SUPPLÉMENT

AUX

ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

Cahier No. 28

Cryptographie

011

Pages sur le développement de l'alphabet en Égypte ancienne

PAR

Étienne Drioton et H.W. Fairman

Édité par

Dr. Dia' Abou - Ghazi

LE CAIRE
Organisme Général
des Imprimeries Gouvernementales
1992



SUPPLÉMENT

AUX

ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

Cahier No. 28

Cryptographie

ou

Pages sur le développement de l'alphabet en Égypte ancienne

PAR Étienne Drioton et H.W. Fairman

> Édité par Dr. Dia' Abou - Ghazi

LE CAIRE
Organisme Général
des Imprimeries Gouvernementales
1992



Preface

This supplement is a reprint of a set of eleven articles assembled together, being all concerned with a late phase of the development of the ancient Egyptian language. Nine of them are by É. Drioton and the two others by H.W. Fairman. All have been previously published in our "Annales" in the years between 1938-1947 (vols. XXXVIII-XLV), and in supplement 2.

The idea of reprinting such articles as a unity came to my mind with the unavailability of "Recueil de Cryptographie monumentale" as reprint, several years before; as well as that of most of the issues of the 'Annales' incorporating them, the matter that made the specialists and students miss greatly an interesting means of research,

Thanks to the good apportunity that made now, such an idea a real fact.

Drawings are made by Mr. Ahmed Sidky, Mrs. Nawal Metwally Naguib, Mr. Khaled Ahmed Khaled, Mrs. Hoda Zaki, Mr. el-Desoky Fahmy and Mr. Mahmoud Shafik Harby, for whom I have to thank especially Mr. A. Sidkiy who has done the greater part. Mrs. Amal el Barad'y shared in drawing and inking several signs and faced all drawings needs till the proofs became ready for print.

Thanks are given also to the Government Printing Office for her care in dealing with such a publication with numerous texts.

Dia' Abou - Ghazi.

I

Par É. Drioton

Drioton and the enclosure of the enigmatic inscriptions "seals". (1)

Dia' Abou - Ghazi

On 13 mai 1932(2) Drioton presented to the "Académie des Inscriptions et Belles Lettres," the result of his early study to some puzzling monumental funerary inscriptions from the XVIIIth dynasty. This study formed his first article in cryptography. It was published in "Revae d'Égyptologie" vol.1 (1933), p.1-50 under the title of: "Éssai sur la cryptographie privée de la fin de la XVIIIe dynastie". Then for more than a Quarter of a Century he went on publishing several articles in different periodicals, among which "Annales du Service des Antiquités de l'Égypte", widening cryptographic deeipherment, laying the basis of cryptography, applying it in deciphering the enigmatic inscriptions engraved on some New Kingdom Scarabs(3), and adding by this, moral sayings to the wisdom of ancient Egypt.

The ones published in "Annales du Service des Antiquités" and its supplement (1938-1947) are republished here (see Table des Matières).

The others are as follows:

- 1933 Une figuration cryptographique sur une stèle du Moyen Empire, RdE, I, p. 203-229.
- 1934 La cryptographie égyptienne, la Revue Lorraine d'Anthropologie, VI (1933-1934), Nancy, 1934, p. 5-28.
 - La cryptographie égyptienne, CdE, IX (No.18), Bruxelles, p. 192-206.
- 1935 Les jeux d'écriture et rébus de l'Égypte antique, Le Rayon d'Égypte, VIII, p. 173-175.
 - Notes sur le cryptogramme de Montouemhêt, Université libre de Bruxelles, Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire orientales, III. Volume offert à Jean Capart, Bruxelles, p. 133-140.
- 1936 —Les protocoles ornementaux d'Abydos, RdE, II, p. 1-20.

^{1.} In 1918 Sethe expressed the difficulty of deciphering the cryptographic inscriptions saying "it is a book fastened with seven seals." cf. ZÄS, 87, p. II.

^{2.} CRAIBL, 1932, p. 158.

^{3.} This was one of the subjects he lectured on, in "Cairo Institute of Archaeology" Doctorate-Section-in 1949-1950 which I attended.

- Le cryptogramme de Montou de Médamoud, RdE, p. 22-33.
- 1938 See p.5-13 and 15-29 below.
- 1938 Un rebus de l'Ancien Empire, MIFAOC, t. LXVI (Mélanges Gaston Maspero), I, Le Caire, p. 697-704. see also p. 5-13 & 15-29 below).
 - Senenmout cryptographe, Atti del XIX Congresso internazionale degli Orientalisti, Roma, 23-29, Settembre 1935-XIII, Rome, 1938, p. 132-138.
- 1939 see p. 31-42 below.
- 1940 see p. 43-199 below,
- 1941 La frise d'écriture énigmatique du tombeau de Padykam. Rapport sur les fouilles d'Hermoupolis-Ouest (Touna el-Gebel).
 p. 29-37, Le Caire, 1941.
- 1942 L'écriture énigmatique du Livre du Jour et de la Nuit, in Piankoff, Le Livre du Jour et de La Nuit, Le Caire, 1942, p. 83-121. see also p. 201-244 below.
- 1943 see p. 245-252.
- 1944 see p. 253-289.
- 1946 see p. 291-341 and 343-366 (cahier) below.
- 1947 see p. 315-341.
- 1949 Les inscriptions des Scarabées égyptiens. Bulletin de Khoronfish, XXVI, p. 75-81.
 - La cryptographie de la chapelle de Toutânkamon, JEA, XXXV.
 p. 117-122.
- 1951 Scarabées à maximes. Annals of the Faculty of Arts, Ibrahim Pasha University, vol. 1, p. 55-71.— (résumé arabe, p. 309-311).—Le Caire, 1951.
- 1952 Inscription énigmatique du tombeau de Chéchanq III à Tanis, Kêmi, XII, p. 24-33.
 - Une mutilation d'image avec motif. AO., XX (1952).— Prague, p. 351-355.
- 1953 Les principes de la eryptographie égyptienne. CRAIBL, 1953, p. 355-364.
- 1955 Un cryptogramme relatif aux souffles de vie. Aegyptologische Studien, Berlin, p. 44-50 (Institut für Orientforschung-Veroffentlichung, No. 29).

- Scarabée de la collection Gurewich. BSFE, No. 19, p. 59-66, Paris.
- Encore l'Acrophonie. RdE, X, p. 91-92, Paris.
- 1956 Vœux inscrits sur des Scarabées. MDAIK, 14, p. 34-41.— Wiesbaden, 1956.
- 1957 Maximes morales sur des Scarabées égyptiens. Hommages à Waldemar Deonna, p. 197-202. Bruxelles (Berchem).
- 1960 La valeur cryptographique du signe représentant la barque solaire avec le disque. RdÉ, 12, p. 89-90.

These studies, as a whole, are a further decipherment for one of the various Egyptian scripts in which Drioton, as said by Vandier retemoigne dans une question aussi délicate, qu'il sut dominer avec une exceptionnelle maitrise". (1) Or as said by Van de Walle (2):

"Il s'est attaqué un peu plus tard avec un succès encore plus complet au problème de la cryptographie égyptienne, faisant preuve ici d'une singulière maîtrise en même temps que d'un don d'intuition digne de Champollion".

Agreeable quoting here two other estimations, One expressed by P. Lacau(3) in 1953:

"M. Drioton a rendu grand service à la connaissance de l'égyptologie en signalant ces particularités qui n'avaient pas apparu aux chercheurs. En tout cas c'est un chapitre tout neuf".

and the other(4) by J. Cerny in 1961 (obituary notice):

"The study of the inscriptions at Madâmûd led him to the inscriptions of the Graeco-Roman Period and to cryptography, a field which had been lying fallow since the pioneering work of Dévéria and Sethe, With Egyptian cryptography Drioton's name will be permanently connected".

Now to his articles in Annales du Service des Antiquités de l'Égypte.

Dia' Abou - Ghazi,

^{1.} ZÄS, 87 (1962), p. II.

^{2.} CdE, XXXVI, No. 71-Janvier 1961, pp. 176.

^{3.} CRAIBL, 1953, p. 364.

^{4.} JEA, 47, 1961, p. 4.

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

NOTE

SUR UN CRYPTOGRAMME RÉCEMMENT DÉCOUVERT

À ATHRIBIS

(avec deux planches)

PAR

ÉTIENNE DRIOTON

Extrait des Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, T. XXXVIII, p. 109-116.

LE CAIRE
Organisme Général
des Imprimeries Gouvernementales
1992

**			h	
		14		
,				

ÉTIENNE DRIOTON
21 Novembre 1889-17 Janvier 1961,

NOTE

SUR UN CRYPTOGRAMME RECEMMENT DÉCOUVERT

À ATHRIBIS

(avec deux planches)

PAR

ÉTIENNE DRIOTON.

M. Alan Rowe, agissant pour le compte de l'Université de Liverpool, vient d'exhumer à Tell Atrîb une dalle de grès siliceux, stèle de Ramsès II, remployée vers l'époque des Nectanébo, qui porte sur une face une partie de représentation mystérieuse (pl. I) apparentée étroitement aux figurations du même genre, provenant également d'Athribis, déjà publiées par Daressy (¹) en 1917. Il est hors doute que ces dalles constituaient un ensemble, qui sort ainsi du sol morceau par morceau.

Mais, tandis que les représentations énigmatiques des fragments anciennement connus restent indéchiff-rables parce qu'encore incomplètes, la dalle trouvée par M. Alan Rowe offre par bonheur un ensemble intact, dont on peut sans trop de témérité essayer l'interprétation.

Le bas-relief dont cette dalle a conservé la partie droite, représente la silhouette d'un édifice à gorge surmontée d'une frise d'uréus, posé sur un stylobate décoré par le motif des portes. Sur la surface, qui correspond à la muraille de l'édifice, des représentations sont gravées en creux.

C'est, au point qui était jadis le centre du tableau, un génie masculin à tête de vautour, qui s'avance en serrant sur sa poitrine un long cylindre, bâton ou papyrus. Le champ qui le sépare du bord du bas-relief est occupé

⁽¹⁾ Darressy, Bas-relies d'Athribis, dans les Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XVII (1917), p. 185-193.

en son centre par ce qui est évidemment un grand cryptogramme; de chaque côté et au-dessus de cette figuration, l'espace libre est divisé en soixante et onze cases rectangulaires, d'égale hauteur mais de largeurs diverses, qui contiennent chacune une courte devise hiéroglyphique. Ces devises ne sont que les incipit des noms plus développés de génies protecteurs dont, par chance, la liste a été conservée à Edfou (1) et à Dendérah (2). Le grand génie à tête de vautour qui préside ici à leur cohorte est l'un d'entre eux (3). Ils sont rangés en peloton serré, à l'arrière et sur les côtés du cryptogramme qui, par son aspect, évoque le sanctuaire du dieu qu'ils sont chargés de protéger(4) "La Garde Sa Majesté," dit la légende qui court près du pied du génie principal, "est derrière Elle éternellement (bis), au ciel, sur terre et dans les enfers".

Le cryptogramme central(5) se compose principalement d'un gigantesque signe $\{ \}$, gravé à peu d'espace audessus de cinq autels à feu, $\{ \}$, rangés en ligne. A

l'intérieur, dans la partie haute et immédiatement audessous du signe , une séquence horizontale: 2, 0, 1, 1, 2 et ; dans la partie basse, une scène ainsi distribuée: un scarabée soulève au-dessus de sa tête un cœur o, au sommet duquel les dieux Horus et Thot, debout de chaque côté, offrent à bras levés les signes et 1.

Quelques remarques préliminaires s'imposent.

A part les signes et o, qui, on va le voir, appartiennent à un autre groupe bien défini, les deux seuls signes en clair sont et o. Leur valeur cryptographique pourrait être pour chacun des deux, mais cela ne conduit à aucun résultat. Il vaut mieux envisager l'hypothèse que ce sont les signes en clair destinés, suivant une loi courante de la cryptographie égyptienne, à servir d'amorce au déchiffrement(2). Il faut donc les lire les premiers, et avec leur valeur normale.

Un autre groupe d'éléments dont l'interprétation s'impose est, à l'intérieur du grand signe , l'ensemble formé par le scarabée soutenant un cœur o, entre les dieux Horus et Thot qui le vénèrent. L'équivalence étant attestée dès la XVIII° dynastie(3), on a certainement affaire au nom d'Athribis, rendu par le rébus:

⁽¹⁾ DE ROCHEMONTRIX-CHASSINAT, Le temple d'Edfou, I, Paris 1897, p. 192-195 et 197-199. Id., IX, Le Caire 1929, pl. XXIVb.

⁽a) Chassinat, Le temple de Dendara, II, Le Caire 1934, p. 6-11 et pl. LXXXVIII Ces deux listes, celles d'Edfou et de Dendérah, comportent chacune soixante dix-sept génies, mais il est évident, d'après l'examen des représentations correspondantes, que les derniers sont adventices. La liste d'Edfou ajoute sept personnages sans caractères à une série primitive de soixante-dix, et celle de Dendérah en ajoute six à une série de soixante et onze. Par ailleurs la comparaison avec la nouvelle liste d'Athribis permet de restituer, pour Edfou et Dendérah, l'ordre exact de succession de ces génies, qui, répartie sur différents panneaux, avait été méconnue par les éditeurs.

⁽⁸⁾ C'est le soixante-treizième génie de la liste d'Edfou (De Rochemonteix-Chassinat. op. cit., I, p. 194, n° 19) et le soixante-quatorzième de celle de Dendérah Chassinat, op. cit., p. 11, n° LXXIV).

⁽⁴⁾ Le rôle de ces génies est défini par les textes: DE ROCHEMONTEIX-CHASSINAT, Le temple d'Edfou. I, p. 191 et 196. CHASSINAT, Le temple de Dendara, II, p. 6. La fin de ce dernier texte est fort explicite: Les soixante-dix-sept dieux réunis écartent les ennemis du Sanctuaire de Rê, immunisent sa place, gardent son corps et protègent son ka dans sa chapelle.

⁽⁵⁾ Les signes du cryptogramme sont tournés en sens inverse de l'écriture en clair avoisinante, comme ce semble être une disposition favorite de l'écriture secrète ézyptienne aussi anciennement qu'elle apparaisse: Desoron, Une figuration cryptographique sur une stèle du Moyen Empire, dans la Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 213.

⁽¹⁾ La tête du phénix n'est ornée ici que par une seule aigrette flottante, ondulée.
(1) Cf. Drioton, Essai sur la cryptographie privée de la fin de la XVIII. dynastie, dans la Revue d'Égyptologie, 1 (1933), p. 21-22.

^(*) Ibid., p. 44. n° 106.

Annales du Service t. XXXVIII.

En partant de ces données, qui me semblent certaines, voici le déchiffrement que je propose:

Je d' Le Grand-de-Vie, μαπρόσιος, longaevus, début de la périphrase qui sert à définir le dieu, est suivi par le signe $\langle \cdot \rangle$, dont la valeur est it ou t. Il ne peut representer ici qu'une epithète. Je l'interprete $\langle \cdot \rangle$ it (i), prince, d'autant plus volontiers que le signe suivant, le phénix $\langle \cdot \rangle$, a fréquemment la valeur de nir sous la forme $\langle \cdot \rangle$ a laquelle il equivaut, comme $\langle \cdot \rangle$ équivaut à $\langle \cdot \rangle$ et à $\langle \cdot \rangle$. L'ensemble écrit à merveille $\langle \cdot \rangle$, qui est un titre divin bien connu(4).

Si l'on prend nour une variation matérielle (1) de . , doit représenter un substantif qui, attribué au dieu, est déclaré par position de l'ensemble auquel il appartient être "dans" (Athribis. Parmi les valeurs bien connues de ce signe pour l'époque ptolémaïque, kd ou its, pourraient à la rigueur faire l'affaire, comme représentant les mots de Jou de qui, à la Basse Epoque, servent à désigner une idole divine. Mais le sens dont l'idole est dans Athribis, quoique possible, est pauvre : il lui manque, pour être conforme à la stylistique égyptienne, un verbe exprimant la vénération accordée à cette idole. Bien plus satisfaisant à tous points de vue me semble le sens donné par la lecture nr, presque normale, de 🐧, qui se trouve en même temps être une variation matérielle de 7, abréviation courante du mot: , dont la crainte est dans Athribis.

La fin du cryptogramme a toutes chances d'exprimer, on l'a vu, le nom de , Kevrexegu, précédé ou non de ou de , et en liaison avec ce qui précède pour être incorporé à la formule. La position par rapport aux petits autels à feu de l'ensemble inclus dans dest le pivot de la combinaison; sa définition doit constituer le rébus, comme dans le cas typique de la stèle C 15 du Louvre(2). Cet ensemble est disposé au-dessus du foyer

⁽¹⁾ Cf. la vocalisation Axeons du nom royal

⁽²⁾ JUNKER, Ueber das Schriftsystem im Tempel der Hathor in Dendera, Berlin 1903, p. 7 et 8.

⁽⁸⁾ Ibid

⁽⁴⁾ Par exemple Livre des Morts, XVII, 64.

⁽¹⁾ DRIOTON, Essai sur la cryptographie privée de la fin de la XVIIIe dynastie, dans la Revue d'Égyptologie, I, (1933), p. 9.

⁽²⁾ Drioton, Une figuration cryptographique sur une stèle du Moyen Empire, dans la Revue d'Égyptologie, I, (1933), p. 218.

des braseros, à la place de ce qui serait à griller. Si l'on exprime cette relation par :

Telle est donc en définitive la solution que je propose du cryptogramme récemment découvert par M. Alan Rowe à Tell Atrîb:

Le Grand-de-Vie, Prince des dieux, dont la crainte est en Athribis en qualité de Harkentekhtaï.

Comme tous les cryptogrammes égyptiens bien élaborés, celui-ci présente un caractère thématique accuse. J'entends par là la particularité d'être construit sur un motif sans relation nécessaire avec le sens écrit, qui a déterminé le cryptographe à choisir ses éléments et à les grouper de façon à suggérer à l'œil autre chose que ce qui est exprimé phonétiquement par le détail des symboles énigmatiques(2). Ici le sens écrit est le nom développé

d'Harkentekhtaï; le thème est une représentation symbolique de son sanctuaire principal, 🖟. Cette alliance de signes, superflue, et peut-être même embarrassante (1), pour la lecture, est essentielle pour évoquer le thème. Devant ce sanctuaire, cinq brasiers brûlent, A l'intérieur Horus et Thot(2) rendent leur culte au cœur d'Osiris(*), qui, exalté par le Scarabée mystique, y est toujours vivant dans l'air flottent des symboles dont nous entrevoyons le sens : le phénix accompagné de la Vie et protégé à l'arrière par les déesses des diadèmes, le vautour et l'uréus. C'était autour de ce sanctuaire athribite que la cohorte des soixante et onze génies montait la garde, pour celui qui s'arrêtait aux apparences. Mais pour qui pénétrait les mystères les plus profonds de l'écriture. c'était en réalité autour de la Majeste même du dieu, comme en prévient l'inscription, au ciel, sur terre et dans les enfers.

Étienne DRIOTON,

⁽¹⁾ Cette disparition du c, consommée avec l'apparition de l'écriture copte, pour tardive qu'elle ait été (Sethe, Das aegyptische Verbum, Leipzig 1899, I, p. 90, 147), a dû néanmoins être progressive. On en trouve des traces évidentes dans l'écriture des textes ptolémaïques (Junker. Grammatik der Denderatexte, Leipzig 1906, p. 14).

^(*) Cf. Drioton, Une figuration cryptographique sur une stèle du Moyen Empire, dans la Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 205-209 et 227 Les différents critères définis dans cet article, pour reconnaître les inscriptions thématiques, trouvent ici leur application, en particulier en ce qui concerne le signe d'écriture , placé dans le champ des représentations.

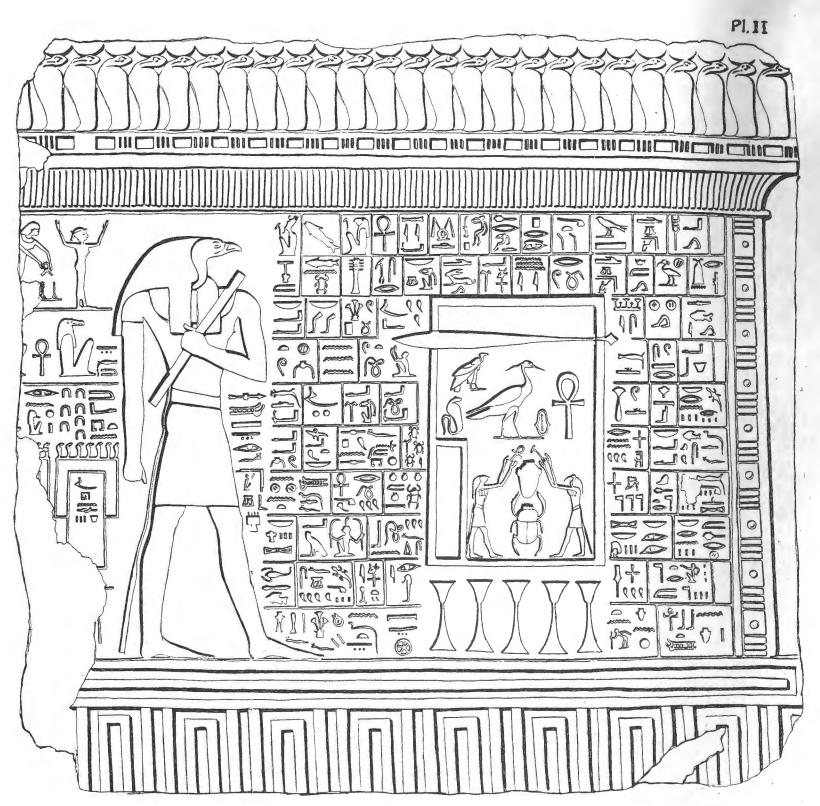
⁽¹⁾ C'est, très nettement, un cas d'illusion graphique, comme ceux relevés par Drioton, Essai sur la cryptographie privée de la fin de la XVIII dynastie, dans la Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 14 et 33.

⁽a) Ces deux personnages appartiennent au thème. Cf. DBIOTON, Une figuration cryptographique sur une stèle du Moyen Empire, dans la Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 213.

⁽³⁾ La mention du cour d'Osiris conservé comme relique dans le temple d'Athribis se trouve dans la grande liste géographique d'Edfou. De Rochemonteix-Chassinat, Le temple d'Edfou, I, p. 332, n° X.



Le cryptogramme d'Athribis.



Le cryptogramme d'Athribis (dessin).

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

DEUX CRYPTOGRAMMES DE SENENMOUT

PAR

ÉT. DRIOTON

Extrait des Annales du Service des Antiquites de l'Egypte, T. XXXVIII, p. 231-246.

DEUX CRYPTOGRAMMES DE SENENMOUT

PAR ÉT. DRIOTON

La statue-bloc 42114, en granit noir, du Musée du Caire(1), découverte par Legrain dans la cachette de Karnak, qui représente le célèbre architecte et favori de la reine Hatchepsout, Senenmout, serrant dans son manteau la petite princesse Néfrourê, porte sur la face supérieure de son cube, aux angles les plus proches des épaules, deux symboles énigmatiques (Pl. III, n° 1 et 2), qui se retrouvent sur la statue semblable conservée à Berlin (fig. 17 et 18)(2). L'interprétation de ces symboles, plusieurs fois édités(3), n'a jamais été tentée. Par la courte légende qui les accompagne (4), Senenmout avertit qu'ils sont de son entière invention :

A gauche de la tête de la princesse (vertic. ->-)

Le Caire

| II | Sic of | Sic

⁽¹⁾ Legrain, Statues et statuettes de rois et de particuliers, I, Le Caire 1906, p. 62-64 et pl. LXVI.

⁽²⁾ No 2296, SHARPE, Egyptian inscriptions, Londres 1837-1841, II, p. 107. Lepsius Denkmaler, III, 25 bis, h-m. sethe, Urkunden der 18. Dynastie, Leipzig 1906, p. 403-406. Roeder, Aegyptische Inschriften aus den Koniglichen Museen zu Berlin, II, Berlin 1924, p. 35-39. M. Rudolf Anthes a bien voulu m'envoyer gracieusement les estampages des cryptogrammes, ce dont je le remercie.

⁽⁸⁾ En particulier dans SETHE op. cit. p. 406 et dans BOEDER op. cit. p. 35.

⁽⁴⁾ Traduite par GUNN, Studies in Egyptian Syntax, Paris 1924, p. 191 (17). Cf. BREASTED, Three obscure phrases, dans les Proceedings of the Society of Biblical Archaeology, XXIII (1901) p. 237.

Signes que j'ai faits selon l'idée de mon coeur et par mon propre travail (1),

A droite (vertic.←**)

Le Caire

一个分別

Berlin

A PARA

sans les avoir trouvés (2) dans un écrit des Anciens.

Il est donc inutile, car on peut en croire le scribe averti qu'était Senenmout, de rechercher des précédents à ses graphies. Par contre il est évident qu'il les a composées suivant les conventions courantes de la cryptographie de son époque, autrement elles auraient été parfaitement inintelligibles. De fait en appliquant les principes, récemment mis en lumière (3), de l'écriture énigmatique du début du Nouvel Empire, on peut parfaitement expliquer la figuration gravée sur l'épaule droite Pl. III, n° 1 comme un monogramme du prénom d'Hatchepsout

personnage composite de gauche(1) (pl. XXXI, nº 2) comme un rébus de son nom

Le symbole de droite (n° 1) a comme élément principal un vautour volant rappelant la Nekhbet qui, sur les basreliefs des temples, étend ses ailes au-dessus du roi. Mais le corps de ce vautour n'est autre qu'un œil oudja, sur lequel tête, patte et aile sont insérées directement,

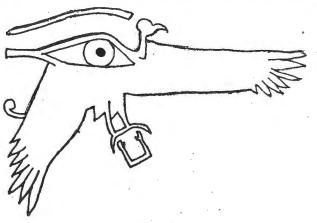


Fig. 1.

La partie antérieure de l'appendice de l'œil, , tient lieu de cuisses, et sa partie postérieure, qui broche sur l'aile verticale, la dépasse à l'arrière à la façon d'une queue(2). A la place du symbole Q, que Nekhbet porte d'ordinaire dans ses serres, l'œil-vautour tient un signe].

⁽¹⁾ Mot à mot : comme quelqu'un qui travaille aux champs. Cette expression qui se trouve également dans une inscription de Thoutmôsis III à Karnak (Sethe Urkunden der 18. Dynastie. Leipzig 1906. p. 182, 1.3), donne à entendre qu'il s'agit d'un travail exécuté personnellement. L'ouvrier agricole ne peut pas faire accomplir sa tâche par un autre.

M. Posener a bien voulu attirer mon attention sur les passages du Papyrus Anastasi I (V, 5 à VI, 5 et VII, 5-7. Gardiner, Literary textes of the New Kingdom, I, Leipzig 1911. p. 10-11 et 13. Posener Pap. Anastasi I. Restitutions d'après les ostraca, dans les Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale, t. LXVI, Mélanges Maspero, t. I. Le Caire 1934, p. 327-336), qui décrivent une œuvre littéraire originale et une autre qui ne l'est pas. Le mérite de la première, vient de ce que l'auteur l'a exécutée seul, sans aide; la seconde au contraire a été composée par différents scribes sur la commande de l'auteur supposé. Senenmout se défend de pareille pratique, qui devait être courante: il revendique la paternité complète de ses cryptogrammes, tant dans leur idée première que dans leur exécution.

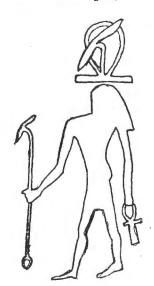
^(*) Sur cette construction rare, cf. Gunn, Studies in Egyptian Syntax, Paris 1924, p. 189-194.

^(*) DRIOTON, Essai sur la cryptographie privée de la fin de la XVIIIe dynastie, dans la Revue d'Égyptologie, I, Paris 1933, p. 1-50. Cf. La cryptographie égyptienne, dans la Revue lorraine d'Anthropotogie, VI, Nancy 1934, p. 5-28.

⁽¹) Cet ordre est à l'inverse de celui de l'inscription en clair traduite plus haut, qui commence à droite et se termine à gauche. Il semble bien que cette disposition à rebours de celle des inscriptions en clair qui encadrent ou avoisinent de l'écriture secrète soit une finesse de style de la cryptographie égyptienne. On la trouve également sur la stèle C 15 du Louvre, dans un passage d'une inscription de Béni-Hassan et au sommet de la Stèle de Naples (Drioton, Une figuraian cryptographique sur une stèle du Moyen Empire dans la Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 213).

^(*) Ainsi en est-il du moins dans la représentation du Caire. Celle de Berlin (fig. 1) est plus schématique : elle se contente de faire dépasser l'extrémité de l'appendice derrière l'aile et n'utilise pas sa partie antérieure pour les cuisses de l'oiseau, pas plus que le sourcil de l'œil pour simuler le profil du dos.

Ce détail oriente l'interprétation. Ne pouvant être considéré, quelque combinaison qu'on essaie, comme un symbole, le signe a toutes chances d'être pris dans sa valeur normale de k_3 (1). Cette donnée admise, on songe naturellement au cartouche-prénom de la reine Hatchepsout O(1), dont ce signe est l'élément caractéristique, d'autant plus qu'à la place que les mo-



sur tant d'autres statues-blocs les cartouches du roi régnant. Il reste donc à déterminer, pour corroborer l'hypothèse, comment l'œil-vautour peut représenter les autres éléments du prénom royal, c'est-à-dire le soleil o et la déesse-Justice .

nogrammes occupent ici on trouve

La théologie égyptienne la plus élémentaire fournit l'explication. Le soleil est figuré ici, symboliquement mais aussi directment et sans changement graphique par la prunelle de l'œil, le rond centré. Quant

Fig. 2.

à Ma'et, qui, d'après les textes liturgiques, est celle a qui le corps du soleil est uni(2), qui est sa chair et ses members(3), elle est par un développement logique de l'imagerie

adoptée, représentée par tous les éléments de l'œil qui entourent la prunelle. Du reste les mêmes textes affirment que les yeux d'Amon-Rê le droit aussi bien que le gauche sont Ma'et(¹). Qu'un œil de cette nature fût en plus un vautour, rien n'était plus normal dans une symbolique qui, à toutes, les epoques, joua sur l'identification, étrange à notre sens de l'œil, de l'uréus et du diadème des dieux(²). Nekhbet etant la déesse du Diadème royal, toute déesse œil ou uréus des dieux, lui était plus ou moins assimilée et devait, de ce chef, être conçue comme un vautour(³).

Le monogramme de droite étant interprété Makarê, celui de gauche (Pl. III, n° 2) ne peut exprimer autre chose que le nom même de la reine. Il consiste en un personnage divin, tenant le sceptre ouas et la croix de vie, mais dont la perruque est vide de visage et le sommet de la tête surmonté par les crosses entrelacee des symboles $\frac{\Omega}{1}$ et $\frac{1}{1}$. C'est en vain qu'on y chercherait, élément par élément,

⁽¹⁾ Certaines inscriptions cryptographiques laissent à dessein des signes en clair pour servir de repères à l'interprétation. Ainsi les inscriptions de la statue de Neser-Renept (Revue d'Égyptologie, I (1933', p. 20-22) et la frise énigmatique de la stèle C 15 du Louvre (Ibid. p. 211).

^(*) Moret, Le rituel du culte divin journalier en Égypte. Paris 1902, p. 140 (XXI, 5) et 141 (XXII, 1).

⁽¹⁾ Max Müller, Egyptian Mythology, Boston 1923, p. 29.

⁽³⁾ C'est ce qu'exprimait sans doute la coiffure en dépouille de vautour portée par toutes les déesses à la dernière époque. Dans les bas reliefs de l'Ancien Empire, trop rares pour qu'on puisse en tirer des conclusions fermes, cette coiffure semble plutôt caractèristique des déesses des diadèmes, Nekhbet et Outo (Borchardt, Das Grabdenkmal des Konigs Ne-user-Re, Leipzig 1907, pl. 16: Das Grabdenkmal des Konigs Sahu-Re Leipzig 1910-1913 II, Pl, 18 et 21). Une seule autre déesse. (Ibid., pl. 20). qui suit Thot d'Hermopolis, porte la même coiffure: e'est vraisemblablement sa parèdre, de même que, dans les bas-reliefs de Tôd, Tanenet, parèdre de Montou, est représentée avec la coiffure en dépouille de vautour (Bisson de la Roque, Tôd (1934 à 1936), Le Caire 1937, pl. XXII, XXIII, XXIV). On saisirat là les premières manifestations d'un syncrétisme qui fit de toute compagne d'un dieu, dans le cadre de la théologie solaire, son diadème, son uréus et son œil en attendant que, sous le Nouvel Empire, toute divinité féminine sans exception fût conçue de la sorte et pût prétendre en conséquence à la coiffure en dépouille de vautour. C'est ainsi que, dès la XXe dynastie, l'obscure Mertseger recoit, dans une tombe de Deir el-Médineh, le titre pompeux de Reine de tous les dieux, Eil de Rê qui est en son disque (Bruyère, Mert Seger à Deir el-Médineh, Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire, LVIII, Le Caire 1929-1930, p. 303) et qu'elle porte, sur une stèle de Ramsès III (lbid. pl. IV), la coiffure en dépouille de vautour. Cette coiffure devint celle de la reine à une époque certainement antérieure à la XVIIe dynastie (Statue de la reine Tétichéri, au British Museum. A general introductory Guide to the Egyptian collections in the British Museum, Londres 1930, p. 334), parce que la reine était la parèdre du dieu-Soleil en terre, le Pharaon.

comme dans le cryptogramme précédent, une équivalence du nom d'Hatchepsout cryptographique doit, de toute évidence mettre en œuvre un autre procédé. Le plus estimé à toutes les époques, celui qui enchâsse, sous forme d'images singulières, ses élucubrations soigneusement élaborées dans le courant d'une cryptographie plus facile(1) c'est le rébus, dont le ressort se dissimule toujours sous le détail le plus insolite de la figuration(2). Ici le manque de visage dont souffre le personnge est certainement le pivot de la combinaison. De fait à considérer les composantes du nom d'Hatchepsout, il traduit exactement les éléments et ____, qui, rapprochés, donnent l'expression: Celui dont le visage est invisible. Ce groupement admis, la distribution du rébus se fait d'elle-même, devenant le verbe et 🕌, ou 🕌 🖺 le complément :

Cehui dont le visage est invisible coiffe(3) les objets sacrés(4).

C'est la définition exacte de la figuration.

Le premier de ces monogrammes, celui de Makarê, est à



rapprocher de certains symboles dans la décoration du temple de Deir el-Bahari, où l'on peut dès lors soup-conner — le fait n'aurait rien de surprenant — l'in-

Fig. 3.

spiration personnelle de Senenmout, si celui-ci ne s'est pas vanté en présentant les composition qui ornent sa statue comme étant de son cru et inconnues avant lui. Mentionons pour mémoire l'œil-vautour de Nekhbet (fig. 3), si étrangement semblable à l'oiseau de son cryptogramme, cantonné dans l'angle gauche de l'encadrement de la porte qui introduit du vestibule dans la chapelle

d'Hathor(1). Mais c'est surtout avec le monogramme (fig. 4) répété à satiété dans la frise décorative de la chapelle funéraire de Thoutmôsis I^{er} (2), de la chapelle d'Anubis(3), de celle d'Hathor(4), et de la colonnade médiane(5), qu'un rapprochement s'impose : uréus lové à l'intérieur du signe 11, portant



Fig. 4.

sur la tête le disque soutenu par les cornes et sur la poitrine le symbole o. Déja Naville(6), en faisant remarquer le martelage général(7) du signe | | partout où l'on

⁽¹⁾ Cf. par exemple Drioton, op. cit., dans la Revue d'Égyptologie, I (1933). p.32 et 218; II, p. 13 et 14. Un rébus de l'Ancien Empire, dans les Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire, LXVI (Mélanges Maspero, vol. I), Le Caire 1935, p. 699 et suiv.

^(*) Cf. le cas typique étudié dans Drioton, Une figuration cryptographique sur une stèle du Moyen Empire, dans la Revue d'Égyptologie, I (1933), p.218.

^(*) Cf. Papyrus Harris I. 79, 6:

^(*) Je ne connais pas d'autre exemple de ce terme général pour désigner les attributs divin. d'après le *Worterbuch* (IV, p. 446) est un qualificatif qui p'applique aux objets sacrés, et souvent aux bâtons.

⁽¹⁾ Naville, The tempie of Deir el Bahari, Londres s.d., IV, pl. CIII. La figure symétrique est également uncelli-vautour, mais à tête d'uréus. C'est la déesse Outo.

^(*) Ibid., pl. X et XI.

^(*) Ibid., II, pl. XXXIII à XXXVII, XL, XLIV, XLV.

⁽⁴⁾ Ibid., IV, pl. LXXXVII, XCII à XCIV, XCVI, C, CLI, CII, CIV.

⁽⁶⁾ Ibid., III, pl. LVL, LXIV, LXXXV.

⁽¹⁾ Ibid., I, p. 9.

⁽⁷⁾ II n'y a d'exception que pour la chapelle d'Hathor. A deux autres endroits ce sont les avant-bras du signe qui ont été seuls mutilés (Naville, op. cit., II, pl. XXXIII et III, pl. LXXXV).

trouve cette composition, avait émis l'avis que ce signe n'y faisait pas fonction de simple ornement, mais qu'il y représentait le double de la reine au-dessus duquel l'uréus portait le 0, comme le faucon ou le vautour au-dessus des représentations royales. C'est certainement là une définition exacte du thème choisi, mais du thème seulement, enveloppe du cryptogramme(1): la signification précise de l'ensemble est en rapport plus direct avec la personnalité de la reine, puisqu'il doit exprimer phonétiquement son prénom. En effet, comme dans le cryptogramme de Berlin avec lequel il présente une si curieuse analogie, le symbole est à décomposer en éléments transposés en équivalences, à l'exception du signe exprimé en clair : le soleil o se retrouve dans le disque serti entre les cornes, Ma'et dans l'uréus, le cartouche enveloppant le tout dans le o, qui en est la forme originelle. Du reste les émissaires de Thoutmôsis III n'ont martelé l'image que parce qu'elle écrivait positivement le nom de la reine. Si elle avait simplement représenté son ka, rien ne se serait opposé à ce qu'elle fût adoptée, sans subir aucun dommage, pour figurer le ka de Thoutmôsis III.

_mmnnigte Quit innum.

Fig. 5.

D'autres jeux d'écriture sur le prénom de la reine se retrouvent dans le temple de Deir el-Bahari, qui appliquent, avec des variantes, le même procédé. Par exemple, au sommet de la porte, déjà citée, de la chapelle d'Hathor, un disque solaire, flanqué de ses uréus, est posé

sur un signe (fig. 5) (1). C'est, les deux uréus représentant Ma'et(2), une écriture différente du nom de Makarê. En effet, le disque ainsi encadré au lieu de donner la vie et la prospérité comme il serait normal, les reçoit de deux longs serpents qui se dirigent vers lui.

On doit s'attendre à ce qu'un genre d'écriture aussi abondamment attesté du nom de Makarê ait laissé des témoins en dehors de la décoration même du temple de Deir el-Bahari(*). De fait, à jeter un coup d'œil sur la collection de scarabées du Musée du Caire, on remarquera que l'un d'entre eux (fig. 6) (4), jugé par M. Newberry comme appartenant au début de la XVIII° dynastie, porte sur le plat une représentation qui reproduit

différence près que le nom de Rê y est exprimé par un disque solaire placé devant l'uréus, l'exiguïté de la gravure n'ayant pas permis de figurer un disque véritable entre les cornes qui surmontent

le cryptogramme des frises de Deir el-Bahari, à la



Fig. 6.

sa tête. Un autre (fig. 7) (5), daté par son style de la

⁽¹⁾ Sur les cas de cryptographie thématique, Drioton, La cryptographie égyptienne, dans la Revue lorraine d'Anthropologie, VI (1933-1934), p. 16-21.

⁽¹⁾ Naville, The temple of Deir el-Bahari, Londres s.d., IV. pl. CIII.

⁽a) Ou plutôt les deux Ma'et, assistantes de Rê. Sur la doctrine des ces deux Ma'et, qui sont associées au jugement des morts, Max Müller, Egyptian mythology, Boston 1923, p. 100-101. Quoi qu'en dise cet auteur, cette doctrine remonte très haut, comme le prouve le § 316 du Livre des Pyramides (Moret., Le jugement du roi mort dans les textes des Pyramides de Saqqara, Annuaire 1922-1923 de la Section des sciences religieuses de l'École pratique des Hautes Études, p. 14-19).

^(*) D'après une reconstitution fort plausible de M. Ricke, la frise d'uréus se trouvait "rééditée" dans un petit édifice d'Hatchepsout placé à l'entrée du temple de Mout à Karnak, Ricke, Ein Tempel mit Pfeilerumgang Thutmoses' III. und Hatschepsuts in Karnak dans les Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XXXVII (1937) p. 71, fig. 1.

⁽⁴⁾ Le Caire, n° 37074. Newberry, Scarab-shaped seals, Londres 1907, p. 269 et pl. VI.

⁽⁵⁾ Le Caire, n° 36983. Newberry, op. cit., p. 247 et pl. X : sous le disque solaire, gyramidion flanqué de deux uréus.

XIXº dynastie, porte un anaglyphe, bâti sur les mêmes



données, du prénom de Séthôsis I^{er}: le pyramidion, substitut de l'obélisque, valant pour *mn*, il doit être lu *Mn-m³'t-R'*. Enfin la même clef sert à interpréter l'ins cription d'un scarabée datant des XIX°-XX° dynasties (fig. 8)(1): c'est *Nb-m¹'.t-R'*, prénom

Fig. 7.

de Ramsès VI. Ce sont là les jalons d'une enquête à poursuivre. Elle apportera, c'est à présumer, de nouveaux

exemples à la conclusion que l'on peut d'ores et déja tenir pour certaine: que les graphies du prénom de Makarê composées, ou inspirées, par Senenmout ont fait école et déterminé une tradition particulière pour exprimer en anaglyphes les prénoms royaux.



7ig. 8.

Il est enfin un monument d'un autre genre dont les constatations qu'on vient de faire permettent de reconnaître le véritable caractère et la date exacte. C'est la statuette Inv. 4196 du Musée du Louvre(2) qui figure un personnage agenouillé tenant devant lui un gigantesque uréus, à la tête surmontée par les cornes enserrant le disque, et posé sur un signe [1], qui lui-même est porté par la corbeille (Pl. IV). M. Bruyère(3) a récemment publié ce groupe comme une représentation de Nekhbet assimilée, pense-t-il, à cause du signe [1], à

Mert-Seger, (1). Il y a certainement relation entre l'uréus représenté et les proscynèmes à Nekhbet inscrits sur le pilier dorsal et sur la base de la statue; mais il serait étonnant qu'une image véritable de Nekhbet n'eût pas été spécifiée par la couronne du Sud, qu'elle porte généralement en ce cas, et qu'il aurait été si facile de sculpter ici sur sa tête. Le Li, insolite lui aussi. met sur la voie de la véritable solution du problème : le groupe complexe tenu par le personnage n'est que la traduction en ronde-bosse du motif de la frise de Deir el-Bahari, moins le sceau o, qu'il était impossible d'exécuter dans la position et à la place qu'il occupe sur le bas-relief, et qui a été remplacé équivalemment par la corbeille (2). On se trouve donc en présence d'une statue civile présentant l'anaglyphe du nom royal (comme la statue 2293 du Musée de Berlin, signalée jadis par M. Erman(3)). Son style du reste, son costume et sa perruque à revers s'arrêtant aux épaules(4) confirment cette attribution au milieu de la XVIIIe dynastie. Il faut en

⁽¹⁾ Le Caire, n° 36707. Newberry, op. cit., p., 178 et pl. IX ; le dieu Rê et, derrière lui, un uréus, posés sur une corbeille.

⁽⁵⁾ Inventaire 4196. Boreux, Musée du Louvre, Antiquités égyptiennes, Catalogue-guide, Paris 1932, II, P. 472.

^(*) Bruyère, Mert-Seger à Deir el-Médineh (Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale, t. LVIII), Le Caire 1929-1930, p. 189-190 et fig. 99.

⁽¹⁾ M. Bruyère n'a pas identifié la corbeille qui supporte le , ce qui aurait pourtant fortifié son argument.

^(*) La corbeille , qui sert à présenter les objets précieux, alterne avec le signe de l'or comme support du nom royal, en particulier sur le plat des scarabées.

⁽³⁾ Erman, Königsnamen durch Skulpturen ausgedrückt, dans la Zeitschrift für Egyptische Sprache und Altertumskunde, XXIX (1891), p. 124-125.

⁽⁴⁾ La caractéristique de cette perruque est que les mèches en tuyaux, qui partent en s'irradiant du sommet du crâne, ne portent de stries gravées en oblique qu'à leur extrémité. C'est sans doute une convention pour représenter des mèches lisses au départ mais terminées par des boucles cylindriques. Les statues datées qui portent des perruques de ce type sont du règne d'Aménophis II: Le Caire 566 (Borchardt, Statuen und Statuetten von Konigen und Privatleuten, II, Berlin 1925, p. 115-116, pl. 96); Le Caire, 711 (lbid., III, Berlin 1930, p. 49-50, pl. 131); Le Caire 42125 et 42126 (Legrain, Statues et statuettes de rois et de particuliers, I, Le Caire 1906, p. 75-78, pl. LXXIV et LXXV).

Il faut donc admettre que Sétaou a fait sculpter sa statue plus de trente ans après la mort de la reine Hatchepsout, ce qui n'offre aucune difficulté. Il a peut-être exprimé le nom de la souveraine à qui il gardait un fidèle souvenir sous la forme voilée d'un anaglyphe, parce que la mémoire d'Hatchepsout restait proscrite dans Karnak, ou Sétaou était Directeur des greniers d'Amon.

conséquence renoncer à identifier le Sétaou qu'elle représente avec le grand-prêtre de Nekhbet du même nom, contemporain de Ramsès III et inhumé à El-Kab sous Ramsès IX(1). Tout au plus pourrait-il être supposé son ascendant, si la présence de proscynèmes à Nekhbet était suffisante pour établir une affinité avec El-Kab. Mais cette consécration à Nekhbet peut se justifier tout autrement: elle résulte simplement de la présence de l'uréus représentant Ma'et dans l'anaglyphe royal. En effet l'uréus, sculpté à dessein sans spécification, ou plutôt représentant Renenoutet selon un type iconographique connu (2), devait être interprété Ma'et si l'on pensait à son rôle protecteur vis-à-vis du Soleil; mais c'était Nekhbet, remplissant le même office, si l'on se référait au roi. D'où la triple signification de l'image du serpent divin : Renenoutet comme image de culte; Ma'et sur le plan divin, comme signe d'écriture, dans la formule solaire qui servait de prénom à la reine; Nekhbet sur le plan royal, évoqué par le prénom de la reine, aux destinées de qui Sétaou avait voulu lier les siennes en se faisant représenter porteur de son anaglyphe. Du même coup il s'était confié à la déesse protectrice de la personne royale, et c'est pourquoî deux proscynèmes, sur trois qui sont gravés sur la statue, sont adressés à l'uréus dynastique, Nekhbet.

d'Hatchepsout sur la statue-bloc de Senenmout permet de pénétrer, sur la foi d'un témoignage direct, dans la

L'inscription qui accompagne les monogrammes mentalité d'un cryptographe de l'ancienne Égypte, et par

conséquent dans l'esprit de leur système. Senenmout v souligne l'originalité de ses trouvailles : le mérite le plus apprécié dans les compositions des cryptographes de son temps était donc la nouveauté. Toutefois la nouveauté n'était possible en la matière que si la cryptographie procédait en variant l'application de règles fixes. et non en transcrivant mécaniquement un texte d'après un code de valeurs. Ce sont exactement les conclusions auxquelles on était arrivé en étudiant la cryptographie elle-même(1). De plus, Senenmout avait consacré cette ingéniosité dont il était fier à mettre en monogrammes les noms de sa souveraine, façon très égyptienne de lui faire sa cour. Sous d'autres cieux, il aurait composé des vers à sa louange. Au pays des hiéroglyphes un cryptogramme sans défaut valait seul un long poème : c'était une œuvre d'art en soi, digne d'être offerte aux rois. Telle était donc, dans l'échelle des valeurs, la place que les anciens Égyptiens attribuaient aux compositions cryptographiques. Ils les tenaient pour les chefs-d'œuvre de la science par excellence, celle du scribe. Ils se plaisaient à les reproduire en bonne place sur leurs monuments comme une parure d'une qualité rare et dont, privilège apprécié dans cette société si profondément aristocratique, le sens, offert à tous, ne se laissait pénétrer que par les plus intelligents.

Ét. DRIOTON.

(1) BRUYERE, op. cit., p. 190.

⁽²⁾ Cf. la représentation du tombeau d'Apoui (BRUYERE, op. cit., p. 239, fig. 123), qui donne comme figuration de Renenoutet une statue du même type que la statue de Sétaou du Louvre, moins les attributs de l'uréus, le disque solaire et le signes [], qui en font un anagramme de Makarê. FAULKNER, A Statue of a Serpent-worshipper, dans le Journal of Egyptian archaeology, XX (1934), p. 154-156.

⁽¹⁾ Drioton, Essai sur la cryptographie privée de la fin de la XVIII^e dynastie, dans la Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 34-35.



No. 1.



No. 2. Les deux cryptogrammes de Senenmout.



Statuette de Sétaou (Musée du Louvre).

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

CRYPTOGRAMMES DE LA REINE NEFERTARI

PAR

ÉT. DRIOTON

Extrait des Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, T. XXXIX, p. 133-144.

CRYPTOGRAMMES DE LA REINE NEFERTARI

PAR ÉT. DRIOTON

Le 27 janvier dernier, M. Bernard Bruyère, en explorant le sous-sol de la cour du temple de Deir el-Médineh, découvrit deux bas-reliefs dont sa vieille amitie a bien voulu me permettre la publication immédiate. Ces deux pièces ont été retenues par le Musée Égyptien, où elles ont été inscrites sous les cotes nº 72015 et 72016 du Journal d'entrée.

Ce sont deux plaques en calcaire mesurant respectivement, la première o m. 23 de hauteur sur o m. 795 de largeur et o m. 05 d'épaisseur, la seconde o m. 23 sur o m. 52 et o m. 05. Elles proviennent évidemment d'un même ensemble.

Leur sculpture, en relief dans le creux, est négligée et d'une execution sèche, comme il arrive souvent aux œuvres secondaires de la XIX dynastie. Des traces disséminées montrent que les motifs de ces bas-reliefs avaient été peints uniformement en ocre jaune.

On y trouve les étonnantes sequences suivantes :

- No. 72015 (pl. V).
- une déesse Mout assise, tenant un signe 1.
- une déesse Thouéris assise, avec sceptre 1.
- le pain $\frac{1}{2}$.

- une génisse.
- les deux buissons \hat{x} et \hat{x} , le premier comportant quatre tiges fleuries.
- deux x.
- une reine assise, tenant un chasse-mouches.
- le signe ¥.
- un jeune prince nu, assis par terre de facon à faire face à une déesse Mout qui vient ensuite. Il appuie nonchalamment un de ses bras sur ses genoux et élève une main à hauteur de son visage.
- une déesse Mout assise et, devant son visage, un signe

 .
- un bouquet.
- une boucle d'Isis.
- No. 72016 (pl. VI).
- une déesse assise, tenant le sceptre 1. Sur sa tête;
- -- une déesse Hathor assise, tenant le sceptre 1.
- les deux stipes | et |.
- une déesse Hathor assise, tenant un sceptre .
- les deux buissons 💃 et 💃 superposés.

Il est à peine besoin de démontrer le caractère cryptographique de ces compositions. Les cinq critères déterminés ailleurs (1) à cet effet s'appliquent parfaitement jusque dans les moindres détails. C'est par la plus courte (pl. VI) qu'il est indiqué de commencer le déchiffrement.

Elle débute par une déesse Isis qui porte sur la tête, comme de coutume, l'hiéroglyphe de son nom, mais accompagné, en position rétrograde, des compléments de la graphie complète de ce nom. Ce détail insolite attire l'attention sur le fait que le mot "Isis" est ici une notation à l'usage du lecteur, absolument comme dans nos rébus modernes nous écrivons à côté de lui le nom d'un personnage sur l'identification de qui repose un calembour. Or, on le sait déjà, dans les cryptogrammes de l'ancienne Egypte, les images divines valaient par antonomase, exprimant une qualité ou un état qui étaient par excellence ceux de la divinité representée(1). Pour Isis, le titre le plus fréquent, - et par conséquent la valeur d'écriture la plus obvie, — serait Mère de dieu, Mais ici, dans une titulature de reine, comme on le verra par la suite, cette valeur est inutilisable (2). Le contexte soit plus normalement encore

Cette dernière valeur me semble la vraie. Isis, à la considérer prosaïquement, peut être définie:

"L'épouse d'un Engourdi"(3).

⁽¹⁾ Revue d'Égyptologie, I, p. 208-209. Ces cinq critères sont les suivants:

1º Le caractère insolite de certaines représentations; 2ºLes bizarreries de coordination;

3º La présence de signes d'écriture dans la main de personnages; 4º La présence de signes d'écriture cryptographique ou normale, au milieu des figurations; 5º L'absence des légendes habituelles indiquant le nom ou la qualité des personnages représentés.

⁽¹⁾ Revue d'Égyptologie, II, p. 17-18.

⁽a) Le titre de , précédant un nom de reine dans un cartouche, ne se trouve guère que dans un tombeau de la XXe dynastie dont l'inscription nomme une reine de la XVIIIe (GAUTHIER, Le Livre des Rois d'Égypte, II, Le Caire 1912, p. 187). Sa signification est obscure et, d'autre part, son absence sur les monuments prouve qu'il n'appartenait pas au protocole normal des reines.

⁽³⁾ Etre engourdi, appartient en propre au vocabulaire osirien pour exprimer, sous le voile d'un euphémisme, la mort du dieu.

rébus acceptable de :

21-3

hm.t ns(w) wr.t

"La Grande Épouse du Roi".

La familiarité d'une telle expression, qui faisalt allusion aux relations posthumes d'Isis avec le cadavre de son mari, n'avait rien qui pût choquer les Égyptiens, on s'en rend compte depuis la publication des contes mythologiques des Papyrus Chester Beatty. Les cryptographes de la XVIII^e dynastie étaient d'ailleurs dans le même esprit quand ils fondaient une valeur nb du signe sur l'appellation de "Flotteur", cavalièrement appliquée à Osiris, dont le cercueil avait dérivé par mer jusqu'à Byblos(1).

L'image d'Hathor, qui vient après celle d'Isis, a la valeur nb.t "maîtresse", reconnue depuis longtemps dans l'écriture d'époque ptolémaïque (2). Cette valeur est probablement fondée sur l'appellation de Dorée, attestée dans les chants d'amour de la XIX dynastie (3), et que les Égyptiens du temps de Diodore de Sicile continuaient à employer pour désigner Hathor d'après une antique tradition (4). L'image de la vache, symbole d'Hathor, avait la même valeur (5).

Le reste de l'inscription ne présente aucune difficulté d'interprétation. est une graphie symbolique pour , dont l'usage, même dans les textes en clair apparaît

à l'époque de Séti I^{er} (¹). La seconde image d'Hathor, différenciée de la première par le sceptre papyroïde, l'uréus entourant le Disque de sa coiffure et l'absence des deux plumes le surmontant, ne peut signifier que hnw.t, "reine", — par rébus de hnw.t, "la Jouvencelle", qui, dans les textes religieux de la dernière époque, est devenu un des surnoms favoris de la déesse. Enfin les deux fourrés, det de signes et de la déesse.

Le tout se transcrit en clair :

La grande Épouse royale, dame des Deux-Terres, reine du Saïd et du Delta ...

Ce n'est qu'un début de protocole de reine, mais par bonheur l'autre bas-relief découvert par M. Bruyère fournit la titulature complète.

Il commence (pl. V) par une figure de la déesse Mout assise qui, en guise de sceptre, porte un grand signe Le thème iconographique est connu, ainsi que son mécanisme ordinaire de signification: "tel personnage avec () telle chose(2)". Ce schéma s'applique parfaitement ici, car

f de Calo

Mw.t m sw

"Mout avec un SW",

⁽¹⁾ Revue d'Égyptologie, II, p. 18.

⁽a) Cf. par exemple DURMICHEN, dans la Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde, 1872, p. 35, note 1.

⁽a) Papyrus Chester Beatty no 1 recto, 17, 1; verso C, 2, 3; id., 3, 5; verso G, 2, 5.

⁽⁴⁾ Diodore, I, 97 : τήν τε 'Αφροδίτην ονομιίζεσθαι διιρά τοίς έγχωρίοις χρισήν έκ διαλαιάδ διιραδόσεως.

⁽⁴⁾ DURMICHEN, dans la Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde, 1871, p. 31.

⁽¹⁾ Cf. sur ce sujet, Revue d'Égyptologie, II, p. 3.

⁽a) Revue d'Égyptologie, I, p. 204. DRIOTON, Le cryptogramme de Montouemhêt dans les Mélanges Capart, Bruxelles 1935, p. 134-135.

lu en néo-égyptien où la préposition n avait remplacé dans tous les cas l'm antique(1), équivalait exactement à mw.t nśw, "Mère du roi"(2).

La déesse Thouéris, qui vient ensuite, vaut pour wr.t, "la Grande", simple transcription en langue classique de son nom populaire, qui comporte l'article.

On a vu plus haut que la vache, consacrée à Hathor, avait par elle-même la valeur de . Si le scribe a jugé bon de lui adjoindre un , qui a la valeur acrophonique de t (3), c'est sous l'influence de l'écriture normale, (4). Le a pris place devant l'image de la vache par imitation des graphies comme ; t, wt, qui, dans l'écriture en clair, dérogent à ordre normal des signes. L'adoption de cette convention, qu'on retrouve deux fois encore au cours de cette brève composition, fait partie du système et se présente comme un renforcement cryptographique.

Les deux buissons, i et i, valent symboliquement pour .

Le mot *hn.t* "reine" est rendu par une figuration directe: une déesse (elle possède le Signe de vie) tenant le chasse-mouches et portant sur sa tête, casquée de la

dépouille de vautour, les rémiges d'Amon, qui appartenaient aussi à la reine en vertu du mystère de la théogamie (1). Devant elle, et par conséquent en ordre rétrograde, deux signes x qui sont simplement une abréviation de x db.wy, "les Deux-Rives" (2).

Le nom propre de la reine commence par . Le reste en est exprimé par un rébus dont l'aspect insolite prouve qu'il a été élaboré avec un soin particulier et qu'il constitue la perle du cryptogramme. C'est un groupe de deux personnages. A gauche, la déesse Mout trône, le sceptre en main. Un jeune prince nu, reconnaissable à sa coiffure(3), est assis sur le sol(4) vis-à-vis d'elle, dans la posture que l'art d'El-Amarna consacra aux Enfants royaux, reposant sur des coussins dans le Palais(5). Comme plusieurs autres thèmes de même

⁽¹⁾ Erman, Neuägyptische Grammatik, Leipzig 1933, p. 292, § 608.

⁽s) Si cette explication, que je crois la bonne, semble un peu forcée, on peut préférer l'équivalence Mw.t ini (.t) św, "Mout portant un SW", qui a l'avantage de respecter les formes de la langue sacrée, dans laquelle les cryp-

tographes pouvaient s'astreindre à établir leurs compositions. Toutefois, dans la même inscription, la lecture du nom de la reine est basée sur un calembour en langue courante.

⁽³⁾ Revue d'Égyptologie, I, p. 49, nº 173.

⁽⁴⁾ Cf. Revue d'Égyptologie, II, p. 3, d.

⁽¹⁾ Studies presented to F. Ll. Griffith, Londres 1932, p. 294 - 295.

^(*) Le Worterbuch (I, p. 153), qui note l'orthographe $\frac{8}{313}$ pour le Moyen Empire, n'a pas relevé la graphie $\frac{31}{8}$ (ou $\frac{1}{8}$) en usage sous le Nouvel Empire. Exemples: Statue de Turin n° 1369(GAUTHIER, Le Livre des Rois, II, p. 184 $\frac{31}{2}$ Stèle de Silsileh (Id., III, p. 126): $\frac{mm}{3}$. Deuxième pylône de Médinet-Haoo. (University of Chicago, Medinet Habu. II, pl. 85, 1. 10): $\frac{31}{2}$. Ibid. (Id. pl. 106, I. 31): $\frac{31}{8}$.

⁽a) Il ne s'agit pas ici de la natte ordinaire tressée jusqu'au bout, mais de la mèche nattée en boule au sommet et retombant en longue frange verticale, qui fut à la mode sous Ramsès II, comme on le voit dans les diverses représentations des Enfants Royaux, par exemple à la première cour du temple de Louxor.

⁽⁴⁾ En réalité le séant du prince ne touche pas le sol. C'est que le coussin que cette position suppose n'a pas été sculpté. Il est remplacé par une dépression dans la sarface de la pierre, qui existait avant la sculpture, et dont l'ouvrier s'est accommodé.

^(*) Cf. par exemple la fameuse peinture des filles d'Akhnaton conservée à Oxford (Schäfer-Andrae, Die Kunst des alten Orients, Berlin 1925, pl. XVII), ou l'ostracon du Musée du Caire représentant une fille d'Akhnaton à son repas (ld., p. 378). C'est également la pose de la reine enfant, sur un coussin au pied du trône du jeune Toutânkhamon, dans certains reliefs du petit naos doré couvert de scènes de la vie intime du Palais (Carter, The Tomb of Tut - ankh - Amen, II, Londres 1927, pl. I).

origine, celui-ci s'était perpétué dans l'art ramesside(1) Seulement ici le geste diffère des exemples connus : le prince élève une main à hauteur de son visage, la paume en dedans, comme pour la mettre en écran. Dans l'iconographie egyptienne ce geste est celui de la douleur(2). Le jeune prince, aux pieds de la déesse, pleure et sans doute lui confie son chagrin.

En possession de cette donnée, de l'élément qu'il a chance de renfermer, on arrive à la solution:

$$n + iw$$
-fir $di(.t)$ rmy.t n Mw.t $(=eq\bar{p})$ $(=f-\bar{p}aesh)$

"Il verse des larmes à l'adresse de Mout".

C'est, avec une tournure néo-égyptienne(3) et une prononciation de justifiée, pour le masculin, par la transcription babylonienne contemporaine māi(4), le rébus de Nefer.t-iry Mr. tn Mwt, nom de la femme de Ramsès II. Le qui se trouve devant l'image de la déesse n'est qu'une graphie influencée par l'orthographe en clair:

L'équivalence de la fin de l'inscription s'établit sans difficulté. Le bouquet, \uparrow , vaut pour \uparrow , et la boucle d'Isis, \uparrow , pour \uparrow (1).

Au total, l'inscription entière doit être interprétée :

La grande Épouse royale, dame des Deux-Terres, reine des Deux-Rives, Nefertari Meienmout (qu'elle vive!).

D'après les conditions de la trouvaille, dont M. Bruyère nous donnera le détail dans son prochain Rapport préliminaire, il semble bien que ces deux bas-reliefs proviennent d'un palais de Ramsès II accolé au temple d'Hathor de Deir el-Médineh. Tout porte donc à croire que, encastrés en frise murale dans les murs de brique, ils ont servi à décorer les appartements de la reine Nefertari. Et qui sait si l'étonnant cryptogramme qui exprime son nom, — et dont l'ingéniosité tranche sur la platitude cryptographique du reste de l'inscription, — n'est pas l'hommage d'un de ses admirateurs, qui mit scn ncm en image comme ailleurs on l'aurait célébré en vers? Trois siècles plus tôt, Senenmout(2) avait dédié à sa souveraine cette sorte de madrigal, et la tradition n'en pouvait être perdue.

Toutefois les cryptogrammes de Senenmout sont d'un caractère différent : images sacrées, exprimant un rêve de grandeur théocratique pour une reine passionnément servie. Ici au contraire, en équivalence du nom de la reine, un enfant royal confie sa peine à une déesse

⁽¹⁾ Representation de Ramsès II enfant sur une plaquette votive en calcaire du Musée du Louvre. Boreux, Catalogue-guide, Paris 1982, II, p. 479-480, pl. LXVI.

⁽²⁾ Voir les exemples rassemblés dans Werbrouck, Les pleureuses dans l'Égypte ancienne, Bruxelles 1938, , et en particulier les figures 8, 16, 73, 76, 85 et 152.

⁽³⁾ Le copte †- Ραειμ (= δακρύειν) est le témoin de cette locution dans le parler populaire. Quant à la construction périphrastique de l'infinitif au moyen de , elle est normale en néo-égyptien pour les verbes composés. Sethe, Das égyptische Verbum, Leipzig 1899, p. 88, § 200.

⁽⁴⁾ RANKE, Keilschriftliches Material zur altägyptischen Vokalisation, Berlin. 1910 p. 51,

⁽¹⁾ Cf. Revue d'Égyptologie, II, p. 16, n° 157 bis.

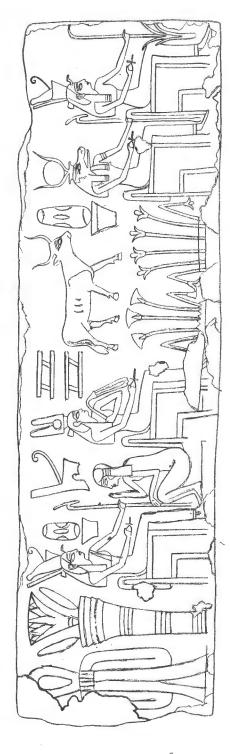
^(*) DRIOTON, Deux cryptogrammes de Senenmout, dans les Annales du Service des Antiquités, XXXVIII (1938), p. 231-246. [voir ci-devant, p. 17-29].

Cryptogramme de Nefertari (Caire, 72015)

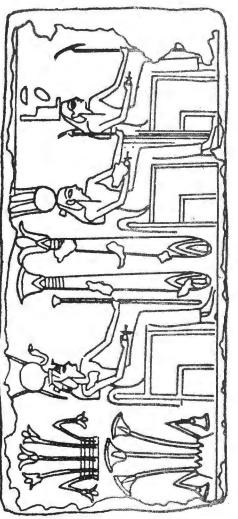
dans le secret d'un harem. Est-ce le rappel d'un chagrin vécu? Ne serait-ce pas plutôt un témoignage du romantisme sentimental de l'époque, et l'illustration de quelque chant d'amour à la mode dont le héros venait se plaindre à la déesse de l'indifférence, ou peut-être de la mort, de sa dulcinée(1)? L'allusion, si jamais elle a été claire pour quelqu'un d'autre que Nefertari s'est à jamais évanouie dans l'oubli. Il serait aussi vain de prétendre la retrouver que de s'ingénier à saisir, dans un vase d'albâtre de la même époque, un relent du parfum délicat depuis des siècles évaporé.

Ét. Drioton.









Cryptogramme de Nefertari (Caire, 72016).

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE LÉGYPTE

RECUEIL DE CRYPTOGRAPHIE MONUMENTALE

PAR

ÉTIENNE DRIOTON

Extrait des Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, T. XL, [p. 305-429].

RECUEIL

DE CRYPTOGRAPHIE MONUMENTALE

PAR

ETIENNE DRIOTON.

Les inscriptions énigmatiques réunies dans ce memoire ont pour caractère commun d'avoir servi — ou d'avoir ete imaginées pour servir — à décorer des parois de temples. Elles relèvent donc de la cryptographie officielle et, de ce chef, jouissent d'une autorité particulière : celle de représenter les règles les plus authentiques et le plus communément admises par les scribes égyptiens.

Elles ont aussi l'avantage de s'échelonner entre le début du Nouvel Empire et la fin de la civilisation pharaonique, en passant par les intermédiaires :

Règne de	Thoutmôsis	I,	•		٠	•	•	•				Texte nº VI
-	Séti I	•										- I
	Ramsès II.			•			•	+				Textes nos II et III
	Ménéphtah								•	•		Texte n° VII
	Pinedjem I				•		•		•	۰	۰,	— IV
	Darius I.	•	٠	•				•	•	•	•	V
Règne des premiers Ptolémées — IX												
Époque g	réco-romaine	•		•	•		•	•	•		•	- VIII

Cette diversité d'âge donne le moyen de contrôler l'histoire des règles cryptographiques et de se rendre compte si elles se sont transmises en se développant ou si, au contraire, elles sont toujours restées identiques à elles-mêmes.

En ce qui concerne leur style, les inscriptions publiées ici se répartissent en deux categories :

1. Celles qui conservent une allure d'écriture. Ce sont les textes nos I, IV, V, VII et la seconde partie du texte n° VI.

2. Celles qui prennent une apparence de tableau. Les textes nos II, III, VIII et les premières parties des textes nos VI et IX consistent en processions de personnages; la seconde partie du texte n° IX est une composition sur le thème (1) de la campagne.

Cette différence toutefois n'est pas si tranchée que les inscription-tableaux s'interdisent d'employer quelques signes conservant l'allure de l'écriture; pas plus que les inscriptions du style de l'écriture ne laissent échapper l'occasion d'organiser des processions de dieux (texte n° IV, cryptogrammes 1-4; texte n° V, cryptogrammes 9-11, 76-80, 100-105, 198-201, 203-208), ou même de constituer, le cas échéant, des thèmes isolés, véritables tableautins, comme celui de "la construction" dans le texte n° V, cryptogrammes 106 et 160-161. En même temps que l'analyse de ces deux sortes de textes démontre l'identité des procédés cryptographiques mis en jeu, ces affinités évidentes prouvent que, dans l'esprit des Égyptiens, ils n'étaient que l'application d'une seule et même doctrine de cryptographie sous des apparences diverses.

Afin de pouvoir enregistrer des résultats avec plus de sécurité, on analysera d'abord les inscriptions dont les Égyptiens eux-mêmes ont pris soin d'indiquer la transcription en clair(1). De là on passera aux inscriptions de même style dont on peut tenter le déchiffrement. Enfin on ajoutera en appendice deux textes similaires (n°-VIII et IX), dont j'ai fourni ailleurs(2) l'explication, mais que ceux qui s'intéressent à la question aimeront sans doute voir figurer dans ce recueil.

Les études déjà parues sur la cryptographie, dont nous mentionnerons les résultats à titre de comparaison dans notre commentaire, sont les suivantes, que nous citerons sous les titres abrégés de :

- Athribis = Note sur un cryptogramme récemment découvert à Athribis, dans les Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XXXVIII (1938), p. 109-116. [=ci-devant p. 7-14].
- Cryptographie = La cryptographie égyptienne, dans la Revue lorraine d'Anthropologie, VI (1933-1934), p. 5-28.
- Essai = Essai sur la cryptographie privée de la fin de la XVIIIe dynastie, dans la Revue d'Égyptologie, I (1933), p.1-50.
- Figuration = Une figuration cryptographique sur une stèle du Moyen Empire, dans la Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 203-229.
- Médamoud = Le cryptogramme de Montou de Médamoud, dans la Revue d'Égyptologie, II (1935), p. 21-33.

⁽¹⁾ On entend par thème, en cryptographie égyptienne, un motif ou sujet général qui inspire le choix des signes et leur distribution de façon à créer l'illusion d'une scène. Ce thème n'est pas forcément en rapport avec le sens de la phrase écrite cryptographiquement. Ainsi sur la stèle C 15 du Louvre (XIe dynastie) — jusqu'à présent le chef-d'œuvre du genre -, le thème choisiest "l'apothéose par les rites funéraires"; les éléments mis en œuvre, — les signes cryptographiques —, sont empruntés aussi rigoureusement que possible à l'imagerie des funérailles et groupés de façon à suggérer, d'abord la pompe funèbre, puis le passage et la réception du mort dans l'audelà : pourtant, en réalité, c'est une biographie laudative que ces éléments expriment. Ilen va de même pour la frise de Padykam (texte nº IX), dont l'explication sera fournie plus bas (p. 391-394). Le thème en est "la campagne". Son auteur s'est ingénié à grouper des bestiaux, des oiseaux, des arbres isolés, des fourrés de papyrus qui servent à la promenade de jeunes mariés et auprès desquels des enfants sont assis en groupe. En fait tout ce décor idyllique sert à transcrire un hymne à Thot, le dieu du site. Sur ce genre de cryptographie dite "thématique", le plus élaboré, cf. Drioton, Une figuration cryptographique sur une stèle du Moyen Empire, dans la Revue d'Egyptologie, I (1933), p. 204-209 et 227-228. La cryptographie égyptienne, dans la Revue lorraine d'Anthropologie, VI (1933-1934), p. 16-25.

⁽¹⁾ Les autres textes fondamentaux pour la reconstitution des règles de la cryptographie égyptienne sont le chapitre LXXXV du Livre des Morts au tombeau de Khâ-em-het (Daioton, Essai sur la cryptographie privée de la fin de la XVIIIe dynastie, dans la Revue d'Egyptologie, I (1833), p. 2-14) et les protocoles de Séti 19º et de Ramsès II dans le grand temple d'Abydos (Daioton, Les protocoles ornementaux d'Abydos, dans la Revue d'Lgyptologie, II (1935), p. 1-20).

⁽²⁾ Dans le recueil de traductions que le Professeur Edgerton prépare comme complément de son ouvrage Medinet Habu graffiti facsimiles, Chicago 1937, et dans Les fouilles de l'Université Fouad el-Awal à Hermopolis-ouest (Tounah el-Gabal) par le Professeur Sami Gabra (sous-presse).

Montouemhêt = Notes sur le cryptogramme de Montouemhêt, dans l'Annuaire de VInstitut de Philologie et d'Histoîre orientales, III (1935) (volume offert à Jean Capart), Bruxelles 1935, p. 133-140.

Néfertari = Cryptogrammes de Néfertari, dans les Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XXXIX (1939), p. 133-144. [= ci-devant p. 31-42]

Protocoles = Les protocoles ornementaux d'Abydos, dans la Revue d'Égyptologie, II (1935), p. 1-20.

Rébus = Un rébus de l'Ancien Empire, dans les Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire t. LXVI — Mélanges Maspero, vol. I, Le Caire 1935, p. 697-704.

Senenmout = Deux cryptogrammes de Senenmout, dans les Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XXXVIII (1938), p. 231-246. [= ci-devant p. 15-29].

La page citée dans les références de ce mémoire est celle de la Revue, ou du Recueil où ces études ont été publiées.

PREMIÈRE PARTIE.

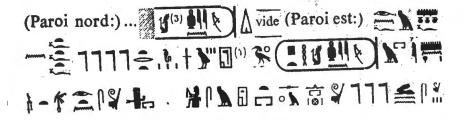
LES TEXTES.

TRANSCRIPTION ET COMMENTAIRE.

TEXTE Nº I.

INSCRIPTION DE SÉTI I À GOURNAH.

Cette inscription est située dans la petite chambre médiane s'ouvrant sur le côté nord de la salle hypostyle, au temple de Gournah(1). Elle court en cimaise au-dessus du soubassement vide de décoration, sur les parois ouest et sud de la chambre. En fait elle commençait au milieu de la paroi nord, à l'axe de la chambre, mais cette partie a été complètement détruite. Au même point, marqué sans doute par un signe f, une inscription reproduisant en clair le même texte(2) partait en sens inverse II. en reste:



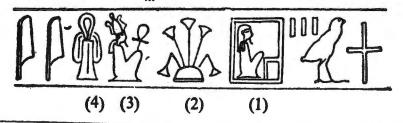
⁽¹⁾ Chambre e du plan de Baedecker, et V de celui de Porter et Moss. Les dessins qui illustrent ce mémoire ont été exécutés, avec beaucoup de talent et une complaisance inlassable par Ahmed Sidky Eff., dessinateur attaché au Service des Publications du Service des Antiquités, dans plusieurs cas d'après mes indications verbales et de simples croquis.

⁽²⁾ Publié par Brugsch, Recueil de monuments égyptiens, 2e partie, Leipzig 1863, pl. LI, n° 4. M. le D. Schott a bien voulu collationner pour moi ce texte.

^(*) Au lieu du signe $\frac{0}{1}$, le dieu tient en réalité un sceptre $\frac{1}{2}$. Il en va de même dans le cartouche non mutilé qui se trouve un peu plus loin.

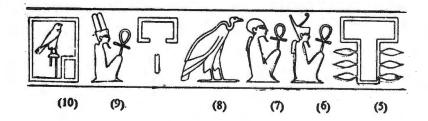
⁽⁴⁾ Le signe renferme un a en plus du .

... Séti aimé [de Ptah,] doué [de vie]. Il a fait ceci comme son monument à ses ancêtres, les dieux et les déesses qui sont dans le temple "Séti, aimé de Ptah, brille dans le temple d'Amon à l'occident de Thèbes", — en faisant pour eux une résidence (1) magnifique sous forme d'un château-sanctuaire de dieux, dans la résidence duquel ils reposent, Amon-Rê en tête ...



(1) Il est clair, d'après cette phrase, que le chapitre de la construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit, situé au centre dela construction principale, c'est-à-dire au temple proprement dit situé au centre dela construction principale, c'est

- (1) $\mathbf{Y} = \mathbf{1}$, nir, par figuration directe. Protocole, p. 2 a
- (2) = 1, Se «briller» par rébus de W wfourré de papyrus». Protocoles, p. 9 d et 10 b.
- (cf. Pierret, Dictionnaire d'archéologie égyptienne, Paris 1875, p. 508) que c'est à cause de l'inconvenance qu'il y aurait eue à représenter Seth, l'ennemi juré d'Osiris, dans un domaine dépendant du culte funéraire, que les Égyptiens ont remplacé son image par celle d'Osiris dans les cartouches de Séti I, aussi bien dans son temple de Gournah que dans sa tombe de la Vallée des Rois. L'idée est juste, car c'est également par dévotion osirienne qu'on a choisi le signe suivant, l'emblème d'Isis. Mais il y a en outre une adaptation cryptographique: l'image évoquant le nom d'Osiris a la valeur de s, par acrophonie consonantique. Protocoles, p. 16, n. 25 bis.

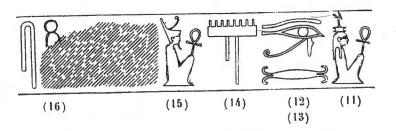


(5) = mry, , rébus de mr, "bassin". Il s'agit ici d'un accessoire de culte, le bassin de métal en forme de T qui servait à verser les libations. Le grand bas-relief de la consécration d'objets de culte à

Karnak (Wreszinski, Atlas zur altägyptischen Kulturgesch. ichte, II, Leipzig 1935, pl. 33 et 33 a) en représente deux exemplaires: un simple (nº 14), avec la mention "bassin d'or" l'autre (n° 175) qualifié de "plateau d'autel en bronze" garni sur tout son pourtour de petites ombelles de papyrus (cf. Schaefer, Die altägyptischen Prunkgefässe mit aufgesetzten Randverzierungen. Leipzig 1903, p. 28). Ici c'est la branche verticale seule qui est bordée par des boutons de papyrus. Comme ce bassin figure le lac en T creusé dans les jardins de plaisance, on pourrait tout aussi légitimement interpréter cette représentation comme celle d'un bassin réel (cf. Davies, Ancient Egyptian paintings, II, Chicago 1936, pl. LXXXVII, XIXe dynastie), avec les bords de la branche principale plantés d'arbres. Mais à cette époque la silhouette de l'arbre serait \Diamond et pas \Diamond (Wreszinski, op. cit., I, Leipzig 1923 pl, 3, 19, 66, 92, 181, 222, 278 et 300 B).

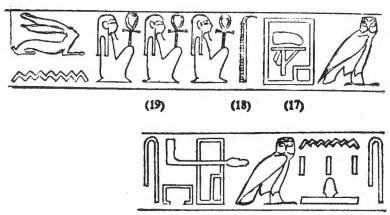
- (6) = n. Le personnage assis n'a pas de signification propre : il n'est qu'un support du signe $\langle \cdot \rangle$, suivant un procédé courant de la cryptographie thématique déjà constaté au Moyen Empire, Figuration, p. 213. C'est pour éveiller l'attention, et empêcher une lecture bity, ou b par acrophonie (Essai, p. 37, n° 23), que le cryptographe a varié le signe ainsi obtenu, en mettant dans la main du soi-disant Roi du Nord une croix ansée, symbole des dieux, au lieu du crochet ou du fouet qu'il devrait normalement tenir.
 - (7) = Pth, par figuration directe.
- (8) = m, par acrophonie de "Mout". Cette valeur, courante à l'époque ptolémaïque, est peut-être déjà attestée dans le Livre de l'Am-Douat, VIII° division, par l'équivalence donnée au nom de génie s'il s'agit toutefois d'une notation alphabétique.

- (9) = imn, par figuration directe.
- (21-) est un indice précieux pour la prononciation de ce mot à l'état construit au début de la XIX dynastie. Le signe \(\) est remplacé par sa forme archaïque \(\).



- (11) = wist, par figuration allegorique. Protocoles, p. 9 h.
- (12) = irt. Le signe est une variation matérielle de (Essai, p.9), dont la lecture correspondait par rébus à . Cette valeur a été reconnue par Sethe dans Northampton, Report of some excavations in the Theban Necropolis during the winter 1898-1899, Londres 1908, p. 6*, n° 104.
- (13) = n, par acrophonie de $\stackrel{\longleftarrow}{\square}$ "Neith". Essai, p. 47, n° 151.
- (14) = s, par acrophonie de \longrightarrow "pièce de lin", Essai, p. 47, n° 157.
 - (15) = n. Cf. plus haut, cryptogramme 6.
- (16) Il ne reste qu'une tête de dieu surmontée par un disque solaire, parti supérieure d'un signe $\frac{1}{2}$. L'étendue de la lacune qui le précède donne à penser que le mot ps, dont ps, dont ps, dont l'ps suivant est le dernier signe, était écrit par signes unilittères. Dans ce cas ps aurait la valeur de ps, probablement par acrophonie de

"celui qui brille". Sur le procédé de signification par antonomase, très utilisé en cryptographie, cf. Protocoles, p. 17.



(17) L'objet placé sur le pavois est peint en rouge: c'est un morceau de viande, la partie supérieure de la cuisse , débarrassée de la patte et écorchée. Elle est figurée exactement de la même manière sur certains tableaux d'offrandes de l'Ancien Empire, par exemple dans Murray, Saqqara Mastabas, I, Londres 1905, pl. XXI, et XXIII. Ici sa valeur est h, par acrophonie de

Il résulte de l'équivalence en clair ht-hm, que le pavois a nécessairement la valeur de m. C'est par acrophonie de l', l' "bâton", "bâton sacré", expression qui servait à désigner les enseignes de nomes, comme on le voit dans Mariette, Dendérah, Paris 1870-1875, IV, pl. 2 et 12.

L'ensemble du signe, le château avec ce qu'il renferme, est un cas de cryptographie thématique (Cryptographie, p. 16-21. Figuration, p. 204-209), les éléments étant choisis de façon à donner, en clair, l'illusion d'un

nom de sanctuaire, le "Château du nome létopolite" (¹), inconnu par ailleurs et peut-être fictif la recherche d'une forme archaïque de «, déjà remarquée à propos du cryptogramme 10, est également un procédé de cryptographie. La transcription cryptographique prouve que le groupe se lisait bien hm sous la XIXe dynastie.

Le signe est inversé par rapport à la direction adoptée pour l'écriture

⁽¹⁾ La cuisse sur le pavois sert à écrire le nom de ce nome, que Gauthier, Dictionaire des noms géographiques, VI, p. 87, lit dw3w. Quelle que soit la valeur de cette lecture, Létopolis, métropole du nome, s'appelait hm. Il se pourrait que, par un procédé analogue à celui qui attribuait à l'enseigne ou au symbole d'un dieu la valeur de lecture du nom de ce dieu (Protocoles, p. 19), l'enseigne du nome létopolite ait servi ici à écrire le nom de sa capitale et doive être lu directement hm. Dans ce cas la décomposition du signe en ses éléments premiers h et m, serait analogue à celle déjà constatée pour le signe ims (Figuration, p. 225) et que nous trouverons plus loin (Texte n° V, cryptogr. 117, p. 358) pour un signe ms.

(19) = ntrw. Il y a une intention cryptographique dans le choix de cette graphie archaïque du pluriel (Essai, p. 9), comme pour le cryptogramme 10.

Ce qui reste de l'inscription est rédigé en clair. Sur le mélange à la cryptographie de signes normaux, en particulier en ce qui concerne les *incipit* et les *desinit*, cf. *Essai*, p. 21-22.

TEXTE Nº II

PROTOCOLE DE RAMSÈS II À ABOU-SIMBEL.

A l'entrée de la partie souterraine du temple d'Abou-Simbel, sur les montants de la porte, le protocole de Ramsès II est sculpté en caractères monumentaux, à gauche en signes cryptographiques (fig. 9)(1), à droite en caractères ordinaires.



On se trouve ici en présence d'un cas de cryptographie ornementale sur le thème d'une

⁽¹⁾ Ahmed Fakhry Eff., inspecteur-en-chef de Basse-Égypte, au cours d'une mission en Nubie, a pris à mon intention les photographies grâce auxquelles le dessin que nous publions a été exécuté. Je l'en remercie cordialement.

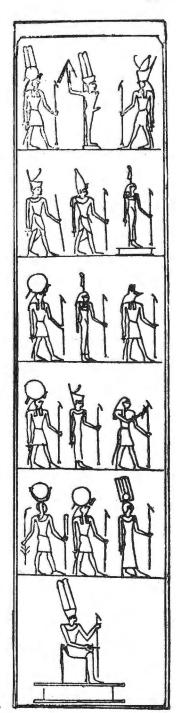
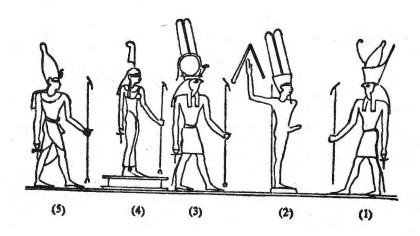


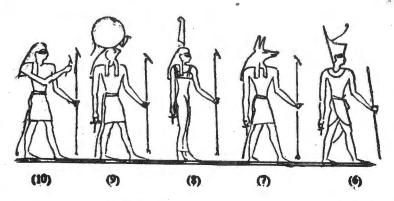
Fig. 9.

procession de dieux, ou de personnages divins, se dirigeant vers Harakhthès. La formule est connue: Figuration, p. 208, fig. 5: Médamoud, p. 24, fig. 3 et 4.

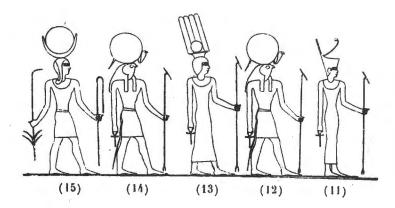
L'établissement des équivalences ne souffre aucune difficulté.



- (1) = Hr "Horus", par figuration directe. Figuration, p. 207.
- (2) = \bigsqcup_{k} ki "le Mâle", désignation de Kamêphis par antonomase. Par rébus : \bigsqcup_{k} "taureau", Protocoles, p. 5 a, 12 b et 17.
- (3) = nht "le Victorieux" désignation de Montou par antonomase. Protocoles, p. 5 a et 17.
- (4) = 1 % "aimé de Ma'et", Figuration, p. 203-204. Il y a ici une inversion graphique de respect sous l'influence de l'écriture en clair, mais aussi dans le dessein d'établir une composition harmonieuse du cryptogramme.



- (5) et (6) = $\frac{1}{2}$, par figuration directe, Cf. les mêmes personnages royaux, mais assis, *Protocoles*, p. 3 d et 6 a.
- - (8) = m_i t, par figuration directe.
 - (9) = \bigcirc o par figuration directe.
- (10) = stp. "quelqu'un qui menuise"; par rébus: "élu". On pourrait penser que le personnage ne représente qu'un support (cf. plus haut, texte n° I, cryptogr. 6, p. 52) du signe , qui serait ainsi à lire directement; mais le geste que ce dieu accomplit, en le montrant en action, le fait entrer dans le jeu cryptographique. La même forme insolite de , sans doute archaïsante, était déjà consacrée en cryptographic sous le Moyen Empire, Figuration, p. 213, fig. 6.



(11) = n, par acrophonie du nom de la déesse Neith, représentée. Essai p. 38, n° 31.

(12) = \bigcirc o cf. plus haut, cryptogr. 9.

(13) = 30 "le Fils de Rê", désignation par antonomase du dieu Onouris, figuré. *Protocoles*, p. 3 f et 8 a.

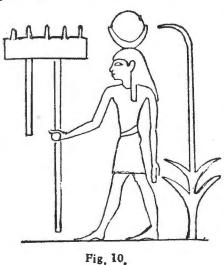
(14) = \bigcirc 0, cf. plus haut, cryptogr. 9 et 12. C'est ici l'élément initial du nom de Ramsès.

(15) = $ms \, sw$, [1]. Les trois éléments de ce cryptogramme sont à lire séparément. Le dieu Khonsou vaut pour m, acrophonie de [1] "l'Enfant", qui le désigne par antonomase, et il faut lui ajouter [1] et [1] . C'est une combinaison fortuite, d'un type très en usage à la basse époque (Médamoud, p. 29 g et 31 k), (suivant

lequel un personnage ou un animal, qui représente une partie phonétique du mot, tient dans ses mains ou dans ses pattes, les signes valant pour les autres articulations. Un bon exemple d'un tel complexe à lire par addition est, sous la XXIIe dynastie, le nom porthographié: sur la statue 741 du Caire (Borchardt, Statuen und Statuetten von Konigen und Privatleuten im Museum



von Kairo III, Berlin 1930 p. 68). C'est ce principe de signification par juxtaposition qui a inspiré les statues exprimant des noms de rois signalées par Frman, Königsnamen durch Skulpturen ausgedrückt, dans la Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde, XXIX (1891),



p. 124-125. A ces exemples il faut ajouter le groupe de Tanis récemment découvert par M. Montet, qui rend le nom de Ramsès de la façon suivant: la tête surmontée par le disque solaire (r'), un enfant royal (ms) tient en main le signe sw (Montet, Un dieu cananéen à Tanis, Houroun de Ramsès, dans la Revue biblique, 1935, pl. V).

Dans les protocoles ornementaux d'Abydos (*Protocoles*, p. 8, fig. 4), le même monogramme de Ramsès (fig. 10) est à interpréter autrement que je ne l'ai fait (*ibid.*, p. 9 g). Ce n'est pas le dieu Rê comme je l'avais cru, qui y est figuré, mais bien, comme ici, le dieu Khonsou valant pour m. Comme l'élément r' n'est présent nulle part ailleurs, force est de le trouver dans le disque de la coiffure de Khonsou, absolument comme dans la statue Inv. 4196 du Louvre (*Senenmout*, p. 26-28) le disque du diadème hathorique de Ma'et vaut pour le © du prénom Makarê. Que le disque de Khonsou fût en réalité un disque lunaire, cela n'était point pour embarrasser une cryptographie qui avait le privilège de dissocier les éléments les mieux unis, de ne faire acception, si besoin

était, que des contours matériels et qui, surtout, aimait user d'amphibologie pour donner plus de sel à ses énigmes (Essai, p. 33). D'ailleurs certains textes, en faisant de Khonsou—alias Khonsou-Rê — un dieu solaire "fils aîné d'Amon, jeune renouvellement de Rê à Thèbes, enfant le matin et vieillard le soir, renaissant en même temps que le Disque" (Brugsch, Recueil de monuments égyptiens, Leipzig 1862, pl. XXXVIII, n°3), permettaient d'épiloguer victorieusement à ce sujet.



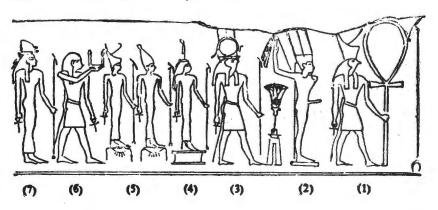
En conséquence, et puisque dans tous les cas il s'agit bien de Khonsou ayant la valeur de m, l'interprétation "Rê avec (m) S et SW" que j'avais proposée pour ce cryptogramme (Figuration, p. 204; Cryptographie, p. 20; Montouemhêt, p. 134) doit être rejetée.

(16) = mry imn "aimé d'Amon". Sur la structure de cette combinaison, voir plus haut le cryptogramme 4.

TEXTE N° III ARCHITRAVE DE RAMSES II À LOUXOR.

Dans la première cour du temple de Louxor, deux grandes inscriptions, interrompues par places par la ruine du monument, occupent l'architrave de la colonnade. Celle du côté est, publiée par Lepsius(1), est rédigée en caractères énigmatiques; celle de l'ouest, qui lui fait face, est écrite en clair. Il n'en reste que le fragment(2):

Ce morceau, d'après la place qu'il occupe et les usages de l'épigraphie monumentale sous Ramsès II, faisait certainement partie d'une transcription en clair de l'inscription cryptographique située du côté opposé. Si incomplet qu'il soit, il indique que cette inscription renfermait un protocole de Ramsès II, suivi de la mention des dieux thébains. C'en est assez pour donner une peline certitude, dans l'ensemble, au déchiffrement.



(1) = \(\frac{1}{2} \) "l'Horus", par quoi débutent les protocoles royaux. C'est uniquement dans un dessein d'ornementation que le dieu hiéracocéphale, substitut de \(\frac{1}{2} \), tient à la main le \(\frac{1}{2} \) mis au début du texte. En réalité cet \(\frac{1}{2} \) n'est qu'un symbole qui n'était pas destiné à la lecture, quelque-chose-comme la croix \(\frac{1}{2} \) placée au commencement de certains de nos textes liturgiques. Dans des textes relatifs au culte d'Hathor, un sistre joue le même rôle.

(BRUYÈRE, Rapport sur les fouilles de Deir el-Médineh (1933-1934). Première partie : La nécropole de l'ouest, Le Caire 1937, p. 136, fig. 62).

⁽¹⁾ LEPSIUS, Denkmüler, III, pl. 149 b. Cf. Jéquie. Les temples ramessides ét saites, Paris s. d., pl. 32.

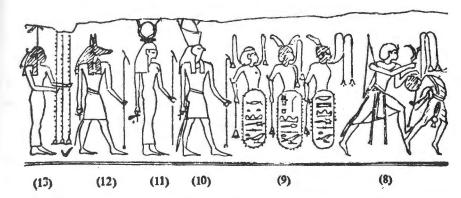
⁽³⁾ Lisible sur la planche de Jéquies, ibid, p. 33.

- (2) = "taureau". Cf. plus haut, texte n° II, cryp_r togr. 2 (p. 58).
- (4) = \(\frac{1}{2} \) \(\frac{1}{2} \) "aimé de Ma'et". Cf. plus haut, texte n° II, cryptogr. 4 (p. 58).
- (5) = 2. Ce cryptogramme est une transposition signe pour signe de l'écriture en clair. Le vautour et l'uréus sont remplacés par deux déesses portant respectivement les couronnes du Sud et du Nord, et les signes par leur homophone c. Cf. une équivalence analogue pour dans Protocoles, p. 5c, avec la différence que les déesses sont placées au-dessus de signes a. Il n'y pas d'indices à tirer de pareils jeux d'écriture, purement symboliques, pour la lecture réelle du groupe.
- (6) = mky "protégeant". Le signe est connu avec cette valeur à l'époque ptolémaïque, et aussi sous sa forme simplifiée U. C'est un rébus:

«quelqu'un qui offre un []»

était homophone de quelqu'un qui protège", la vocalisation de correspondant sans doute à la désinence participiale du verbe mky.

(7) = " "l'Égypte", par figuration allégorique. Cf. le cas de Wist "Thèbes", texte n° I, cryptogr. 11, p. 53.



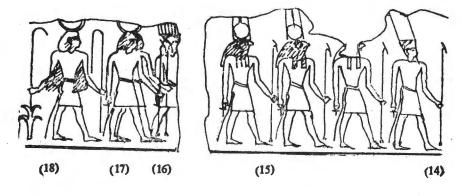
- (8) = w'j "abattant", par figuration directe. Le roi renverse en arrière, pour le faire tomber, un ennemi prisonnier.
- (9) = "les pays étrangers". Le mot est écrit par figuration symbolique : trois captifs représentes avec leurs traits ethniques et le nom de leur pays inscrit dans le cartouche dont ils émergent à mi-corps, comme dans les listes triomphales, évoquent les principaux pays étrangers Nubie, Libye et Asie.

(11) = "or", par rébus. La valeur de nb pour la figuration d'Hathor ou d'Isis est fréquente à l'époque ptolémaïque, et déjà attestée à la XIXe dynastie (Néfertari, p. 38). Elle dérive soit de "la Dame", soit plus vraisemblablement de "la Dorée".

Comme dans le cas du protocole d'Abydos, (*Protocoles*, p. 14i) cette décomposition cryptographique du groupe n'est pas favorable à l'explication "Horus vainqueur de Seth", qui est basée sur la superposition des signes.

(12) = wsr "puissant". Cf. plus haut, texte n° II, cryptogr. 7, p. 59.

(13) = rnpwt "années". Les signes en clair, \$\cup\$, sont tenus ici par la déesse Sechat, qui joue un rôle de support, sans valeur cryptographique. Sa présence résulte de l'adaptation par le cryptographe d'un thème fréquent dans les temples: celui de Sechat apportant une palme du sommet de laquelle pend le signe des panégyries, ou inscrivant celles-ci dans un cadre formé par deux \$\(\text{Lanzone}, \text{Dizionario di mitologia egizia}, \text{Turin 1881}, \text{pl. CCCLX}, \text{n\infty} 1 et 3). Dans tous ces cas les \$\(\text{sont terminées en bas par un }\) juché sur un \$\tilde{Q}\$. La présence dans le cryptogramme de ce détail inutile en dénonce clairement l'origine.



(14) = "le Grand, désignation d'Amon par antonomase."

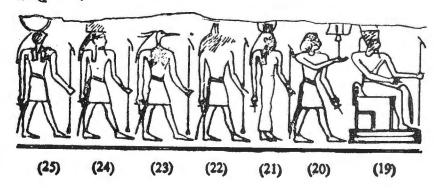
15=nhtw "victoires". La figuration isolée de Montou représente "le Victorieux (nht)" par antonomase, cf. plus haut, texte n° II, cryptogr. 3 (p. 58). Triplée par procédé archaïsant, elle forme le mot pluriel nhtw, =

- De (10) à (15):

Une lacune dans l'architrave a causé la disparition d'une douzaine environ de cryptogrammes. Le texte énigmatique reprend à l'angle sud-est de la cour.

(17) = deux fois, par représentation directe. Le premier complète l'expression "fils de Rê"; le second est l'élément initial Ra-du nom de Ramsès. Le cryptographe a profité de cette répétition pour imaginer un groupe éminemment énigmatique par son étrangeté: deux personnages identiques marchant côte à côte, mais coiffés par un seul symbole.

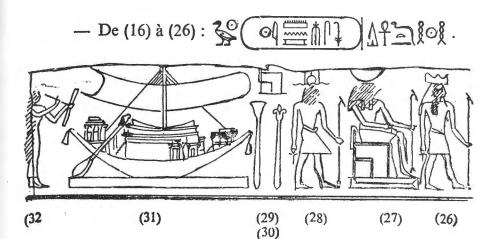
(18) = mssw. Cf. plus haut, texte n° II, cryptogr. 15 (p. 60).



- (19) = mry imn "aimé d'Amon", cf. texte n° II, cryptogr. 16 (p. 62).
- (20) = $\int \int dy'$; "quelqu'un qui donne un mât"; par rébus : $\int +$ '. Le mot \int "colonne, mât" est cité dans l'inventaire des parties du bateau, immédiatement avant les vergues, Lacau, Textes religieux égyptiens, Paris 1910, p. 77, col. 31.

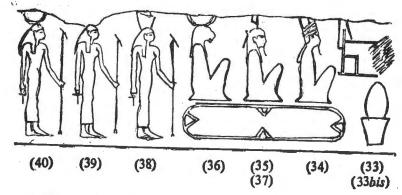
En représentant le mât garni de sa voile, le cryptographe a été influencé par la pensée de l'expression "donner la vie, $\bigwedge \bigcap$ " présente à son esprit. En symbolique égyptienne, on n'aurait pas exprimé autrement cette locution, puisque la voile servait à signifier le souffle, principe de la vie.

- (21) = n, par acrophonie du nom de la déesse Nout $\stackrel{\circ}{\sqsubseteq}$, figurée.
- (22) = h, par acrophonie de \(\) \(\) "le rapide", appliqué au ohacal, et ici à Anubis. Cf. plus loin, texte n° VI, cryptogr. 5, p. 144, et 16, p. 147.
- (23) = dst "la Grue", représentée sous forme de divinité. Par rébus : dt .
- (24), (25), (26) = § ⊙ § . cf. plus loin, texte n° V, cryptogr. 100-102. Bien que mutilé, le cryptogramme 24 est de toute évidence identique au cryptogramme 26, qui représente le dieu Ha (¬, h), par acrophonie : h. Entre les deux, le soleil a été anthropomorphisé en la cryptogramme 26, L'ensemble est un décalque, signe pour signe, de la graphie en clair § ⊙ § .



- (27) = mry imn-r' "aimé d'Amon-Rê". Composition semblable au cryptogramme 19, à la différence que le personnage a ici une tête de bélier et qu'il est coiffé du disque solaire,
- (28) nb "seigneur". Le personnage vêtu du pagne triangulaire et coiffé d'une perruque surmontée de l'atef est le roi; il a la valeur de "le Seigneur (par excellence)", comme dans les représentations analogues, assises ou debout: Essai, p. 37, n° 20. Protocoles, p. 2b, 5d, 6i, 7d, 8b, 9h. Médamoud, p. 27a.
- (29) = nswt "sièges", variation matérielle (Essai, p. 9) de Δ , avec absence de notation du pluriel
- (30) = "les Deux-Terres". La graphie symbolique , très usitée en cryptographie, a passé dans l'écriture en clair à l'époque de Séti I, *Protocoles*, p. 3e, 5e, 7e; *Néfertari*, p. 38.
- (31) = hnty "qui préside à", par rébus. Le grand bateau à voile gonflée par le vent est en effet hnty "ce qui vogue vers le sud".

(32) = ipt, dans de Karnak. La. femme qui écrit sur une tablette vérifie en réalité une liste en la pointant, car c'est une de l'élément qui recense". D'après Sethe, Amun und die acht Urgotter von Hermopolis, Berlin 1929, p.16, paragr. 17, cette figuration exprime le sens originel de l'élément dans le nom de Karnak de l'élément de l'élément de l'orthographe de l'archite sur sa liste de possession. L'orthographe de l'archite d'une confusion d'étymologie (ibid. p. 15-16, paragr. 16), dans laquelle le scribe de l'architrave de Louxor n'est pas tombé.



(33) = 1, par variation matérielle. Essai, p. 9.

(33 bis) = t, par acrophonie de "pain", Essai, p. 49 n° 173. Ce signe complète la graphie du mot swt, qui n'est qu'un décalque de l'orthographe en clair . Mais les traits du pluriel, 1 1 1, ainsi que le déterminatif e, ont été délibérément omis. Cf. Essai, p. 9.

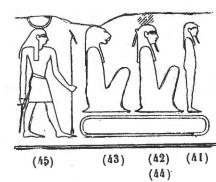
(34) = m, par acrophonie de "Celui qui est stable en toutes choses", définition fréquente d'Amon, ici représenté. Cf. Sethe, Amun und die acht Urgôtter von Hermopolis, Berlin 1929, p. 102-105, paragr. 217-224.

- (36) = s, par acrophonie du nom de la déesse Sekhmet, représentée.
- (37) = ②. Variation matérielle (*Essai*, p. 31) de ce signe aplati et allong? de façon à pouvoir servir de divan à la triade fantaisiste des dieux représentés. L'ensemble. relève de la cryptographie thématique (*Cryptographie* p. 16-21).

Cette titulature d'Amon-Rê "Seigneur des Trônes des Deux-Terres qui préside à Karnak dans le nome thébain" est par son dernier élément. Alle (Marie) la forme la plus ancienne, qui remonte à la XII dynastie. Sethe. Amun und die acht Urgôtter von Hermopolis, Berlin 1929, p. 12, paragr. 10. On remarquera que ce dernier élément fait défaut dans le text en clair. Il est sans doute un archaïsme intentionnel, selon une tendance souvent constatée dans les textes cryptographiques.

⁽²⁾ Sur. 1 went" cf. Sethe, Amun und die acht Urgotter von Hermopolis, Berlin 1929, p. 94-95, § 200.

- (38) = mwt, la déesse Mout par figuration directe.
- (39) Il est impossible de deviner quel était l'emblème disparu qui ornait la coiffure de cette déesse. Toutefois il est certain, d'après sa place, que ce cryptogramme exprimait l'adjectif "la Grande", qui suit le nom de Mout dans le texte en clair.
- (40) = nbt "dame", cf, cryptogramme 11. La déesse est ici désignée par antonomase.
- (41) = i, par aorophonie de \int "forme", dont l'image de la momie est le déterminatif normal.
- (42) = 1, par acrophonie du nom du dieu Chou, représenté. L'emblème qui surmonte la perruque a disparu dans une cassure de la pierre, mais le départ de la plume β est reconnaissable.



- (43) = rw, variation matérielle de = . . . Ce signe a reçu l'aspect d'une déesse léontocéphale parce que le scribe voulait s'en servir pour compléter le thème de la triade.
- (44) = . Variation matérielle de ce signe du bassin, arrondi de façon à servir de divan, comme dans l'ensemble des cryptogrammes 34-37.
 - De (38) à (44): \(\)

(45) L'absence de contexte empêche d'interpréter ce cryptogramme avec certitude. Si on se sie à la transcription en clair gravée de l'autre côté de la cour, il faut y voir le début du titre de Mout of the la cour, il faut y voir le début du titre de Mout of the la cour, il faut y voir le début du titre de Mout of the la cour, il faut y voir le début du titre de Mout of the la cour, il faut y voir le début du titre de Mout of the la cour, il fallait voir ici l'expression du nom de ce dieu.

En clair, ce protocole de Ramsès II s'etablit ainsi :

TEXTE Nº IV.

INSCRIPTION DE PINEDJEM Ier À MEDINET-HABOU

Le petit temple de la XVIIIe dynastie à Médinet-Habou est décoré extérieurement, au-dessus du soubassement, par une inscription monumentale de Ramsès III. Au-dessous de ses larges hiéroglyphes exécutés en creux profond, le roi-prêtre Pinedjem Ier a fait graver, sur les côtés nord et sud, une frise d'inscriptions en petits caractères: au nord, sa titulature; au sud, un texte commençant par des signes énigmatiques(1).

L'inscription du nord(*) est rédigée entièrement en clair. On y relève pourtant quelques graphies énigmatiques, comme :

Le fils d'Amon, issu de lui pour organiser les Deux-Terres pacifiant les Deux-Terres pour réjouir le cœur de tous les dieux et déesses comme Rê lorsqu'il gouvernait les Deux-Terres, seigneur des Deux-Terres ...

Ce sont là pour la plupart des équivalences déjà connues, mais on doit noter comme inédites :

— — , sans doute par rébus de La "grue". Cette valeur est attestée pour l'époque ptolémaique: Junker, Grammatik der Denderatexte, Leipzig 1906, p. 127. Über das Schriftsystem im Tempel des Hathor in Dendera, Berlin 1903, p. 8, 4b.

- $-\sqrt{nt} = ntr$ "le Dieu" appellation du roi.
- $\psi = ntrt$ "déesse" par rébus de ntryt "la Divine". épithète appliquée à Nephthys.

L'inscription du sud commence en cryptographie pure; mais bientôt, comme on l'a déjà remarqué pour d'autres textes (Cryptographie, p. 9), tout se passe comme si la faculté d'invention du cryptographe était allée en s'épuisant: les signes normaux apparaissent de plus en plus nombreux et finalement le texte se termine ainsi, en clair:

⁽¹⁾ Signalée par DABESSY, Notice explicative des ruines de Médinet Habou, Le Caife 1897, p. 12. Vue générale de ces frises dans Jéquies, Les temples memphites et thébains, Paris 1920, pl. 44.

⁽²⁾ Lupsius, Denkmaler, III, pl. 251 e-g. Cf. Text, III, p. 164.

^(*) Tenant le sceptre | au lieu du ?.

⁽⁴⁾ Ce personnage porte l'uréus sur sa coiffure.

⁽¹⁾ Le personnage aux deux plumes dressées sur la tête est vêtu d'une robe asiatique et s'incline légèrement. C'est un prince () étranger, se présentant à la Cour de Pharaon.

^(°) Mis en surcharge sur un qui avait été gravé par erreur.

Jeune taureau au Mont de la Naissance, grand Enfant au Mont du Soir!

Horus d'or, au mystérieux enfantement, sorti du Grand Lotus!

Grand Prince des dieux, Sistre du ciel!

Héritier d'Amon-Rê, seigneur des Trônes des Deux-Terres!

Esprit sacré qui est en Thèbes, et qui réside à Médinet-Habou, à l'occident de Thèbes!

Il arriva que le [gouverneur de la ville,] vizir, généralen-chef et premier prophète d'Amonrêsonter, Pinedjem, justifié, fils du premier prophète d'Amon Piankhi, justifié, vint pour voir l'horizon de son [auguste] père Amon-Rê, sublime de trône dans sa barque. Celui-ci [menaçait] ruine. Alors il fit une réfection pour contenter son auguste père Amon, sublime de trône ainsi que son Ennéade de dieux. Il réorganisa(1) les revenus sacrés. Il augmenta l'oblation. Il institua un holocauste pour le premier jour de chaque décade(2), en encens, lait, vin, bière, résines, taureaux iwi, taureaux rnn, taureaux wndw, oies grasses. Il bâtit ses temples à neuf. Il entretint de la végétation devant lui.

Que les dieux et les déesses soient heureux! Que leur cœur soit satisfait, car ils recevront leurs revenus sous son règne! Qu'ils lui donnent la force contre toute terre, la victoire contre tout pays étranger! Qu'ils lui donnent que durent tous les monuments qu'il a faits, sur lesquets son nom demeure! Qu'ils mettent [sa] crainte en toute terre et tout pays êtranger, et que ceux-ci viennent vers lui seigneur de vaillance, sa durée de vie comme Celui qui est en lui(3), à jamais!

Il est évident, d'après la teneur de ce texte, que la partie cryptographiqe n'est autre que le début de l'invocation au Soleil placée devant la partie historique. Il

⁽¹⁾ Effacé par un léger martelage.

^{(1,} est gravé en écriture hiératique.

^(*) Cas évident d'inversion pour

⁽⁴⁾ La lacune correspond à une partie coupée par le percement d'une porte.

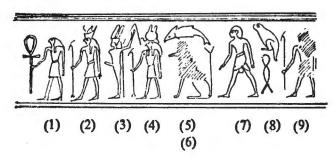
^(*) Place pour __ (= 0 \(\sigma ? \).

^{(1) \(\) \(}

⁽a) C'était le jour où l'Amon de Louxor était conduit en procession à Médinet-Habou, Sethe, Amun und die acht Urgotter von Hermopolis, Berlin 1929., p. 57-58, \$ 112.

^(°) Le ciel. Il s'agit ici du Soleil, dont la perpétuité est souhaitée au roi.

a toutes chances que cet *incipit* se compose, comme la conclusion, d'une série d'invocations énumérant les qualités ou aspects mythologiques du dieu solaire.



- (1) = $\frac{0}{1}$ Cf. texte n° III, cryptogr. 1, p. 320. Ici le dieu hiéracocéphale n'est pas coiffé du *pschent*, car il ne s'agit pas d'un titre royal, mais du premier élément, d'un nom divin.
- (2) = ½ty, ♣ "le dieu de l'horizon", appliqué par antonomase à Horus, que ce cryptogramme figure.
- (3) = k_3 "taureau" cf. texte n° II, cryptogr. 2 (p. 316) et texte n° III, cryptogr. 2 (p. 321).
- (4) = nht "victorieux", cf. texte n° 11, cryptogr. 3 (p. 316) et texte n° III, cryptogr. 3 (p. 321) et 15 (p. 323).
- (5) $\Leftarrow = s$, par acrophonie de sorte de poisson", Essai, p. 44, n° 105.
- (6) b = b, par acrophonie de b "Baal", figuré sous l'aspect de Seth. Le signe a été intentionnellement martelé.
- (7) = n, peut-être par acrophonie de $\bigcap_{\square} \cap \cap$ "quelqu'un qui se précipite". Mais il est plus vraisemblable que

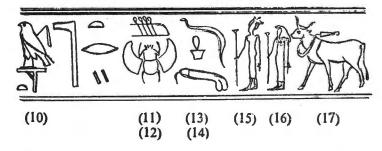
ce cryptogramme est simplement une variation matérielle de % = in. Sethe, Die aenigmatischen Inschriften, p.8*, dans Northampton, Theban necropolis, Londres 1908. Dans ce cas il indiquerait pour le mot $\emptyset \bigcirc \emptyset$ une prononciation correspondant au copte eneg.

(8) = h, par acrophonie de * "têtard".

Le signe suivant est exprimé en clair. Avec les cryptogrammes 7 et 8, il forme le mot $\Re \Theta$ "éternité".

(9) Le cryptogramme, gravé sur un joint de la pierre, est de plus si mutilé qu'il est impossible d'identifier le dieu qu'il représentait. On peut supposer que c'était le dieu Thot, car, d'après le contexte, il semble bien écrire, avec le \triangle en clair qui suit(1), le mot \bigcirc , et avoir par conséquent la valeur de d (Essai, p. 38, n° 28).





- (10) = ntr écriture archaïsante. Protocoles, p. 9 f et 10e.
- (11) = ip, valeur réelle du signe à partir d'une certaine époque, comme le prouvent les mots coptes you (Δ) et you (Δ). Sethe, Das ägyptische Verbum, Leipzig

⁽¹⁾ Sous le cryptogramme 10.

1899, I, p. 162, paragr. 271 et p. 228, paragr. 381, a établi sur certains indices d'ordre grammatical que cette contraction de isp, par assimilation de s à i, était déjà accomplie en néoégyptien. Ce cryptogramme en fournit la preuve directe pour la XXI° dynastie.

- (12) = r, par acrophonie du nom de Rê, figuré par un scarabée volant. La même valeur existe pour $\odot = r$ Essai, p. 45, n° 122.
- - (14) = f, par acrophonie de $\sqrt[\infty]{a}$ "ce qui urine".

L'expression se trouve appliquée à Harakthès au Livre des Morts (Naville), chapitre XV B, II, lignes 5-7. Même locution dans les hymnes à Amon de Leide (IV, 11) publiées par Gardiner, Hymns to Amon from a Leiden Papyrus, dans la Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde, XLII (1906), p. 32.

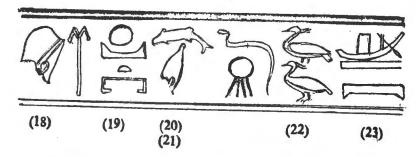
(15) = ', par acrophonie de ma final "Anat". Cette déesse est représentée coiffée "de la couronne conique de toutes les divinités asiatiques, avec deux plumes comme addition égyptienne" (Max Müller, Egyptian mythology, Boston 1923, p. 156). De cette adjonction il résulte une coiffure identique à la mitre d'Osiris.

- (16) = n, par acrophonie de \mathcal{L} "déesse" dont le déterminatif est l'ureus depuis le Moyen Empire. Le cryptographe a anthropomorphisé le signe \mathcal{L} , ce qui était une façon de lui fournir un support.
- (17) = h, par acrophonie de 'la Nourrice', titre appliqué par antonomase à Hathor, représentée ici sous forme de sa vache sacrée. C'est en effet une Hathor à tête de vache qui allaite la reine nouvellement née dans les scènes de la théogamie de Deir el-Bahari (Naville, The temple of Deir el Bahari, Londres 1895-1908, II, pl. LIII). Que cette fonction ait été aussi bien celle de la que de la que de la que de la c'est ce que prouve le bas-relief de l'enfantement du Soleil au temple d'Esneh: la déese qui donne le sein au nouveau-né y est désignée comme (Lepsius, Denkmäler..., IV, pl. 60).

Les trois cryptogrammes 15-17 pourraient exprimer le mot final "le Vivant", qui est une appellation du Soleil apparaissant précisément dans les hymnes de la même époque (par exemple Papyrus de Berlin, P 3049, IX, 3). Mais il est plus vraisemblable qu'ils couvrent le vieux mot final "scarabée" (Pyramides, 1301 c, 1633 c, 2107 c), repris à la basse époque comme désignation du Disque solaire. Bien que ce vocable ne soit pas attesté entre ces deux périodes extrêmes, la preuve qu'il avait continué à être en usage est que le signe a la valeur de fidans les textes cryptographiques de la XVIII dynastie (Essai, p. 44, n° 106).

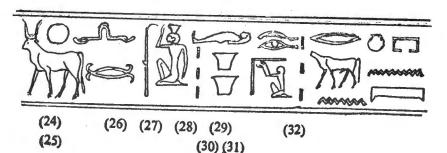
(18) = h'y "se levant" la couronne exprimant par rébus le verbe

⁽¹⁾ Cette numérotation ne fait état que des cryptogrammes. Il faut leur adjoindre les portions d'écriture en clair faisant partie du même ensemble.



(19) [0] variation matérielle de , le soleil étant représenté comme ayant déjà quitté la montagne de l'horizon.

- (20) \Rightarrow = s, cf. plus haut cryptogr. 5 (p. 331).
- - (22) = t_3wy , cf. plys haut, p. 328.
- (23) __ "traversant", écrit en abréviation par son idéogramme.



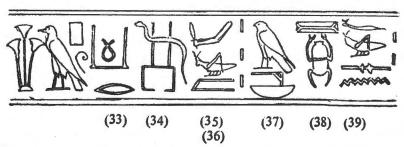
- (24) $\bigcirc = \bigcirc 1$, avec suppression du trait 1 de l'orthographe usuelle.
- (25) = nb, \bigcirc , par rébus. La vache, qui représente la déesse Hathor, s'appelle comme elle "la Dorée", \bigcirc . Néfertari, p. 139-140.

- (26) = n, par acrophonie du nom de Neith que ce signe sert à écrire. *Essai*, p. 47, n° 151. *Protocoles*, p. 9 e et 10 c.
 - (27) $\int = n$, cf. texte n° I, cryptogr. 18, p. 314.
- (28) = f, par acrophonie de \(\frac{1}{3} \) "quelqu'un qui porte", Essai, p. 36, n° 4.
- (29) La valeur de wty ("" "l'emmaillotté) a été établie pour ce signe par Grapow, Eine Schrift-spielerei aus der achtzehnten Dynastie, dans la Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde, LXXIII (1937), p. 75. Il signifie ici par rébus : " " wty, qui avait donc à cette époque une prononciation identique, »1-.
- (30) (31) | , mot écrit en demicryptographie, comme plus haut le cryptogramme 21. Sur $\nabla = (\nabla \text{ "terrine"})$, cf. Essai, p. 48, n° 171. Le | a ici véritablement la valeur de w, par le même procédé qui, beaucoup plus anciennement et dans l'écriture régulière, avait fait conférer à 11, \(\circ\) la valeur de y. Il se peut que ce soit simplement une invention du cryptographe, mais il n'est pas impossible non plus que cette valeur dérive du fait que les scribes du Nouvel Empire avaient attribué

à 111, dans l'écriture en clair, une valeur constante de w, pour lire "à l'antique" des pluriels qui en fait avaient, dans la langue parlée de l'époque, une tout autre prononciation. Quant à l'inversion $\begin{vmatrix} \nabla \\ \nabla \end{vmatrix}$ pour $\begin{vmatrix} \nabla \\ \nabla \end{vmatrix}$, c'est un procédé cryptographique sommaire, dont on peut relever d'autres exemples. Cf. plus loin, p. 404.

"Celui qui ne dort pas" est une qualification du Soleil. Les hymnes du Papyrus I 350 de Leide (II, 17, dans la Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde, XLII [1905], p. 22) expriment la même idée sous la forme: le Veilleur par excellence, pour qui ce serait une abomination de dormir.

- (32) , w, représente la terminaison participiale de caché". La locution prépositionnelle qui suit est une construction de langue vulgaire correspondant au copte G2OYN N-. "dans".
- (33) Le déterminatif $\lambda \lambda$ est insolite pour le mot λ ; p dont l'écriture normale est λ à cette époque. Le cryptographe a pensé à l'orthographe plus ancienne



mais en choisissant o comme déterminatif pour des raisons d'équivalence cryptographique (Essai,

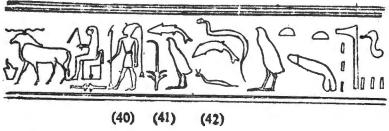
- p. 9): , bandelette à deux filets de frange, correspond à , piece d'étoffe frangée, et & au cordonnet d'attache | qui y était fixé.
- (34) Variation matérielle de (34), dont les éléments ont été soudés en un seul signe. C'est une graphie du mot $m\underline{d}(t)$, $\bar{n}\tau\omega$, valant par rébus pour $\bar{n}\tau\sigma$, (34), dans l'expression prépositionnelle (34), (34) "en présence de".
- (35) = n, par acrophonie de c'acce qui porte un casse-tête nhb". Le nom spécifique de l'arme tenue par le bras est en effet (Jéquier, Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire, Le Caire 1921, p. 185-187). L'existence d'un terme nhbty est attestée par le nom donné à l'un des génies porteurs de sceptres de la 9e division du Livre de l'Am-Douat.

(36) La valeur de r pour la sauterelle — a été établie par Champollion (cf. Essai, p. 44, n° 107), mais on ignore encore sur quelle acrophonie elle repose. Le mot _____ transcrit en demi-cryptographie le néo-égyptien ______.

(37) = nb ntrw "Seigneur des dieux". En plus de l'orthographe archaïsante de (cf. plus haut, cryptogr, 10), le jeu cryptographique consiste ici en une double inversion de signes imposée à [(cf. plus haut, cryptogr. 30-31). Cela a permis au scribe d'utiliser à une double fin, en le faisant servir en même temps à ce qui précède et à ce qui suit.

(38) $\mathfrak{g} = t$, pour raison inconnue. Essai, p. 44, \mathfrak{n}° 106.

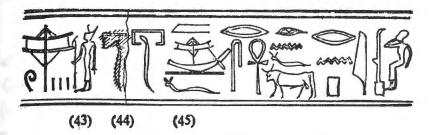
(39) - r, cf. plus haut, cryptogr. 36.



(40) D'après le contexte ce signe ne peut valoir que pour m, car la lecture pour m, car la lecture cest évidente. C'est sans doute par acrophonie de "Mikal", le dieu cananéen de Beth -Shan, qui porte cette coiffure commune à plusieurs dieux asiatiques : Reshep, sur une stèle de Berlin (Max Müller, Egyptian mythology, Boston 1923, p. 155, fig. 159) et Seth, sur la stèle de l'an 400 de Tanis (Montet, La Stéle de l'an 400 retrouvée, dans Kémi, IV (1931-1933), pl. XII et XIII). Cf. Rowe, The four Canaanite temples of Beth-Shan, Ire partie, The temples and cult objects, Philadelphie 1940, frontispice.

(41) et (42) \Rightarrow = s. cf. plus haut, cryptogr. 5 et 20.

— De (40) à (42): 。 勃 州川 》 一.



(43) = n. Cf. texte n° II, cryptogr. 11, p. 60.

(44) Le signe avait d'abord été gravé à distance normale du précédent, mais sa partie droite tombait dans le joint d'une pierre. Il fut donc effacé par un léger martelage. Puis on le recommença, en le reportant franchement plus à droite, au delà du joint.

Il représente un serpent, la tête engagée dans un signe, soit:

"un serpent \(\cap \) dans un \(\sigma \)"

\(m \) \(\delta \) \(pr \)

Cette assonance, ajoutée à l'n précédent, donne par rébus : $n\underline{d}m$ pr, $\left\{\begin{array}{c} \sum_{i=1}^{n} \\ \sum_{i=1}^{n} \end{array}\right\}$.

(45) = hnty "ce qui vogue vers le sud", cf. texte n° III, cryptogr. 31, p. 69. Ici rébus pour dans la locution prépositionnelle m hnty.

— De (43) à (45): 为二月,京南南岛

La suite de l'inscription (cf. plus haut, p. 329) est redigée en clair. La transcription de la partie cryptographique est la suivante:

Harakhthès, taureau victorieux, qui traverse l'Éternité, à jamais!

Dieu divin qui s'est produit lui-même!

Scarabée qui se lève à l'horizon, éclairant les Deux-Terres et parcourant le ciel chaque jour!

Il ne se fatigue pas, bien qu'il soit sans sommeil!

Caché dans le ciel, invisible aux hommes!

Seigneur des dieux, il leur est inacccessible!

Esprit sacré, qui s'est enfanté lui-même et qui a engendré les dieux et les hommes!

Le doux souffle sort de lui, pour vivifier ce qu'il a fait!

TEXTE No. V

INSCRIPTIONS DE DARIUS IER AU TEMPLE DE KHARGEH.

Des inscriptions de Darius I^{er}, rédigées en cryptographie monumentale, occupent, dans le temple de l'oasis d'El-Khargeh, la frise de cimaise du mur extérieur sur sa face sud et les deux chambranles de la porte donnant accès au pronaos. Elles ont été publiées en partie par Brugsch (¹). Grâce à MM. Posener et Vandier et à M^m Vandier d'Abbadie, qui ont bien voulu les copier pour moi, je suis à même d'en donner ici une édition améliorée et complète.

A.-FRISE DU MUR EXTÉRIEUR

L'inscription qui occupe, au sud, la frise de cimaise du mur extérieur a pour pendant, sur le côté nord, une inscription en clair publiée par Brugsch (2), mais sans le protocole du début. La voici, complétée et collationnée par M. Posener.:

⁽¹⁾ BBUGSCH, Reise nach der grossen Oase El-Khargeh in der libyschen Wüste, Leipzig 1878, pl. XII.

⁽a) BRUGSCH, op. cit., pl. XI.

⁽³⁾ Dans les cartouches du temple d'El-Khargèh, que ce soient ceux de Darius II, le cest remplacé par . C'est une fantaisie cryptographique, un cas de variation matérielle (Essai, p. 31): la fronde (Jéquier, Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire, Le Caire 1921, p. 220-222) est mise pour le lasso .

⁽⁴⁾ C'est ici que commence la partie de ce texte publiée par Baucson, op. cit., pl. XI.

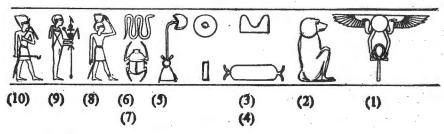
Il a fait ceci comme son monument à son père Amon-Rê, seigneur d'Hêbis, grand dieu puissant de bras, et à son Ennéade de dieux, en édifiant pour lui ce temple à nouveau en belle pierre blanche de Meska(1) et en érigeant ses portes en pin des montagnes occidentales dont le nom est pr-šn; en recouvrant [leurs vantaux de cuivre] d'Asie; en renouvelant son monument dans ce qui avait été fait à l'origine

Qu'ils lui donnent des centaines de mille de jubilés et de célébrer les jubilés sur le trône d'Horus à la téte des vivants, comme le Soleil éternellement à jamais!

Il saute aux yeux, d'après la place du cartouche de Darius, que cette inscription n'est pas la version en clair du texte cryptographique. Une même dissemblance existe du reste entre les inscriptions de Pinedjem I^{er} étudiées plus haut, placées comme celles-ci à l'extérieur du temple, symétriquement l'une à l'autre. La raison en est sans doute qu'une transcription ne peut être utile que si elle est placée

en regard du texte à déchiffrer. Il n'en reste pas moins que, sculptée en frise à cette place, l'inscription cryptographique a toutes chances de se rapporter à la construction du temple et de développer un thème semblable à celui de l'inscription en clair, comme Brugsch(1) l'avait déja reconnu.

La première moitié de cette inscription énigmatique est inédite jusqu'à présent. C'est à M. Posener que j'en dois la copie, qui a été collationnée par M. Vandier. D'après leurs indications la première partie, jusqu'au cartouche de Darius, a été dessinée, et la seconde modifiée sur le dessin de Brugsch.



- (1) o au début de l'inscription, cf. texte n° III, cryptogr. 1, p. 320 et texte n° IV, cryptogr. 1, p. 331. Ici le symbole est développé : c'est le Disque solaire qui fait descendre la vie du ciel. Il s'agit donc d'un sigle de la religion solaire.
- (2) = i, valeur courante du signe \mathbb{A} à l'époque ptolémaïque : le babouin, en effet, représente le dieu Thot, dont l'appellation (-1) "la Lune" fournit l'acrophonie satisfaisante.

Je ne crois donc pas qu'il faille faire appel, pour l'expliquer, à A, nom de Thot purement graphique résultant d'une mauvaise lecture de l'hiératique (SCHAEPER,

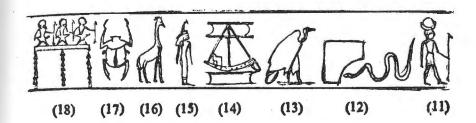
⁽¹⁾ Brugsch, op. cit., p. 20, prend ce mot de msk,' pour un nom d'édifice, désignant l'habitation du dieu : Il a bâti ce temple à nouveau en bonne pierre claire comme meska. De fait le texte porte , qui pourrait aussi signifier "provenant de Meska". Mais le cryptogramme n° 97 (cf. plus loin. p. 354), dans un doublet de ce passage, donne avec certitude la valeur de n: m msk,' est donc un cas d'assimilation de n devant m, comme cela se produit régulièrement en copte et souvent en néo-égyptien (Erman, Neuägyptische Grammatik, Leipzig 1933, b. 289, § 599). La formule est régulière et msk1, qu'il soit un nom commun ou un nom propre, désigne le lieu d'extraction des pierres du temple.

⁽¹⁾ Brugsch, op. ctr., p. 54.

Eine kursive Form von, dans la Zeitschrift für ügyptische Sprache und Altertumskunde, XL (1902-1903), p. 124). Toutefois comme on ignore tout de la lecture savante de l'égyptien littéral, il est impossible d'exclure absolument cette hypothèse. Il se pourrait aussi—mais c'est encore moins probable—que cette acrophonie ait été basée sur le nom d'Isdès, p. dieu assimilé à Thot (BOYLAN, Thot, the Hermes of Egypt. Londres 1922, p. 201-204).

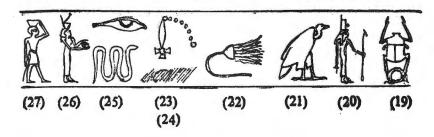
- (3) $\simeq = m$, par acrophonie de \simeq "falaise", Essai, p. 45, n° 125.
- (4) $\rightleftharpoons = n$, valeur bien établie. Cf. plus haut. texte no. IV, cryptogr. 26, p. 97.
- (5) = i, valeur déjà reconnue par Champollion, Grammaire égyptienne, Paris 1836, p. 36, n° 16. Cf. Champollion, Notices descriptives, Paris 1844, II, p. 544: $\begin{cases} \begin{cases} 1 \\ 1 \end{cases} \end{cases} = \begin{cases} 1 \\ 1 \end{cases}$. C'est, comme \end{cases} ou \end{cases} , une variation matérielle de l'efflorescence $\end{cases} (=)$
 - (6) $\mathbf{w} = t$, variation matérielle de \mathbf{v} , $\underline{d} > d > t$.
- (7) $\mathfrak{S} = n$, peut-être par acrophonie de $\mathfrak{S} = \mathfrak{S}$ "le divin", appliqué au scarabée comme symbole sacré.
- (8) = f, par acrophonie de f "porteur". En même temps variation matérielle de ce signe-mot.
- (9) = p, par acrophonie de Pth, représenté. Protocoles, p. 15 k.
- (10) = r, par acrophonie de o "Soleil", titre de cour donné au roi représenté ici, non seulement dans les

textes égyptiens (Wörterbuch, Die Belegstellen, II, p. 594-595), mais dans les lettres d'El-Amarna: "Au roi mon seigneur, mon soleil, etc. ..." (passim).



- (11) m, par acrophonie de msw 'l'Enfant', qui désigne Khonsou par antonomase. Cf. texte n°II, cryptogr. 15, p. 60-61 et texte n° III, cryptogr. 18, p. 67.
- (12) = ', par acrophonie de ', "ce qui entre". Ce signe avec la valeur de 'k, est très usité à l'époque ptolémaïque sous les formes = et = Il se trouve déja à la XVIIIe dynastie, dans le tombeau de Khâemhet, sous l'aspect d'un serpent i à l'intérieur d'un signe = plus ou moins arrondi (Loret, La tombe de Kkâm-hâ, dans les Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire, I, Paris 1884, p. 124). Cf. Photo Gaddis et Seif, n° 440.
- (13) = n, par acrophonie de "vautour". Valeur fréquente à l'époque ptolémaïque.
- (14) = h, par acrophonie de hnty "ce qui vogue vers le sud", cf. texte n° III, cryptogr. 31, p. 69 et texte n° IV, cryptogr. 45, p. 87.
- (15) = w, par acrophonie de $\stackrel{\frown}{\otimes}$, figurée par une déesse comme dans *Protocoles*, p. 5 a et 9 h.

- (16) = s, par acrophonie de \(\) "girafe".
- (17) *m*, par acrophonie d'un mot encore indéterminé exprimant sans doute une qualité du scarabee. La valeur *m* de ce signe est attestée pour l'époque ptolémaïque: Brugsch, *Thesaurus*, p. 651; A. Badawi, *Der Gott Chnum*, Glückstadt 1937, p. 9.
- (18) = $dw_{,y}t_{,x} \stackrel{\triangle}{\circ}$ "le matin", par rébus. Le cryp togramme représente des habitants de la Daït, detyw. Ce sont des étoiles dont il émerge des bustes d'hommes tenant un sceptre ; leur chevelure, coupée droit au ras de la nuque, et leur barbiche en pointe les font ressembler aux Libyens de la Ve division du Livre de l'Am-Douat dans le tombeau de Séti Ier. De fait ces habitants de la Daït, d'après les Textes des Pyramides (306 a-b), prennent le roi en charge à l'Occident, où il se couche en vie, et ils l'escortent "sur les chemins de Khepri" jusqu'à l'Orient, où il brille, renouvelé. Il semble bien que le sceptre des conducteurs libyens de caravanes soit un attribut caractéristique de ces dieux-étoiles, d'après l'orthographe même de leur nom dans l'inscription du vice-roi de Nubie Sen, sous la XVIII^e dynastie, dans le temple de Koummeh: Adoration à toi, comme te la disent les dieux habitants de l'Akhet et habitants de la Daït (SETHE, Urkunden IV, p. 142 B). Il est vraisemblable que la prononciation vulgaire de ce pluriel, terminé par -ate, correspondait à peu près à la lecture savante du mot * qui faisait état du t final tombé dans l'usage courant.
 - De (1) à (18): Ŷ↓ ♣ ♣ ♣ ♀ ♣ ♀ ↑ ♠ ★ ♣ .

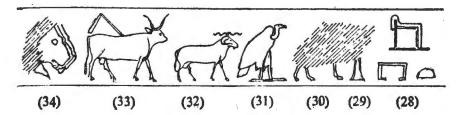


- (19) = shd, l "illuminant", désignation du Soleil. Le scarabée qui le symbolise est ici monté sur le signe o pour attirer l'attention sur sa valeur d'emblème sacré.
- (21) = m, par acrophonie de $\frac{1}{2}$, la déesse Mout représentée par son vautour. Cf. texte n° I, cryptogr 8, p. 52.
- (22) = $nfr\dot{w}$, \int_{000}^{100} . La valeur nfr "le Beau" pour le signe est attestée, dès la XX dynastie, par la

L'absence d'indication du pluriel est un procédé cryptographique, Essai, p. 13.

- (23) = n, par acrophonie de feu''. Cette valeur a déjà été reconnue par M. de Buck, dans Frankfort, The cenotaph of Seti I at Abydos, Londres 1933, p. 78 note 2.

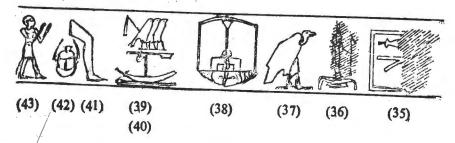
- - (27) = f. Cf. plus haut, cryptogr. 8, p. 92.



- (28) = j, cf. texte n° III, cryptogr. 33, p. 70. L'orthographe cryptographique n'est ici qu'un décalque de la graphie en clair.
- (29) et (30) Martelés et, par conséquent, indéohiffrables.
 - (31) = m, cf. plus haut, cryptogr. 21, p. 95.
 - (32) = b, par acrophonie de b; "bélier sacré", figuré.
- (33) = nb. Cette valeur de la vache, sacrée ou non, est fréquente dans l'écriture ptolémaïque. Elle est basée sur l'appellation d'Hathor "la Dorée", Néfertari, p. 36. Cf. texte n° IV, cryptogr. 25, p. 83. Ici le flagellum indique une représentation de vache sacrée.

(34) = iw. La tête de lion, remplacée plus tard par celle d'hippopotame dans le mot \(\) \(\) "moment",

a la valeur cryptographique de i, Essai, p. 41, n° 74. Triplée, elle devient une sorte de pluriel iw, comme la graphie archaïque \mathbb{R} .

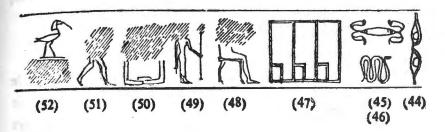


- (35) Mutilé, donc indéchiffrable.
- (36) = pn, par superposition, l'image de la déesse Isis (n = n) "le Ciel", plus haut, cryptogr. 20, p. 95) valant pour p par acrophonie, et n0 pour n1 par le même procédé.
 - (37) = m, cf. plus haut, cryptogr. 21, p. 95.
 - (38) hb, en clair.

 - (39) = $n\underline{t}rw$, sorte de graphie archaïque.
- (40) = m, valeur fréquente dans l'écriture ptolémaïque, Junker, Über das Schriftsystem im Tempel der Hathor in Dendera, Berlin 1903, p. 16. Il est toutefois difficile de préciser par acrophonie duquel des nombreux mots commençant par m qui désignent une barque en égyptien, of the commence de la valeur im de ce signe, courante à la basse époque, ferait pencher pour une acrophonie consonantique de la commence consonantiq

- (41) = r, par acrophonie de $\subseteq \int$ "jambe".
- (42) = i, par acrophonie de 😅 🛱 "scarabée" prononcé iprr, comme 🖁 ωωπε.
- (43) = w, par acrophonie de \(\frac{1}{2} \) "quelqu'un qui adore".

- De (39) à (43):

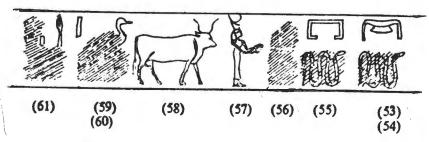


- (44) = m₃ "ce qui voit", *Essai*, p. 38, n° 37. Le jeu cryptographique est renforcé par la position verticale donnée sans autre raison, aux deux yeux.
- (45) = n. Variation matérielle, par ornementation, du signe \rightarrow , bien connu avec cette valeur. Cf. plus haut, cryptogr. 4, p. 92.
 - (46) = f_1 , cf. plus haut, cryptogr. 25, p. 96.
- (47) = [],, graphie archaïsante, comme plus haut cryptogr. 34, p. 97-98, et 39. p. 98.
- (48) Sans doute 1, sps, en clair. A partir de cet endroit la mutilation d'un certain nombre de signes rend leur interprétation quelque peu aléatoire.
- (49) Peut-être un signe ayant la valeur de s, comme complément phonétique de \ge . Ce serait alors une



graphie cryptographique calquée sur l'orthographe en clair. Puisqu'il s'agit d'une déesse, on songerait à Sekhmet, dont l'acrophonie fournirait l's souhaité.

- (50) = ', par acrophonie de 'wy, ____, "les deux bras'', définition matérielle du signe. Cette interprétation est appuyée par l'équivalence inverse ____, constatée sous la XVIIIe dynastie, Essai, p. 39, n° 45. Elle est prouvée par l'emploi du même signe dans des contextes plus clairs, cf. plus loin cryptogr. 143, p. 124, et 180, p. 132.
 - (51) = n. Cf. texte n° IV, cryptogr. 7, p. 78-79.
- (52) Vraisemblablement l'oiseau monté sur le signe. Ce serait une combinaison inspirée par le mot (l'oiseau reposant sur le signe du pays légendaire dont il est l'habitant), mais qui serait en réalité un décalque de , le ayant pris une forme aplatie pour servir de base, comme cans texte no III, cryptogr. 37, p. 71,



- (53) \approx = n. Cf. plus haut, cryptogr. 36, p. 98.
- (54) We = r, par acrophonie de We "serpent", Essai, p. 43. n° 103. Un autre texte du temple d'Hêbis, assure cette valeur, par l'équivalence was elekhargeh in der libyschen Wüste, Leipzig 1878, pl. XVII, n° 11).

Le signe , qui suit, appartient à l'écriture en clair.

(55) m = f. Variation matérielle de . Cf. plus haut, cryptogr. 25, p. 96.

L'absence de notation du a féminin est un usage cryptographique constaté depuis la XVIII e dynastie (Essai, p. 33); d'ailleurs en néoégyptien les adjectifs au pluriel ne s'accordent plus au féminin (Erman, Neuaegyptische Grammatik, Leipzig 1933, p. 97, paragr. 216).

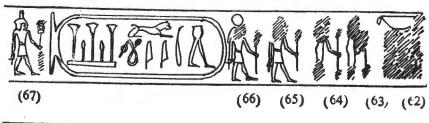
La partie mutilée qui commence ici serait à peu près indéchiffrable si, par bonheur, il ne s'en trouvait un doublet, presque textuel, dans l'inscription cryptographique qui occupe le montant nord de la porte du pronaos, depuis le cryptogramme 172 jusqu'au cartouche en clair de Darius (p. 129-133). La comparaison des textes permet d'effectuer les restitutions avec sécurité.

- (56) Cf. plus bas, cryptogr. 172, p. 129 un homme courant. Valeur: n = -.
- (57) = wn, cf. plus haut, cryptogr. 26,p. 97-98. Il faut restituer un œil ₹ entre les mains de la déesse Neith.
- (58) = $\square \square$ k_i(t), "vulve", pris dans le sens de "femelle", "vache". Le mot semble être homophone de \square "autre". qu'il exprime ici par rébus.
 - (59) 1 = i, Essai, p. 49, n° 178.

(60) = t cf. plus bas, cryptogr. 177, p. 130. D'après la grandeur et la position du signe(1), il est impossible que la lacune ait contenu une superposition comme dans l'inscription du montant nord de la porte, cryptogr. 176-178, p. 130. Les textes présentent donc ici une légère divergence entre eux, ce qui n'a rien de surprenant.

Le groupe qui signifie si, "fils" en clair, constituait un de ces pièges dans la lecture qui semblent avoir été le triomphe des cryptographes, Essai, p. 33. Il couvre en réalité une transcription de la finale faible, de régle en cryptographie, Essai, p. 33.

- (61) = ', cf. plus haut, cryptogr. 50, p. 100. Ce signe sert à écrire le mot ___ '; "grand," avec absence de notation de ____, comme c'était l'usage cryptographique depuis le Moyen Empire (Figuration, p. 215-216; Essai, p. 33). Le mot '; est rendu de la même façon par le cryptogramme 180, p. 132.
- (62) Ce qui reste de ce signe n'est pas l'extrémité d'un , mais celle d'un , dont la valeur cryptographique est m, par acrophonie de "ce qui coupe", Essai, p. 48, n° 163. D'après la comparaison



⁽¹⁾ Notre dessin, exécuté d'après croquis, doit être légèrement rectifé en ce sens.

avec le texte de la porte ce ne peut être autre chose que la première articulation du mot of "comme". Le signe représentant la seconde articulation a disparu dans la lacune.

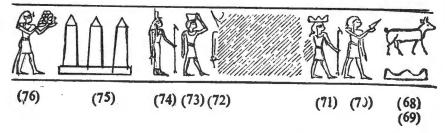
- (63) et (64) Ces deux femmes, si mutilées, ne peuvent être, étant donnée leur place devant le cartouche royal que les déesses du Sud et du Nord (cf. plus bas, cryptogr. 205 et 206, p. 138) qui représentent, par symbolisme, le groupe , Protocoles, p. 5 c.
- (65) Sa position ne permet pas de voir dans ce personnage autre chose que le dieu Chou, avec sa valeur "le Fils". Cf. plus bas, cryptogr. 207, p. 138.
- (66) = $\binom{\circ}{1}$, par figuration directe. Cf. texte n° III, cryptogr. 17, p. 67.

Ici se place le cartouche de Darius, écrit en clair, par quoi commence la copie de Brugsch (op. cit. pl. XII).

Ce rapprochement des titres royaux et ce devant un cartouche unique se retrouve au début de l'inscription en clair qui correspond, sur la face nord, à la frise cryptographique (p. 89). Il semble avoir été un usage spécial à l'époque de la domination perse.

(67) = wr^2 , $\uparrow \uparrow \uparrow \uparrow \uparrow$ en se décomposant en $\uparrow \uparrow \uparrow \uparrow \uparrow \uparrow \uparrow$ l'homme ayant une plume, ou tout autre emblème de

sa grandeur, dressée sur la tête — valeur fréquente à l'époque ptolémaïque —, et qu'il tient à la main en guise de bâton. Ce mot, qui a donné en copte bohaïrique ογρο "roi", servait à désigner le roi des Perses: Cambyse et Darius Ier sont nommés hand dans les inscriptions de la Statue naophore du Vatican, lignes 11, 12 et 43. Cf. Posener, La première domination perse en Égypte, Le Caire 1936, p. 11, note p.

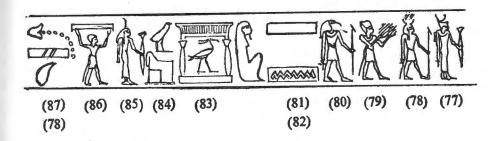


- (68) = n, par acrophonie de n "touquetin".
- (69) h, valeur fréquente dans l'écriture ptolémaïque, par acrophonie du nom du dieu $\stackrel{\sim}{\longrightarrow} \stackrel{\sim}{N}$, h, dont la simplification $\stackrel{\sim}{\longrightarrow}$ est une variation matérielle.
- (70) Personnage portant un signe = k (Junker, Grammatik der Denderatexte, Leipzig 1906, p. 29). Le personnage, reconnaissable à la coiffure nemes et à la queue postiche, est un roi : il est donc à lire = "le seigneur", cf. texte n° III, cryptogr. 28, p. 69. L'ensemble est une simple addition, du type défini dans Médamoud, p. 31 k. Il vaut pour = appartenant au mot précédent = et = nb.
- (71) = cf. plus loin, p. 177. Il est probable qu'il y avait à la suite, dans la lacune actuelle, un cryptogramme exprimant.

- De (67) à (71) ⅓ 🗝 ਿਹੀ - 🗠 [□].

D'après la construction de la formule, le dernier signe contenu dans la lacune devait représenter l'équivalent cryptgraphique du verbe ...

- (72)= n. C'est une déesse Neith, comme dans le texte. n° II, cryptogr. 11, p. 60, et le texte n° IV, cryptogr. 43, p. 87.
- (73) = f, par acrophonie de $f \cdot y$ "porteur". Cf. plus haut cryptogr. 8, p. 92 et 27, p. 97.
- (74) D'après la formule la valeur de l'image d'Isis ne peut être ici que m. C'est par acrophonie de mwt-ntr "la Mère de dieu", titre traditionnel de la déesse.
- (75) = mnw "des obélisques". Par rébus:
- (76) = f, variation matérielle du cryptogramme 73, p. 105.



(77) = n Cf. plus haut, cryptogr. 72, p. 105.

(78) = ity "le Prince", désignation de Rê, figuré. C'était une appellation passée en proverbe, témoin la formule qui se rencontre dans les protocoles royaux depuis la XVIIIe dynastie jusqu'aux Ptolémées :

Seigneur des jubilés comme Ptah-Tenen prince comme Rê (Rochemonteix-Chassinat, Le temple d'Edfou, I, Paris 1897, p. 90). Ici, par rébus :

1 père''.

- (79) = f, cf. plus haut, cryptogr. 76. C'est une autre variation matérielle, procédant du même esprit.
- (80) = i, par acrophonie de \(\bigcup \) "la Lune" appellation de Thot, figuré. Sur les autres possibilités pour la justification de cette valeur, cf. plus haut, cryptogr. 2, p.91. Quant à la valeur même de i, elle est assurée indiscutablement, dans le temple d'Hêbis, par l'équivalence \(\bigcup \) (Brugsch, op. cit., pl. XVII, n° 11).
- (81) = m, par acrophonie de = "canal", Essai, p. 46, n° 129.
- (82) = n. Junker, Über das Schriftsystem im Tempel der Hathor in Dendera, Berlin 1903, p. 26. C'est une variation matérielle de , le signe de l'eau étant placé dans le bassin qui la contient.

effet, ou bien il s'agit d'Amon-Rê, et il s'y intitudio l'amon-Rê, et il s'y intitudio l'amo

D'ailleurs l'équivalence posée par Brugsch, , n'est pas justifiée. C'est l'image du roi qui a cette valeur (cf. plus haut, cryptogr. 70, p. 104), et le signe en question n'a rien de royal, pas même l'uréus au front : il n'est qu'un signe en clair, pour servir de déterminatif à . De plus, en ce qui concerne le cryptogramme 83 qui suit, l'édifice qui abrite le phénix ne reçoit de Brugsch aucune explication. Il serait forcément superflu, et cette conclusion doit jeter la suspicion sur l'explication tout entière, car les inutilités ne sont pas du goût de la cryptographie égyptienne. D'ailleurs l'oiseau représenté n'est pas un ibis, mais un phénix: il ne saurait en aucun cas représenter par rébus.

(83) = ¬ ↑ hb ntr '3. Il s'agit ici d'un véritable rébus. L'édifice représente la porte centrale d'un kiosque, tel qu'il

s'en trouve sur la terrasse des temples d'Edfou ou de Thesaurus, p. 104). A l'intérieur un phénix, Jones, est figuré. The figure of h (1yt) bn (w) "un kiosque de phénix" définit donc cette image, et correspond phonétiquement, pour ses deux premières articulations fortes, à $\Box \Box \Box \Box bb(t)$. Toutefois cette explication suppose en plus un n qui, si on se reporte aux titres d'Aménêbis cités plus haut, ne peut être que le début du qualificatif 1. En fait l'image ne représente pas exactement le kiosque à quatre colonnes, déterminatif spécifique du mot hyt (Brugsch, Thesaurus, p. 369, 1.9 et p. 372, 1. 27), mais seulement sa travée centrale, son portail d'honeur, -- élément architectural qui reçoit le nom de dans l'inscription du grand prêtre Bakenkhonsou sur sa statue de Munich (BRUGSCH, Thesaurus, (XVI, 10 et XVII, 2). En faisant intervenir cette donnée, on aboutit à la formule :

$$h(syt) \qquad bn(w) \qquad tr \qquad {}^{\circ}_{3}$$

"un kiosque de phénix, grand portail"

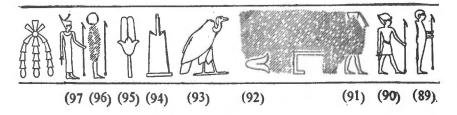
qui définit la composition suivant les règles les plus classiques de l'appositon égyptienne, et équivaut, par rébus, aux mots nécessaires à la suite de l'inscription :

Le signe 🦠, qui suit, est exprimé en clair.

- (84) = s, par acrophonie de signe employé ici est une variation matérielle, texte n° III, cryptogr. 33, p. 70. La valeur s est courante pour s dans l'écriture ptolémaïque (Junker, Über das Schriftsystem im Tempel der Hathor in Dendera, Berlin 1903, p. 10 et 26).
- (86) = h, par acrophonie de o∏ "ce qui est élevé" le ciel soulevé par Chou,
- (87) = p, par acrophonie de $p \mid \Delta p$ "ce qui crache", Essai, p. 39, $p \mid 43$.

Le signe = , qui suit, est en clair.

- (88) = i, par acrophonie de \(\frac{1}{200} \) "viande", Essai p. 42, n° 86. Cette valeur se trouve dans l'écriture ptolémaïque \(\frac{1}{200} \) = \(\frac{1}{200} \) (Chassinat, Le temple d'Edfou, II, Le Caire 1918, p. 206 \(\frac{1}{200} \).



(90) = n, par acrophonie de 'le Seigneur', désignation du roi par antonemase, Essai p.37, n° 20.

- (91) = f. Cf. plus haut, cryptogr. 73, p. 105.
- (92) La mutilation du signe ne permet pas de se rendre compte s'il s'agit de p = r ou de p = r.
- (93) = m. Cf. plus haut cryptogr. 21, p. 95, et 37, p. 98.
- (94) = iwn "pilier", valeur normale du signe. Le jeu cryptographique consiste ici en ce que ce signe de valeur pratique ωπ (dans le nom d'Héliopolis) est employé par rébus pour ωπε ωπε (dans παωπε) dans les inscriptions du temple d'Hêbis: BRUGSCH, Reise nach der grossen Oase El-Khargeh in der libyschen Wüste, Leipzig 1878, pl. X e et XI, F.
- (95) = nfr, nom de l'emblème de Nefertem. Par rébus : \int_0^{π} "bon".
- (96) Dieu momiforme, portant un disque solaire sur la tête. D'après le contexte, il ne peut avoir que la valeur de hd. Il suggérait sans doute une épithète "Celui qui est recouvert", appliquée au soleil mort, et valant par rébus pour l'éblanc". Il est vraisemblable que ce dieu avait une tête de faucon, et figurait Harakhthès-Atoum, représenté de cette manière sur certaines stèles votives (Lanzone, Dizionario di mitologia egizia, Turin 1881, III, pl. CCXXXII à CCXXXIII).
- (97) = n. Cf. plus haut, cryptogr. 72, p. 105, et 77, p. 105. Le signe n, qui suit est en clair.

- (98) = k; "taureau", valant par rébus pour le phonogramme
 - De (93) à (98) :



(106) (105) (104) (103) (102) (101) (100) (99) (98)

- (99) = \int , par variation matérielle, cf. texte n° III, cryptogr. 33, p. 70. Mais ici le t qui suit est exprimé en clair.
- par Brugsch (op. cit., p. 54). La séquence des trois cryptogrammes calque exactement l'orthographe en clair, le dieu Ha, avec son symbole sur la tête, valant par acrophonie pour h (cf. plus haut cryptogr. 69, p. 104 et texte n° III, cryptogr. 24-26, p. 65), et l'image de Rê hiéracocéphale correspondant au déterminatif •.
 - De (99) à 102 : ₫ 🖁 ∘ 🖁 .
- (103) = \(\frac{1}{2} \), valeur du signe dans le groupe archaïque \(\frac{1}{2} \), Sethe, Die aenigmatischen Inschriften, p. 8*, dans Northampton, Theban necropolis, Londres 1908.
- (104) = , la déesse Sechat en train d'enfoncer un piquet de fondation, comme elle est représentée en compagnie du roi dans les bas-reliefs des temples (Brugsch, Thesaurus, p. 1264).

(105) = s(t) nt(r), servant à écrire par rébus : servant servant

La valeur la plus fréquente pour l'image d'Hathor étant nb (cf. texte n° III, cryptogr. 11, p. 65), on songertit d'abord que ce signe sert ici à écrire par rébus : X "modeler, façonner". Mais outre qu'une telle action n'entre pas dans le rôle de Sechat, qui dessine le plan des édifices et le marque sur le sol au piquet et au cordeau, le verbe employé serait identique à celui qui est choisi, à la phrase suivante, pour définir l'activité du dieu Ptah : ce qui est contraire à la stylistique égyptienne. Il faut donc trouver une autre solution.

Dans la terminologie égyptienne, une des attributions constantes de Seehat consiste à "fonder" les édifices: (Chassinat, Le temple d'Elfou, II, Le Caire 1918, p. 31) Sechat de Basse Égypte, dame de la fondation: (11, VI, Le Caire 1931, p. 174) la granae Sechat, la primordiale, qui commence à fonder en marquant la fondation de la mesnet à sa place exacte. Dans la cérémonie de la fondation du temple, le roi est représenté (1d., II, Le Caire 1918, p. 31), consultant (ip) le gnomon, posant la fondation comme Sechat.

Il n'est pas difficile de découvrir quel titre d'Hathor est homophone de (), cont. L'élément nt correspondant de toute évidence à (), noyte, il ne reste guère que (s) (t) "la fille" qui satisfasse aux conditions voulues. De fait Hathor porte le titre de "Fille de

dieu" dans certaines inscriptions de basse époque:

DUEMICHEN, Altägyptische Tempelinschriften, Leipzig 1867, II, p. 40, 4) Fille de dieu, issue
de Geb.

Le mot qui suit, $\Pi = \bigcup_{i=1}^n \bigcup_{j=1}^n \bigcup_{i=1}^n \sum_{j=1}^n \sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^n \sum_{j=1}^n \sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^n \sum_{j=1}^n \sum_{j=1}^n \sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^n \sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^n \sum_{j=1}^n \sum_{j=1}^n \sum_{i=1}^n \sum_{j=1}^n \sum_{j$

(106) = s, par acrophonie de ___ o "gâteau".

-De (103) à (106):
Le signe suivant, de l'homme qui pilonne dans un mortier, appatient à l'écriture en clair. Il exprime hwsy "pilonner, bâtir".

(107) = t, par acrophonie de $\begin{pmatrix} 1 & 1 \\ 1 & 1 \end{pmatrix}$, le nœud d'Isis. Cf. plus haut, texte n° I, cryptogr. 4, p. 51.

$$\begin{array}{cccc}
& & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & & & & \downarrow & \downarrow \\
& & \downarrow & \downarrow & \downarrow \\
& & \downarrow & \downarrow & \downarrow \\
& & \downarrow & \downarrow & \downarrow \\
&$$

ce qui équivaut par rébus à :

 $m = \frac{\prod_{i=1}^{n} q_i}{k_i^2 t}$ "en travail".

(109) = mnht. Le signe très stylisé, représente un châle à franges, plié, avec le cordonnet qui lui servait d'attache pour le draper. C'est un "vêtement," [8] mnht qui sert à écrire par rébus [8] mnht "parfait", au féminin.

(110) = nt, la déese Neith par rébus:

(111) = nhh. Signe composé d'une variation matérielle du signe $\int_{-\infty}^{\infty} hh$, avec adjonction, sur la tête du personnage, du signe $\int_{-\infty}^{\infty} n$ (texte n° I, cryptogr. 18, p. 314).

De (107) à (111):

(112) = in $\frac{1}{2}$, par homophonie des signes.

(113) = rsy-inb-f , par figuration directe. Cf. plus haut, cryptogr. 89, p. 354. Les textes de fondation de temples imploient volontiers ce titre memphite pour désigner Ptah : (Chassinat, Le temple d'Eafou, II, Le Caire 1918, p. 26) Resi-inbef a travaillé à la construction de ses propres mains.

Temple vénérable que Resi-inbef a créé, que les dieux-modeleurs ont modelé.

(114) = nb, représentation d'Horus en roi d'Égypte, autrement dit comme "le Seigneur". Par rébus : X nby "ayant façonné".

(115) \[\lambda \lambda = \hbar mw "les maillets"; par rébus : \\ \frac{1}{2} \lambda = \hbar mw "œuvres d'art". Ptah est en effet \(\hbar \lambda \lambda \lambda \lambda = \hbar \text{cette homophonie ajoute une preuve à celles rassemblees par Ranke, \(Zum Lautwerte der Hieroglyphe \rangle \), dans la \(Zeitschrift für \(\bar agyptische \) Sprache und \(Altertumskunde, \) \(XLVI \) (1909), p. 109-110, pour la lecture \(\hbar m \) du signe \(\hat{1} \).

(116) \(= \lambda \), cf. plus haut, cryptogr. 106, p. 113.



(128) (127) (126) (125) (124) (123) (121) (119) (118) (129) (120)

(118) = nfrw n. Sur la valeur de l'emblème du dieu Nesertem, cf. plus haut, cryptogr. 95, p. 110. Ici le signe correspond à un pluriel, $\int_{0.00}^{+} \frac{1}{0.00}$ (Essai, p. 33). Le

groupe qu'il forme avec le personnage royal (=n, par acrophonie de nb, Essai, p. 37, n. 20), est artificial et se lit simplement par juxtaposition : nfrw + n. Cf. Médamoud, p. 31. C'est en vertu de cette tendance à faire tenir la hampe d'un signe vertical par le personnage debout qui le suit (ou même du personnage assis, comme dans le cas du complexe (= m) de l'Isis de Philæ est parfois écrit en faisant tenir le second (=n) par le personnage (=m), Brugsch, Thesaurus, p. 766 n° 63.

Le groupe qui suit est en écriture normale.

L'orthographe pour fight "portes" se rencontre dans les inscriptions de l'époque ptolémaïque,

Brugsch, Thesaurus, p. 1339, I. 9-10.

(120) q = w, par acrophonie de \iint_{Q}^{∞} "portion de viande". Le signe est employé ici comme complément phonétique, à l'instar du groupement de l'écriture normale.

(121) - = s. Cf. texte n° IV, cryptogr. 5 (p. 78), 20 (p. 82), 41 et 42 (p. 86-87).

— De (117) à (121): 而計算:[[*]].

(122) = h3 Cf. plus haut, cryptogr 100 et 102, p. 111. L'image du dieu Ha a ici sa valeur pleine, et elle équivaut par rébus au signe plurilittère .

(123) Variation matérielle de \mathbb{Q} , employée dans la cryptographie des hypogées royaux de la (Vallée des Rois, Dévéria, L'écriture secréte dans les textes hiéroglyphiques des anciens Égyptiens, dans Mémoires et fragments, II, Paris 1897, p. 72, n° 17.

Le signe qui suit est en écriture normale.

(124) = r', r', par figuration directe.

(125) = 0 par variation matérielle, of. plus haut, cryptogr. 123.

(126) $\stackrel{\frown}{\sum} = m$. Cf. plus haut, cryptogr. 21, (p. 95), 31, (p. 97), 37 (p. 98) et 93 (p. 110).

(L's, ---, qui suit est exprimé en clair.

(127) ⋈ = i, par acrophonie de 🏻 🖁 છ "taureau".

(128) w, par acrophonie de "quelqu'un qui adore" Cf. plus haut, cryptogr. 43 (p. 99).

L'orthographe β est calquée sur | e | pour exprimer la préposition = e.

(129) = nhh, 0 %. Le Soleil surgissant à l'horizon représente 0 % "l'Eternel". La plupart du temps l'attetnion est attirée sur ce renversement des valeurs respectives de - et de - dans le signe - (- en devenant l'élément principal) par une image de faucon placée dans le disque - : Junker, Über das Schriftsystem im

Tempel der Hathor in Dendera, Berlin 1903, p. 4 et 11. Ici c'est par un rayonnement qui s'échappe du disque, au-dessous du signe de l'horizon.

L'inscription est terminée par le mot ferit en clair, suivant une ancienne tradition de l'écriture cryptographique, Essai, p. 20-21.

— De (122) à la fin : \$\frac{1}{2} \langle \la

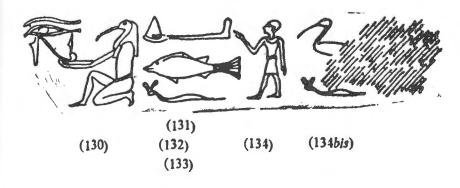
Toute la frise doit donc être transcrite:

Amon-Rê, son disque apparaît en vie-puissance le matin, illuminant les Deux-Terres par la splendeur de ses Yeux la Place est en fête : les dieux sont en allégresse. Il a vu les salles précieuses, splendides et confortables de son temple.

Il n'y a pas d'autre prince qui, soit grand comme le Roi de Haute et Basse-Égypte, Fils de Rê, Darius, souverain de tous les princes et de (tous) les pays étrangers. Il a [fait] ceci comme son monument à son père Aménêbis, grand dieu, puissant de bras, en faisant pour lui en bonne piere blanche de Meska. place d'éternité, dont ce fut Sechat qui fonda les murailles, construites en travail parfait d'éternité, dont ce fut Resi-inbef qui exécuta la décoration et créa la beauté de ses portes, et dans laquelle le Soleil brille pour l'éternité à jamais.

B.—CHAMBRANLES DE LA PORTE DU PRONAOS, a.—Montant nord (fig. 111).

Le texte de ce montant a été édité en entier par Brugsch(¹). Le nouveau dessin (fig. 11) que nous en publions a été exécuté sur le croquis fait d'après l'original par M^{me} J. Vandier d'Abbadie, sauf en ce qui concerne le début. Le haut du montant, en effet, a été arraché du monument après le passage de Brugsch et, vendu à M. Golénischeff, il fait actuellement partie de la collection égyptienne de Moscou. Nous nous contentons donc, en ce qui concerne le début jusqu'au cryptogramme 143, de reproduire le dessin de Brugsch.



⁽¹⁾ Brugsch, op. cit., pl. XII.

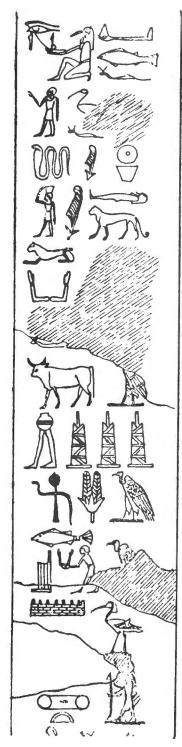




Fig. 11

nyswt > nsw, "roi". "Celui qui l'apporte (-l'Œil d'Horus)" est le dieu Thot, qui le rend à son possesseur. Sethe, Das Wort für König von Oberägypten, 4. Das Wort in-sw, dans la Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde, XLIX (1911), p. 23-25. En général Thot est figuré dans ce rôle par un babouin ; mais ici c'est par un dieu à tête d'ibis.

Le groupe qui suit (cryptogr. 131-133) renferme le piège le plus subtil de cet ensemble d'inscriptions énigmatiques, selon les meilleures traditions de la cryptographie. Une des finesses de cet art consistait à imaginer un groupement de signes qui présentait en clair un certain sens, d'ailleurs fallacieux, alors que lu cryptographiquement il avait une signification toute différente, la vraie (Essai, p. 14 et 33). Le *** "Bélier ardent de cœur" de la stèle C 65 du Louvre, qui doit être compris en réalité bity ** "le Roi", en est un exemple typique. Ici le procédé est même renforcé : le texte offre une lecture cryptographique facile, avec une limpidité qui l'impose à l'attention, tandis que le véritable sens, seul satisfaisant, se cache sous une interprétation différente des mêmes signes.

En effet il n'est que trop aisé de reconnaître dans le groupe le mot "lui-même", si souvent orthographié dans les textes de basse époque. La difficulté est que le sens ainsi obtenu est parfaitement inexplicable: "le roi lui-même a fait cette consécration" n'est pas seulement une formule partout ailleurs sans exemple, c'est un bon-sens.

En réalité c'est le nom de Darius qu'il faut lire, comme il est logique. Ce nom n'est pas signalé par un cartouche, tout simplement parce qu'il est proposé en énigme. Cf. plus bas, texte n° VI, cryptogr. 12-14 (p. 146) et texte n° VII, cryptogr, 2-3 et 5-7 (p. 151-152).

- l'équivalent exact de la graphie], qui vise à rendre phonétiquement l'articulation d au début du nom de Darius, selon l'orthographe adoptee dans ce document. Sur les variations de cette orthographe, cf. Posener, La première domination perse en Egypte, Le Caire 1936, p. 162-163. Il n'y a pas lieu de croire que le cryptographe ait pu avoir en vue deux orthographes différentes.
 - (132) r, par acrophonie de "poisson".
- (133) = 例此之 wš "celui que se faufile". Le mot est attesté dans le Voyage d'Ounamon, II, 75-76:

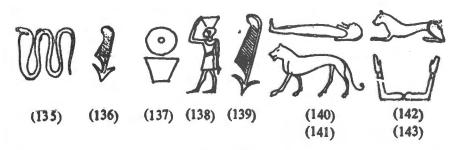
Les gens de la ville sortirent contre moi pour me tuer, mais je me faufilai entre eux vers l'endroit où se trouvait Hatiba, la reinz de la ville. Le signe vaut ici pour l'élément phonetique l'une qui termine le nom de Darius.

(134) = i, par acrophonie de \sigma " quelqu'un qui parle''. Sur ce verbe, cf. Faulkner, The verb''I "to say" and its developments, dans le Journal of Egyptian archaeology, XXI (1935), p. 177-190.

(134 bis) D'après la suite du texte la mutilation devait contenir l'équivalent de la formule , ce qui suppose une valeur de r pour l'ibis dont la partie antérieure a échappé à la destruction. Cette valeur est tirée par acrophonie de , l'e l'e Savant', surnom de Thot: du reste l'Ibis de Thot a la valeur de , dans un texte de la XXVI dynastie publié par Von Bergmann, Inedite inschriftliche Denkmäler der Kaiserl. Sammlung in Wien, dans la Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde, XX (1882), p. 38.

Un signe ayant la valeur de n a disparu au-dessus du signe \sim , en clair, qui suit.

(135) = n, par acrophonie de n "serpent", Essai, p. 43, n° 103.



(136) = i, variation matérielle de Q. Cf. plus haut, cryptogr. 123, p. 117.

(137) = t, variation matérielle de = t par acrophonie de 0 "pain". Cf. plus haut, cryptogr. 108, p. 113-114.

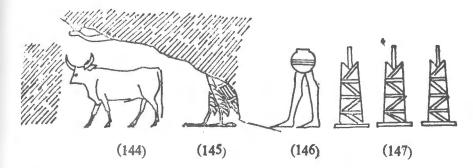
(138) = f. Cf. plus haut, cryptogr. 8 (p. 92), 27 (p. 97), 73 (p. 105) et 91 (p. 110).

(139) = i. Cf. plus haut, cryptogr. 136.

(140) $\implies = m$, par acrophonie de m "le mort", peut-être une désignation d'Osiris dans son cercueil.

(141) n = n, par acrophonie de n "le Seigneur", surnom donné au lion. Le lion couché as a souvent cette valeur de nb dans l'écriture ptolémaïque; mais on la trouve également attribuée au lion passant sur certains scarabées d'Aménophis III: n = n (A catalogue of the Egyptian antiquities in the possession of n of

(142) = r, par acrophonie de s'ilion", Essai, p. 40, n° 61. Ce n'est pas sans intention que deux lions dans des postures différentes ont été mis à la suite l'un de l'autre par le cryptographe : c'est un souvenir de la vieille règle de la multiplicité des valeurs qui a fourni de si belles séquences à la cryptographie de la XVIIIe dynastie, Essai, p. 11 et 31.



(144) Le en clair qui surmonte le taureau représente sans doute la fin de la formule . Ce taureau sert à lui seul à exprimer le nom de la construction élevée par Darius. D'après la suite du texte, le mot à trouver est-du genre féminin, — et il ne faut pas perdre de vue que la réfection de Darius s'est étendue à l'édifice tout entier.

Dans ces conditions le mot ht-nir "temple" est le seul qui convienne parfaitemnt. Prononcé geneere, il était homophone de hiw (=ege) n idr "taureau de troupeau" (Sethe, Urkunden, IV, p. 195, lignes 10 et 12: p. 196, I. 1), qui le représente ici par rébus.

(145) = m. Cf. plus haut, cryptogr. 126, p. 117.

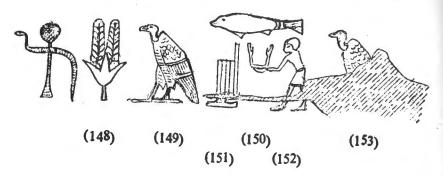
(146) = in, valeur normale du signe; mais son emploi pour representer dans le mot n reléve de la cryptographie. Cf. plus haut, cryptogr. 112, p. 114.

(147) = iw, ε. Le signe iwn prend, par acrophonie, la valeur de : (Brugsch, Thesaurus, p. 511), (Mallet, Le Kasr el-Agouz, Le Caire 1909, p. 82), i'h "lune". Répété trois fois, selon un procédé archaïsant (cf. plus haut, cryptogr. 34, p. 97-98), il vaut pour iw, qui représente ici la terminaison ε du mot ωπε, ("pierre".

(148) = nfr. Cf. plus haut, cryptogr. 95, p. 110.

(149) = n. Cf. plus haut, cryptogr. 13, p. 93.

(150) = m, par acrophonie de \(\) \



(151) $\int = s$, par acrophonie de $\int c$ "siège" of. plus haut, cryptogramme 84, p. 109. Avec le signe précédent et le $\int c$, en clair, qui suit, le mot $\int c$ (p. 90, note 1) se trouve écrit. Le personnage incliné qui soutient le $\int c$ n'a qu'une relation fortuite avec lui, cf. plus haut, cryptogr. 118, p. 115-116. Il représente une articulation du mot suivant.

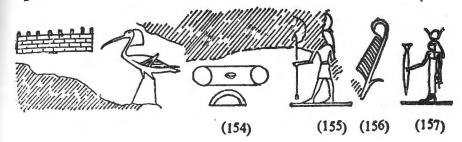
- (152) = r, par acrophonie de rmn "porteur", Médamoud, p. 29 f.
- (153) = n, cf. plus haut, cryptogr. 13, p. 93. Avec le cryptogramme précédent ce signe forme le mot rn "nom", qui doit être suivi du pronom suffixe s.

Celui-ci a disparu dans une cassure. Mais le dessin de Brugsch, relevé avant cette dégradation, fournit à cette

place un , qui représente effectivement le pronom s, par acrophonie de . Cf. plus haut cryptogramme 106, p. 113.

Les signes qui suivent, et 💃, sont normaux.

(154) = t, par acrophonie de "pain", Essai, p. 49, n° 174. Ce signe est précédé par une lacune et suivi par un a exprimé en clair.

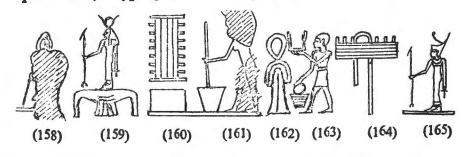


(155) = Open figuration directe.

Étant donnée cette séquence, il est évident qu'on se trouve en présence de OPS , prénom de Darius Ier, Brugson, op. cit., pl. XI.

(156) = i, cf. plus haut, cryptogr. 136, p. 123.

(157) = n, par acrophonie de $\frac{n}{20}$ "la Dorée". Cf. plus haut, cryptogramme 33, p. 97.



(158) = *ist. Cf. plus haut, cryptogr. 104, p. 111.

(159) = snt inb(w) cf. plus haut, cryptogr. 105, p. 112. L'image d'Hathor est ici la même et vaut également pour le le le le st posée sur un signe inb qui, ajouté au i final du mot précédent, sert à écrire par rébus : inbw "murailles". Soit :

$$s(t) \quad nt \quad nb(t)$$
= $snt \quad inb(w)$

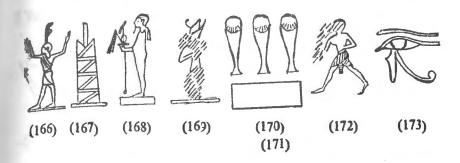
"Fille de dieu, la Dorée" "ayant fondé les murailles".

Le qui suit est le déterminatif du mot inb (w), en clair. Le pluriel n'est pas exprimé

(160) $\square = s$, par acrophonie de \square \square "pierre de taille".

(161) Le personnage qui pilonne dans un mortier appartient à l'écriture en clair : hwsy "quelqu'un qui, bâtit", cf. plus haut, p. 113. Mais, malgré sa mutilation, on se rend compte qu'il s'agit d'une femme: c'est une variation matérielle d'ordre cryptographique. D'ailleurs, et bien que deux signes sur trois appartiennent à l'écriture normale. le cryptographe a réuni ces symboles dans une sorte de tableau délimité par une ligne de terre: une femme pilonne devant une muraille, au pied de laquelle un bloc est posé à pied d'œuvre. C'est un cas de cryptographie thématique, Figuration, p. 204-209.

- (162) = t, cf. plus haut, cryptogr. 107, p. 113.
- (163) = $m \, k_3 t$, cf. plus haut, cryptogr. 108, p. 113.
- (164) = mnht, cf. plus haut, oryptogr. 109, p. 114.
- (165) = nt, cf. plus haut, cryptogr. 110, p. 114.

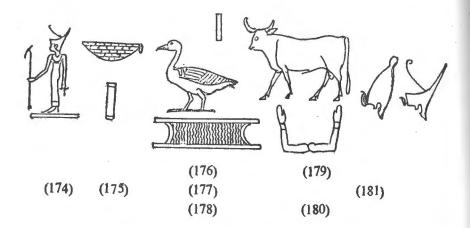


(166) = nhh, cf. plus haut, cryptogr. 111, p. 114.

(167) = in, par simplification de la valeur iwn en in, cf. Sethe, Das ägyptische Verbum, Leipzig 1899, I, p. 103-104, paragr. 178.

- (168) = rsy-inbf, cf. plus haut, cryptogr. 113, p. 114, mais ici le dieu n'est pas figuré dans son naos. Cf. plus haut, cryptogr. 89, p. 109.
 - (169) = nb, cf. plus haut, cryptogr. 114, p. 115.
 - (170) = hmw, cf. plus haut, cryptogr. 115, p. 115.
- (171) = s, par acrophonie de sint "plaque (de métal)", "surface (de terrain), aroure".

- (172) = n, texte n° IV, cryptogr. 7, p. 78-79. Ici cet n sert à écrire la négation \rightarrow , vocalisée \bar{n} en copte.



(174) = n. Cf. plus haut, cryptogr. 26 (p. 97), 72 (p. 105), 77 (p. 105) et 97 (p. 110).

(175) et (176) = i, Essai, p. 49, n° 178. Cf. plus haut, cryptogr. 59, p. 101.

(177) = t, par acrophonie de o'oie". Cette valeur existe dans l'écriture ptolémaïque (h htm "inscrire", Wörterbuch, III, p. 353). Le fait que le nom de l'oie trp se trouve réduit à un seul signe, sous l'Ancien Empire et où à l'époque gréco-romaine, dans les abréviations des scribes, a sans doute inspiré le choix de ce cryptogramme.

(178) = my, \emptyset , par rébus, graphie usitée à l'époque gréco-romaine, par exemple dans l'expression

d'entre eux qui a composé les incriptions de Darius a usé

deux fois du trompe-l'œil "fils". ici et dans la formule de l'extérieur du temple (cryptogr. 59-60, p. 101-102). Il en était donc particulièrement satisfait. Mais dans le cas qui nous occupe l'ambiguïté est poussée plus à fond: propose déjà une énigme difficile à résoudre, mais 🔀 à proximité d'un cartouche royal porte en soi une telle vraisemblance de lecture en clair qu'il est presque impossible d'échapper au piège, ou que du moins on doit en rester longtemps captif. Ce qui amène à penser que le texte de la frise extérieure a été rédigé avant celui des montants de porte : au trement on ne comprendrait pas que le cryptographe ait abandonné de gaîté de cœur une trouvaille si réussie, alors qu'il a reproduit presque sans changement la série de ses calembours à propos de Sechat et de Resi-inbef. La priorité de l'inscription extérieure établie, il en résulte que la devise authentique de la monarchie perse en Égypte était la formule si curieuse:

prince qui soit grand comme . . . qui paraphrase exactement le titre perse de Grand Roi. La version

comme ... n'est qu'une variante édulcorée, née du désir de rapprocher de la la pour construire un cryptogramme plus énigmatique.

(179) $\mathfrak{M} = \square$, pr, par rébus de $\square \mathbb{M} \wedge \mathfrak{M}$ pry "taureau de combat".

(180) \Box = ', qui sert à écrire ici l'adjectif

Ces deux cryptogrmme représentent le mot "pharaon". On pourrait tout aussi bien interpréter le taureau pr wr ("taureau") et reconnaître ici le titre de wr's, ογρο "roi". Cf. plus haut, cryptogr. 67, p. 103-104. Toutefois, comme il est vraisemblable que ce mot existait un peu plus loin, dans la lacune qui suit le cartouche, je crois préférable d'adopter ici le terme pr-'s, qui était employé, lui aussi, dans la titulature des rois perses: Darius Posener, La première domination perse en Égypte, Le Caire 1936, p. 79, n°s 35 et 36. Artaxerxès Gauthier, Le Livre des rois d'Égypte. IV, p. 153, n° IV.

- (181) = nswt bity, cf. Protocoles, p. 15 l.
- (182) = nb, cf. plus haut, cryptogr. 33, p. 97.
- (183) = tiwy, par signification symbolique, Néfertari, p. 36-37. Après quoi le cartouche de Darius en clair.

La fin du texte est détruite et il n'en reste que le bas des deux derniers signes. L'avant-dernier est l'hiéroglyphe des pays étrangers, . Comme cette inscription est visiblement composée de phrases empruntées à la dédicace du mur extérieur, et que dans cette dédicace le cartouche de Darius est précisément suivi par un titre qui se termine par (cf. plus haut, cryptogr. 71, p. 104), on peut restituer avec une quasi-certitude :

(184) Le dernier signe serait alors un roi, valant pour . Cf. plus haut, cryptogr. 90, p. 109.

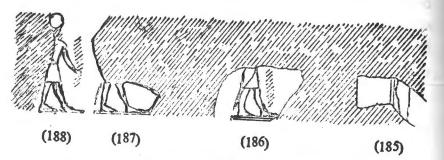
Voici le texte complet en clair, avec ses restitutions:

Le roi Darius a fait (ceci) (comme son monument) à son père Amon-Rê, (seigneur d'Hêbis, grand dieu, puissant de bras, en) lui [faisant] un temple en bonne pierre blanche de Meska, dont le nom est "La gloire de Stoutrê demeure", dont ce fut Sechat qui fonda les murailles, construites en travail parfait d'éternité, et dont ce fut Resi-inbef qui exécuta la décoration.

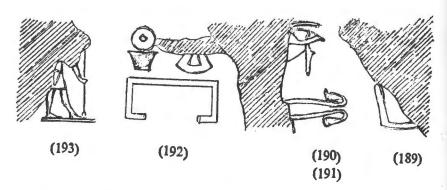
Il n'y a pas d'autre prince comme le pharaon, roi de Haute et Basse-Égypte, seigneur des Deux-Terres, Darius, [souverain de tous les rois] et de tous les pays étrangers.

b.—Montant sud (fig. 12),

La partie supérieure de ce montant est détruite. Le texte, de la copie duquel je suis redevable à M^{me} J, Vandier d'Abbadie, est inédit.



(185) - (189) Indéchiffrable à cause des lacunes.



- (190) = w. Cf. plus haut, cryptogr. 173, p. 129.
- (191) = n, Cf. plus haut, cryptogr. 45, p. 99.
- (192) \(\bigsep\) = t, cf. plus haut, cryptogr. 137, p. 123. Ce signe est le seul élément cryptographique du mot mst "trône".

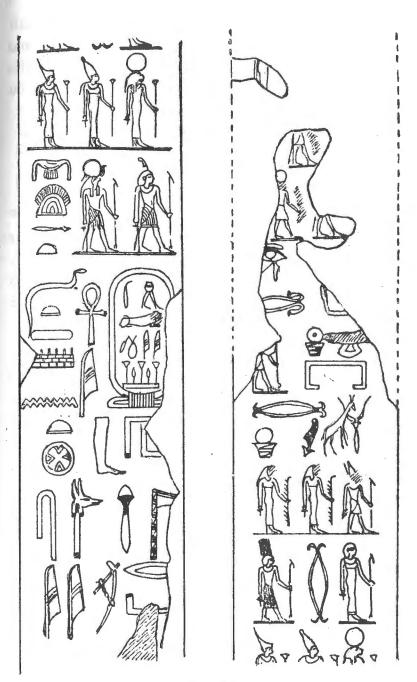
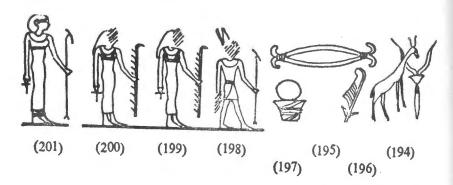


Fig. 12.

(193) Le cryptogramme est mutilé, mais il figuralt peut-être Rê, ou plus probablement Amon-Rê. Le grand hymne que Darius Il fit graver dans le temple d'Hêbis renferme en effet ce passage, qui est à rapprocher du texte cryptographique pour les idées qu'il exprime:

Brugsch, Reise nach der grossen Oase

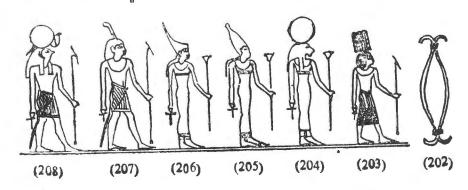
El Khargeh..., pl. XXVII, 1, 42-43) ô Amon-Rê, seigneur de tout ce qui existe, puissant de cœur et orné de poitrine, prolonge ton fils qui est sur ton trône, rajeunis son corps sur la terre, rends-le semblable à toi, fais-le apparaître avec ta fonction!



(194) = iswt-f. Le cryptogramme est composé de deux éléments: un signe en clair, \(\frac{1}{2} = \frac{1}{2} \) "fonction", et un bubale, figuré nettement en train de s'arc-bouter sur ses pattes arrière et de tendre le cou pour inspecter ce qui se trouve entre les cornes du signe \(\frac{1}{2}\). Il vaut pour f, par acrophonie de \(\frac{1}{2}\) au sens réfléchi: "celui qui se porte en haut, qui se soulève." Idée intéressante du cryptographe pour tirer un parti

nouveau de l'équivalence f: y=f, dont les expressions f, f, etc., trop usées, n'offraient pour ainsi dire plus d'énigme.

- (195) = n, cf. plus haut, cryptogr. 45, p. 99.
- (196) = i, cf. plus haut, cryptogr. 136, p. 123.
- (197) = t, cf. plus haut, cryptogr. 192, p. 134.
- (198) = n, par acrophonie de "le seigneur", titre du pharaon represente coiffe du pschent, Protocoles p.2 b et 9 h, ou peut-être de 1, cf. plus haut, p. 75.
- (199) = t, par acrophonie de tr, valeur phonétique du signe f. La déesse qui présente le signe ne joue ici qu'un rôle de support.
- (200) = r, par acrophonie de *rnp*, valuer phonétique du signe ∫, *Essai*, p. 44, n° 116. Comme dans le cryptogramme précédent, le personnage n'est qu'un support.
- (201) = w. Ce cryptogramme continue la série des deux précédents et doit être expliqué comme eux : la déesse. dépourvue intentionnellement de toute caractéristique, n'est qu'un support du signe qu'elle tient à la main, wis, 1, par acrophonie : w.



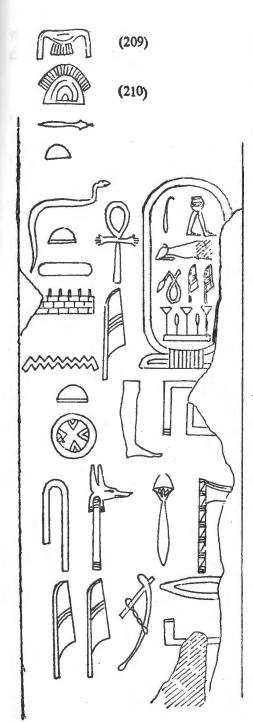
(202) = n, cf. plus haut, cryptogr. 45, p. 99.

(203) = pry-', "le Valeureux", qualification d'Onouris. Junker, Die Onurislegende, Vienne 1917, p. 20. Par rébus: "pharaon".

(204) = $\int p'$, "la Flamme". nom donné à la déesse Tenenet: Wörterbuch, 1, p. 504). En réalité, Tenenet ne jouissait de ce surnom que parce qu'elle était identifiée à Sekhmet, la destructrice, dont la flamme consumait les ennemis de son père Rê (cf. entre autres exemples, Papyrus Sallier IV, XIII, 4). A l'époque ptolémaïque, Sekhmet est appelée (ROCHEMONTEIX-CHASSINAT, Le temple d'Edfou, I, Paris1897, p. 154, 4°) la flamme des impuretés qui consume les ennemis. C' est Sekhmet qui est ici représentée. Son nom de p(i) équivaut par rébus à p(i) p(i). Les deux cryptogrammes 203-204 écrivent donc le titre de "grand pharaon", épithète officielle des rois perses, qui traduit leur dénomination de "Grand Roi", POSENER, La première domination perse en Égypte, Le Caire 1936, p. 8-9 e.

(205) et (206) = $\frac{1}{2}$, *Protocoles*, p. 5 c. Cf. plus haut, cryptogr. 63 et 64, p. 103.

(207) = si "le Fils", surnom donné par antonomase à Chou, que les monuments qualifient de ou Cf. Lanzone, Dizionario di mitoligia egizia, Turin 1881, pl. CCCLXXXVI, 1 et 3. Brugsch, Reise nach der grossen Oase El Khargeh ..., pl. X, 5 et pl. XIV.



(208) = r^e, par figuration directe, Cf. plus haut, cryptogr. 66, p. 103, et 155, p. 127.

(209) \longrightarrow = nb; par rébus : \bigcirc , Protocoles, p. 10 d.

"colonne"; par acrophonie: '. L'écriture du titre où sont insérés ces deux derniers cryptogrammes est calquée sur une orthographe que l'on trouve dans les inscriptions en clair du temple d'Hêbis,

Brugsch, op. cit.,
pl. XIV). Mais l'orthographe la plus fréquente y est

Le reste de l'inscription est exprimé en clair.

Le texte cryptographique du montant sud se transcrit ainsi en entier:

......

...Le trône d' Amon-Rê et sa fonction de Prince des dieux seront au Grand Roi, le Souverain de Haute et Basse-Égypte, fils de Rê, seigneur des Couronnes, Darius (qu'il vive éternellement!), aimé d'Aménêbis, grand dieu puissant de [bras].

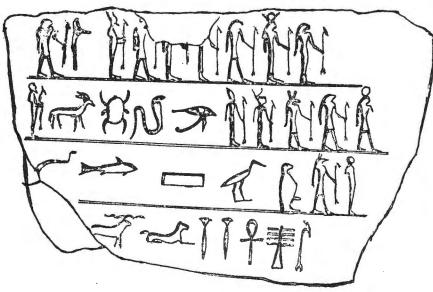


Fig. 13.

TEXTE No. VI.

OSTRACON GRAVÉ AU NOM DE THOUTMOSIS Ier.

Cette pièce (fig. 13) relève de la cryptographie monumentale par le caractère du texte qu'elle porte inscrit, mais non par ses dimensions.

Ce n'est qu'un éclat de calcaire de 0 m. 07 de hauteur maxima, sur une largeur maxima de 0 m. 105, et une épaisseur moyenne de 0 m. 015. Il a été découvert en

mars 1936 par M. Chevrier, entre les blocs de remplissage du III^o pylône du temple de Karnak.

Sur sa face la plus lisse, cet ostracon porte, en quatre registres superposés, des séquences de personnages interrompues par des animaux ou des objets inanimés, dans le style des inscriptions que l'on vient d'étudier, en particulier de l'architrave de la cour du temple de Louxor.
A la seconde ligne, deux déesses, coiffées respectivement de la couronne du Sud et de celle du Nord, retiennent de prime abord l'attention. Il s'agit du groupe bien connu (Texte n° V, cryptogr. 205 et 206, p. 138) qui signifie 14. On se trouve donc en présence d'un protocole royal, rédigé en cryptographie monumentale.

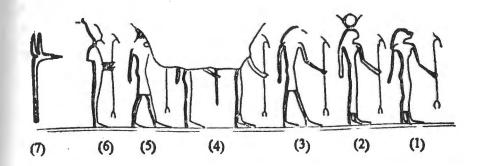
La gravure de cette inscription en miniature est peu soignée. Les signes, trop menus, sont plutôt indiqués que formés. On se trouve évidemment en présence d'un projet d'inscription monumentale ou d'un aide-mémoire.

Par contre, la pièce a le mérite d'être complète et à peu près intacte.

L'attention éveillée sur le caractère et le contenue de ce texte, il n'est pas impossible d'en déterminer de prime abord les divisions et d'en reconnaître le contenu. L'élément dans le nom de ne laisse pas au choix une marge trop large, et on arrive vite à justifier la lecture de prénom de Thoutmôsis Ier Le reconnaissable un peu plus loin indique la présence, à laquelle on devait s'attendre, du nom de du même roi.

Quelle est alors la formule du protocole royal qui précède ces deux noms? Les cryptogrammes 4 et 5, bien que mutilés dans toute leur partie supérieure, sont reconnaissables comme deux déesses identiques, analogues à celles qui expriment le titre de 14. Or parmi les éléments de la titulature royale qui peuvent précéder les cartouches, un seul commence de la sorte: la devise de h, introduite dans les protocoles ornementaux d'Abydos (Protocoles, p. 13 e) et dans la frise de Louxor (Texte n° III, cryptogr. 5, p. 64) par deux déesses coiffées la première de la couronne du Sud et la seconde de la couronne du Nord. Notre ostracon énumère donc les titres de h h + k et 20 de Thoutmôsis Ier. Quant aux trois signes qui les précèdent, ils ne suffisent pas à exprimer une phrase : ils ne peuvent être que la décomposition en ses éléments phonétiques du symbole initial ordinaire, $\frac{Q}{1}$.

Ceci posé, on peut interpréter :



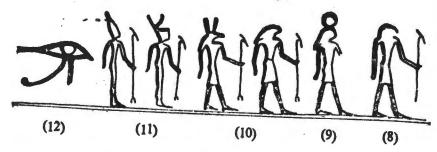
Para l'animaux (ειδροοτι "onagre", pip προοτι "porc sauvage", etc.) et de plantes (χπροοτι "oléastelle", ταπεπροοτι "cumin sauvage", etc.).

- (2) = n, cf. texte n° V, cryptogr. 157, p. 127.
- (3) = h, peut-être par acrophonie de hmnwy "1'H-ermopolitain", surnom de Thot. Cf. = [] | hmnwyw "les Hermopolitains", surnom collectif des dieux de l'Ogdoade.
- (4) Comme on l'a dit, ce groupe de deux déeses semblables ne peut représenter que le titre la La devise qui suit ce titre n'est pas absolument constante pour le même roi dans les divers protocoles gravés sur les monuments. Néanmoins, en ce qui concerne Thoutmôsis Ier, l'apellation couronné par la Brûlante (c'est-à-dire l'uréus royale) est si fréquente, et les divergences sont si rares, qu'il y a toutes chances que ce soit le nom exprimé ici. D'ailleurs la comparaison des cryptogrammes 5 et 6 avec les cryptogrammes 17 ct 18 le confirme.

⁽¹⁾ Ceci n'infirme en rien ce qui a été dit page 63 de la valeur purement symbolique du signe f initial. Quel qu'ait été son rôle primitif, rien n'empêchait les scribes égyptiens de le lire effectivement et de l'interpréter à leur manière. Il se peut aussi que sa décomposition en signes phonétiques simples soit une sorte de déguisement cryptographique.

- (5) = h, par acrophonie de \(\) \(\) 'le rapide'', épithète que les Égyptiens appliquaient au chacal, comme le prouve la graphie \(\) (1), fréquente à la basse époque Cf. texte n° III, cryptogr. 22, p. 68.
- (6) = , par acrophonie de , surnom d'Osiris comme roi de la Région de Vie, o , surnom l'Occident. Livre des Morts (Naville), chap. 141-143, 1. 53.

(7) = m, par acrophonie de \ \ mdw «canne».



- (8) = ns (da Langue», surnom de Thot, figuré. Ce surnom apparaît déjà dans le «Monument de théologie memphite», lignes 53-54: (De langue en qualité de laquelle Thot a procédé de lui (Ptah) (Sethe, Dramatische Texte zu altaegyptischen Mysterienspielen, Leipzig 1928, p. 50). On retrouve ce nom de «Langue» applique a Thot jusqu'à l'époque ptolémaïque, Id., p. 54, note 2. Boylan, Thot, the Hermes of Egypt, Oxford 1922, p. 189.
- (9) = r, par acrophonie de 0.5, représenté. Cf. Essai, p. 45, n° 122.

- De (1) à (9) : ♀[3 b] - 1 = - b

Le t du mot féminin nsr (t) n'est pas noté, comme il est d'usage en cryptographie, Essai, p. 33.

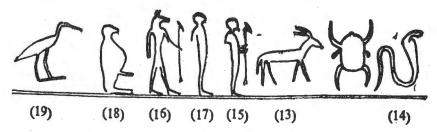
Il peut paraître insolite que le cryptographe ait imaginé de mettre un \uparrow devant le titre de $\ref{lem:maginé}$. Il est vrai que la séquence $\ref{lem:maginé}$ est la plus fréquente, parce que c'est en général par le titre d'Horus que les protocoles royaux commencent. Mais il existe des incipit $\ref{lem:maginé}$ (Gauthier, Le Livre des Rois d'Égypte, II, p. 282, n° XXVI B), $\ref{lem:maginé}$ (Id., p. 313. n° XXII A), qui montrent qu'un début $\ref{lem:maginé}$ n'a rien d'impossible.

- effet, ici représentés, sont nb (wy) twy "les deux Seigneurs des Deux-Terres". La désinence du duel nbwy était sans doute tombée dans la prononciation, et la différence de vocalisation avec le singulier devait être assez mince pour permettre cette équivalence.
- (11) = nswt bity, par symbolisme des déesses portant les couronnes du Sud et du Nord, cf. texte n° III, cryptogr. 5, p. 64. Contrairement à ce qu'on attendrait, la déesse du Nord est placée la première, mais il faut évidemment la lire la seconde. C'est un cas d'ordre rétrograde qui, dans cet ostracon, vient à plusieurs reprises compliquer le jeu de la cryptographie régulière : à l'énigme de signification, il ajoute l'énigme par position.

Le cryptographe du reste ne s'est pas fait faute de mettre en œuvre ce ressort : le prénom royal qui suit est écrit tout entier en ordre rétrograde.

⁽¹⁾ Le signe imprimé représente un griffon, mais la plupart du temps c'est un chacal ailé qui est employé dans les textes eux-mêmes. (comme dans cette édition).

(12) = ⊙, au début du cartouche. C'est un cas de variation matérielle: la prunelle ⊙ de l'Œil solaire est remplacée par l'Œil tout entier, €. Cf. Senenmeut, p. 19.



(13) = 's ane». Par rébus: agrand».

Le signe suivant (en ordre rétrograde), 🛱, est exprimé en clair.

Le serpent était en effet pour les Égyptiens la forme normale de tout génie, ou ... L'île du Ka (...), dans le Conte du Neufragé, ligne 115, était habitée par un serpent gigantesque. A la basse époque, le ... du défunt est désigné dans le texte démotique (X, 14) du Papyrus funéraire Rhind I par le terme iy, le ... des inscriptions hiéroglyphiques de même époque, qui désigne un agathodémon, ou serpent protecteur. La valeur courante de k attribuée à cette époque au signe cest une acrophonie de ..., et dérive de cette conception. D'après ce cryptogramme il est à croire qu'elle avait déjà cours au début de la XVIIIe dynastie.

Comme dans le cryptogramme du nom de Darius (p. 122) le cartouche a été supprimé dans la transcription

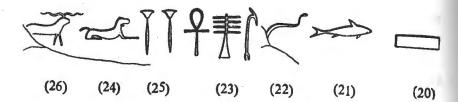
énigmatique Quant à l'ordre des titres , on le trouve dans d'autres inscriptions, en clair, du même règne : GAUTHIER, Le Livre des Rois d'Égypte, II, p. 217, n° XV A et p. 218, n° XVI.

(15) = nb (le Créateur), appellation de Ptah, représenté. Par rébus : «seigneur».

Les deux signes suivants sont disposés en ordre rétrograde.

- (16) = h, cf. plus haut, cryptogr. 5, p. 144.
- (17) = ', cf. plus haut, cryptogr. 6, p. 144. Le signe, inachevé, est plutôt indiqué que dessiné. Il se réduit à un corps momiforme, exagérément cambré en arrière, et surmonté par une tête ronde; mais ni la tiare, ni le sceptre n'ont été ajoutés. C'est une simple notation, laissée incomplète, de l'image d'Osiris, telle qu'elle avait été gravée plus haut.
- (18) = si r', , par rébus. La valeur de si, (-1111-), est fréquente pour le cynocéphale à l'époque grécoromaine, Junker, Über das Schriftsystem im Tempel der Hathor in Dendera, p. 11, note 1. Elle dérive certainement d'une appellation «gardien» appliquée à chacun des cynocéphales qui, dans les vignettes des chapitres CXXV et CXXVI du Livre des Morts, sont représentés accroupis auprès de la Balance ou du Bassin de flammes. Le texte du chapitre CXXVI (Naville) les nomme ces quatre babouins assis à la proue

(19) Simple variation matérielle, par suppression du pavois, du signe A dhwty "Thot".



(20) = m, par acrophonie de "canal", Essai, p. 46, n° 129.

- (21) = s, par acrophonie , sorte de poisson, *Essai*, p. 44, n° 105. Valeur fréquente dans les textes précédents.
- (22) = d, Essai, p. 43, n° 106. Le verbe dy, Δ , est écrit ici par sa seule articulation forte d, et celle-ci est exprimée par un signe qui avait pratiquement cette valeur dans un certain nombre de mots où le d primitif était devenu d. C'est une fausse écriture archaïque, comme on en trouve dans les textes du temple de Deir el-Bahari.
- (23) Les trois signes suivants, en clair, sont disposés en ordre rétrograde. Il faut rétablir $\frac{0}{1}$. Il en va de même pour les deux cryptogrammes qui viennent à la suite de ce groupe.
- (24) = "'le Seigneur," sobriquet du lion, cf. Texte n° V, cryptogramme 141, p. 124. Ici par rébus : "tout".

(25) = \(\frac{1}{4} \) \(\frac{d}{t} \) "deux papyrus", par rebus: \(\frac{d}{t} \). Le mot est au duel, sans doute pour assurer un t final dans la lecture. Quant au terme \(\frac{1}{4} \) luimême, il n'a pas encore été rencontré dans des textes postérieurs au Moyen Empire. Mais rien n'empêche que le cryptographe, scribe érudit qui se piquait d'archaïsme, n'ait demandé à la vieille langue des ressources pour ses énigmes.

(26) = (26), exprimé par le symbole de son bélier sacré. Cf. Protocoles, p. 18-19.

Le cryptogramme disparu qui suivait devait exprimer

En résumé:

Le Seigneur des Diadèmes "Celui qui est couronné par la Brûlante", le Seigneur des Deux-Terres, Roi de Haute et Basse-Égypte Aakheperkérê, le Seigneur des Couronnes, Fils de Rê Thoutmôsis, doué de toute vie, stabilité et puissance, éternellement, [aimé] d'Amon-Rê.

TEXTE No. VII.

OSTRACON GRAVÉ AU NOM DE MÉNEPHTAH

Un autre document du même genre (fig. 14) est conservé au Musée Égyptien du Caire, dans une vitrine de la Salle 24. Il porte le n° 40073 et provient de la cachette de Karnak.

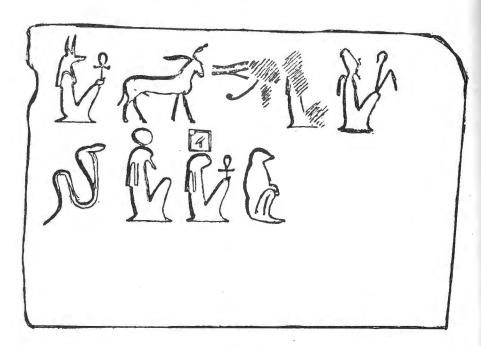
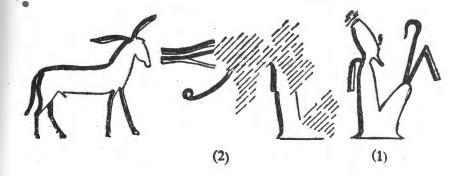


Fig. 14.

C'est un éclat calcaire de 0 m. 075 de hauteur, sur 0 m. 11 de largeur et 0 m. 02 d'épaisseur moyenne. Les signes, répartis en deux lignes, sont soigneusement gravés.

Après la transcription du texte précédent, il n'est pas difficile de déterminer le contenu de la celui-ci: c'est un protocole royal, réduit aux noms de () et de (). L'hiéroglyphe caractéristique du prénom

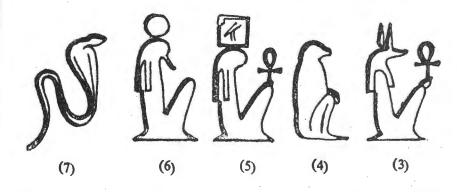
(exprimé intentionnellement en clair — comme dans le texte précédent — pour aider au déchiffrement) étant (1), on se trouve en présence d'une titulature de Ménephtah, dont le prénom est (5)



(1) = par représentation directe, *Protocoles*, p. 3 d et 6 a. Cf. texte n° II, cryptogr. 5-6, p. 59.

(2) = \odot , cf., texte n° VI, cryptogr. 12, p. 146.

Le bélier qui suit, 📆, appartient à l'écriture en clair.



⁽¹⁾ On pourrait se figurer à première vue qu'il s'agit d'un âne. Mais, dans les représentations égyptiennes, les oreilles de cet animal ne sont jamais représentées avec un tel écartement, sans parler de l'amincissement à leur racine. C'est au contraire la position des cornes dans le signe hiératique du bélier, et la façon dont cette cursive indique, par simple renflement du milieu, la série des spires. Cf. plus haut (p. 146) la représentation d'un âne.

(3) = n, par acrophonie consonantique de l'acrophonie représenté. Il faut entendre par là une sorte d'acrophonie basée sur la seconde consonne radicale du mot, la première, une consonne faible, étant passée à l'état de voyelle, ou même ayant disparu dans la prononciation courante (Essai, p. 11). Par exemple:

e = f par acrophonie de }	iwf (aq) "chair" Essai, p. 42, n° 86.
$Q = m \cdot \dots \cdot A \rightarrow Q$	im: "dattier" Id., p. 44, n° 109.
$= m \dots \dots \bigwedge$	imy (Ma) "donne"; Id., p. 39. n° 47.
	<i>immt</i> "poing" <i>Id.</i> , p. 40, n° 50.
200	<i>ik</i> "marais" <i>Id.</i> , p. 45, nº 117.
$\sqrt{M} = 2 \cdots n$	isw "roseaux" Id., p. 44, n° 110.

Il est possible que, dans plusieurs de ces cas, le signe équivale à une consonne précédée par une voyelle brève à l'attaque, n correspondrait alors exactement ici à la préposition copte \overline{N} , dont il joue le rôle.

(4)= 30, cf. texte n° VI, cryptogr. 18, p. 147-148.

(5)= \[\] \

A vrai dire, c'est la déesse Sekhmet, la parèdre de ptah à Memphis, qui reçoit officiellement dans les textes le titre de 🚾 0 8. Mais Hathor — sous sa forme propre ou sous celle des déesses qui s'identifiaient à elle, comme Mertseger, Renenoutet, etc. — est si fréquemment associée à Ptah dans le culte de la nécropole thébaine (BRUYÈRE, Mert Seger à Deir el Médineh, Le Caire 1930, p. 38, fig. 19; p. 41, fig. 21; p. 53, fig. 33; p. 116, fig. 56) - elle jouait si évidemment comme lui, d'après les chants d'amour, le rôle de providence des amoureux, — l'épithète de 🐧 au beau visage", qu'ils recevaient tous deux, les rapprochait si infailliblement dans la dévotion de la foule, qu'il n'est pas étonnant que le folklore ait fait l'eux des amants. Ce cryptogramme est jusqu'à nouvel ordre le seul indice connu d'une légende populaire de cet ordre, mais son interprétation ne souffre pas de doute.

- (7) m3't, "la Justice", symbolisée par une uréus. Cf. Senenmout, p. 20-21.

En clair:

Le Roi de Haute et Basse-Égypte Baïenrê, le Fils de Rê Ménephtah Hetephrma'et.

APPENDICE

Des deux textes de cryptographie monumentale que nous ajoutons à ce Recueil, le premier a été récemment publié par le Professeur Edgerton(1); le second le sera très prochainement par le Professeur Sami Gabra (2), qui a bien voulu, en attendant, me permettre d'en donner iqui un croquis exécuté d'après une de ses photographies, ce dont je lui suis très reconnaissant.

On trouvera dans les notes que j'ai fournies aux ouvrages de ces auteurs la justification en détail du déchiffrement que je propose. Afin de pouvoir en incorporer les résultats aux conclusions de ce mémoire, je résumerai succinctement ce déchiffrement en tableaux.

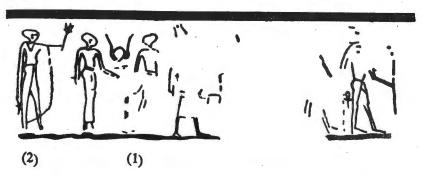
TEXTE No. VIII.

ESQUISSE DE MÉDINET-HABOU

Cette esquisse d'inscription monumentale, haute d'environ o m. 075, est tracée avec soin sur le linteau sans décoration d'une porte latérale nord du petit temple de Médinet Habou, en bordure de l'ouverture de la porte. Elle imite donc une inscription placée en frise sur la façade d'un monument, comme au temple de Médamoud, par exemple, l'inscription qui définit en termes analogues la personnalité du dieu-Soleil, et qui est sculptée sur la grande architrave surmontant la porte principale du vestibule, au fond de la cour(3).

Le reste du linteau et les montants de la porte sont littéralement surchargés d'inscriptions en hiéroglyphes

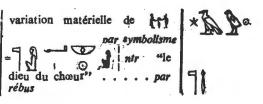
cursifs d'époque gréco-romaine et de prières démotiques (¹). Ces textes sont postérieurs, de si peu que ce soit, à l'esquisse dont nous nous occupons, car celle-ci, mise à la meilleure place par son dessinateur, n'a pu être exécutée dans ces conditions qu'à une époque où la surface du linteau était encore complètement libre.

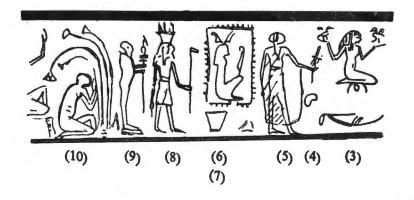


I e début, mutilé, est indéchiffrable.

(1) Deux déesses recevant (?) un disque solaire entre les cornes d'Hathor.

(2) Le dieu Ihy.





⁽¹⁾ Edgerton, Medinet Habu graffiti fac-similes, Chicago 1937, pl. 6.

⁽¹⁾ Edgerton, Medinet Habu graffiti fucsimiles, Chicago 1937, pl. 6, nº 21.

⁽²⁾ Sami Gabra, Les fauilles de l'Université Fouad el-Awal à Hermopolis-ouest (Tounah el-Gabal) (sous presse).

^(*) Drioton, Rapport sur les fouilles de Médamoud (1925), Les inscriptions, Le Caire 1926, p. 7, n° 1.

4		
(3) a. Deux groupes tenus en mains par b. une femme Signe en clair (4) = (5) Enfant portant le signe (6) Grand signe renfermant une déesse	par rébus meyt "une femme qui enfante" par acrophonie Fréquent dans l'écriture ptolémai- que	
	-	A
tenant une plume		ŀ
a. Le signe	= m; st par acrophonie	E 0 < L
, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		A
c. La déesse	= iwty(t) "Celle aux deux plumes" par rébue	
Signe a en clair	pur rebus	₩ 444
(7) Cuvette à eau 🔽		*****
	· · · · · · · · · · par contenance(1)	~~~
(8) Personnage		*****
a. tenant en main le signe	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	9 8
b. et portant sur la tête		
une couronne	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	^
(9) Ptah	par figuration directe	. ^D 8 2
(10) Personness seems !	pur y garanon un ecre	014
(10) Personnage accroupi der- rière une touffe de papyrus	"quelqu'un qui se cache" par rébus	1二百
(11) Personnage g sur un	par 100ms	
socie		
Access to the second se	= hh par acrophonie : h	0.0 m
(12) a. Roi coiffé de la cou- ronne du Sud	pr-c' "pharaon" par acro-	المسم كا

⁽¹⁾ La signification "par contenance" existe pour quelques abréviations dans l'écriture en clair : "onguent", \(\frac{1}{2}\) "lait", \(\oplus\) "vin". \(\begin{align*} \) "bière". On comprend que le cryptographe ait imaginé sur le même modèle : \(\nabla\) "eau".

b. tenant le signe (13) Personnage à tète de lion	1	par acrophonie; s	<u> </u>
(15) (14) (13) (12) (11)		
(14) Horus hiéracocéphale Traits du pluriel (15) Dieu portant un sil sur la tête (16) s. Déesse Isis b. tenant en main un signe (17) s. Personnage coiffé de la couronne b. tenant en main un signe	***	support de par symbole m	
		(19) (18)	
(18) Personnage courant (19) Amon a. tenant un signe b. sous trois étoiles	= in	par acrophonie; n	1.94

(20) a. Visage humain 👄 b. et canard = st "canard".. par rébus c. élevés sur un plateau = 1 f;y "quelqu'un qui par un personnage porte" par acrophonie (21) a. Horus wr "le Grand" tenant en mains le signe b. et la plume = m3't . . . par acrophonie: m (22) Le dieu Chou = "le Fils". par acrophonie: s (23) a. Étoile * = \approx "ce qui se lève"(1). par b. tenue par Anubis versant une libation

Ce signe, le dernier conservé, reste indéchiffrable, faute de contexte.

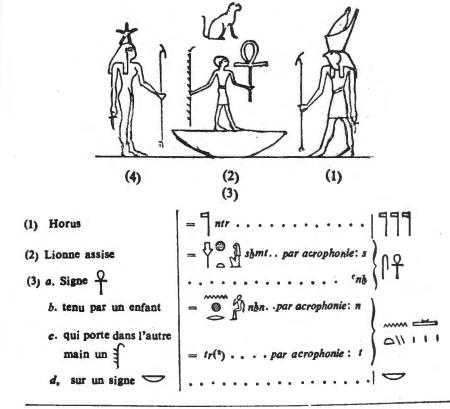
En résumé:

...le matin; Grand Dieu brillant dans les ténèbres, à l'Orient, en sortant du Monde inférieur; semence divine de Ptah; Mystérieux se cachant aux dieux; créateur du ciel, qui demeure comme Roi des dieux qui est sur son grand trône; Grand de lumière.........

TEXTE No. IX. FRISE DE PADYKAM

En dégageant, en 1931 à Tounah el-Gebel, les restes du temple-tombeau de Padykam(1), à l'est de celui de Pétosiris, le Professeur Sami Gabra mit à jour un passage d'inscription en cryptographie monumentale, sculptée en plinthe au bas du mur extérieur, à l'angle sud-ouest du pronaos.

Ce qui précède le tore d'angle, sur le mur sud est la conclusion d'une période; ce qui le suit sur le mur ouest, le début d'une autre strophe d'un hymne en l'honneur de Thot, grand dieu d'Hermopolis.

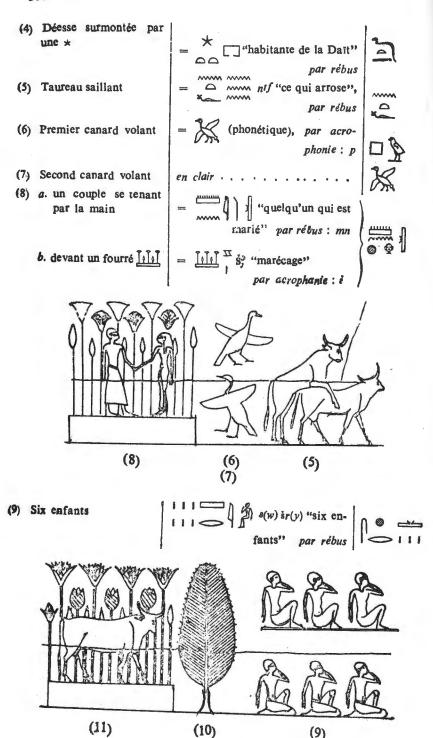


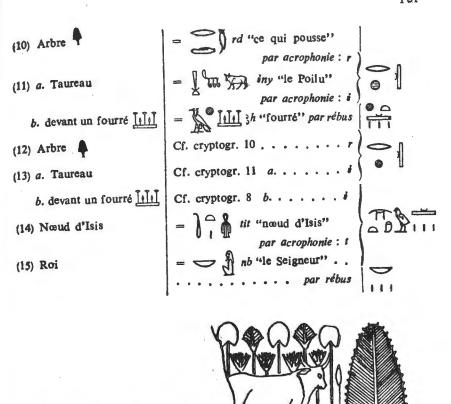
⁽¹⁾ Sami Gabba, Rapport préliminaire sur les fouilles de l'Université Égyptienne à Touna (Hermopolis-ouest) dans les Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XXXII (1932), p. 72-77.

⁽¹⁾ Protocoles, p. 5a.

^(*) Cf. text no V, cryptogr. 199, p. 137.

(12)





En clair:

(14)

(15)

.... les dieux, qui vivifie tout ce qui existe, éternellement.

(13)

DEUXIEME PARTIE

LE SYSTÈME CRYPTOGRAPHIQUE

I.—Généralités

Un fait est frappant : malgré leur diversité de dates et de styles, ces inscriptions relèvent d'un système commun et parfaitement homogène pour la construction de leurs énigmes. Ce système d'ailleurs remonte beaucoup plus haut que la XVIIIe dynastie, puisqu'il a présidé, sous la XIe, à l'élaboration de l'inscription en cryptographie thématique conservées par la stèle C 15 du Louvre(1), la plus parfaite composition de ce genre connue jusqu'à présent.

D'ailleurs non seulement l'observance de règles communes témoigne de l'unité de système, mais la présence à des siècles d'intervalle des mêmes "trues" cryptographiques — comme l'interprétation "ce qui arrose" donnée à l'accouplement d'une part dans les tombes de Béni-Hassan(2) et de l'autre sur la frise de Padykam(3), les "6 š" valant pour si aussi bien sur la stèle C 65 du Louvre (XV-IIIe dynastie)(4) que sur la même frise de Padykam(5) ou la graphie de o commune aux inscriptions de Ramsès II et de Darius(6) — prouve que l'enseignement théorique de la cryptographie était accompagné d'un choix d'exemples devenus classiques.

⁽¹⁾ Figuration, p. 209-229.

⁽²⁾ Figuration, p. 105.

⁽³⁾ Texte n°IX, cryptogr. 5 (p. 160).

⁽⁴⁾ Essai, p. 32.

⁽⁵⁾ Texte nº IX, cryptogr. 9. (p.160)

⁽e) Texte no III, cryptogr. 24-26 (p. 68). Texte noV, cryptogr. 100-102 (p. 111).

Le système en soi est simple. Son principe est une notation purement phonétique du langage, au moyen de signes unilittères, déterminés par acrophonie, et plurilittères, obtenus par rébus.

Il va sans dire que la figuration directe, en vertu de laquelle on écrit le mot en représentant ce qu'il désigne, est toujours possible, comme dans l'écriture en clair, mais elle est plutôt rare(1):

A ces exemples il convient d'ajouter la femme écrivant sur une tablette (III, 32) qui signifie directement "une femme qui recense", \(\begin{align*} \begin

II.—L'acrophonie

Les signes unilittères sont obtenus par acrophonie, en reternant la première consonne du nom de l'objet figuré:

Il est arrivé parfois que, par suite de l'usure du langage, des mots ayant primitivement pour consonne initfale une articulation faible, i ou w, se sont trouvés commencer en fait par une voyelle. Dans ce cas le cryptographe a eu le choix:

— ou bien, en se basant sur la lecture savante dont la tradition se perpétuait, il a fait état de la consonne initiale primitive, et son cryptogramme vaut pour celle-ci :

— ou bien, s'en tenant à la prononciation courante, il a envisagé la première consonne réelle, c'est-à-dire la seconde articulation du mot à l'état primitif. C'est ce qu'on appelle l'acrophonie consonantique(1):

Le jeu de la cryptographie exige que les signes unilittères ainsi obtenus soient aussi variés que possible, afin de créer sans cesse de nouvelles énigmes. On trouve par exemple dans les textes etudiés plus haut:

$$m = \simeq (V, 3)$$
 (I, 8. V, 21, 31, 37, 93, 126 145) (VIII, 6 b, 21 b) (V, 150) (V, 17) (III, 34) (III, 34) (V, 74) (V, 140) (VIII, 3b)

⁽¹⁾ Nous marquons par un astérisque* les signes dont la fonte de l'imprimerie ne fournit pas les équivalents exacts, en particulier les figures de divinités qui sont en réalité représentées debout. Dans les renvois aux cryptogrammes de cette étude, le chiffre romain représente le numéro du texte, et le chiffre arabe celui du cryptogramme.

⁽¹⁾ Cf. plus haut, p. 152.

 $(VI, 7) - (V, 62) - (I, 17) - (V, 40) n = (V, 82) \begin{cases} (I, 18. VI. 28) & (V, 141) \\ (V, 68) & (V, 68) \end{cases} (V, 68) \end{cases} (V, 13, 149, 153) m (V, 135) (V, 7) (VII, 3) (V, 157, VI, 2) (II, 2.IV, 43. V, 26. 57.72, 77, 97, 174) (III, 21) <math display="block"> (II, 13. IV, 26. V, 4, 45, 191, 195, 202) (V, 90, 118) (V, 198) (V, 198) (V, 198) (II, 6. VIII, 8b, 17a) (V, 36, 53) (V, 23) (V, 23)$

La diversité est surtout de règle lorsque deux artic-, ulations semblables se suivent. Elles doivent être rendues. par deux signes différents :

Par contre, c'est une élégance appréciée lorsque deux signes semblables qui se suivent ont deux valeurs différentes, grâce à ces acrophonies diverses:

$$|| \int_{0}^{\infty} \int_{0}^{\infty} || v_{197-201}|| dv_{197-201}|| dv_{197-2$$

III.—Les rébus

Les signes plurilittéres sont obtenus par rébus. Ils correspondent en général à des plurilittères en usage dans l'écriture en clair :

Ce n'est que rarement, et lorsque le cryptographe donne tous ses soins à une énigme de choix, qu'il crée des plurilittères n'ayant pas d'équivalents dans l'écriture en clair:

Le procédé par rébus n'est pas seulement mis en œuvre pour créer de nouveaux signes plurilittères servant à la notation phonétique de divers mots, mais le cryptographe en use pour exprimer des mots entiers, par homophonie :

— soit en combinant les signes traditionnels avec des personnages dont l'action entre en ligne de compte pour la solution de l'énigme. Ce procédé semble avoir été classique pour obtenir des homophonies de mots commençant par m:

Dans cette voie le cryptographe pouvait aller encore plus loin: imaginer des combinaisons de plusieurs mots qui ne le cèdent en rien, pour le génie inventif qu'ils exigent, aux plus modernes de nos rébus. On a expliqué, dans le commentaire des cryptogrammes IV, 44; V, 83; V, 144 et IX, 9 de ces chefs-d'œuvre d'ingéniosité dont la tradition remontait au Moyen Fmpire(1). Si ces rébus charmaient les anciens Égyptiens comme parades de bel esprit, ils conservent pour nous l'intérêt de fixer des points de repère pour la prononciation courante de la langue égyptienne à l'époque où ils ont été composés.

IV.—Les Images Divines

Une catégorie de signes qui mérite une attention spéciale est celle des représentations de divinités,

Il arrive quelquefois que ces images expriment directement le nom du dieu qu'elles représentent ou valent, par acrophonie, pour sa première articulation:

Mais dans la plupart des cas, comme on l'a déjà remarqué(1), le procédé de signification est plus complexe. L'image d'un dieu n'est pas employée pour évoquer son nom, mais une qualité ou un titre qui servent à le désigner par antonomase, — qu'il s'agisse d'exprimer le mot lui-même, son homophone par rébus ou, par acrophonie, sa première articulation:

SIGNIFICATION

			010110111	
DIEU REPRÉSENTÉ	TITRE PAR ANTONOMASE	DIRECTE.	PAR HOMOPHONIE	PAR ACRO- PHONII
Amon	le Grand			m III, 34
Anubis	le Rapide (h3h)		III, 12	h VI, 5, 1
Chou	le Fils	V, 65, 207		s VIII, 2
1	la Colonne du ciel (wh) n pt)	VIII 14	. , , , , , ,	w III,
Horus	le Grand	≫VIII, 21a		
(l'Habitant de l'horizon le Seigneur (nb)	O IV, 2	× V,114	

⁽¹⁾ Protocoles, p. 17-19.

⁽¹⁾ Figuration, p. 218 et 222,

			SIGNIFICATION	
DIEU REPRÉSENTI —	TITRE É PAR ANTONOMASE —	DIRECTE -	PAR HOMOPHONIE	PAR ACRO- PHONIE
Montou	le Victorieux	3. III, 3, 15, IV, 4		
1	le Vaillant (phty)		<u>क्री</u> है III, 24	
Re	Celui qui brille (psd) le Prince(ity) le Gracieux de visage	• • • • • •		p I, 16.
	(htp-hr)		♥ VII, 6	
THOT	l'Hermopolitain (hmnwy)			h VI, 3
-401	la Lune (i^ch)			i V, 80
etc.	la Langue (ns)		VI, 8	
Cic.			•	

L'abondance des significations de ce genre, dont on trouvera le détail au *Tableau général*, montre assez quelle vogue de procédé avait obtenu. Il était devenu le procédé normal pour fixer et interpréter la valeur des images divines en cryptographie.

Aussi pour exprimer le nom même du dieu, ou la valeur unilitère qu'on en tirait par acrophonie, les cryptographes avaient dû faire appel à un moyen différent de la représentation directe. Ils avaient recours au symbole ou à l'animal sacrés :

≈ = Neith I, 13; IV, 27; V, 4 etc.

 \sim = Ha V. 69.

Sekhmet IX, 2.

The Amon-Rê VI, 26.

Mout I, 8; V, 21, 31, 37, 93, 126, 145.

V.—Role et Influence de l'Écriture en Clair.

Telles sont les lois fondamentale de la cryptographie égyptienne : l'établissement d'une notation purement phonétique du langage, à l'aide des signes ayant acquis des valeurs nouvelles par voie d'acrophonie ou de rébus.

Il est toutesois peu de textes cryptographiques, surtout un peu longs, qui se conforment entièrement et sans désaillances à cette discipline.

Parfois c'est incapacité du scribe à soutenir un tel effort d'imagination. Le texte n° IV, commencé en cryptographie pure, admet des signes en clair de plus en plus nombreux et finit franchement en écriture normale. Le texte n° I, bien que fragmentaire, semble dans les mêmes conditions.

Mais dans d'autres cas, c'est évidemment par crainte que le lecteur, découragé par trop de difficulté, n'abandonne la partie. L'auteur des textes réunis sous le n° V, en particulier, a concédé de place en place quelques signes en clair à son déchiffreur; de plus, suivant en cela une vieille tradition (¹), il a exprimé en caractères normaux le desinit de ses compositions, pour en indiquer le caractère général et fournir au déchiffrement le terme où aboutir. Mais il a fait payer, peut-on dire, cette concession, et il l'a même tournée à ses fins, en ménageant fallacieusement quelques signes en clair qui ont en réalité une signification cryptographique (IV, 35-36. V, 59-60, 131-133, 176-178). Ce qui était dans la meilleure tradition de la XVIIIe dynastie(²).

⁽¹⁾ Essai p. 21.

^(*) Essai p. 14 et 33. C'est peut-être un piège basé sur la confiance du déchiffreur dans la transcription en clair que le cryptographe de la frise de Louxor a ménagé en introduisant dans son texte (Texte n° III cryptogr. 34-37) un élément que cette transcription ne comporte pas. Toutes les ruses étaient bonnes en cryptographie.

Il s'en faut du reste de beaucoup que l'influence de l'écriture en clair sur la composition cryptographique ait été toujours un effet de la volonté ou du laisser-aller du scribe. Il était impossible à l'Égyptien de s'abstraire complètement des conventions de son écriture normale, dont les signes-mots et les déterminatifs faisaient partie intégrante. Bien que de tels éléments n'eussent rien à faire en théorie dans la notation oryptographique, on les y trouve parfois et jusque dans les compositions les plus soignées — comme une imitation inconsciente de l'écriture en clair :

(III, 35-37) w(?)s "Thèbes", avec déterminatif = = (III, 41-44) i'rw "Ichérou", avec déterminatif = = (IV, 20-21) shd "éclairant", décalque graphique de (V, 159) snt inb(w) "ayant fondé les murailles" avec déterminatif (V, 80-82) imn "Amon", avec déterminatif (V, 80-82) imn (V,

(III, 24, 26; V, 100-102) nhh "éternité", décalque graphique de

1 4 (V, 122-123) hy "briller", avec déterminatif

(IV, 30-31) "w dormir", avec déterminatif

(III, 5) nbty "seigneur de Diadèmes", décalque graphique de

(V, 119-120) shaw "portes", avec complément phonétique w

VI.—Principes Cryptographiques Divergents

On le voit, si la doctrine de la cryptographie était rigide, son application l'était moins et le scribe gardait la liberté de doser son mélange avec l'écriture en clair suivant son goût, son inspiration, ses capacités ou l'effet qu'il voulait produire sur son public. Il pouvait même, pour varier le jeu, faire appel à d'autres procédés, irréductibles aux principes de la cryptographie telle que nous l'avons définie, et qui sont peut-être les traces de systèmes cryptographiques moins raffinés, qui ne connaissaient pas vogue dans le milieu des scribes. Ces procédés sont :

a) La variation matérielle.

L'écriture hiéroglyphique normale représentant les objets selon une convention déterminée, rien n'était plus facile que de la rendre illisible à première vue en modifiant l'aspect de ces objets, leur signification restant la même:

variation matérielle de	∞ ir	I, 12.
~	R wd's	V, 24.
d	d st	III, 33; V, 28, 99.
¥	¥ hh	V, 111, 169.
	$\int \int d$	V, 6.
788	(= f	V, 25, 46, 55.
%		VI, 19.
	, n	V, 82.
~	(détermin.)	III, 44.

C'est à ce souci de variation matérielle qu'il faut rattacher les quelques archaïsmes dans la forme ou l'emploi des signes qu'on trouve dans l'écriture cryptographique;

b) La disposition rétrograde.

Elle était en usage dans la distribution des colonnes d'écriture de certains textes religieux de caractère plus ou moins ésotérique. Appliquée aux mots, elle oppose à leur lecture une difficulté matérielle qu'on ne peut surmonter qu'en restituant l'ordre normal des signes :

$$|\nabla = |\nabla | = |\nabla$$

c) L'introduction de personnages sans signification et de connexions arbitraires de signes.

A côté de personnages dont l'action est un élément de signification dans le jeu cryptographique (¹), il s'en trouve d'autres qui n'ajoutent rien à la lecture, mais qui servent uniquement de supports à des signes, Leur rôbe se borne à prêter un certain style à l'inscription : 1, 6. III, 13. V, 199, 200, 201. VIII, 8 b, 15, 17a. La tradition de ces comparses muets remonte au Moyen Empire(²).

Également inutiles pour la lecture et destinées seulement à créer une impression de mystère sont certaines connexions, suivant lesquelles un personnage porte la main sur le signe qui le précéde, ou le soutient. Malgré l'apparence, il ne s'agit là que d'une juxtaposition:

C'est de cet usage que dérive la catégorie de signes représentant des personnages tenant un objet en main, ou des animaux le portant entre leurs pattes, et qui doivent se lire : objet + être vivant (1) (VIII, 8, 20, 23), ou, pour certains autres, par renversement, etre vivant + objet(2) (VIII, 12, 16, 17, 21).

VII.-La phonétique.

La prononciation qui servait de base à la notation cryptographique pouvait être soit la prononciation courante, telle qu'elle existait dans la langue parlée de l'époque, soit la prononciation savante, suivant laquelle les scribes faisaient état de consonnes écrites par tradition, mais tombées pratiquement en désuétude.

⁽¹⁾ Cf. plus haut p. 168. — (2) Figuration p. 213,

⁽¹⁾ Medamoud p. 31. (1) Medamoud p. 29.

Dans la grande majorité des cas, les textes cryptographiques présentent à ce sujet des particularités qui sont précisémet celles de la langue parlée(1):

1° La notation de l'articulation 3, disparue depuis longtemps(2), y est inconnue:

2° Comme ce dernier exemple le montre, la désinence du féminin, réduite sans doute à l ou e comme en copte, n'est pas exprimée:

3° Il en va de même pour les finales y et w, et en partticulier pour celle du masculin pluriel :

$$nfr = \int \int \int nfrw$$
 "beautés" V, 22, 118.

$$it = \text{prince' V,59-60, 176-177, 196-197.}$$

4° Enfin certains mots dont l' $\sim r$ terminal a disparu dans la prononciation sont écrits sans cet r:

Un cas isolé de prononciation vulgaire avec chute d'un final est à noter dans les deux cryptogrammes qui font valoir pour m un "personnage qui offre", mi'w (1). Cette disparition du , définitivement accomplie en copte, a été tardive, et l'on n'avait pu jusqu'à présent en sasir aucun indice certain, même en néo-égyptien(2). Ce témoignage de la cryptographie, pour l'époque de Ramsès II, est d'autant plus précieux à recueillir.

VIII.-La Lecture Savante.

Pourtant, dans les mêmes inscriptions, d'autres graphies font état du t final du féminin, singulier ou pluriel, certainement disparu dans la prononciation au moins depuis la XVIIIe dynastie(3). Le soin que les cryptographes. ont pris de le mettre en équivalence avec une désinence ty de duels féminins (en copte -Te, -T) ou de nisbés masculins (en copte -T), prouve une intention arrêtée de prononciation savante:

$$\frac{dty}{dt} \quad \text{"deux papyrus"} \quad = \underbrace{\frac{dt}{dt}} \quad \text{"éternellement" VI,25.}$$

$$\frac{dty}{dt} \quad \text{"l'Étranger"} \quad \cdot \quad = \underbrace{\frac{dt}{dt}} \quad \text{"eternellement" VI,25.}$$

detyw "habitant de la Daït =
$$\star \bigcirc dwet$$
 "matin" V, 18.

C'est certainement un souci du même ordre qui a inspiré la graphie:

Que l' sinal de ntr ait été conservé au pluriel, la forme copte mithe le prouve. Mais la notation de l'w

⁽¹⁾ Essai, p. 13 et 33. — (2) Essai, p. 13. — (3) BRUGSCH, Reise nach der grossen Oase El Khargeh in der libyschen Wüste, Leipzig 1878, pl. X e, XI F, a-b.

⁽¹⁾ Cf. plus haut p. 168.

⁽⁸⁾ SETHE, Das aegyptische Verbum, Leipzig 1899, I, p. 90, § 147.

^(*) Essai, p. 13, 22 et 33.

final, dans une écriture phonétique qui partout ailleurs le sacrifie systématiquement (V, 22, 69-70, 105-106, 118, 159-160), ne peut-être qu'en cas de prononciation artificielle, prétendant ressusciter la lecture ancienne. Du reste l'equivalence $\mathbf{m} = \mathbf{w}$ (1) ne s'explique d'une façon satisfaisante que par un procédé de lecture savante du pluriel pour l'écriture en clair.

TROISIÈME PARTIE

TABLEAU GÉNÉRAL DES CRYPTOGRAMMES CO

1. - ÉLÉMENTS COSMIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

1		variation matérielle de	0	IV, 19
2		= 0 % "l'Éternel"par rébus	8 ⊙ 8	V, 129
3	*	= 2 "ce qui se lève" · · ·		
-		par rébus	8	VIII, 23
4	***	par symbole		VIII, 19 b
5	2	"falaise" · · · · ·	m	V, 3
6	~~	variation matérielle de 🏋 🐧	. ,	
	,	"le dieu h3" par acrophonie	<i>h</i>	V, 69
7	2000C	= "canal" · · par rébus	89	V, 178
		= "canal" par acrophonie	m	V, 81; VI,20
8		= c "plaque(de métal)"		
		par acrophonie	S	V, 171
9		variation matérielle de	^	V, 82
10		variation matérielle de	, <u>==</u>	III, 44
		variation matérielle de	8	V, 52
11	b	= 1 % "angle"	-	
		par acrophonie	· ķ	V, 70

⁽¹⁾ Le chiffre romain indique le numero du texte, et le chiffre arabe celui du cryptogramme.

⁽¹⁾ Cf. Texte nº IV. cryptogr. 31, p. 83-84.

II. - VÉGÉTATION.

12	4	"ce qui pousse" par acrophonie	r	IX, 10, 12
13	>	ce qui est beau".	ţ	V, 22
14	1	variation matérielle de	4	V, 5
15	Panache ou avec deux fo-			
	lioles à la base	variation matérielle de	4	V, 123, 125, 136, 139, 156, 196
16	11	· · · · · · · · par symbole	# D	III, 30
17	11	deux papyrus" par rébus	1	VI, 25
18	ŶŶ	· · · · · · · · par symbole	9 p	V, 183
19	*	= N	F	1, 2
20	<u> गिंग</u>	= In "marécage"	3	IX, 8b, 13b
		"fourré de papyrus" par rébus		IX, 11 <i>b</i>
21		= bourgeons" par acrophonie	n	I, 18;IV, 27
21		= 6 6 "époque"	t	V, 199; IX, 3c
1	1	= o "année" par acrophonie	r	V, 85, 200

III. — QUADRUPÈDES.

		***************************************	-	
22	35%	= \ ''le Seigneur'' \ \ \ \ \ \ \ \ par acrophonie	n	V, 141
23		"lion" par acrophonie	r	v, 142, √11 ,
		= " "le Seigneur" par rébus	0	VI, 24
24	15	= $\sqrt[4]{\circ}$ 3 "Sekhmet" par acrophonie	s	IX, 2
		"taureau" par rébus	Ш	V, 198
25	727	de troupeau" par rébus	70.3	V, 144
		"poilu"	š	IX, 11a, 13q
26		"taureau de combat" par rébus	[]	V, 179
20	Taureau saillant une vache	P .	~~~~~	IX, 5
27	avec	"femelle" par rébus	1 4 4	V, 58
	ou sans attributs sacrés	"la Dorée (Hathor)" par rébus "la Nourrice		IV, 25;V, 33 182
28	70	= mm m m m m m m m m m m m m m m m m m	þ	IV, 17
		par acrophonie par symbole	b	V, 32 VI, 26

29	1 %	= " "' 'âne'' par rébus	+	VI, 13
30	1	"la Lune (Thot)" par acrophonie "gardien de Rê" par rébus	1	V, 2
31	(Text)	de Rê" par rébus		VI, 18, VII, 4
	777	· · · · · par acrophonie	n	V, 68
32	Bubale dressé sur les pattes arrière	= \(\) "oe qui se soulève" par acrophonie	f	V, 194
33	1	= c "girafe" par acrophonie	s	V, 16
34	H	=] = "Baal"		IV, 6
35	Tête de lion	= \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \		V, 34
36	ਖ਼	= b "taureau"		V, 127
	(= \ "viande"		V, 127
37	٩	= \bigcap_{0}^{∞} "portion de viande"	i	V, 88
		· · · · · · par acrophonie	w	V, 120
38		variation matérielle de , hpš	ħ	I, 17
		IV.—VOLATILES		
39	A	signe archaïque	9	IV, 10, 37
		signe archaique	999	V, 39

40 Image: Second of the content of
"Ite Savant (Thot)" Ite Savant (Thot) Ite Savant (Th
41 A grue" (cf. signe n°83) A wariation matérielle de
1
V, 52 I,8; V, 21, 31, 37, 93, 126, 145 Wautour"
43
43
43 $= \sum_{i=1}^{n} \text{"vautour"}$ $par acrophonie$ $= \sum_{i=1}^{n} \text{"canard" } par rébus$ $= \sum_{i=1}^{n} \text{"oie" } par ac$ $rophonie$ 45 $= \sum_{i=1}^{n} \text{"les deux filles"}$ $par rébus$ $= pi par acrophonie$ $= pi$
44 $ \begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccc$
44 $ \begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccc$
44 3 "canard" par rébus "oie" par ac- rophonie 45 23 ""les deux filles" "par rébus "par rébus "IX, 6 47 48 VIII, 20 b V, 60, 177 VIII, 3a IX, 6 VIII, 3a IX, 6 VIII, 6b, 21b V. — REPTILES. 48 V. — REPTILES. 48 V, 133
44 3 "oie" par active view par rebus 45 2 3 "les deux filles" view par rebus 46 3 "la Justice" p 47 4 "la Justice" m 48 4 "Ce qui se faufile" view par rebus 48 4 "ce qui se faufile" view par rebus 48 4 "Ce qui se faufile" view par rebus 48 4 "Ce qui se faufile" view par rebus 48 4 "Ce qui se faufile" view par rebus 48 4 "Ce qui se faufile" view par rebus 48 4 "Ce qui se faufile" view par rebus
44 \Rightarrow "oie" par active view par actophonic p viii, 3a. 46 \Rightarrow "la Justice" p viii, 6b, 21b V. — REPTILES. 48 \Rightarrow "ce qui se faufile" view par rébus with viii view par rébus viii view pa
rophonie Solution Figure
45 \Rightarrow
46 47
46 47
47 β "la Justice". V. — REPTILES. 48 ω "ce qui se faufile". ω "ce qui se faufile". ω par rébus ω
V. — REPTILES. 48 $V = \begin{cases} V & \text{if } V \\ V & \text{or } V \end{cases}$ with the particular of t
V. — REPTILES. 48
48 $=$ $\begin{cases} & \text{ifil} \\ & \text{file} \end{cases}$ "ce qui se faufile" par rébus w_{δ} V , 133
file" par rébus w V, 133
file" par rébus w V, 133
(nar rábus 1 VI, 14
49
par symbole VII, 7
= 1 M "serpent" · · · ·
v par acrophonie r V, 54
50 $\left\langle \begin{array}{c} = \\ \\ \end{array} \right\rangle$ We "serpent" $\left\langle \begin{array}{c} \\ \\ \end{array} \right\rangle$ V, 135
variation matérielle de V, 135 V, 6
variation matérielle de V, 25, 46, 55

51	True	= d "ce qui entre"		
	_	par acrophonie	¢	V, 12
52	7	par recherche d'archaisme	d	VI, 22
53	Th.	variation matérielle de m <u>d</u> t par rébus	[]	IV, 34
54		= nun nun dans un □ nun nun dans	<u>d</u> m pr	IV, 44
1		VI.—ANIMAUX AQUATIO	UES.	

	M .	"poisson" par acrophonie	r	V, 132.
55	447	= "sorte de poisson"	S	IV, 5, 20, 41 42; V, 121; VI, 21
		son'' · · · · par acrophonie	m	V, 150
56	7	"têtard" par acrophonie	h	IV, 8

VII.—INSECTES.

57	-	pour raison inconnue	r	IV, 36, 39
	(.)	scarabée" scarabée" par acrophonie	š	V,42
58	*	= "le Divin" par acrophonie	. n	V, 7
		· · · · · pour raison inconnue	m	V, 17 IV, 38
59		Celui qui éclaire"	No.	V, 19
60		= O A "Rê" par acrophonie	r	IV, 12

VIII — DIEUX

61	*	par figuration	9 1	I, 1, 19
		par figuration	1 m	I, 9; II, 16 III, 19
62	Amon	"le Grand"	←	Ш, 14
		est stable en toutes choses'' par acrophonie	m	III, 34
63	Amon à tête de bélier	par figuration	10	III, 27
		= \(\bigcap_ \infty "Anubis" \cdots \cdots \\ par acrophonie consonantique \)	n	VII, 3
64	Anubis	= ¶	ķ	III, 22; VI, 5, 16
		= 1 "l'Osirien" par rébus	112	II, 7; III, 12
	,	= \(\int \) \(\frac{1}{2} \) "Chou" par acro- phonie \(\cdots	š	III, 42
65	Chou	= { "le Fils"	3	V, 65, 207 VIII, 22
		lonne du ciel"		
		par acrophonie	w	III, 35
		= * "hi" par rébus	T h	V, 122
66	На	= \mathbf{m} \cdots h2" \cdot \ par rébus par acrophonie = \infty \cdots \cdot \cdo\cdot \cdot	,	III, 24, 26; V 100, 102
			2	V, 71
	Horus hiér- acocéphale,	1 , 0		II,1;III,1;IV,1
	coiffé, ou	= "le Dieu	9	VIII, 14;IX, 1
67	non, des	"le Grand"	35	VIII, 21 a
	plumes	"l'Habitant de l'ho-	01/9	IV, 2
	ou du pschent	= Tizon "'le Seigneur'' par rébus	P.X	V, 114, 169

6	8 Horus m mifié	"Celui qui est recouvert par rébus	1 23	V. 96
6	Horus et Seth	= "les deux		1, 50
-		Seigneurs des Deux-Terres'' par rébus		VI, 10
70	Ihy 🙀	du chœur" par rébus	91	VIII, 2
71	Kamêphis	= U "le Mâle" par rébus		
	٠	= "l'Enfant" par acrophonie	m	H 16 111 10
72	Khonsou			II, 15, 1II, 18; V, 11
	\ \ .	"I'Adolescent" par acrophonie	h	III, 45(?)
73	Mikal	rophonie		IV, 40
74	Montou	"le Victorieux"	~~ (L)	II, 3; III, 3, 15; IV, 4
	·	"le Vaillant"	△ // ª	III, 24
		"le Fils de Rê"		II, 13
75	Onouris	= 5 "le Fils"	3	III, 16
•	D ₁	= \(\frac{1}{\lambda} \) "le Valeureux" par rébus		V, 203
76	Osiris	par acrophonie consonantique		T 2
77	Osiris mo-	= \frac{1}{2} \frac{1}{4} \frac{1}{4} \text{Habitant de}	2	I, 3
	mifié	la Région de Vie''par acrophonie	С	VI, 6, 17

		(par figuration	0 8 1	I, 7; VIII, 9
	1	par acrophonie	p	V, 9
		า म क्षे (par figuration	F. I.A	V, 113, 168
7.8	Ptah (par figuration par acrophonie in par acrophonie par acrophonie par acrophonie	r	V, 89
	,	= Créateur"	/ຄ	
	[par rébus	- T	IV, 15
	((par acrophonie) Créateur'' par rébus par figuration	14	11, 12, 14; 111 17, 25; V, 6
				101, 124 165, 208
		= O par acrophonie	r	VI, 9
79	Ré hiéra-	= Celui qui brille"		
13	ou non	par acrophonie	P	I, 16
	,	= "le Prince" par rébus	1 .2) ÷
		par rébus	Ho 別	V, 78
		= Gracieux de vi- sage" par rébus	-	
				VII, 6 IV, 9 (?)
		= A par acrophonie	3	14,5 (1)
	Thot	==== o		,
80				VI, 3
		= \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \		¥7. 00°
		par acrophonie		V, 80
		= 1 e "la Langue" par rébus	7	VI, 8
81	Thot por- tant l'	=] "Celui qui l'apporte"	2	V 120
82	Génie léon-	· · · · · · · par rebus	1 mm 2	V, 130
	tocéphale	= S 2 "le Lion" par acrophonie		VIII, 13
83	Génie à	pur acropnonie	,	1
	grue (cf.	= 1 = "la Grue"par rébus	2	TIT 23
	signe n°42)	- La Grue par rebus	1	щью

84 85	mergeant àmi-corps	= ★ ★ ↑ *habitants de		VIII, 15 V, 18
	***	la Daït" par rébus		V, 15
		IX.—DÉESSES.		•
86	Déesse ayant un uréus en place du visage	= 9 & M "déesse" par acrophonie	n	IV, 6
87	14.4	(par symbole	11/8	V, 205-206; VI, 11
0/	19 19	par symbole	DA	VI, 4
88	11	· · · · · · · · par symbole		111, 5
89	Anat	= 100 par acrophonie	,	IV, 15
90	Wether	= "la Dorée" par rébus par rébus par acro- phonie		III, 11 III, 40 V, 157; VI, 2
90	Hathor	= \ "Fille de dieu" par rébus = \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \		V, 105, 159
		de Ptah" par rébus "Mère de dieu" par acrophonie		VII, 5 V, 74
91	Isis	= " c "le Ciel"	۵ ۵	VIII, 16a
		· · · · · par acrophonie	p	V, 36
		= con a "la Matinale" par rébus		V, 20

	0211	sis et Ne-	+	1	
	921	phthys re-			
		cevant le		72	1/1TT 1
		Soleil (**)	par symbole	× A o	VIII, 1
	93	Ma ^c et	par figuration		II, 4,9; III, 4
	94	Mout	par figuration	Do	II, 4,9; III, 4 III, 38
			(par rébus	~~~ \text{\tint{\text{\tin}\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\text{\tex{\tex	V, 110, 165
	95	Neith	par acrophonie	n	II, 11; IV, 43; V, 26, 57, 72, 97, 174
	96	Nephthys	= \ a "la Divine" par rébus	٩٥	IV, P. 329
	97	Nout	= par acrophonie	n	III, 21
	98	Renpet	= \times \langle \cdot \	r	V, 85
	99	Sechat	par figuraiton	魚 口	V, 104, 158
	100	Sechat por-			
		tant trois	·	crc	
			support de	fff	III, 13
		•	=	s	III,36;V,49(?)
			•		
		Sekhmet	= S s "lion" . par rébus	20	III, 43
101	101		= 🕰 🖟 🛱 "la bête fauve" par acrophonie	c	VI, 1
			= "la Flamme"	UM	V, 204
	102	3	"Celle aux deux plumes" par rébus = * "habitante de la Daït" par rébus		VIII, 6 c
	10	3 Å	-+ CO Shahitante de la		
		T	Daït" par rébus	3	IX, 4

10	Déesse de Thèbes	par symbole	1 63	I, 11 V, 15
10	Déesse de l'Égypte	par symbole		III, 7
		X.—SYMBOLES SACRI	ĒS.	
106	8	$=$ $\bigcap_{i=1}^{n} \bigcap_{i=1}^{n} \dots$ par acrophonie	t	I, 4; V, 107, 162; IX, 14
107		"Neith" par acro-		
		phonie · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	n	1, 13; IV, 26; V, 4, 45, 191 195, 202
108		= t · · · · · par rébus	ţ	V, 95, 118,148
		= D D & "Œil sacré"		
109	€ (· · · · · par acrophonie	w	V, 26, 57,173 190
		variation matérielle de	0	I, 12
i	}	variation matérielle de	0	VI, 12; VII, 2
	XI.—	PERSONNAGES ET INSIGNI	ES ROY	AUX.
	Roi, debout	= \(\mathfrak{M}\) "le Seigneur"		
110	ou assis, portant, ou non,	par rebus	0	III, 28; 1V, p.3 ⁹ ;V,70,
	ses divers diadèmes et scep-	par acrophonie	n	184 ; IX, 15 V, 90, 118
	tres	= o "le Soleil"		
111		· · · · · · par acrophonie	r	V, 10
	du 🕌	= \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \		IV, p.329
112	Roi coiffé	par acrophonie	n	V, 198
	du 🕢	= "Pharaon"		
113		· · · · · · par acrophonie	p	VIII, 12a
	du 🖁	support de	n	I,6; VIII, 8 <i>b</i> , 17 <i>a</i>

114	Deux rois l'un coiffé			
	du 🖉 et			
	l'autre du			
	A	par figuration		II, 5; VII, 1
115	Roi renver-			
	sant un ennemi		B	
	en arrière	par figuration	6	III, 8
116	Roi por-			
	tant des			
	objets sur un plateau	- 3 "quelqu'un qui por-		
		e "quelqu'un qui porte" par acrophonie		V, 77, 79
	201		20 100	
117	44	par symbole	100	V, 181
118	8	$= \bigcap \triangle \bigwedge$ "couronne blanche"		
·	7	par rébus	Î	IV, 21
	<i>~</i> ,	8 0	•	
119		= "diadème" par ré-		
	1	bus	8	IV, 18
		XII.—HOMMES.		
120	1	= mai quelqu'un qui parle"		
	71	• • • • par acrophonie	i	V, 134
121	14	= 以,, écriture archaïque de	1	V, 103
	^	par acrophonie consonantique	*****	IV,7;V,51,56
122	44	= "quelqu'un qui adore"	n	172;VIII,18
	31	· · · · · · par acrophonie	w	V, 43, 128
123	Homme 2			
	caché der- rière un			
	fourré		۸ سے	
		· · · · · · · par figuration	17	VIII, 10
124	. "			
	nant un objet	= = ~ 'quelqu'un qui	P	
		"quelqu'un qui porte" par acrophonie		V, 152

12.	Homme é- levant un plateau à hauteur de ses			
	yeux	e "quelqu'un qui lève" par acrophonie	f	VIII, 20 c
126	3 , 4	e "quelqu'un qui porte" par acrophonie	f	IV, 28,V, 8, 27, 73, 91, 138
127	Personnage avec			
	un sur la tête	· · · · · · · · · variation de	यी	V, 111, 166
128	1	= # "million" par acrophonie	ķ	V, 111, 166
129		= ♥ ¶ ¶ "ce qui est élevé" ••••••••••••••••••••••••••••••••••••	ķ	V, 86
130	Homme et femme se tenant par la main	= ~~~~ { } } "quelqu'un qui		
	(H.H)	est marié" par rébus	سے	IX, 8 <i>a</i>
131		= "prince (étranger)" par rébus		V, 67; IV, P. 329,note 1
132	Personnage présentant un mât à voile	= \langle \begin{aligned} & dy^c "quelqu'un qui \end{aligned}		
	Y	$= \bigwedge_{\text{donne un mât''}} \frac{1}{dy^c} \text{ "quelqu'un qui}$	V + ,	111, 20

	Personnage présentant un signe	elqu'un qui offre un	1=4	Ш, 6
134	Personnage présentant un signe 🌴	m ₃ ' w-i ₃ b "quelqu'un qui offre un *''		V, 108, 163
135	Personnage maniant herminette	= "quelqu'un qui men- uise" · · · · · par rébus	~	II, 10.
122		= \$\frac{1}{2} "un mort" par acrophonie	m	V, 140
137	Trois bus- tes de pri- sonniers étrangers surmon- tant des cartou-	emmaillot- té" par rébus	0112	IV, 29
	ches de noms de pays	par symbole		III, 9

XIII	- FEMMES
A 1114	

139	Femme écrivant sur une tablette	· · · · · · par figuration		III, 32
140	*	= a "une femme qui en- fante" par acrophonie		
141		taute par acropnonie	m	VIII, 3 <i>b</i>
	portant un	Cf. signe n° 21	,	V, 199, 200
142	17	Cf. signe no 159		V, 201
		XIV. — ENFANTS.		
143	Å	= m f "enfant"		1
144	200	par acrophonie	n	IX, 3b
	r R R R R	"enfant" par acrophonie S(w) fry "6 enfants" par rébus		IX, 9
		KV. — PARTIES DU CORPS H		
145	<	variation matérielle de	R	V, 25
146	**	= ce qui voit" par rébus	58	V 44
147	••••>	= \square \(\begin{align*}[c]{\text{\text{\$\sigma\$}}} \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\ \\	M.	V, 44
	,	· · · · · · par acrophonie	p	V, 87
148	Ш	"les bras"	e	V 50 61 142
149	<u> </u>	= j = "ce qui apporte un		V,50,61,143, 180
	·	pain'' par rébus	11	V, 131
150		= \(\) "ce qui porte un		
151		nhb" par acrophonie	n	IV, 35
		"ce qui urine"	£	***
		· · · · · · par acrophonie	Ĭ	IV, 14

				1,70	
152	ß	= in · · · · · par rébus = figambe" · · · · · · par acrophonie = sth · · · · par acrophonie	9	V, 112, 146	
153	L	= \$\infty \text{"jambe"} \cdots \cdot	r	V,41	
154	च च	= səḥ · · · · par acrophonie	S	VIII, 12 <i>b</i>	
XVIÉTOFFES, PARURES, SCEPTRES.					
		= T "pièce de toi-	.5	T. 14	

		le" · · · · par acrophonie	s	I, 14
155	TT (= "" "vêtement" par rébus	FT 1	V, 109, 164
		=	ψħ	V, 117
156	ଚ	pour raison inconnue	k	VIII, 4
				V, 209
157		= collier"	士之	V, 159
		par acrophonie	n	V, 36, 53
158	1	= \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	w	V, 201
159	1	= \(\tag{'canne''} par acrophonie	m	VI, 7

XVIII.—ÉDIFICES.

163	avec les		1	
	térieurs			
164	• de	variation matérielle de	0	III, 37
104		variation matérielle de		VIII, 6a
165		= château" par rébus	1 1	I, 10
166	न्नि	- I A I I		
		le kiosque du		
		Phénix, grand portail"	1090	
		par rébus		V, 83
167		=] *] "porte"		
		· · · · · · · par acrophonie	8	V, 119
168	111	= obélisques"		
		· · · · · · · par rébus		V, 75
169		= "Pilier". par rébus par acrophonie	900	57. 04.165
109	. A	= "Pilier"}	~~~	V, 94, 167
		•	•	V, 147
170		= "colonne"		
454		· · · · · · · par acrophonie		V, 210
171	2002	= i(s)p · · · · · par rébus		IV, 11
	XIX	-MOBILIER RELIGIEUX ET	CIVIL.	
172	D {	"terrine" par acro-	. !	IV, 31
		phonie par contenance	******	
173			****	VIII, 7
	•	= ¶ * "encens"		
174	Bassin T	· · · · · · par acrophonie	3	TV, 13
	avec des			
	boutons de lotus			
	de chaque	1	- 1	
1	côté de la branche			
	verticale	"bassin" par rébus	K .	,5
•	•	Par reous	ζ μ	, ,

	·			,
175	-4	=	m	I, 17
176	1	= j a "siège" par acrophonie	s	V, 151
		par figuration	□ □ □	III, 29
177	뎞	variation matérielle de	1	III, 33; V, 28,
		par acrophonie	s	V, 84
178	Û	= feu" par acrophonie	n	V, 23
		XX.—PAINS.		
179	•	= 6 "pain" par acrophonie	t	III, 33 bis;V, 108, 137, 163, 192, 197
180		= e "pain" par acrophonie	t	V, 154
181	0	= "gâteau" · · · · .	3	V, 106, 116
		XXI.—BATEAUX.		
182		par acrophonie consonantique		v, 40
183	>1X	abréviation de	1 J ME	IV, 23
184	···	vers le sud". { par rébus par acrophonie "mât" par acrophonie	· ∰	III, 31; IV,45
		vers le sud · [par acrophonie	Ņ	V, 14
185	一带	= "mât" par acrophonie	1	III, 20
		XXII.—DIVERS.		
186	1 1	par convention	1	V,59,175,176 IV, 30, 32
187	u	par convention	W	IV, 30, 32

TABLE DES MATIERES.

	Page
PREMIÈRE PARTIE.—Les textes. Transcription et commentaire.	49
Texte nº I. Inscription de Séti Ier à Gournah	49
Texte n° II. Protocole de Ramsès II à Abou-Simbel	57
Texte n° III. Architraves de Ramsès II à Louxor	62
Texte n° IV. Inscription de Pinedjem Ier à Médinet-Habou.	73
Texte n° V. Inscriptions de Darius Ier au temple de Khargeh	88
A. Frise du Mur Extérieur	89
B. Chambranles de la porte du pronaos	119
a. Montant nord	119
b. Montant sud	134
Texte n° VI. Ostracon gravé au nom de Thoutmôsis Ier	140
	150
Texte n° VII. Ostracon gravé au nom de Ménephtah	150
Appendice.	
Texte n° VIII. Esquisse de Médinet-Habou	154
•	
Texte no IX. Frise de Padykam	159
DEUXIÈME PARTIE.—Le système cryptographique	163
I. Généralités	163
II. L'acrophonie	164
III. Les rébus	166
IV. Les images divines	168
V. Rôle et influence de l'écriture en clair	171
VI. Principes cryptographiques divergents	173
VII. La phonétique	175
VIII. La lecture savante	177
Troisième Partie.—Tableau général des cryptogrammes	179



SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

LA CRYPTOGRAPHIE DU PAPYRUS SALT 825

PAR

ÉTIENNE DRIOTON

Extrait des Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, T. XLI p. 99-134

LA CRYPTOGRAPHIE DU PAPYRUS SALT 825

Le Papyrus Salt 825 (British Museum n° 10051)(1), d'époque gréco-romaine(2), renferme plusieurs passages en écriture énigmatique.

Deux d'entre eux, colonne XV (fig. 15)(3) et colonne XVI (fig. 16)(4), reproduisent des pages empruntées à un carnet de cryptographe et sont extraits manifestement, le premier d'un lexique, le second d'un exercice de transcription. Les deux autres, colonne VIII, lignes 7-9 (fig. 18)(5) et colonne IX, ligne 5 (fig. 19) (6), sont des phrases intercalées dans un texte magique écrit en clair.

* *

La page de lexique (fig. 5) est composée d'une enumération de mots, écrits d'abord en signes normaux, puis transcrits en cryptographie. Il n'y a d'interversion de cet ordre que pour le mot \square o, à la seconde ligne.

Elle fournit ainsi sept équivalences.

⁽¹⁾ Budge, Facsimiles of Egyptian Papyri in the British Museum, second series, Londres 1923, pl. XXXI-XL. Ce papyrus a été traduit en entier par Birch, Sur un papyrus magique du Musée Britannique, dans la Revue archéologique, nouvelle série, VII (1863), p. 119-128 et VIII (id.) p. 427-440. Ce savant ne fait que mentionner les passages en "écriture secrète" sans chercher à les expliquer.

^(*) D'après Budor, op. cit. p. 19, ce papyrus est comparable aux papyrus d'époque gréco-romaine, découverts à Memphis, par sa fine contexture et sa couleur foncée. Certaines particularités d'orthographe du texte sont en faveur de cette datation. Birch par contre (loc. cit., VII, p. 120) croyait pouvoir le dater, en se basant sur les caractères de son écriture hiératique, de la période qui va de la XXIe dynastie à la XXVIe.

⁽a) Budge, op. cit., pl. XXVII.

⁽⁴⁾ Id., pl. XXXVIII.

^(*) Id., pl. XXXIV.

^(*) Id., pl. XXXV.

on de mer''(1).

La Mer, , ou Océan, est représentée par un homme mamelu, comme elle l'est parmi les personnages allégoriques du temple funéraire de Sahourê(*). L'image, avec sa touffe de papyrus sur la tête, est celle d'un génie aquatique, et pourrait aussi bien figurer le Nil que le Noun, ou Abîme des eaux(3). Ce qui la spécifie comme représentation de l'Océan, ce sont les quatre filets d'eau qui "prennent naissance" d'elle (cf. l'hiérogly, phe ms).

Il serait tentant de voir là une représentation de quatre fleuves sortant de l'Océan pour arroser la terre entière, comme, selon la tradition hébraïque, les quatre fleuves du monde sortant du paradis d'Éden (4). Mais une telle conception à été totalement étrangère à la pensée égyptienne (5), et elle l'est restée jusqu'à la fin (6). Pour les anciens Égyptiens, l'Océan, qui entourait la terre, se confondait plus ou moins avec le Noun, ou Abîme des eaux, qui

l'enveloppait, et d'où toutes les eaux terrestres dérivaient. Les eaux qui tombent ici de l'Océan. peuvent donc figurer la pluie, issue de la Mer céleste; mais elles peuvent aussi, en raison de la symbolique héliopolitaine du nombre quatre(1), exprimer la totalité des eaux, qui n'existaient sur terre que par des émissions de l'Abîme.



Fig. 15

⁽¹⁾ Expression qui désigne peut-être l'écume de mer.

⁽¹⁾ Borchardt, Das Grabdenkmal des Konigs Sazhu-rec, II, Leipzig 1913, pl. 30.

⁽³⁾ Les représentations du Nil sous cet aspect sont très nombreuses. Quant au Noun, il apparaît personnifié de cette façon dans les bas-reliefs de Médinet-Habou, Champollion, Notices descriptives, I, p. 732.

⁽⁴⁾ Genèse, II. 10.

⁽⁵⁾ Ainsi le Nil est le seul fleuve que le grand hymne d'El-Amarna, de tendance pourtant si universaliste, mentionne parmi les biensaits du Créateur pour tous les hommes.

^(*) La liste géographique sculptée sur la face interne du mur d'enceinte du temple d'Edfou énumère les peuples étrangers en indiquant de quelle eau ils s'abreuvent. Le Nil est le seul fleuve mentionné : en dehors de lui, il n'est eau que de pluie, de torrent ou de citerne. Chassinat, Le temple d'Edfou, VI, Le Caire 1931, p. 194-199.

⁽¹⁾ Le nombre quatre exprimait l'universalité cosmique dans la théologie d'Héliopolis, Drioton Un autel quadripartite du culte héliopolitain, dans le volume du Centenaire du Musée Égyptien du Vatican

Le signe qui écrit le mot \(\bigcap_{\text{min}} \sigma_{\text{olimon}} \) représente un animal fantastique, une sorte de sphinx — c'està-dire de lion à face humaine — qui porte une oreille de vache greffée au milieu du dos et dont la queue se développe en uréus (1). Sa valeur phonétique de sin pourrait dériver d'une épithète \(\bigcap_{\text{min}} \sigma_{\text{olimon}} \) «le Rapide», qui le désignerait comme un envoyé des dieux pour exécuter leurs messages ou leurs hautes œuvres. Mais je croirais plutôt à une composition de circonstance destinée à amalgamer et à présenter les trois éléments :

homme
$$\frac{1}{2}$$
 soreille $\mathscr{A} = \frac{1}{2}$ par acrophonie : i uréus $\mathscr{A} = \frac{1}{2}$ $-$ n

dont la réunion aboutit à la lecture sin. Un tel procédé n'est pas sans exemple dans la cryptographie des plus hautes époques(3). On le trouve déjà employé sur la stèle C 15 du Louvre(4) pour le symbole:

II

L'orthographe complète de ce mot, jusqu'à l'époque ptolémaique, est de la sa transcription s'y. Les éléments s'en retrouvent intégralement içi dans le rendu cryptographique:

la femme assise n'étant à considérer que comme un personnage de support (3), sans signification.

Cette transcription cryptographique fournit même un élément interne en surplus, l'i initial de i'y ce qui suppose une prononciation *wesω; *wsωs. C'est peut-être l'état vocalique pré-copte du mot, qui s'est conservé dans les deux principaux dialectes sous la forme wω.

III

La valeur h est attestée pour l'homme qui tire de l'arc à la cible par une équivalence du tableau suivant(4),

⁽¹⁾ Reproduit dans Lanzone, Dizionario di mitologia egizia, p. 1003 et pl. CCCXLV. Le détail de la queue de certains animaux traitée en uréus se trouve souvent sur le plat des scarabées, particulièrement à l'époque hyksôs: Newberry, Scarab-shaped teals, Londres 1907, n°s 36471, 36599, 36600. Rowe, A Catalogue of Egyptian tecarabs..., Le Caire 1936, n°s 71, 300, 322.

⁽¹⁾ Junker, Ueber das Schriftsystem im Tempel der Hathor in Dendera, Berlin 1903, p. 7.

⁽³⁾ Par exemple Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), p. 313, p. 17; p. 358, n° 117. [voir plus haut p. 54 & 115].

⁽⁴⁾ XI. dynastie, Revue d'Egyptologie, 1 (1933), p. 225.

⁽¹⁾ Brugsch, Hieroglyphische Grammatik, Leipzig 1872, p. 126, n° 261.

^(*) Signe archaïque, remis en usage à l'époque gréco-romaine (par ex. Brugsch Thesaurus..., p. 1276. Chassinat, Le temple de Deudara, II, Le Caire 1934, p. 52, 78, 165), mais qu'on trouve entretemps dans l'écriture cryptographique de la XVIIIe dynastie, Varille, L'appel aux visiteurs du tombeau de Khaemhêt, dans les Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), pl. LXV, l. 1.

^(*) Sur les personnages de support, Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), p. 405. (= plus haut p. 175).

^(*) Plus loin, p. 238.

Elle est fondée, par acrophonie, sur le mot la sur le mot

Seulement, tandis que la cible est vide devant l'archer qui signifie h, elle est percée ici par deux flèches pour écrire le mot hn. Les deux flèches en surplus représentent donc l'articulation n. C'est vraisemblablement par acrophonie du mot

Ce choix d'éléments en vue de composer un tableau, sans relations d'ailleurs avec le mot à écrire, est un cas de cryptographie thématique(3).

Ici encore le procédé de cryptographie thématique est patent. L'ensemble représente un faucon attaché à son perchoir. Les éléments phonétiques se décomposent de la façon suivante:

(2) Le mot signifie souvent "lance" ou "javelot", mais il est sûrement employé pour désigner des fléches dans le passage du Poème de Pentaour :

ni les flèches, Kuentz, La bataille de Qadech, Le Caire 1928-1934, p. 267, n° 164.

(3) Sur la cryptographie thématique, Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, (1940), [= p. 46, note 1].

(4) La corde est représentée avec une de ces spirales caractéristiques qu'on trouve, par exemple, dans la figuration du cordeau qui sert à arpenter l'Amentit dans la Ve division du livre de l'Am-Douat. Les douze dieux qui la portent sont qualifiés de

A ! ! ! Partie, p. 149.

Cette fois-ci le cryptogramme n'est pas figuré, mais une indication est fournie pour le dessiner.

L'expression $\Re \mathbb{A} = \mathbb{A}$ se trouve employée plusieurs fois dans le papyrus Salt 825:

- II, 4: Alors | Alors | pleura très abondamment, et de l'eau tomba de son eil par terre.

VII, 8-9: Alors le les conjurés et les rebelles; Tefnout fera sa manifestation à une profondeur de 9 palmes.

Dans ces passages, et dans certains autres (III, 7, IV, 2), le désigne le dieu seul, en le distinguant nettement de son épouse Tefnout. L'expression ne peut donc pas signifier "Chou et Tefnout". Elle signifie plutôt "Chou de Tefnout", pour marquer qu'il s'agit bien du dieu cosmique, mari de la déesse, et non de l'autre Chou, le Soleil lumineux, particulièrement en honneur depuis la théologie d'El-Amarna.

Quant à la mention qui termine la ligne, elle a comme correspondants dans les lignes suivantes les

⁽¹⁾ I Qui décoche ses flèches", Wb. II. p. 480.

⁽¹⁾ Sur le sens du futur à attribuer à toute cette description, Gardiner, The House of Life, dans le Journal of Egyptian Archaeology, XXIV (1938), p. 167.

déterminatifs que les mots cryptographiques doivent recevoir, et qu'ils reçoivent en esset dans le deuxième tableau (fig. 2). Elle signisse "unique, scul". Elle se rapporte à la mention de Chou de Tesnout, pour signisser que sa figuration prise dans le sens de propose doit pas recevoir de déterminatif. L'ensemble se traduit donc:

Encens: Chou de Tefnout, Seul.

La valeur si "le Fils" a été reconnue depuis longtemps pour l'image du dieu Chou dans les inscriptions d'époque gréco-romaine(1). Elle était déjà employée au temps de Darius (2). L'équivalence avec propose indiquée ici, est basée sur la même appellation, mais plus développée(3); snir "encens" = si nir "le Fils de Dieu" (4) = Chou

Cette annotation serait complètement incompréhensible si le mot n'était, par chance, employé dans le feuillet suivant (fig. 16).

Il y est écrit 0 1, avec 0 employé pour r(5), par acrophonie de 0. Le y prend, par variation

matérielle, une forme singulière, avec un traitement de sa partie supérieure qui le fait ressembler à un signe raccourci. En somme cet \emptyset o ressemble à s'y méprendre à l'une de ces variantes fantaisistes du nom d'Amon-Rê qu'on rencontre sur les scarabées. On comprend alors l'indication du manuscrit : écrire le nom d'Amon-Rê (de cette façon), et y ajouter le déterminatif \S , pour obtenir l'équivalent du mot \emptyset "vin".

Il faut convenir qu'une cryptographie conçue ou du moins codifiée, de cette façon se soustrait par sa fantaisie à toutes les règles. Elle témoigne en tout cas d'une intention évidente de poser des énigmes par tous les moyens.

VII white "biere"

La construction de ce cryptogramme est simple: un personnage sans signification, jouant le rôle de support, tient d'une main le signe id (∞ = ∞ par simplificiation graphique) et de l'autre la lettre g, d'où la valeur idh.

* *

La page suivante (fig. 16) est occupée par un exercice de cryptographie.

La phrase qui a servi de thème est tirée d'un texte en hiéroglyphes cursifs, compilé immédiatement à la suite dans le même papyrus (colonnes XVI et XVII), l'Instruction pour celui qui veut fabriquer une statuette de Khentamentiou. Elle s'y trouve sous la forme :

⁽¹⁾ JUNKER, Ueber das Schriftsystem im Tempel der Hathor in Dendera, Berlin 1903,p.8 et 27.

^{376,} n° 207. [voir plus haut p. 103 et 138]

^(*) De même l'image d'Onouris a à la fois les valeurs de "fils" et de "fils" et de "fils de Rê", Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), p. 416, n° 75.

⁽⁴⁾ Le dieu par excellence, Rê.

⁽⁶⁾ Valeur suggérée par Gunn, Journal of Egyptian Archaeology, XII (1926), p. 137. En usage sous la XVIIIe dynastie, Revue d'Égyptologie, 1 (1933), p. 45, n° 122.

(XVI, 5-6) un peu de résine délayée dans de la bière et du vin, (le tout) modelé en figurine sacrée. La version cryptographique, disposée en deux colonnes, est accompagnée par une transcription partie en hiératique, partie en hiéroglyphes cursifs.



Fig. 16

La première colonne établit les équivalences:

nh(y)" m' sfyc wism' m' idhe irp' un peu de résine, délayée dans de la bière et du vin.

a. Le mot sans déterminatif, suivant la plus pure tradition cryptographique(1). Les deux signes unilittères qui le composent sont obtenus par acrophonie: de nww(2), de nww(2), de nww(3), de nww(3).

b. La valeur m de $\frac{m}{m}$ est connue pour l'époque ptolémaïque (4).

c. Le mot sfy, sah. ciqe, cihe, boh. ciqi, fayoum. ciqi, cihi, a été transcrit par le cryptographe suivant une prononciation réelle du mot correspondant au fayoumique cihi. Cela encore, comme l'absence de déterminatif, est conforme à la meilleure tradition(5). Le mot est écrit en clair, sauf le dernier signe 0, qui a la valeur de i, par acrophonie de i(i) m. Le groupe i est emprunté au

⁽¹⁾ Revue d'Égyptologie, 1 (1933), p. 12. Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), p. 395. [voir plus haut p. 163]

^(*) Voir plus haut, p. 205. La transcription nww est bien établie par l'équivalence du texte cryptographique de Khaemhêt, Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 5. Cf. Gardiner et Gauthier-Laurent, Supplement to Gardiner's Egyptian Grammar, Paris 1935, p. 20. Néanmoins, pour suivre l'usage courant, nous continuerons à parler du Noun, ce qui est en somme employer une forme copte.

^(*) Voir plus haut, p. 207-208.

⁽⁴⁾ Brugsch, Zeitschrift für ägyptische Sprache..., 1865, p. 41.

⁽⁵⁾ Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 13. Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), p. 405. [voir plus haut p. 176].

système d'écriture syllabique, où il est spécialisé dans la valeur si (1).

d. La partie phonétique du mot se décompose en : w = w,(2) par acrophonie de wr.

L'adjonction d'un déterminatif à ce mot et aux suivants déroge aux conventions fondamentales de la cryptographie. Par contre, l'emploi consécutif d'un même signe avec des valeurs différentes est conforme aux règles anciennes(4).

- e. Cf. plus haut, p. 211-212.
- f. Cf. plus haut, p. 210-211.

La seconde colonne d'écriture fournit une transcription du texte cryptographique qui, à première vue, semble sujette à caution, car un signe y reste sans équivalence :

Le scribe qui a établi ce "corrigé" s'est visiblement embrouillé. Il connaissait la solution du problème. , sans quoi, embarqué comme il l'était, il n'y aurait jamais abouti. Apparemment son erreur a été de baser sa première équivalence sur une prononciation réelle, alors qu'il fallait miser sur une lecture savante. Le mot initial 🗢 🦒 irw était en effet devenu en langage vulgaire o, oi, ai ou ese, selon les différent dialectes. Ce fut une prononciation de ce genre qui sans doute lui fit croire que le mot était représenté phonétiquement par le seul signe (). L'équivalence suivante, () = (), pouvait être correcte, car on la trouve à maintes reprises dans les tombes royales de Bibân el-Molouk (1). Mais à partir de là, pour arriver aux deux dernières concordances, dont la première, en clair, s'imposait à l'apprenticryptographe qu'il était, il a dû remplir le vide par une décomposition phonétique improvisée du mot dont le signe naurait été le déterminatif : solution irrecevable puisqu'elle laissait un sans justification donc à craindre que les équivalences $\int_{-\infty}^{\infty} = t$ et = i ne soient de pure fantaisie.

C'est de la façon suivante qu'il faut rétablir la transcription correcte:

modelé en figurine sacrée.

⁽¹⁾ Albright, The vocalization of the Egyptian syllabic orthography, New Haven 1934, p. 55.

^(*) Valeur qu'on trouve au tombeau de Ramsès VI:

⁽³⁾ Sethe, Beiträge zur altesten Geschichte Aegyptens, Leipzig 1905, p. 40.

⁽⁴⁾ Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 11 et 31.

⁽¹⁾ Devéria, L'écriture secrète dans les textes hiéroglyphiques des anciens Égyptiens dans la Bibliothèque égyptologique, V, Paris 1897, p. 67. Le Page Renouf, The royal tombs of Biban-el-Moluk and "Enigmatical writing", dans la Zeitschrift für agyptische Sprache..., 1874, p. 101.

- a. n = r, par variation matérielle de n = r(1). La confusion intentionnelle entre tous les oiseaux de l'écriture hiéroglyphique est un procédé en honneur dans la cryptographie des tombes royales de Bibân el Molouk.
 - b. Par acrophonie de $w^{\prime}b$, $\bigcap_{m=1}^{\infty}$.
 - c. Par acrophonie de mw "eau". Cf. plus haut, p. 213.
- e. Le signe cryptographique n, équivalant à n n'est pas un simple cas de transposition du bras, ou des bras, en personnage entier, comme cela se produit pour le signe $n^{2}(r^{2}) = 0$. Quel que soit exactement ici l'objet tenu en main par le signe, dsr, il ne correspond pas au couteau du personnage dans le signe cryptographique. Le procédé de signification n'est donc pas, malgré l'apparence

générale, une variation matérielle. C'est un rébus: l'homme qui porte un couteau est ds.y «quelqu'un qui coupe», homophone de dsr qui, à partir du Nouvel Empire, s'écrit fréquemmen et dont l'r final devait, comme dans beaucoup de mots de même structure, s'être amui en y(1).

* *

Le Papyrus Salt 825 renferme deux autres passages en cryptographie, dont il ne comporte pas la transcription en c'air. C'est une malédiction prononcée par Geb et une ligne insérée dans une formule magique mise dans la bouche de Nout.

Ce serait une erreur d'entreprendre le déchiffrement d'un texte cryptographique de ce genre sans chercher d'abord à se faire, par le contexte, une idée générale de son contenu. L'écriture énigmatique, comme cela ressort en particulier de l'analyse des deux pages précédentes, avait essentiellement un caractère de jeu : elle proposait des énigmes, ou, pour parler plus simplement, des devinettes. Pour les résoudre, il est bon de se servir d'une liste de valeurs cryptographiques déjà assurées(²), mais cela ne suffit pas, car tout nouveau texte énigmatique peut enrichir cette liste de valeurs inédites(³). Il faut surtout connaître les lois de signification

⁽¹⁾ Brugsch, Hieroglyphische Grammatik, p. 125, n° 226.

⁽²⁾ Brugsch, Thesaurus..., p. 128. Le même passage donne un exemple de l'homme armé tenant sa massue de la main pendante, exactement comme le signe (2).

⁽¹⁾ Sethe, Das ägyptische Verbum, I, Leipzig 1899, p. 138, § 238.

⁽²⁾ Quelle que soit la date des textes cryptographiques qu'on étudie, on trouve toujours une base solide pour leur déchiffrement dans les valeurs spéciales à l'époque gréco-romaine. Ces valeurs ne furent pas des inventions des scribes de cette période: ils les tirèrent du répertoire de l'ancienne cryptographie. Toutefois il ne faudrait pas conclure de cette identiré de valeur des signes à une identité de système. L'écriture hiéroglyphique d'époque gréco-romaine est une écriture régulière, conforme aux règles traditionnelles, enrichie seulement de signes nouveaux ; la cryptographie, à qui elle a emprunté ces signes, les utilisait dans une écriture irrégulière employée pour poser des énigmes.

⁽³⁾ Cela provient du fait que la cryptographie égyptienne n'était pas la transcription de textes dans un syllabaire différent, élaboré une fois pour toutes. Elleconsistait dans l'application personnelle, au jugement de chaque cryptographe, d'une méthode pour créer indéfiniment de nouveaux symboles, ou pour attribuer de nouvelles valeurs aux anciens signes. Tant qu'il restera donc un texte cryptographique à déchiffrer, la liste des cryptogrammes ne pourra pas être considérée comme close.

énigmatique, qui permettent de décourvrir et de justifier ces valeurs nouvelles. Ce n'est pas tout : il est indispensable, pour ne pas tâtonner à l'infini et sans résultat, de limiter le terrain des recherches en imaginant dés l'abord les solutions probables et en les éprouvant.

Les anciens Égyptiens ne l'ont pas compris autrement. Leur habitude constante d'encadrer les phrases énigmatiques par des *incipit* et des *desinit* en écriture normale et d'y laisser apparaître de place en place des signes, ou même des mots, en clair(1) témoigne du souci d'aider le déchiffreur à deviner le sens général de l'énigme qui lui était proposée. Faute de quoi, ils s'en rendaient parfaitement compte, leur cryptographie, qui dérogeait intentionnellement aux règles essentielles de toute écriture(2), était proprement indéchiffrable.

En ce qui concerne les deux passages cryptographiques du Papyrus Salt 825, leur contexte permet de préciser très utilement les données préliminaires indispensables à leur déchiffrement.

Le passage VIII, 7-9 (fig.17) est une incantation prononcée par Geb. Elle vient après deux autres incantations d'égale longueur mises respectivement dans la bouche de Chou et de Tefnout. Ces deux premières formules magiques sont construites sur un même modèle :

Ce que dit (4) Chou:

O toi qui es mystérieux dans le Disque,

reste caché dans ta maison!

Ce que dit Tefnout:

(6) O toi qui es dissimulé(2) dans le Pyramidion,

reste caché dans ton mystère!

⁽¹⁾ Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 21-22. Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), p. 402. [voir plus haut p.171].

⁽a) A celle en particulier de la constance de valeur des signes, et à celle de l'identification des mots, assurée par les déterminatifs dans l'écriture normale.

⁽¹⁾ Écrit en rouge et presque complètement effacé.

^{(2) \$1}p.tw, est une forme de pseudoparticipe abusivement employée à la place d'un participe passif.

O rebelles,

celui qui vient dans le vent(1)vous met en fuite:

detournez (5) vos visages!

J'ai fait un nœud(2) pour détruire vos âmes.

Je suis Chou, qui réduit vos corps en cendres. O impies,

tombez sous mon(3) glaive!

(7) Je suis Tefnout, qui est une flamme contre vous.

un sortilège qui vient de l'intérieur de la terre(1).

Vous n'existerez plus jamais.

Malgré leurs différences, ces deux formules présentent dans leur structure des points communs, qui sont :

- 1° au début, une invocation à Osiris en deux stiques, dont le second revêt la forme : \(\) \(\
- 2° une interpellation des ennemis par un nom qui les définit;
 - 3º des menaces adressées à ces ennemis;
 - 4º une déclaration d'identité.

Étant donné l'espace qu'elle occupe, la formule suivante (fig. 18), annoncée par le titre en clair (Ce que dit Geb», est vraisemblablement coulée dans le même moule. Le dernier mot qui, suivant un ancien usage de la cryptographie (6), est exprimé en clair, s'adresse certainement aux ennemis. On peut donc tenir pour acquis que la formule se termine par une menace.

Comme il arrive parfois(1), tout l'effort du cryptographe s'est porté sur le début de sa composition. Il en a négligé la fin et s'est contenté de l'habiller de signes énigmatiques courants, faciles à déchiffrer:

il la flamme de son œil contre vous.



Fig. 17

⁽¹⁾ Il est dit plus haut (VIII, 2) que Chou produit, dans la Maison de Vie, un vent qui donne la respiration à Osiris, mais qui met en fuite ses ennemis.

⁽a) Un nœud magique de poils de taureau, passé au cou d'Osiris (VIII, 1-2).

⁽³⁾ \triangle représente ici le pronom suffixe de la première personne du singulier, Junker, Grammatik der Denderatexte, Leipzig 1906, p. 37, § 48, 4.

⁽⁴⁾ Tefnout en effet s'est enfoncée en terre à une profondeur de neuf palmes devant la chambre où Osiris repose : elle sort de ce trou comme une flamme contre les rebelles (VII, 8-9).

^(*) e représente, derrière l'impératif, l'ancien pronom dépendant Junker, Grammatik der Denderatexte, p. 121, § 163.

⁽⁴⁾ Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 21-22.

⁽¹⁾ Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 15. Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), p. 402. [voir plus haut p. 171].

^{(2) . ,} epo, orthographe néo-égyptienne de devant un suffixe, Brman, Neuwegyptische Grammatik, 2e-édition, Leipzig 1933, p. 299, § 609.

II reste à découvrir le verbe dont — est le sujet. Sa dernière radicale, représentée par 3, doit normalement être lue $d(^2)$, par acrophonie de dhwty. Le mot cest si fréquemment employé dans le Papyrus Sallier 825, comme complément de différents verbes, qu'il y a chance de retrouver l'expression que nous cherchons dans ce texte même. La phrase (X, 7-8) ce sont eux qui enverront la flamme contre Seth permet d'envisager (A, wd "envoyer"). C'est certainement le mot qui convient, car le signe (A), a comme valeur normale w, par acrophonie : il représente en effet le soleil "qui se lève", (M), entre les deux montagnes de l'Orient.

Cette phrase acquise, il convient de remonter au vocatif qui correspond à celui des autres textes, et qui interpelle les ennemis auxquels la menace est adressée. Dans la section qui précède immédiatement la proposition déjà déchiffrée, les groupes , puis plus haut , ont chance de représenter , et par conséquent cette portion du texte peut être provisoirement tenue comme faisant partie de la menace. C'est au delà qu'il faut trouver le terme désiré. Pas beaucoup plus loin cependant, puisqu'il est probable que le cryptogramme commence par deux stiques consacrés à une invocation à Osiris.

Par ailleurs, le terme qui désigne les ennemis d'Osiris doit appartenir à la phraséologi du Papyrus Salt 825, ce qui circonscrit d'autant plus les recherches que les mots les ployés puisqu'ils ont déjà servi dans les formules précédentes. Un passage du papyrus (XI, 1-4) fournit à ce sujet une liste de synonymes, dans les noms de quatre cynocéphales qui gardent un cachot de damnés:

Des termes employés là, et de quelques autres qu' on trouve dans le même papyrus, un seul peut être mis en relation avec un signe quelconque de la phrase cryptographique: c'est \(\begin{align*} \cdot \end{align*} \end{align*} \) (\(\begin{align*} \cdot \end{align*} \end{align*} \)) shd-w "les renversés", qui correspond au signe \(\begin{align*} \end{align*} \), dessiné très cursivement sous la forme \(\begin{align*} (1) \end{align*} \). Je tiens donc ce signe comme représentant le vocatif cherché. L'absence de notation du pluriel est conforme aux lois de la cryptographie(2).

Ce qui suit immédiatement est donc le commencement des menaces, et on peut dès lors en entreprendre le déchiffrement sur cette base. Sans entrer dans le détail de tous

⁽¹⁾ Junker, Ueber das Schriftsystem im Tempel der Hathor in Dendera, Berlin 1903, p. 7.

^(*) Valeur attestée dans Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 38, n°. 28. Annales du Sprvice des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), p. 417, n° 80. [voir plus haut p. 187].

⁽¹⁾ Dans l'autre passage en écriture énigmatique (fig. 17), le même signe a aussi un tracé très simplifié, quoique plus reconnaissable à première vue.

^(*) Revue d'Egyptologie, I (1933), p. 13 et 33. Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), p. 406. [voir plus haut p. 176].

les raisonnements d'approche et d'adaptation, voici en bref la solution que je propose :

$$\lim_{n \to \infty} \frac{1}{n^{b}} = \lim_{n \to \infty} \frac{1}{n^{b}} = \lim_{n$$

Vous êtes consumés, vos corps sont anéantis.

a. , simplification graphique de (1), à la valeur de i(2) par acrophonie de iw "île". La triple répétition, procédé archaisant en faveur dans la cryptographie(3), est destinée à fournir, par un plurièl, une équivalence exacte de iw.

b. = t, Brugsch, Hieroglyphische Grammatik, p. 128, n° 353, pour est une graphie néo-égyptienne: cf. pour (Erman, Neuägyptische Grammatik, 2° édit., Leipzig 1933, p. 34, § 75, et p. 40. § 89), pour pour (Id., p. 35, § 76), pour pour (Id., p. 11, § 17), etc. On a déjà noté dans ce texte l'emploi néo-égyptien de

- c. Variation matérielle de = mn (4), employée pour m par acrophonie.
- d. Le mot est écrit pratiquement en clair pour cette époque, étant donné l'emploi fréquent du signe e pour

Les traits qui, sur le facsimilé (fig. 3), sembleraient relierentre eux les deux signes me sont que des taches d'encre faites par le pinceau du scribe.

e. | = h par acrophonie de ; ici h, par confusion des deux articulations, (SETHE, Das agyptische Verbum, Leipzig 1899, 1, p. 154, § 259); > = t, comme équivalent de (cf. hry-ti, SETHE, Amun und die acht Urgötter von Hermopolis, Berlin 1929, p. 90,§ 186). L'absence de notation du pluriel est conformé aux lois de la cryptographie de la XVIIIe dynastie: Revue d'Égyptologie, 1 (1933), p. 13 et 33. Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), p. 406. [voir plus haut p. 176].

f. 0 = t, variation matérielle du pain a. Cf. Borchardt, Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten im Museum von Kairo, IV, Berlin 1930, p. 16: 0 = 0 hm nty 0 = 0.

g. Revue de ir.t(1) a donné naissance, par acrophonie, à celle de i. Pour == t, cf. plus haut, note b. Le mot est écrit ici sans notation des consonnes faibles et sans déterminatif, conformément aux règles de la cryptographie classique: Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 12-13 et 33. L'expression se retrouve dans un autre passage du même papyrus (colonne IX, ligne 2):

Il reste à élucider le début du cryptogramme qui, si on s'en réfère aux formules précédentes, doit contenir une invocation en deux stiques adressée au dieu caché dans la Maison de Vie. A part le premier et le dernier

⁽¹⁾ Le trait intérieur représente en effet îci le pointillé de grains de sable qui comp précise que le signe est pris comme représentation d'une île, à la différrence de qui le spécifie comme bassin.

⁽¹⁾ Brugsch, Hieroglyphische Grammatik, p. 129, n°. 362.

^(*) Revue d'Égyptologie, I (1933), p.9.

⁽⁴⁾ Brugsch, Hieroglyphische Grammatik, p. 120, nº 70.

⁽¹⁾ Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), p. 419. n° 109. [voir plus haut p. 190].

signe, les autres sont empruntés à la curieuse séquence de signes magiques qui, depuis les monuments les plus anciens(1) figure derrière l'image du roi en certaines circonstances rituelles. La signification exacte en est inconnue. L'opinion prédominante est que ces signes ne constituaient pas une écriture, mais qu'ils exprimaient par des symboles la protection magique qui accompagnait le roi(2).

Leur réunion dans la phrase qui nous occupe est un cas de cryptographie thématique(3). Le scribe, qui les connaissait par les monuments royaux, s'est arrangé pour les faire servir à l'expression phonétique de son texte, et il en a formé une séquence qui évoque la formule officielle, sans toutefois la reproduire exactement, puisque l'ordre en a été bouleversé. Cet emploi n'implique pas que la formule originale ait été une écriture ni que, dans ce cas, le cryptographe ait su la lire. Il suffisait à son dessein de copier les symboles traditionnels et de leur attribuer une valeur conforme aux règles courantes de la cryptographie.

Dans l'hypothèse que j'ai formulée, et qui jusqu'à présent semble confirmée, la phrase cryptographique du début doit couvrir deux propositions dont la seconde commence par : \(\square \squa

Un des signes de ce début doit être susceptible de cette interprétation, et de plus se trouver vers le milieu de la série.

Le symbole remplit les conditions voulues.

L'élément se lit $imn(^1)$, $lmn(^1)$. Le $lmn(^1)$, ayant la valeur de $lmn(^2)$ ($lmn(^2)$), représente correctement $lmn(^2)$. Quant à la grande ellipse qui les contient, et qui est une adjonction du scribe, elle est déjà connue, sous sa forme $lmn(^2)$, comme ayant la valeur $lmn(^2)$ "ce qui est dans, ce qui a dans", par principe consonatique: $lmn(^2)$. Le fait qu'elle renferme les signes qui la précèdent est une indication parlante de sa signification.

⁽¹⁾ Firth et Quibell, The Step Pyramid, Le Caire 1935, II, pl. 15-17 et 40-42.

⁽²⁾ Jéquier, A propos d'une stèle éthiopienne, dans le Recueil de travaux relatifs à la philologie et à Parchéologie égyptiennes et assyriennes, XXVII (1905) p. 170-175. Kees, Der Opfertanz des agyptischen Konigs, Leipzig 1912, p. 119-134.

⁽³⁾ Sur la cryptographie thématique, voir Annales du Service des Antiquités de l'Égypte XL (1940), p. 306, tiet p. 46, note 1. Le cas que nous étudions ici n'est pas le seul exemple d'une utilisation thematique des signes de la formule royale. Daressy, dans de sarcophage en basalte du Musée de Boulaq, d'époque saîte ou ptolémaïque, qui plête, ce qui en rend de toutes façons le déchiffrement hasardeux, mais surtout la copie de Daressy nécessiterait une collation qu'il est impossible d'exécuter dans les circonstances actuelles.

⁽¹⁾ Sur le mécanisme de cette lecture depuis longtemps connue (LORET, Manuel de la langue égyptienne, Paris 1889, p. 126, n° 503), voir SETHE, Die Bau-nd-Denkmalsteine der alten Aegypter und ihre Namen, Berlin 1933, p. 8, note 18.

^(*) Brogssa, Hieroglyphische Grammatik, p. 130, n° 390.

⁽³⁾ Revue d' Égyptologie, I (1933), p. 49 n° 180 et 181.

⁽⁴⁾ L'œuf O, qui est employé dans le même sens, a lui aussi les valeurs de imy (Wb. I, p. 75) et de m (Scharff, dans la Zeitschrift für agyptische Sprache..., LXII (1927), p. 106).

⁽⁵⁾ JUNKER, Grammatik des Denderatexte, p. 29, § 38.

Il reste à déterminer le nom du lieu où le dieu est invité à rester caché. L'équivalence la plus plausible me paraît être:

Notons d'abord que le cryptographe a ajouté des signes à la série des symboles magiques qu'il copiait, apparemment parce qu'il avait besoin de notations phonétiques qu'il ne pouvait pas en tirer. Mais, ces signes, il a eu soin de les choisir aussi discrets et uniformes que possible, dans la catégorie la moins significative de l'écriture hiéroglyphique, celle des déterminatifs généraux. De plus il les incorporés, en quelque sorte, aux signes majeurs de sa composition. Il visait par là à ne pas détourner l'attention des symboles sacrés dont il avait pris la séquence comme thème cryptographique. Avouons qu'il a atteint son but.

Le premier groupe est celui des deux parasols(1) qui sur les monuments les plus anciens, les stèles souterraines de la pyramide du roi Djéser, ont généralement la forme (2) une seule fois la forme (3). La même dualité se retrouve sur les bas-reliefs du temple du Soleil de Néouserrê, mais en proportion inverse: on ne trouve

plus qu'une fois la forme (1), alors que partout ailleurs la forme plus récente a définitivement prédominé. C'est cette forme qui a été employée uniquement par la suite. Il n'est pas surprenant dans ces conditions que, bien que le nom de l'objet échancré ait été proprement, (2) dans son usage courant d'éventail, il ait continué à être désigné dans son emploi officiel de parasol par le nom de (3) 7, celui de l'objet de forme ancienne auquel il s'était substitué. De là, par simplification, sa valeur de s. Si le scribe du cryptogramme a mis deux signes où il n'en aurait eu besoin que d'un, c'est qu'il a voulu respecter l'intégrité du motif magique qu'il avait choisi comme thème.

Les deux paires de jambes dirigées en sens opposé figurent un mouvement d'aller et retour. Elles expriment $\bigcap \bigcap \bigcap \bigcap \bigcap Swtwt$ "ce qui se promène", par acrophonie : s.

Le scorpion de la séquence magique est souvent remplacé par à l'époque ptolémaïque(s): on lui attribuait donc alors la valeur de srk-hty.t. Mais cette valeur est inutilisable dans le cas présent. La seule qui, au point où nous avons poussé le déchiffrement, permet d'aboutir à un sens acceptable est p, acrophonie de p psh "ce qui pique" (1). C'est une périphrase qui

⁽¹⁾ Jéquier, A propos d'une stèle éthiopienne, dans le Recueil des Travaux XXVII (1905), p. 173-174.

⁽²⁾ Firth et Quibell, The Step Pyramid, Le Caire 1935, II, pl. 15, 16, 17, 40 et 42.

⁽³⁾ Id., pl. 41.

⁽¹⁾ Von Bissing, Das Re-Heiligtun des Königs Ne-woser-Re (Rathures), Leipzig 1905-1928, III, Beiblatt A.

⁽¹⁾ Jequier, Les frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire, Le Caire 1921, p. 255.

^(*) Par exemple: Chassinat, Le temple d'Edfou, VI, p. 78, 180, 279, 332. VIII, p. 11, 35, 76, 118.

⁽⁴⁾ Verbe employé aussi bien pour la morsure que pour la piqure d'animaux malfaisants.

désigne soit la déesse Selkis, soit le scorpion en général, Dans les deux cas elle est conforme aux habitudes déjà signalées(1) de la cryptographie égyptienne.

Enfin Λ a la valeur de t, enregistrée par Brugsch(2). C'est, je suppose, par acrophonie de tkn "ce qui s'approche", ou peut-être de tkn tkn "ce qui se déploie".

Pour expliquer les symboles du début, les données du problème sont étroitement délimitées. Le parallélisme avec les paroles de Chou et de Tefnout montrent qu'ils dissimulent une proposition en trois termes dont le premier mot signifie "caché", le second est la préposition m et le troisième désigne l'endroit où le dieu se cache.

Ce dernier est , dont l'élément principal se lit normalement soit $kr.t(^3)$ soit $tph.t(^4)$, le signe Δ dont il est agrémenté correspondant simplement à t. Si l'on adopte la première lecture, on comprendra Ω , les deux grottes aquatiques du dieu-Nil, au delà d'Assouan. C'est une interprétation possible. Je pencherais néanmoins pour la seconde , à cause d'un détail d'une interprétation assez subtile. Pourquoi, alors qu'à la même époque, dans les inscriptions des

monuments, les serpents des qerti sont toujours représentés identiques l'un à l'autre, sortant par exemple tous les deux de leur caverne respective pour vomir l'eau du Nil, le scribe du Papyrus Salt 825 les a-t-il différenciés, faisant entrer l'un et sortir l'autre? Je m'imagine que, gêné la présence de deux dans le modèle dont il s'inspirait, et pourtant résolu à le respecter bien que la lecture tph.t exigeât qu'il n'y eût qu'un signe, il a tourné la difficulté en donnant à comprendre qu'il n'entendait pas représenter deux , mais un seul et même à des moments différents, indiqués par les comportements opposés du serpent qui l'habitait.

Le mot qui signifie "caché" est exprimé par une sorte de monogramme, , dont il faut décomposer les élements. , dont la valeur ir.t, , par variation matérielle, est acquise('), équivaut ici à i. représente n(2) par acrophonie de nb. Le terme cherché ne peut être que imn, , et le personnage qui étend les bras pour prendre l'ŒIL sacré signifie m, par acrophonie de mn mu "quelqu'un qui saisit".

Entre ces deux symboles le groupe •••(3) a nécessairement la valeur de m. L'ignorance où nous sommes de ce que ce groupe représentait à l'origine et de ce que le cryptographe, qui a donné à ses éléments une forme plus allongée, a voulu y voir, ne permet aucune suggestion sur son mode de signification.

⁽¹) Sur la périphrase, en particulier l'antonomase, comme moyen de signification en cryptographie, voir Revue d'Égyptologie, II (1935), p. 17-18. Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), p. 400-401. [Voir plus haut, p. 169-170] Le procédé n'était pas seulement appliqué aux images divines, mais on en trouve des exemples pour les objets les plus divers.

^(*) Brugsch, Hieroglyphische Grammatik, p. 122, n° 120.

⁽a) Wb. V, p. 58.

⁽⁴⁾ Wb. V, p. 365.

⁽¹⁾ Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), p. 419, n° 109. [voir plus haut p. 190].

⁽²⁾ Brugsch, Hieroglyphische Grammatik, p. 135, nº 580.

⁽³⁾ Sur ce groupe, cf. Kees, Der Opfertanz des agyptischen Konigs, Leipzig 1912, p. 121, 151 et 230.

En résumé je propose pour ce oryptogramme la transcription:

O toi qui es mystérieux dans la Caverne, reste caché dans ta cellule!
O renversés,
vous serez consumés
et vos corps seront réduits à néant,
lorsqu'il enverra la flamme de son Œil contre vous!

L'autre passage cryptographque du Papyrus Salt 825 (IX, 5. Fig. 18) est plus court et séparé en deux par des expressions en clair. Il offre donc moins de difficultés au déchiffrement, d'autant plus que chacune de ses parties complète une phrase en écriture normale, la première par la fin, la seconde par le début.



Fig. 18

Ce cryptogramme fait partie d'une formule prononcée par Nout, dans un passage où la déesse invoque le dieu caché dans la Maison de Vie:

Sang de l'Œil sacré! Cœur du Singe! Tête de l'Uréus! Yeux du Nain!

*** *** *** *** ***

Ame des âmes! Puissance des puissances!

Le second signe, v = n, se trouve à la même place que m dans les expressions qui précèdent : il doit donc jouer le même rôle. D'où il y a toutes chances que désigne, comme les premiers termes des expressions qui précèdent, une partie du corps, et qui puisse être mis en parallélisme avec les yeux.

Il n'y a pas longtemps à chercher. La lionne qui met bas rappelle l'hiéroglyphe de la vache qui vêle, dont la valeur "enfanter", bh ou ms(1), est établie. Dans ces conditions, en écartant bh qui ne mène à aucune combinaison utile, le seul nom de partie du corps où ms entre

⁽¹⁾ Brugsch, Hieroglyphische Grammatik, p. 123, n° 159. Cf. Thesaurus... p. 922 et 942.

en composition est many many "oreille". Les textes mettent souvent les oreilles en parallélisme avec les yeux ("). La feuille qui surmonte la tête de la lionne a donc la valeur de dr, par acrophonie syllabique (1) de h h drd "feuillage", à moins qu'elle ne vale simplement pour d par acrophonie simple, si le mot, comme c'est probable, avait déjà la forme qu'il a revêtue en copte, Maaze: Mayz.

Un passage de la Stèle de Metternich donne à la mention du Nain le parallèle:

La protection d'Horus est ce grand Nain qui parcourt la terre (variante: la Daït) au crépuscule... La protection d'Horus est le Lion de la nuit(4) qui voyage dans le Mont de Manou.

En tenant compte de ces éléments (1) on est autorisé à voir dans m = m une notation purement phonétique de m',y "lion" (2) et à penser que le dernier signe, \oplus , est écrit en clair et vaut pour $\oplus \Box$. Les symboles intermédiaires se décomposent alors ainsi:

Les personnages paraissent représentés sans tête, mais c'est par simple cursive graphique.

Le premier jongle en quelque sorte avec un bâton ; c'est "quelqu'un qui lance", variation matérielle de siy(3), par acrophonie s. Le second soulève le ciel : il est déjà connu pour sa valeur h(4), acrophonie de \bullet \downarrow \uparrow . Le dernier, "quelqu'un qui est renversé \uparrow \downarrow shd, vaut pour s. Le tout écrit le verbe \downarrow shs "parcourir".

Ce qui amène à la transcription de l'ensemble:

Oreilles du Lion qui parcourt la Daït!

⁽¹⁾ Principalement au sens métaphorique, comme, dans les biographies laudatives du Nouvel Empire, 1 1 1 1 1 1 (Sethe, Urkunden..., IV, p. 1076, 1. 15-16).

^(*) Procédé assez rare, mais qui se trouve employé sans doute possible dans des cas comme * tf(de tfnwt), Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 40, n° 63. La valeur tf de o (Stèle de Metternich, ligne 244): of, variante , variante , (Revue de l'Égypte ancienne, II (1929), p. 191) est tirée de épupille de l'œil" par le même procédé.

⁽³⁾ Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 187.

^(*) Variante : Revue de l'Égypte ancleme, II (1929).

⁽¹⁾ Voir également Papyrus magique Harris, VIII, où il s'agit du Nain et de la Dait d'une part (1. 9-10)., du lion et du singe d'autre part (1. 12).

⁽²⁾ Cette transcription explique pourquoi le cryptographe a eu recours au lion dans la composition de son signe ms. Ce n'est pas là le seul exemple de l'influence du texte sous-jacent sur le choix des cryptogrammes. Cf. Piankoff, Le Livre du Jour et de la Nuit, Le Caire 1942, p. 118.

⁽³⁾ Brugsch, Hieroglyphische Grammatik, p. 119, nº 11.

⁽⁴⁾ Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), p. 421, n° 129. [voir plus haut p. 192].

Le second groupe cryptographique de ce passage est l'incipit d'un distique:

C'est le des Deux-Terres ; c'est Celui qui est mystérieux dans son corps.

Les quatre signes énigmatiques ne peuvent couvrir un seul mot, et d'autre part l'expression qu'ils représentent est assez cohérente pour n'avoir pas été dissociée par la particule pw. C'est sans doute un substantif qualifié par un adjectif (1).

Le seul signe dont la valeur semble évidente est \mathcal{R} , par principe consonantique s(2). Par ailleurs on est en droit de supposer (en s'appuyant sur l'absence de mots semi-cryptographiés(3) dans ce texte) que • représente le premier mot, un substantif écrit phonétiquement sans notation des ses consonnes faibles. Les trois signes énigmatiques représenteraient alors un adjectif à trois radicales, dont la seconde serait un s. Sur ces données, en tenant compte des possibilités de signification des deux autres symboles, une seule combinaison s'avère plausible :

La branche d'arbre coupée vaut pour d, par acrophonie de d "rameau". Quant au scarabée sa valeur d été depuis longtemps reconue(1). Elle est basée sur le nom de Rê, de qui le scarabée était l'insecte symbolique(2).

L'adjectif ainsi déterminé, le substantif ne peut être autre que hw "le protecteur". Ce qui donne la transcription complète:

C'est le protecteur sacré(3) des Deux-Terres.

* *

Les signes cryptographiques dont la valeur a été déterminée au cours de cette étude peuvent se répartir en trois catégories : ceux dont la valeur est sûre, parce qu'attestée par la transcription ancienne (col. XV et XVI); ceux des colonnes VIII, 7-9 et IX, 5 dont la valeur est certaine parce qu'elle était déjà connue par d'autres documents; ceux enfin des mêmes colonnes dont la valeur est conjecturale, parce qu'elle est établie par raisonnement et n'a pas jusqu'à présent d'autres références.

⁽¹⁾ Dans la langue classique, De s'intercale il est vrai entre le nom et l'adjectif qui le qualifie (Lesebvre, Grammaire de l'Égyptien classique, Le Caire 1940, p. 293, § 609): mais il ressort des exemples apportés par Junkee, Grammatik der Denderatexte. Leipzig 1906, p. 184, § 257-258, que cette règle s'est passablement relâchée dans les textes de basse époque.

⁽a) Brugsch, Hieroglyphische Grammatik, p. 131, n° 455.

^(*) Revue d'Égyptologie, I (1933). p. 9. Le mot n'est pas à proprement parler un mot semi-cryptographié, car les signes et q étaient couramment en usage dans l'écriture en clair de cette époque pour exprimer n et s.

⁽¹⁾ Junker, Ueber das Schriftsystem im Tempel der Hathor in Dendera, Berlin 1903, p. 26.

⁽²⁾ Sur l'emploi d'animaux en cryptographie pour signifier des noms de dieux, cf. Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), p. 401. [voir plus haut p. 170].

⁽³⁾ L'expression est attestée à la basse époque comme titre sacerdotal, Wb. III, p. 245.

I.—SIGNES A VALEUR SÛRE

		A market control of the control of t			Pages
ľ	1	"le fils de Dieu".	1		
2		ooo ~~~	sn <u>t</u> r	XV, 4	210
4	1	"le Noun"	-	XVI, 1	
3	_20	figuration de figuration de	n	AV1, 1	213
	#	céan's	w3 <u>d</u> -wr	XV, 1	204
4	以	par combinalson graphique	šdķ	XV,6.XVI,	
5	HA!	combinaison graphique de:			
			j c	XV, 2	207
	_	$= \mathbf{i}^{c} \cdot \cdot \cdot par \ rébus : (\mathbf{i})^{c}$			
6	19	= 17 Ja "quelqu'un qui		37377 4	242
7	-91	décoche" par acrophonie combinaison graphique de :	h	XVI, 1	213
8	y	(n° 6)	hn	XV, 2	207
9	#W	equelqu'un qui coupe'' par rébus combinaison graphique de :	ds	XVI,3	216
10	8	Homme, Par rébus: s De idn · par acrophonie: i Comparation décesse' Par acrophonie: n	sin	XV, 1	206
	A	"faucon"			
1	A	par acrophonie	, 3	(V, 3	208
	CA.	variation matérielle de 🐆	r >	(VI, 3	16
			•	•	

		·		. 1	Pages
12		=wr · · · · par acrophonie	W	XVI, 1	214
13	0	soleil'	r	XVI, 1	210
14		eau" · · par principe consonantique · · · · ·	m	XVI, 1, 3	214
		variation matérielle de	š	XVI, 1	214
15		=mw "eau" · · · par principe consonantique · · · · ·	m	XVI, 1,1,3 IX, 5	213
16	0	=i3m · · · · par acrophonie	i	XVI, 1	213
17	1	= "perchoir"	t	XV, 3	208
18	Ö	=nw · · · par principe conson- antique · · · · · · · ·	n	XV, 1. IX, 5	206
19	(m)	=w'b · · · · par acrophonie	w	XVI, 3	216
20	<u>e</u>	= o \$ % @ "corde" par acrophonie	n	xv, 3	208

II.—SIGNES À VALEUR ÉTABLIE PAR AILLEURS.

				1	Pages
21	3	$= \underline{dhwty} \text{ "Thot"} \cdot \cdot par \ acro-$ $phonie \cdot \cdot$	\underline{d}	VIII, 8	222
22	T	= O	ķ	IX, 5	235
23	X	figuration de quel- qu'un qui est renversé"	shd	VIII, 8	223
24	Δ.	= che'' "ce qui s'appro-	t	VIII, 8, 8, 8	230

	1				Pages
25	9	=			
		· · · · · par acrophonie	f	VIII, 8, 9	225
26	3	=b2par principe consonantique	b	VIII, 9	221
27	3	"oie". par rébus	r	VIII, 9, 9	221
28	89	=o "Rê" par acrophonie	r	IX, 5	236
29	V,00 V0	par figuration symbolique	tph.t	VIII, 8	230
30	-	= t; "terre" par principe			
		consonantique	t	VIII, 8, 8	225
31	****	graphie néo-égyptienne de	n	VIII, 8, 8	225
32		variation matérielle de	n	VIII, 8, 8	222
33		= iw.w "îles" par rébus	i,w	VIII, 8	224
34	2	= s3 · · · par principe conson- antique · · · · · · · · ·	s	IX, 5	236
35	0	variation matérielle de	t	VIII, 8	222
36	1	substitut de pronom suffixe.	i	VIII, 9	221

III.—SIGNES À VALEUR CONJÉCTURALE

					Pages
37	T.	combinaison graphique de: variation matérielle de par acrophonie: i q' = "quelqu'un qui saisit" par acrophonie: m =nb par acrophonie: n	imn	VIII, 7	231
		sit" par acrophonie: m	imn	VIII, 7	231

⁽¹⁾ Cf. Piankoff, Le Livre du Jour et de la Nuit, Le Caire 1942, p. 105. Cette explication me semble préférable à celle, devenue traditionnelle depuis Sethe, Der Ursprung des Alphabets, Berlin 1917, p. 123, par principe consonantique de iwf. Elle s'appuie sur l'existence d'une valeur w du même signe, qu'on ne peut guère justifier que par une acrophonie de Pérportion de viande". On auraitainsi des valeurs basées sur des mots synonymes designant in concreto l'objet figuré, ce qui est conforme aux conventions essentielles de la cryptographie égyptienne.

					Pages.
38	X	qui lance". par acrophonie	s	IX, 5	235
39	X	"quelqu'un qui est renversé" par acrophonie	s	IX, 5	223
40		= □ □ □ □ "une perc- luse" · · · · par acrophonie	g, k	VIII, 8	227
41		= 2 1 1 "ce qui voit" par acrophonie	m	VIII, 8	224
42	R	variation matérielle de 🛜 (nº 22)	.	VIII, 8	225
43	۸۸	= \frac{1}{N} \simeq \frac{1}{N} \simeq \frac{1}{N} \simeq "ce qui se promente mêne" par acrophonie	s	VIII, 8	229
44	منظ	combinaison graphique de:			
		variation matérielle de la macérielle de la macérielle de la macérielle de la matérielle de	ms <u>d</u> r	IX, 5	233
45	A	= ti par principe conson- antique	t	VIII, 9	222
46	2	variation matérielle de [nº 9]	n	VIII, 9	222
47	3	que" par acrophonie		VIII, 8	229
48	40	= "branche" par acrophonie	<u>d</u>	IX, 5	226
49	2	= \(\frac{1}{2} \) "ce qui se lève" par acrophonie	w	VIII, 8	222
50	•	e "terre" par principe consonantique	t	VIII, 8	225

		T F		1	Page
51	F	combinaison graphique de:	imn	VIII	
			t(w)	VIII, 8	227
5 2	1	"ce qui renferme" par principe consonantique "casse-tête"	m		
53		variation matérielle de ** **	ķ	VIII, 8	225
54		pour raison inconnue	š m	VIII, 8 VIII, 7	228 231

Il est difficile à première vue d'expliquer pourquoi le compilateur du Papyrus Salt 825 y a inséré deux extraits d'un carnet de cryptographe (col. XV et XVI). Ces extraits sont placés en tête d'une Instruction pour celui qui fabrique une statuette de Khentamentiou, écrite en hiéroglyphes et pas en hiératique comme les autres éléments réunis dans ce papyrus, ce qui accuse une différence d'origine. Par ailleurs les deux pages de cryptographie se réfèrent par leur contenu au début de cette instruction:

XVI.	m # 18
Mind of the second	1
	1111
	III Lin
⇒ III	

を記している。	111
- BANVE	

XVI.—(1) Instruction pour celui qui fabrique sta	ituette	de	Khentamentiou
Limon (2) de mer(1)	. ***	•••	4 hin
Sable de (3) mer	•••	•••	4 hin
Limon de Hêt-Djefou(2)	***	***	4 hin
(des nomes pareillement) (8)			
Encens	* *	•••	2 hin 1/2
(5) Un peu de résine	***	•••	2 hin 1/2
délayée dans de la hière (6) et du vin			2 hin 1/0

Modelé en figurine sacrée ...

La page de lexique contient, avec leurs équivalences cryptographiques, le nom des principaux produits mentionnés dans cette recette; l'exercice en transcrit les lignes 5 et 6, moins les quantités. D'autre part la traduction hiératique interlinéaire de la colonne XVI est fautive dans sa seconde partie, on s'en est rendu compte. Pour relier tous ces faits, on peut émettre une hypothèse. L'Instruction écrite en hiéroglyphes fut d'abord en possession d'un scribe qui la prenait pour thème d'enseignement de la cryptographie. Il en avait tiré des exercices pour ses élèves et confectionné un lexique. Par hasard, des extraits de ce matériel d'enseignement se trouvèrent joints à l'Instruction lorsque le scribe du Papyrus Salt 825 mit

⁽¹⁾ Expression qui désigne peut-être l'écume de mer.

⁽²⁾ Localité inconnue, peut-être la patrie du compositeur de la recette.

⁽²⁾ Glose qui indique peut-être que, à défaut du limon de Hêt-Djefou, on pouvait en prendre à n'importe quel endroit de l'Égypte.

la main dessus. Il les adopta comme dessins magiques et il les incorpora à ce titre dans son recueil, en tête de la recette avec laquelle il se les était procurés.

Il est encore plus hasardeux d'imaginer le motif pour lequel deux passages de l'écrit magique qui remplit les colonnes VIII et lX du même papyrus ont été rédigées en cryptographie. Leur contenu même ne justifie pas cette précaution. A tout prendre, je pense qu'ils ont été placés là comme des obstacles pour empêcher la récitation intégrale du libelle, indispensable à son efficacité magique. Celui-là seul réussissait à les lire à qui l'explication en avait été dûment révélée. Tant il est vrai que, dans la cryptographie de ce genre, les raisons de signification sur lesquelles nous nous fordons pour retrouver la valeur des signes sont bien celles qui ont présidé à leur élaboration et celles, sans doute, qu'on livrait aux initiés à titre de mnémotechnies. Mais elles avaient, de par l'intention expresse des anciens Égyptiens, un caractère d'énigme si prononcé qu'elles suffisaient, à leur sens, à rendre pratiquement indéchiffrable pour tous les profanes les textes qu'elles servaient à dissimuler.

Étienne Drioton

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

A PROPOS

DU CRYPTOGRAMME DE MONTOUEMHÊT

PAR

ÉTIENNE DRIOTON

Extrait des Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, T. XLII, p. 177-181,

A PROPOS

DU CRYPTOGRAMME DE MONTOUEMHÊT

M. Paul C. Smither, dans un article du Journal of Egyptian Archaeology(1), s'est inscrit en faux contre l'interprétation que j'ai proposée du cryptogramme de Montouemhêt (fig. 19), qui consistait à y reconnaître une combinaison du type:

$$(2) = \text{``un homme (s) avec (m) un } \text{'`}$$

$$= smsw \text{ et à le lire :}$$

"Montou (mn!w) avec (m) une voile (ht [sw])". $= \bigoplus_{n=1}^{\infty} \sum_{n=1}^{\infty} \sum_{n=1}^{\infty} {n \choose n}$.

Il préfère s'en tenir à la solution précédemment indiquée par Spiegelberg dans une courte note de la Zeitschrift (4):



Fig. 19.

"
$$mntw + \Rightarrow mhy.t" = \implies \sum_{i=1}^{n} \sum_{j=1}^{n} \sum_{j=1}^{n} \sum_{j=1}^{n} \sum_{i=1}^{n} \sum_{j=1}^{n} \sum_{j=1$$

Des combinaisons du genre de celle préconisée par Spiegelberg sont certainement fréquentes dans l'écriture

⁽¹⁾ Smither, A new use of the preposition m, dans le Journal of Egyptian Archaeology, XXV (1939), p. 168, note 1.

⁽²⁾ Duemichen, Altaegyptische Kalendarinschriften, Loipzig 1866, pl. LXXXV:

^(*) Drioton, Notes sur le cryptogramme de Montouemhêt, dans l'Annuaire de l'Institut de philologie et d'histoire orientales, Universite Libre de Bruxelles, t. III (1935), Volume offert à Jean Capart, p. 133-140.

⁽⁴⁾ Spiegelberg, Miszellen, Die Vokalisation von mhj.t "Nordwind", dans la Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde, LXV (1930), p. 131.

cryptographique et, d'autre part, sa solution ne soulève aucune difficulté d'ordre phonétique. Bien plus, elle s'accorde admirablement avec l'existence, reconnue en copte subachmîmique, d'un mot exp "respiration", dérivé de (1), qui offre une vocalisation identique à celle de la transcription assyrienne du nom propre en jeu, Mantimehe.

Pourtant, au point de vue de la signification cryptographique des éléments du monogramme, cette solution est irrecevable. Il est impossible en effet d'admettre que signifie à lui seul "vent du nord".

L'écriture en clair ne connaît pas cette équivalence. Bien que soit le déterminatif normal de \sim $\{$ on ne peut, que je sache, citer aucun cas où il lui serve d'abréviation. La raison en est évidente : un terme signifiant "vent du nord" comporte une spécification indispensable que le signe est impropre à exprimer. La voile gonflée 🞝, sans autre adjonction, ne peut signifier que "voile" par représentation directe, ou "vent", en général, par figuration de l'effet pour la cause. Si la lecture mhy.t est impossible à attribuer au signe dans l'écriture normale, à plus forte raison l'est-elle dans l'écriture cryptographique où l'image, étant l'unique moyen d'expression, doit être encore plus précise. Il se peut faire qu'une intention d'énigme fonde parfois la lecture d'un signe cryptographique sur une désignation par métonymie de l'objet figuré, mais c'est toujours en définitive sur une définition exacte dont les éléments sont nécessairement suggérés par l'image. L'analyse, faite dans ces Annales (2), d'un nombre respectable

de cryptogrammes n'a jamais abouti à constater la moindre dérogation à cette règle. Il faut d'ailleurs convenir qu'elle était essentielle, sans quoi la cryptographie aurait été littéralement indéchiffrable.

Si ne peut servir à exprimer mhy.t "vent du nord", il reste qu'il signifie "voile" ou "vent" en général. Dans ce cas on en revient forcément à la solution que j'ai proposée.

Or un passage du Papyrus Bremner-Rhind (XIX, 18-20(2)) établit indiscutablement cette double prononciation de ... Le groupe y est employé, sans doute possible, avec une lecture hōt:

⁽¹⁾ Polotsky, Recension de A Coptic Dictionary, by W.E. Crum, parts II-V, dans, le Journal of Egyptian Archaeology, XXV (1939), p. 113.

⁽²⁾ Drioton, Recueil de cryptographie monumentale, dans les Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), p. 305-430. [Voir ici p. 43-199].

⁽¹⁾ DRIOTON. Notes sur le cryptogramme de Montouemhêt, p. 137-138.

⁽¹⁾ FAULENEE, The Papyrus Bremner-Rhind, dans la Bibliotheca Aegyptiaca, III, Bruxelles 1932-1933, p. 38.

TO DE MILLE CONTRACIONALIA CONTRACIO

La dame de L'Encornure est venue en paix, en ce sien nom d'Hathor dame de la Turquoise; la dame de Thèbes est venue en paix, en ce sien nom d'Hathor dame de Thèbes.

La graphie [, dont l'interprétation est assurée par la phrase parallèle, appartient à ce genre d'écriture par décomposition en éléments homophones dont le mot · B G G = = | | "joie" fournit un exemple dans les textes d'El-Amarna(1). Le terme reçoit comme équivalent phonétique une expression qui (néo-égyptien: Signature) correspond à une locution qui veut dire "l'oisillon des châteaux". Nous ferions de même aujourd'hui si, pour écrire le nom de Memphis, nous jugions spirituel d'orthographier "maint fils". Mais cette sorte de rébus graphiques, qui firent les délices des plus raffinés parmi les scribes du Nouvel Empire, exige, pour être acceptable, une concordance parfaite de prononciation, allant par conséquent jusqu'à l'identité de timbre des voyelles. Dans le cas qui nous occupe, le substantif a avait indubitablement, d'après le copte εωτη(2), une vocalisation hōtep. Il en résulte

donc que, pour le scribe du Papyrus Bremner-Rhind, le groupe représentait une lecture $h\bar{o}t$ (1). C'est exactement ce que j'avais avancé pour expliquer le monogramme de Montouemhêt selon les lois normales de la cryptographie.

Le problème phonétique de l'antinomie entre une lecture $h\bar{o}t$, désormais établie, du groupe et sa lecture he(.t), tout aussi assurée en ce qui concerne l'usage, courant de la langue, reste donc entier. Je n'en vois, aujourd'hui encore, qu'une solution adéquate: l'existence, à côté d'une lecture des hiéroglyphes conforme à la langue parlée, d'une lecture savante tenant compte de toutes les articulations écrites et les prononçant suivant un système élaboré par les grammairiens. Bien des indices relevés dans des analyses cryptographiques(2) parlent dans ce sens.

On trouve peut-être une trace de cette lecture savante dans l'affirmation d'Hellanicus, rapportée dans le De Iside(3), qu'il avait entendu les prêtres égyptiens dire Toipis pour Osiris. L'ypsilon(4) grec devait déjà, dès le ve

⁽¹⁾ SANDMAN, Texts from the time of Akhenaten, dans la Bibliotheca Aegyptiaca VIII, Bruxelles 1938, p. 160, ligne 13. Sur ce mot, cf. DRIOTON, Deux statues naophores consacrées à Apis, dans les Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XLI (1942), p. 32.

^(*) Il s'agit du substantif ρωτη η, dont la nature nominale est assurée par les constructions Β. ατρωτη et Β. αετρωτη, qui ne peuvent admettre que des substantifs dans leur composition.

⁽¹⁾ Plutôt que ho, qui serait une forme hybride, relevant de la lecture savante par son timbre, mais se pliant aux règles de la lecture vulgaire en omettant le t. Dans cette combinaison, le t initial de notation, comme dans la vieille graphie de notation "trembler"

⁽²⁾ DRIOTON, Recueil de cryptographie monumentale, dans les Annales du Service des Antiquités de l'Ézypte, XL (1940), p. 407. [Voir plus haut p. 165-166].

⁽³⁾ De Iside, 34 :καὶ γὰρ τὸν ἔσιριν Ελλάνικος γσιριν ἔακὴν ἀκεκοέναι ὑπὸ τῶν Ιερέων λεγόμενον.

⁽⁴⁾ Il n'y a pas lieu de tenir compte de l'esprit rude, qui n'a évidemment été ajouté à l'ypsilon que pour accentuer la ressemblance du mot avec ¿ns "humide", épithète de Dionysos dont l'auteur du De Iside veut se servir pour prouver l'identité de Dionysos et d'Osiris.

siècle avant notre ère, tendre vers une prononciation *i*. Il est alors possible que les prêtres égyptiens, impressionnés par la ressemblance des graphies "Osiris" et d'"Isis", avaient pensé retrouver la prononciation primitive en lisant la première *isiris*.

D'ailleurs il est inévitable qu'une langue morte, dont la transmission ne se fait plus que par des écrits, connaisse cette codification systématique, et parfois arbitraire, de prononoiation qu'est une "lecture savante". Plus près de nous, l'hébreu, le grec ancien et le latin ont subi ce sort. Il n'est donc pas surprenant que des témoignages comme le cryptogramme de Montouemhêt et le rébus du Papyrus Bremner-Rhind, sans compter plusieurs autres, tendent à prouver que telle fut aussi la condition de l'égyptien ancien. Elle le fut probablement à partir du moment où, sa rupture s'étant produite avec la langue parlée, l'antique idiome de l'âge des Pyramides ne fut plus en réalité, dans l'ancienne Égypte elle-même, qu'un dialecte de savants, consié entièrement aux bons soins des clercs.

Étienne Drioton.

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

PROCÉDÉ ACROPHONIQUE OU PRINCIPE CONSONANTAL?

PAR

ÉTIENNE DRIOTON

Extrait des Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, T. XLIII, p. 319-349.

PROCÉDÉ ACROPHONIQUE OU PRINCIPE CONSONANTAL?

Une théorie nouvelle vient d'être exposée dans ces Annales mêmes(1), relativement aux origines des valeurs unilittères attribuées dans les inscriptions ptolémaïques à un certain nombre de signes hiéroglyphiques qui ne jouissent, dans l'écriture normale des époques plus anciennes, que de valeurs plurilittères ou pictographiques.

Son auteur explique ce phénomère par le développement tardif, activé seulement par les circonstances, d'une tendance qui aurait toujours existé, plus ou moins virtuellement, dans l'écriture hiéroglyphique. Ce développement serait donc essentiellement naturel.

Pour fixer le point de départ de cette tendance, il est nécessaire, selon M. Fairman(2), de remonter jusqu'à la formation même de l'écriture hiéroglyphique. Les signes unilittères primitifs furent d'abord tous ceux qui figuraient des objets dont le nom ne comportait qu'une seule consonne forte. En vertu de la convention fondamentale de l'écriture hiéroglyphique, de ne pas écrire les voyelles et de négliger à volonté les articulations faibles, d'ailleurs passées la plupart du temps à l'état de voyelles, tous ces signes servirent indifféremment à noter des consonnes simples.

⁽¹⁾ FAIRMAN, Notes on the alphabetic signs employed in the hieroglyphic inscriptions of the Temple of Edfu, with an Appendix by B. GROSBIOFF, plus haut, p. 191-305. (= p. 374-531 dans cette édition).

⁽²⁾ Ibid., p. 294. (= p. 509 - 510 dans cette édition).

Leur variété fut alors telle qu'un tri s'imposa de luimême pour clarifier l'écriture. Les scribes déterminèrent d'un commun accord un signe unique pour chaque articulation prise à l'état isolé. Il fut entendu par le fait que les autres signes cesserraient de rendre le même service. On ne les utilisa plus normalement que comme signes-mots ou, s'ils correspondaient à un complexe de consonne forte et consonne faible, comme signes plurilittères, par rébus. Seulement, en vertu de l'impulsion originelle, tandis que les signes unilittères réguliers gardèrent par la suite la faculté d'exprimer exceptionnellement le complexe phonétique dont ils étaient le résidu, les signes plurilittères composés d'une consonne forte et d'une faible retinrent toujours par tradition une aptitude congénitable à servir de notation à leur seule consonne forte, sans tenir compte de l'élément faible qui la complétait.

En l'expliquant selon ses principes, M. Fairman trouve dans l'"écriture par groupes''(1), qui commenca à se développer à la fin de l'Anoien Empire, un appui sérieux pour sa théorie et le chaînon qui, par l'intermédiaire des cryptogrammes monumentaux du Nouvel Empire (qu'il fait dériver de la même tradition), lui permet de rattacher les signes unilittères de l'époque ptolémaique à un procédé archaïque, et d'après lui toujours vivace, de signification. On se reportera au mémoire de M. Fairman pour le détail de ses exposés et de ses preuves.

Sa théorie se trouve résumée, comme par un symbole, dans le terme de "principe consonantal" (1), De fait, si elle est juste, le mécanisme du principe consonantal, tel qu'il le conçoit, est la seule explication normale de la valeur unilittère des signes d'époque ptolémaïque. Pas plus que le procédé d'acrophonie n'a pu avoir de part (on le pense du moins communément) dans la formation du premier alphabet hiéroglyphique, il n'a pu intervenir régulièrement dans les formations plus récentes, qui se sont faites d'après les mêmes lois. Aussi c'est en toute logique avec son système que M. Fairman trace à l'emploi possible du procédé d'acrophonie des limites si resser-rées qu'elles ne lui laissent pratiquement aucune place(2).

Il est bien vrai que l'on ne connaît pas absolument tous les mots de la langue égyptienne antique. Pourtant, étant donnée la masse de textes, de toute nature et de toutes les époques, utilisés pour la rédaction du Wörterbuch, on peut légitimement penser que les mots qui manquent sont des termes relativement rares.

D'ailleurs, si la théorie du procédé acrophonique que je défends dans cet article, est exacte, le danger d'avoir affaire à un mot rare pour expliquer une origine de signe est en réalité beaucoup plus éloigné qu'on ne se le figure en se plaçant dans l'hypothèse du prinoipe consonantal. D'après celle-ci la nécessité de trouver un mot de base qui satisfasse aux conditions requises a pu entraîner le scribe antique à choisir un mot peu usité. Mais s'il a procédé par acrophonie, il n'a pas eprouvé cette nécessité, et il a pu choisir en toute liberté le mot qui correspondait exactement et normalement, à l'image qu'il dessinait. Ce devait être d'ordinaire un terme assez courant.

⁽¹⁾ C'est l'expression dont M. Edgerton se sert pour désigner les phénomènes graphiques qualifiés auparavant d'éorthographe syllabique" par Max Müller. Cf. Edgerton, Egyptian phonetic writing, from its invention to the close of the Ninete-enth Dynasty, dans le Journal of the American Oriental Society, LX, p. 473-506.

⁽¹⁾ J'avais moi-même usé de cette expression, empruntée à M. Fairman, dans ma plus récente étude sur la cryptographie (Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XLI (1942), p.128-132=plus haut p.238-242), dans l'intention d'unifier nos terminologies. Cf. FAIRMAN, Notes on the alphabetic signs...p.287, note 1=p.50J, note 1. Mais, comme M. Fairman l'a remarqué avec justesse (ibid., p. 300, note 1 = p.517, note 1), nous n'avons jamais employé le mot exactement dans le même sens. Maintenant que, grâce au mémoire de M. Fairman, la définition du terme, et surtout sa signification en rapport avec sa théorie générale, sont parfaitement éclaircies, je dois avouer que je n'ai jamais songé à le prendre dans cette acception.

^(*) M. Fairman en effet [p.304-305 = p. 522-523] recommande de ne jamais avoir recours à l'explication par acrophonie, sans avoir auparavant épuisé toutes les autres possibilités; mais comme, parmi celles ci, il mentionne l'origine inconnue (p. 288 = p. 501), il se trouve par le fait même creuser un fossé infranchissable devant cette explication.

Il ne l'admet que pour des cas extrêmement rares, et le considère comme un expédient adventice(1).

Mais la théorie de M. Fairman est-elle juste?

Sans entrer dans les discussions de détail, on peut lui opposer de sérieuses objections de principe :

1. Son hypothèse fondamentale d'une multiplicité originelle des signes unilittères reste entièrement à démontrer.

sont absolument impossibles, parce que les mots d'origine ne sont pas suggérés par les signes en question. Quant aux dérivations :

° = s par dérivation de ○ 👸 "fils" (n° 16e)

elles sont plus que douteuses : un œuf ne peut guère être défini un fils, puisqu'il peut tout aussi bien être une fille, et figure une branche ou du bois mort, presque certainement pas un bâton.

(1) C'est pourquoi M. Fairman estime que les essais tentés récemment pour élucider des cryptogrammes plus anciens en s'appuyant sur des dérivations acrophoniques ont "manifestement et pitoyablement échoué". Pourtant la preuve péremptoire qu'il prétend en donner (p. 305, n. 1=ici p. 524), la bonne histoire des trois déchiffrements différents fournis en même temps pour le cryptogramme d'Athribis, est en réalité sans valeur. Le fait allégué, d'abord, n'est pas exact. M. Hamza (Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XXXVIII (1938), p. 200) n'a pas proposé de déchiffrement puisqu'il s'est contenté d'écrire : "Le groupe de cinq signes aussi semble être énigmatique, et peut exprimer des épithètes, soit du cœur d'Osiris, soit de la divinité qui habitait le temple, à savoir Horus-Khenty-Khety. qui était associé à Osiris". M. Blackman (Liverpool Annals, XXV, p. 136-137) n'a pas prétendu traiter définitivement la question : il s'est contenté d'émettre, avec téserves, une suggestion qu'il estime seulement "n'être pas tout à fait impossible":

Bien que le déchiffrement des plus anciennes inscriptions hiéroglyphiques connues, sur les tablettes d'ivoire, les cylindres ou les stèles de fonctionnaires royaux trouyées à Abydos, soit à peine amorcé, il ne semble pas devoir corroborer la supposition d'un syllabaire aussi anarchique, ni aussi abondant en homophones, qu'il serait pour la théorie de M. Fairman.

2° Le point d'appui offert à cette théorie par l'"écriture par groupes", même en admettant que sa nature corresponde aux vues de MM. Edgerton et Fairman, est des plus précaires.

Les exemples allégués pour l'Ancien Empire se réduisent à],], et D'abord il est difficile d'asseoir des conclusions fermes sur un aussi petit nombre d'exemples, et aussi discutables. Mais surtout il ne s'agit là, comme dans l'écriture par groupes, plus abondante, des époques suivantes, que de quelques signes très usuels, et toujours les mêmes. Les autres signes, plus ou moins fréquents, parmi lesquels le syllabaire ptolémaïque a choisi ses unilittères, ne paraissent pas avoir été jamais en usage dans l'écriture par groupes.

3° En tout cas, puisque c'est là un des points de suture de la théorie, il est regrettable pour elle que l'écriture par groupes n'offre pas plus de points de comparaison matériels avec ce que M. Fairman appelle les "cryptogrammes monumentaux"(1) du Nouvel Empire, sans d'ailleurs préciser à quels cryptogrammes il se réfère.

Les seuls cryptogrammes monumentaux sur lesquels on puisse sérieusement tabler pour élucider la question sont

⁼ Quant au contrôle que la théorie du principe consonantal réclame le privilège de pouvoir seule exercer sur les possibilités de dérivation, en en restreignant le nombre (p. 305 = p. 523-524), il existe aussi efficace dans celle du procédé acrophonique, mais sur un autre terrain : il ne porte pas, il est vrai, sur les conditions d'expression phonétique, mais sur l'exactitude de l'équation entre l'image et le mot choisi. C'est ainsi que d'après ce critère, les origines proposées par M. Fairman :

⁼ Il ne reste donc qu'un déchiffrement (DRIOTON, Note sur un cryptogramme récem ment découvert à Athribis, dans les Annales du Service des Antiquités de l'Égypte XXXVIII (1938), p.109-110=ici p.7-13) qui ait l'intention d'en être un et qui puisse être critiqué comme tel. Mais même si le fait était réel, il ne prouverait rien, car il faudrait alors admettre que, si parva licet componere magnis, puisque Champollion et Young ont proposé des analyses contradictoires des cartouches de Ptolémée et de Cléopâtre, leurs méthodes doivent être tenues pour également erronées ; il faudrait de plus abandonner tout espoir de déchiffrer jamais le fameux cryptogramme, car toute solution nouvelle sera forcément la quatrième, et devra automatiquement être tenue pour fausse.

⁽¹⁾ FAIRMAN, Notes ..., p. 293 (p. 508-509 çi-après).

ceux dont la transcription a été indiquée par les anciens Égyptiens eux-mêmes, comme la dédicace de Séti Ist dans une chapelle du temple de Gournah(1), les protocoles de Ramsès II à Louxor (2) et à Abou-Simbel (3), ou bien relève de l'évidence, comme les cartouches ornementaux d'Abydos(4). S'appuyer, pour prouver une théorie, sur d'autres documents déchiffrés sous l'influence de cette théorie serait risquer le cercle vicieux.

Or, dans tous les documents qu'on vient de signaler, la majeure partie de la signification est obtenue par figuration directe, sympolisme ou rébus. On n'y relève (5), comme signes unilitères, que :

Signes	Valeurs	Chapelle de Gournah crypt. n°	Louxor crypt n°	Abydos crypt.	Époque ptolémaique
¥"	m		34		
15"	s	3		Ag	Brugsch, nº 41
İ	w	,	35		
13	ķ	·	22		
T (b)	n		21		Fairman, nº 97

a. Le dieu tient une croix ansée. b. La déesse Nout est figurée debout, tenant un sceptre ouas; le vase o se détache sur le fond d'un disque posé sur sa tête.

Signes	Valeurs	Chapelle de Gournah crypt, nos	Louxor crypt, nos	Abydos crypt,	Époque ptoléma lque
3	s		36		
	i		41		
D	m	8			Fairman, nº 178
1	n	18			
ð	1		33 bis		Fairman, nº 310
T	s	14		Dg	Fairman, nº 274
×	n	13		De Eh	Fairman, nº 270
	t	4		Ag	

Ce signes (qui ne sont qu'une partie infime du matériel graphique de ces textes cryptographiques) ne comptent qu'un signe de commun, , avec ceux de l'écriture par groupes de l'époque(1). Prétendre que c'est l'esprit du système qui est le même, sans que le matériel graphique le soit, serait s'avancer sur un terrain bien inconsistant.

Par contre, la moitié de ces signes se retrouvent tels quels dans l'écriture ptolémaïque. De ce côté, la liaison établie par M. Fairman est démontrée.

⁽¹⁾ Publiée par DBIOTON, Recueil de cryptographie monumentale, dans les Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), p. 309-314. [Voir plus haut, p. 37-44].

⁽²⁾ LETSIUS, Denkmaler..., III, pl.149b. Cf. DRIOTON, loc. cit., p. 319-328. [Voir plus haut, p. 50-61].

⁽³⁾ DRIOTON, loc. cit., p. 315-319. [Voir plus haut, p. 45-50]

⁽⁴⁾ MABIETTE, Abydos, I, Pl. 41. Cf. DRIOTON, Les protocoles ornementaux d'Abydos dans la Revue d'Égyptologie, 11 (1935), p. 1-20.

⁽⁵⁾ Les numéros ou sigles figurant dans les tableaux de cet article sont ceux des cryptogrammes dans les publications citées. La mention FAIRMAN renvoie à la liste de son mémoire, BRUGSCH et LOBET aux tableaux d'hiéroglyphes de leurs grammaires.

⁽¹⁾ Voir les tableaux de ces signes dans ALBRIGHT, The vocalization of the Egyptian syllabic orthography, New Haven 1934, p. 31-32. Il convient d'ajouter que ces signes présentent dans l'ensemble un caractère de spécification et de constance dans le signification qui est en contraste absolu avec l'esprit de la cryptographie de même époque.

4° En introduisant les cryptogrammes monument aux du Nouvel Empire dans sa synthèse, et en les rattachant pour leur explication à l'écriture par groupes, la nouvelle théorie les isole arbitrairement d'un ensemble de textes cryptographiques dont ils font partie intégrante et dont elle ne tient aucun compte.

D'autant plus que ces textes cryptographiques ne sont pas la terra incognita qu'on pourrait prétendre pour les tenir à l'écart.

Même en négligeant, pour la bonne méthode, les résultats auxquels on a pu arriver depuis dix ans sur des cryptogrammes entièrement à déchiffrer, il n'en reste pas moins que l'on possède en plus des cryptogrammes monumentaux signalés plus haut, deux documents cryptographiques d'époques différentes dont la transcription est sûre : une version en écriture secrète du chapitre LXXXV du Livre des Morts(1), datant de la XVIIIe dynastie, estampée jadis par Devéria dans le tombeau de Khâemhêt, et des feuillets empruntés à un carnet de cryptographe d'époque gréco-romaine(2), qui fournissent aussi un certain nombre d'équivalences indiscutables.

Avant de se prononcer définitivement sur le caractère des cryptogram nes monumentaux auxquels tant de signes de l'écriture ptolémaïque s'apparentent si évidemment il est indispensable d'examiner ces autres témoins de la même tradition graphique, afin d'y recueillir, s'il y a lieu, des indications utiles.



La version en écriture secrète du chapitre LXXXV du Livre des Morts au tombeau de Khâ-em-hêt utilise les unilittères suivants:

Signes	Valeurs	Employée dans les groupes cryptographiques nos	Époque ptoléma lque
á	m	52	
E C	f	46 103	Fairman, nº 3
A	ķ	13.93	Fairman, no 16 d
	1	112	
オスプ	ķ	42.98.144	Brugsch, nº 17
7	k	50	Cf. Fairman, nº 272a
100	e	52	
	В	9.77.85.128	
•	t	40.147	
	n	16.40.134.138	
	ņ	64.72.73	Fairman, nº 225
D	r	114	Fairman, nº 115
	\	123	
	P	39.45.61.70.80.108.131.137	Fairman, nº 116
9	<u>d</u>	96	Fairman, nº 132 d
T.	m	6.36.111	
	t	146	Brugsch, nº 116

⁽¹⁾ Drioton, Essai de la cryptographie privée de la fin de la XVIIIº dynastie, dans la Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 2-14.

⁽²⁾ Budge, Facsimiles of Egyptian Papyri in the British Museum, 2nd series, Londres 1923, pl. XXXVII et XXXVIII. Cf. Drioton, La cryptographie du Papyrus Salt 825, dans les Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XLI (1942), p. 99-134. [Voir plus haut p. 201-2441.

Signes	Valeurs	Employés dans les groupes cryptographiques nos	Époque ptolémalque
D .	;	57	
20	r	2.112	Fairman, nº 148
-	ķ	66	
*	:	100	
-	ķ	43.56	Fairman, no 159
6	m	3.51.59.68.117	
F	k	11.58.98	Loret, nº 298
९९९	ķ	99.101	
	s ħ	65 · 102 16 · 134 · 138	Fairman, nº 185
	r	60	Fairman, nº 185 &
7	. d	86.95	Fairman, nº 193
200	<u>d</u>	17	
w }	f	58.74.110	Brugsch, no 276
(r	13	Fairman, nº 194
~	S	54	
*	<i>r</i>	34.93	Loret, nº 413
W	;	54.61.70.72.74.121	Loret, nº 434
6	h	9.85	Fairman, nº 209 a
	n	62	Junker, Dendera
€	p	78	Schr., p. 7 et 16
-	m	42	. 7
4	ь	34.32.8.63.107.109.130.132	Fairman, nº 267 a
4	ž	118	

×		cryptographiques Nos.	ptolémaïque
1	n	12.71	Fairman, n° 270
T	S	11.49.96.98	Fairman, n° 274
Î	w	98.125	E 'n
	t E	58	Fairman, n° 288a Brugsch, n° 481
ŏ	c	27.34.66.129	Fairman, n° 301a
Δ	t	57.89	
	t	9	Fairman, no 308
Δ	d	65	Fairman, nº 312a
1	\$	31.41.65.83.102.114.118	Cf. Fairman, n°314 Fairman, n° 319

Les transcriptions du Papyrus Salt 825 établissent les équivalences unilittères :

Signes	Valeurs	Références	Époque Ptolémaïque
į	n	XVI, 1	
9	h	XV, 2, XVI, 1	
Y	c	XV, 3	

Signes	Valeurs	. Références	Époque Ptolémaique
A	r	XVI, 3	
2	w	XVI, 1	
P	š	XV, 2	Fairman, nº 189a
B	n	XV, 1	
0	r	XVI, 1	Brugsch, n° 472
	m š	XVI, 1.3 XVI, 1	Fairman, n° 245b
*****	m	XVI, 1.1.3	
Q	i	XVI, 1	
K	t	XV, 3	
← -#K	n	XV, 2	
O	n	XV, 1	Fairman, n° 304a
信	w	XVI, 3	
@	n	XV, 3	

Des deux textes qui font usage de ces syllabaires, c'est celui de la XVIII^e dynastie, parce qu'il est de beaucoup le plus développé, qui permet le mieux d'observer
les caractéristiques et le mécanisme de cette écriture
cryptographique, étroitement apparentée dans son
ensemble aux graphies caractéristiques de l'écriture ptolémaïque. Les remarques n'en auront que plus de valeur,
parce qu'elles vaudront pour une plus haute époque.

Une première particularité qui frappe dans son alphabet, et qui le différencie aussi bien de l'alphabet normal que du syllabaire de l'écriture par groupes de cette époque, est le grand nombre d'homophones, comme :

Il n'y a rien là du reste qui puisse gêner la théori du principe consonantal, bien au contraire, cette théorie reconnaissant précisément comme une survivance de l'état primitif la multiplicité de signes pour une seule et même articulation.

Le second trait spécial est la présence dans cet alphabet de plusieurs signes jouissant de deux, ou même de trois valeurs :

Cela aussi peut cadrer avec les postulats de la théorie du principe consonantal. L'existence de ces signes équivoques serait alors le résultat de l'anarchie que cette théorie présuppose dans l'élaboration première de l'alphabet.

Mais où l'on commence à soupçonner que cette anarchie apparente pourrait bien être plutôt l'effet d'un procédé conscient, c'est lorsqu'on est mis en présence d'équivalences multiples comme:

pour lesquelles l'intention de poser une énigme à la sagacité du lecteur paraît être la meilleure explication, car rien n'a pu obliger le scribe, si ce n'est le dessein d'obscurcir son texte, à choisir, dans un syllabaire aussi riche, deux signes identiques, et cela pour exprimer trois mots différents.

Le soupçon d'ailleurs se change en certitude si l'on considère les nombreux cas où, dans ce texte relativement court, les signes cryptographiques ont été choisis et ordonnés de façon à créer de toutes pièces l'illusion de mots écrits en clair, n'ayant aucun rapport avec la signification réelle:

Il ne peut guère s'agir dans tous ces cas, étant donné leur fréquence, de rencontres fortuites résultant de la nature anarchique d'un procédé de signification. Ce sont plutôt des combinaisons voulues, qui laissent transparaître un souci d'énigme et qui mettent en lumière le caractère artificiel du système d'écriture.

La constatation est importante, car elle atteint le nœud de la question. Elle est de plus riche en conséquences, puisqu'elle entraîne une interprétation des faits diamétralement opposée à la théorie du principe consonantal. Sì en effet l'écriture cryptographique se révèle artificielle, l'usage qu'elle fait de signes homophones et équivoques n'est pas à expliquer par de lointaines origines, dont on n'a pas pu encore retrouver la trace certaine, déterminant une impulsion à travers une tradition dont on essaie en vain de repérer le cheminement. Il résulte simplement d'un choix, fait d'après un principe déterminé, — le même qui a inspiré l'orthographe étrange de ce texte(1), où tout ce qui, dans l'écriture normale, prémunissait la lecture contre les chances d'erreur (aussi bien les compléments phonétiques des signes plurilittères que les déterminatifs des mots) a été systématiquement écarté. Ce principe est celui de l'expression par énigmes.

Ce principe, qui transparaît si clairement dans la transcription cryptographique du chapitre LXXXV du Livre des Morts, se montre poussé jusqu'à ses dernières applications dans certaines équivalences du Papyrus Salt 825. Là l'homme qui tire de l'arc sur une cible est transcrit \Box ; la même figure avec deux flèches fichées dans le but signifie \Box \circ (2). La consonne n est donc représentée par les deux flèches, mais cet élément a été choisi et disposé de façon à composer un tableau n'ayant aucun rapport apparent avec le sens, ce qui est proprement une énigme(3). Il en a de même du faucon attaché par une

⁽¹⁾ DRIOTON, Essai sur la cryptographie privée ..., p. 12-13. La suppression des déterminatifs est un procédé en opposition avec la tendance naturelle de l'écriture hiérolyphique qui est au contraire d'en augmenter le nombre. Elle est donc, elle aussi nettement artificielle.

⁽³⁾ DRIOTON, La cryptographie du Papyrus Salt 825 ..., p. 103. [= ici p. 207].

^(*) Sur cette cryptographic "thématique", cf. Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), p. 306, note 1. [Voir plus haut p. 46, note 1].

à côté comme étant (1). Le faucon vaut pour , la corde pour , le perchoir pour ...

Il ne faut pas ne voir là que des développements tardifs de l'écriture cryptographique. Le plus ancien cryptogramme signalé jusqu'à présent, qui remonte à la VIe dynastie(2), est précisément une composition de ce genre insérée au milieu d'une inscription en clair de façon à se présenter comme une énigme caractérisée. La frise ornementale de la stèle C 15 du Louvre, de la XIe dynastie, qu'on admette ou non l'interprétation que j'en ai essayée (3), est évidemment de même nature, et l'on en trouve d'autres exemples, pour la même époque, dans les inscriptions monumentales des tombeaux de Béni-Hassan(4). Cette sorte d'énigmes figurées s'est développée plus tard dans les processions décoratives du Nouvel Empire. Son identité complète avec la cryptographie normale à allure d'écriture est assuree par la frise de Pinedjem Ier dans le petit temple de Médinet-Habou(5), qui débute par un cortège de dieux pour continuer en cryptographie ordinaire. D'autre part les cryptogrammes monumentaux du Nouvel Empire renferment, on l'a vu, des signes appartenant à cette cryptographie. Les uns et les autres ne sont donc, en des styles différents, que des applications d'un seul et même système.

On constate donc en Égypte, dès la VIe dynastie, parallèlement à l'écriture normale, une autre tradition d'écriture dont les scribes se sont servis pour composer des énigmes qu'on a reproduites en bonne place sur certains monuments privés. Cette écriture "de fantaisie" jouissait déjà de tous ses moyens(1) alors que l'"écriture par groupes" n'en était encore qu'à de timides essais. D'ailleurs le matériel graphique des deux systèmes est différent.

Si l'on admet que l'écriture cryptographique a été artificielle dès ses plus anciennes manifestations, la question de la valorisation de ses signes se pose d'une tout autre façon qu'on ne l'envisage dans la théorie du principe consonantal.

Il ne s'agit plus, en effet, de s'évertuer à imaginer par quel processus naturel les signes ont dû acquérir leurs valeurs plurilittères ou unilittères. Il suffit de constater quelle évidence s'impose sur la dérivation de ces signes, pour retrouver le procédé conventionnel mis en œuvre par la méthode ancienne.

Pour les signes plurilittères, les textes à transcription indiscutable sur lesquels nous nous appuyons permettent de constater que leurs significations sont toujours établies par rébus :

⁽¹⁾ DRIOTON, La cryptographie du Papyrus Salt 825 . . ., p. 104. [= ici p. 2087.

^(*) Frise en calcaire n° 1696 du Musée du Caire. Cf. Capart, Un hiéroglyphe mystérieux, dans Kêmi, II (1929), p. 1-2. DRIOTON, Un rébus de l'Ancien Empire, dans les Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire, LXVI, Mélanges Maspero, I (1934-1938), p. 697-704.

⁽³⁾ DRIOTON, Une figuration cryptographique sur une stèle du Moyen Empire, dans la Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 203-229.

⁽⁴⁾ Cf. Ibid., p. 205.

⁽⁵⁾ DRIOTON, Recueil de cryptographie monumentale ..., p. 328-338. [Voir plus haut, p. 73-88].

⁽¹⁾ Un cas de cryptographie d'aspect aussi élaboré que la frise de la stèle C 15 du Louvre (XIe dynastie) en est la preuve.

La dérivation des signes unilittères est tout aussi simple. Une première catégorie s'impose à l'attention : celle des bilittères à deuxième consonne faible transformés en unilittères par suppression de cette deuxième consonne :

Ces faits pourraient s'accommoder de la théorie du principe consonantal. Mais il est impossible de ne pas inclure dans la même catégorie d'autres plurilittères tout aussi normaux qui subissent le même traitement, mais qui, parce qu'ils comportent des consonnes fortes, ne peuvent satisfaire à cette théorie:

La seule explication qui vaille pour les deux cas est que, dans l'un comme dans l'autre, les valeurs unilittères sont obtenues par détachement artificiel de la consonne initiale, autrement dit par acrophonie.

Comme confirmation il se trouve que le même procédé rend compte avec précision de toutes les valeurs unilittères attribuées à des signes autres que les plurilittères normaux. Ces signes valent pour la consonne initiale du mot qui désigne l'objet qu'ils représentent, au propre ou (ce qui est aussi un procédé d'énigme) par métonymie. Par exemple, dans le texte de Khâ-em-hêt:

Crypt. 57
$$\stackrel{\frown}{\circ}$$
 $\stackrel{\frown}{\circ}$ $\stackrel{\frown}$

$$-61 \qquad \overrightarrow{q} \stackrel{\circ}{=} \qquad \Rightarrow \qquad \downarrow \downarrow \downarrow \dots \qquad \Rightarrow = p(sg) \quad \text{de} \quad \Box \uparrow \stackrel{\boxtimes}{\longrightarrow} \qquad \text{"ce qui crache"}(1)$$

(1) M. Fairman (p. 304) accepterait plus volontiers comme étymologie, conformément à la théorie du principe consonantal, un mot *pwi ou *pzi, dont il soupçonne l'existence sans être encore à même de la prouver.

Le mot se trouve dans l'inscription n° 275 de Médamoud, Drioton, Rapport sur les fouilles de Médamoud (1925), Les inscriptions, Le Caire 1926, p. 117:

Mais les convenances de la valorisation cryptographique ne sont pas celles du calembour. Celui-ci peut sans inconvénient employer tel mot rare qu'il lui plalt, puisqu'il l'écrit. Celle-là au contraire doit, sous peine d'être indéchiffrable, suggérer par l'image un mot suffisamment connu.

C'est pourquoi, tout en reconnaissant l'existence du mot préconisé par M. Fairman, je continue à croire que la valeur cryptographique p est fondée sur le mot $p s g_s$ terme plus usuel.

TO CHELL Y 1"

$$-66 \longrightarrow \nabla = \lim_{n \to \infty} \dots = h(ts) \text{ de } = \lim_{n \to \infty} \text{ "rat"}$$

$$-11 \longrightarrow \nabla = \lim_{n \to \infty} \dots = \lim_{n \to \infty} \text{ (fourrure")}$$

Un cas patent de ce procédé, employé dans une combinaison de cryptographie thématique, est fourni par le cryptogramme du faucon (Pap. Salt 825, XV, 3) déjà mentionné plus haut:



En prenant la première consonne des mots qui désignent chaque élément par son nom le plus simple (faucon = 'hm; corde = nwh; perchoir = ts), on obtient la lecture 'nt(i), qui est précisément inscrite à côté du groupe.

Cet exemple suffirait à lui seul pour démontrer l'usage, fait par les scribes égyptiens, du procédé d'acrophonie.

D'ailleurs le même procédé, mais aggravé et par conséquent accusant encore mieux son caractère artificiel, est évident dans l'équivalence établie par Devéria(1) sur la stèle C 65 du Louvre, qui date aussi de la XVIII° dynastie:

La valeur $\mathfrak{g} = tf(2)$ est obtenue en détachant arbitrairement, non plus seulement la consonne initiale, mais

la première syllabe tout entière, du nom de la déesse Tefnout, représentée par une lionne conformément à la tradition.

En réalité donc tous les cas prétendus de principe consonantal doivent être considérés comme des acrophonies de termes monosyllabiques (1), dès que l'on admet le caractère artificiel de l'écriture énigmatique, Il n'y a, en effet, aucune raison d'établir une différence entre l'opération de l'esprit qui détache la consonne initiale de po et celle qui l'isole de la même façon dans

J'ajoute que le fait allégué par M. Fairman (p. 300=ici p. 517-518), en faveur de sa thèse, que les valeurs unilittères qu'il peut expliquer par le principe consonantal sont incomparablement plus nombreuses que celles pour lesquelles il doit recourir au procédé d'acrophonie est rigoureusement exact('). On le constate également dans la cryptographie de la XVIII^e dynastie, car, sur quarante-huit signes unilittères employés dans la version énigmatique du chapitre LXXXV du Livre des Morts au tombeau de Khâ-em-hêt, trente-trois ont pour origine des mots qui ne renferment qu'une seule consonne forte. La raison de cette disproportion est que, dans toutes les langues, les mots qui se présentent le plus facilement, et par

⁽¹⁾ Devéria. L'écriture secrète dans les textes hiéroglyphiques des anciens Égyptiens, dans la Bibliothèque égyptologique, V, Paris 1897, p. 56.

⁽²⁾ Devéria (loc. cit., p. 58) suggère, avec doute, cette valeur. En fait elle est confirmée par deux autres emplois identiques sur la stèle V 93 de Leyde, qui est de la même époque. Drioton, Essai sur la cryptographie privée ..., p. 32.

⁽¹) Le cas est flagrant pour la valeur >= n (Fairman, n° 270), si elle est vraiment tirée, comme l'admet M. Fairman, du nom de la déesse, prononcé Nnie jusqu'à l'époque gréco-romaine.

⁽²⁾ Réserve faite toutefois de la tendance, sensible chez M. Fairman, d'écarter systématiquement les origines par acrophonie et, par conséquent, d'expliquer par principe consonantal un certain nombre de cas, mettons une vingtaine, qui sont en réalité des cas d'acrophonie. Cf. les remarques sur sa Liste qui terminent cet article.

conséquent le plus naturellement, à l'imagination de ceux qui composent des rébus, ou d'autres jeux d'esprit du même acabit, sont les plus courts. Pour exprimer p de cette façon en français, on pensera à pas, à pied, à pierre, à pis, à pot ou à poutre, avant d'aller chercher pupitre, pagode ou parallélipipède. Les choses n'ont pas dû se passer autrement chez ces faiseurs de rébus qu'étaient en somme les cryptographes de l'ancienne Égypte, et pour expliquer le fait il n'est pas besoin d'avoir recours à la théorie du principe consonantal.

* *

Les concordances de valeurs, signalées dans les tableaux dressés plus haut, entre les symboles cryptographiques et les signes unilittères de l'écriture ptolémaïque établissent la parenté des deux systèmes, mais non pas leur identité.

M. Fairman a parfaitement raison quand il déclare n'avoir jamais trouvé dans l'écriture ptolémaïque rien qui ressemble de près ou de loin à un jeu cryptographique ou à un jeu d'énigme (¹). De fait les signes empruntés à la tradition cryptographique y sont employés exactement comme des signes normaux, suivant les règles de l'orthographe la plus usuelle.

Mais cela n'implique pas forcément qu'il en ait été de même dans la cryptographie proprement dite. L'analyse de transcriptions sûres révèle au contraire une intention constante d'énigme. Les passages étudiés plus haut du Papyrus Salt 825, qui est contemporain des inscriptions ptolémaïques, montre la persistance jusqu'à cette

époque de cette tradition de cryptographie vivante, différente dans son esprit et dans ses procédés d'expression de l'écriture, même très enrichie, des temples(1).

Il faut donc admettre que les scribes sacerdotaux de l'époque gréco-romaine, désireux de développer leur syllabaire pour des raisons qui sont sans doute celles que M. Fairman indique(²), ont puisé dans des carnets de cryptographes un certain nombre de signes et de valeurs, qu'ils ont utilisés dans leurs inscriptions hiéroglyphiques(²). Mais c'est à cet emprunt purement matériel que se limitent les relations entre les deux systèmes. Dans la cryptographie proprement dite les signes sont fonction d'un procédé vivant et créateur; on les retrouve, dans l'écriture ptolémaique, comme des entités mortes, incorporées à l'écriture normale et en subissant les lois.



⁽¹⁾ Il est curieux de relever que, des deux syllabaires cryptographiques cités plus haut (p. 327-330), c'est celui de la XVIII' dynastie, et non celui d'époque gréco-romaine, qui présente le pourcentage le plus élevé de valeurs communes avec les inscriptions des temples ptolémaiques. Le fait peut d'ailleurs n'être que fortuit.

⁽¹⁾ FAIRMAN, Notes 293, p. 244. [= gi-aprés p. 440].

⁽²⁾ FAIRMAN, Notes 295, p. 244. [= ici p. 441].

^(*) La séparation entre l'écriture normale et l'écriture de fantaisie n'avait du reste été absolument étanche à aucune époque. Dès le début du Moyen Empire, les Coffin Texts renferment sporadiquement des signes empruntés à l'écriture cryptographique du temps, cf. Thausing, Zur Lesung eines Wortes in den Sprüchen vom "Kennen der Seelen von Hermopolis", dans le Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale, XL (1941), p. 51-52. Plus tard, sous les XVIIIe et XIXe dynasties, les scribes semblent avoir voulu montrer leur science des mystères de l'écriture en plaçant çà et là quelques graphies cryptographiques au milieu des inscriptions qu'ils composaient, comme par exemple au tombeau de Khâ-em-hêt, Lorb, La tombe de Khâ-m-hâ, dans les Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire, I (1884), p. 111-132. Parfois même ces inscriptions comportent, inséré comme un joyau, un seul cryptogramme, mais de belle allure (cf. Drioton, Deux statues naophores consacrées à Apis, dans les Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XLI (1942), p. 29 et 32), suivant une tradition qui remonte à la VIe dynastie (Frise n° 1696 du Musée du Caire, cf. ci-après p. 295, note 2).

En résumé, à l'explication par la théorie du principe consonantal des valeurs unilittères attribuées à certains signes dans l'écriture ptolémaïque, on est fondé, en se basant sur les constatations qui précèdent, à opposer les propositions suivantes:

- 1º Les valeurs unilittères anormales des signes traditionnels ou les signes nouveux à valeur unilittère qui se rencontrent dans l'écriture de l'époque ptolémaïque ne sont pas le produit d'un processus naturel au sein de l'écriture normale, et suivant ses lois d'évolution.
- 2° Ils sont empruntés au syllabaire d'une écriture "de fantaisie", qu'on appelle communément écriture cryptographique(¹).
- 3° Cette écriture, dont la tradition ininterrompue, parallèle à celle de l'écriture normale, se révèle à partir de la VI° dynastie, présente les caractères d'une création purement artificielle. Ses lois sont des règles pratiques, en accord avec les idées des scribes de l'époque(°), qui ne sont pas nécessairement en harmonie avec les principes de la phonétique telle que nous la concevons aujourd'hui.

4° La valeur phonétique de ses signes ou symboles est obtenue normalement par rébus pour les plurilittères, et par acrophonie pour les unilittères(1).

* *

M. Fairman a placé à juste titre cette discussion, qu'il a amorcée, sur le terrain de la probabilité(²). Il semble, à considérer l'ensemble des faits que je viens de résumer, et qui éclairent la "préhistoire" de l'écriture ptolémaïque en remontant jusqu'à la XVIII^e dynastie, que la plus forte probabilité dans la question de l'origine des ses signes reste en définitive en faveur de l'emploi, par les scribes anciens, du procédé acrophonique.

Aussi, en admettant cet emploi, et en se basant sur les remarques qui viennent d'être faites à son sujet, on est fondé à proposer un certain nombre de modifications aux origines indiquées par M. Fairman dans sa liste de signes. Il est à remarquer que, dans la plupart des cas, ces rectifications établissent, entre le signe et le mot signifié, des concordances plus exactes ou plus naturelles que ne le permettent les barrières arbitraires élevées par la théorie du principe consonantal.

⁽¹⁾ Le terme est commode, mais il n'est pas exact, car il implique une intention de mystère qui fait défaut la plupart du temps à cette écriture. Elle a servi quelquefois de véritable cryptographie (Piankoff, Le livre du Jour et de la Nuit, Le Caire
1942, p. 120), mais en général elle n'est qu' une écriture de fantaisie, de caractère
ornemental, qui propose des énigmes pour qu'elles soient déchiffrées.

^(*) Il est vraisemblable que les scribes élaborèrent cette méthode selon les principes du temps et les idées qui avaient cours dans leurs écoles sur la constitution de l'écriture. Ils substituèrent seulement au matériel graphique normal un matériel graphique de fantaisie. Le procédé apparaît clairement dans les cas de "variation matérielle" (Daloron, Essai sur la cryptographie privée..., p. 9), où les images traditionneelles des objets sont remplacées par des images équivalentes, qui jouissent des mêmes valeurs.

⁽¹⁾ C'était donc probalement de cette façon que les scribes expliquaient la valeur des signes du syllabaire normal.

⁽a) Fairman, Notes on the alphabetic signs ..., p. 201 (= p. 387-388, dcns cette édition) M. Fairman insiste à plusieurs reprises sur le préjugé favorable de probabilité qui doit s'attacher à la théorie qui permet de restreindre le plus rigouteusement le nombre des possibilités de dérivation. Il en serait certainement ainsi s'il s'agissait d'expliquer une écriture normale, résultant d'un processus naturel. Mais pour reconstituer la formation d'une écriture artificielle, jouant délibérément de l'équivoque, la méthode la plus probable est celle qui rend le mieux compte de la mentalité ancienne et qui s'applique à en pénétrer les procédés, même et surtout torsqu'ils dérogent aux exigences de la logique moderne.

Les plus marquantes de ces rectifications sont les suivantes:

- 1°. N° 16 a: \Re = °. Le mot $-\Re$, choisi comme origine, est si rare qu'on ne le trouve même pas mentionné au Wôrterbuch; de plus l'exemple allégué n'appartient pas au vocabulaire d'Edfou, mais à celui de Dendérah. Une étymologie $-\Re$ "garçon" sembel de ce chef beaucoup plus plausible.
- 2°. N° 16 c: n = n. Il en va de même jusqu'à un certain point en ce qui concerne une explication de cette valeur par n = n "jeune", terme relativement peu employé. Le mot n = n "jeune garçon" est par contre d'un usage si fréquent dans les textes de cette époque que la meilleure probabilité se trouve de son côté.
- 3°. N° 17 d: n = m. En soi le signe ne peut pas évoquer la lecture n = m, proposée par M. Fairman, parce que l'enfant ne porte pas de couronne sur la tête. Il est vrai qu'il sert tel quel de déterminatif à ce mot, écrit n = m à l'époque ptolémaïque, mais, le mot étant exprimé phonétiquement, le cas n'est pas le même : un certain relâchement peut s'introduire sans inconvénient dans la précision du pictogramme.

Le mot qui justifie ici la valeur m dans les meilleures conditions d'exactitude et d'emploi est le terme m "enfant".

4°. N° 133: m = m. Ce n'est pas le mot n = m qu'il faut alléguer come origine, puisqu'il ne signifie pas "phallus", mais "vaisseau (du corps)", c'est le phonétique bilittère mt, n = m, dont la valeur m est tirée par acrophonie. On

a vu en effet plus haut que les scribes anciens ont appliqué le procédé aux signes plurilittères de leur syllabaire normal, pris comme tels,

- 5°. N° 154c $A = \underline{d}$. La justification de l'emploi du procédé d'acrophonie par les cryptographes anciens rend inutile la démonstration, laborieuse et peu convaincante, entreprise par M. Fairman. C'est bien le mot qui fonde la valeur. Du reste il a été établi par ailleurs (¹) qu'il était dans l'usage des cryptographes de suggérer le nom d'un dieu au moyen de l'objet, ou de l'animal, qui lui étaient consacrés.
- 6°. N° 159: = h, mais pas à cause du mot aliment", qui n'a aucun rapport avec le signe. C'est par acrophonie de sa valeur bilittére hw. Cf. plus haut, 4°.
- 7°. N° 161: $\tau = \underline{h}$. II est invraisemblable que ce soit en vertu d'une erreur pour \mathfrak{P} , variante ptolémaïque de \mathfrak{I} , ou pour tout autre signe approchant, car le même emploi de τ se trouve, dès le Moyen Empire, attesté dans les Coffin $Texts(\mathfrak{P})$: $\mathfrak{P}_{\mathfrak{P}}$ $\mathfrak{P}_{\mathfrak{P}}$. En réalité le signe vaut pour $\mathfrak{P}_{\mathfrak{P}}$ "peau d'animal", d'où la valur \underline{h} est tirée par acrophonie.
- 8°. N° 170 a = b. Jamais, dans l'iconographie égyptienne, le faucon pur et simple n'a été employé pour signifier l'âme, le b₃, et dans les exemples d'écriture cités par M. Fairman, il est toujours spécifié par b.

⁽¹⁾ Drioton, Les protocoles ornementaux d'Abydos... p. 19. Recueil de cryptographie monumentale... p. 401.[= plus haut p. 146].

⁽¹⁾ Coffin Texts II, 25 a.

9°. N° 179: , pourrait être en effet, expliqué par 17, mais en supposant que cette graphie factice ait abusé les scribes anciens, ce qui reste à démontrer. Le même signe a par ailleurs une valeur plurilittère de ib, 51, (Wörterbuch, I, 59), fondée vraisemblablement sur 1° 1° 1'Intelligent', désignation de Thot par antonomase(1). C'est donc de ce mot qu'il est plus naturel, et plus sûr, de faire dériver la valeur i par acrophonie.

10°. N° 181: = b. Quoique M. Fairman répuugne tant à l'admettre, pour des raisons de doctrine personnelle, c'est une dérivation par acrophonie de "phénix" qui s'impose.

11°. N° 189 $d: \beta =$ L'explication par "bras" est irrecevable, car une plume n'est pas le bras de l'oiseau, qui serait plutôt l'aile entière. Il n'y a pas de mot connu commençant par 'qui désigne la plume elle-même; mais dans ce cas, une valeur fondée sur une désignation par métonymie($^{\circ}$) est conforme aux règles de signification de la cryptographie, à condition toutefois que cette métonymie exprime une qualité caractéristique de l'objet représenté. Dans ces conditions $\beta =$ dériverait sans difficulté d'une expression "ce qui vole", que ce soit

La valeur r du même signe (n° 189 c) pose un problème du même genre. En avançant la solution \longrightarrow \bigcirc "la libyenne", parce que, dans l'imagerie égyptienne, cette plume, fichée dans la perruque, était l'insigne bien connu des Libyens, on ne sort pas des limites de la vraisemblance.

12°. N° 191a: • = s. Comme on l'a remarqué plus haut p.257-258 note 1, l'explication par • ♠ "fils" est inadéquate. Celle par acrophonie de ↑ ♠ ♠ a s'impose.

Quant à $\bullet = h$ (n° 191 b), l'explication par erreur de graphie que M. Fairman propose, pour ce cas comme pour beaucoup d'autres, n'est recevable que si tous les exemples de cette valeur proviennent de passages dont la gravure sur la pierre a été indiscutablement négligée.

13°. N° 193 e: = s. Le terme \mathfrak{m} , avancé comme solution, est plus que rare, et par conséquent assez douteux. Le mot \mathfrak{m} , fréquent à toutes les époques, offre une vraisemblance bien meilleure.

14°. N° 195 d: $\mathcal{N} = 1$ °. On ne peut guère se dérober à l'étymologie \mathcal{N} , qui est le nom spécifique, oùpaïos, de l'uréus représentée.

15°. N° 196: n = n. Cette valeur ne peut pas être expliquée par n n épithète d'Hathor, car il manque au signe la coiffure hathorienne qui le spécifierait en ce sens, Tel qu'il est, il ne pouvait symboliser pour un ancien Égyptien qu'une déesse, n'importe quelle déesse. L'explication par acrophonie de nt. contestée par M. Fairman, est donc la seule acceptable.

⁽¹⁾ Boylan, Thot, the Hermes of Egypt, Oxford 1922, p. 180.

⁽²⁾ Le procédé est surtout fréquent pour les images divines, Drioton, Les protocoles ornementaux d'Abylos..., p. 18. Recueil de cryptographie monumentale... p. 400-401, [ici p. 168-170]. Mais on le trouve aussi attesté pour la formation d'unilitères exprimés par d'autres signes; Piankoff, Le Livre du Jour et de la Nuit, Le Caire 1942, p. 106-109.

Il faut la chercher dans une appellation du searabée par métonymie. Je proposerais $\bigcap_{D} \bigcap_{M} \bigcap_{M}$ "le Brûlant". Le mot, qui s'applique en effet à la chaleur solaire (Worterbuch, V, 229-230), peut convenir au scarabée qui symbolise si fréquemment l'astre du jour.

17°. N° 220: W. Bien qu'il ne soit jamais employé avec ce déterminatif, le mot m' "terrain fertile", proposé par M. Fairman, correspond parfaitement au signe en question: une terre portant de la végétation. C'est donc lui qui fonde vraisemblablement cette valeur.

18°. N° 221:] ne s'explique pas par] , ""
"racine", puisqu'il n'en représente pas une. Il n'y a
là qu'un cas d'acrophonie pratiquée sur un bilittère, pris
comme tel, sans relation avec aucun sens. Cf. plus haut,
4° et 6°.

19°. N° 226 : \(\omega = w\). Cet emploi ne peut pas être l'effet d'une confusion graphique, puisqu'on le trouve déjà au Livre du Jour et de la Nuit, dans les cryptogrammes 8 et 9(1): \(\omega \int \end{array} \) \(\omega \infty \infty \) \(\omega \infty \infty \) \(\omega \infty \) \(\omega \infty

20°. N°. 228:) = i, L'acrophonie de A — 8) "lune" est patente.

21°. N° 248f: = m L'acrophonie de "bassin", que représente le signe, est plus acceptable qu'une explication par changement phonétique. D'ailleurs cette explication tombe d'elle - même, si l'on remarque que le signe est déja employé avec cette valeur m sous la XVIII° dynastie (¹), à une époque où il ne peut guère être question de ce changement phonétique.

22°. N° 267a: Le mot buisson" n'a rien à faire avec l'origine de cette valeur unilittère. Elle est simplement une acrophonie de signe bilittère, comme dans le cas des remarques 4°, 6° et 18°.

"mesure", explique mal pourquoi le vase (à supposer qu'il représente une mesure) est figuré en train d'être vidé. Ce serait un détail superfiu, purement pittoresque, qui n'est guère dans le style de la cryptographie égyptienne. Chez elle, au contraire, tout détail tant soit peu insolite prend la valeur d'une indication précise, tendant à indiquer le ressort de la combinaison énigmatique. Or le vase penché qui laisse échapper l'eau existe — en dehors de — dans l'écriture normale : c'est comme déterminatif du mot "verser un liquide", qui, dans une version des Textes des Pyramides(²) est un homme versant le contenu d'un vase, qu'il tient exactement dans cette position. L'étymologie par acrophonie de pnk "ce qui est versé" semble donc établie.

⁽¹⁾ Piankoff, Le Livre du Jour et de la Nuit, p. 85.

⁽¹⁾ DRIOTON, Essai sur la cryptographie privée de la fin de la XVIII dynastie..., p. 46, n° 128 et 129. [= plus haut p.].

⁽¹⁾ Pyramides, 950 a.

- 24°. N° 293: $-e^- = s$. Le nom de l'objet, la "bricole", étant sti, l'étymologie par acrophonie de ce mot paraît s'imposer.
- 25°. N° 302 b: $\Box = n$. Puisqu'il a été prouvé que l'acrophonie a été le procédé normal de signification, rien n'oblige plus à rejeter le mot \Box \Box comme origine de la valeur, ni à déclarer fautifs tous les passages qui sembleraient l'établir.
- 26°. N° 305: p = p. L'erreur pour p, que suppose M. Fairman, est moins plausible qu'une valeur tirée de p (Wôrterbuch, I, 90), mot qui désigne précisément ce genre de petits vases ronds.
- 27°. N° 319: s. Le mot , "dos", suggéré par M. Fairman, n'a rien à voir dans la question. Il s'agit, une fois de plus, de la simplification artificielle d'un signe bilittère courant. Cf. remarques 4°, 6°, 18° et 22°.

Terminons cette discussion en invitant à une experience. La valeur d'une théorie s'éprouve par ses applications pratiques.

Une courte légende cryptographique, encore inexpliquée, se rencontre sur trois statuettes funéraires du Musée du Caire, d'époque saîte, publiées par Newberry(1). L'existence de deux versions garantit jusqu'à un certain point l'exactitude de la lecture; une variante permet en outre d'isoler avec certitude le nom propre du titulaire.

No. 47512) 如何 图 图 图 图 图 图 图 图 图 图 图 图 图 图 图 图 图 图	2
No. 47524) - 1916 18 = 10	2
→ pl	
1 pl	
En s'appuyant sur les données exposées plus hat du procédé acrophonique, on arrive aux résultats suivants	
$db^c \dots par acrophonie: \underline{d}^{(2)}$	7
= > Moγι "lion" par acrophonie: m	
= "quelqu'un qui est sur un trône"(3)	
par acrophonie: $t(')$	
variation matérielle de $\{(5), \dots, n\}$	
$en clair \dots n$	M

(*) Description exacte du signe. On pourrait aussi proposer l'origine (quelqu'un qui est assis) qui fonde la valeur A = t, Drioton, Essai sur la cryptographie privée ..., p. 36, n° 3.

(4) Dans les mots de cette racine le d était passé au t comme le montre le copte Moyte.

(6) Cette équivalence rend improbable l'origine "par erreur", que sui attribue M. Fairman (n° 189 e) quand ils'agit des signes d'Edfou. C'est un cas de variation matérielle fondée sur une ressemblance extérieure.

⁽¹⁾ NEWBERRY, Funerary statuettes and model earcophagi, p. 155, nos 47512 et 47513; p. 158, no 47524. Je remercie Abbas Bayoumi Eff. conservateur au Musée Egyptien du Caire, qui m'a signalé l'existence de ces textes.

[Voir ci-après p. 329-340]. D.A.

⁽¹⁾ En réalité le faucon a une tête de vache.

⁽¹⁾ La liste de M. Fairman (n° 288 d) comporte cette valeur, mais en l'expliquant par changement phonetique. C'est une raison qui n'est valable que lorsque le signe sert à écrire un d devenu t dans la langue parlée. Dans le cas de dd le copte $\mathbf{x}\omega$ prouve que la consonne initiale était restée d: il faut donc trouver une autre origine à la valeur $\mathbf{x}\omega = \mathbf{x}\omega = \mathbf{x}\omega$ qui suit de près, rend vraisemblable l'explication par variation matérielle que je propose si toutefois il ne s'agit pas tout bonnement d'une erreur de copie de l'éditeur moderne pour $\mathbf{x}\omega = \mathbf{x}\omega$

¶ en clair	P0
(1) figuration symbolique H.t-hr	87
r = ↑ (*prince libyen''(2) par acro-	
phonie: m	B
équivalent graphique de 💁, pronom)
suffixe, i	
)
en clair)
e par acrophonte: m	* INT
$\delta = sir \dots S$)
n clair	ሰ
	ع ا
en clair, t	10
en orthographe ("alphabétique")	
arphabetique	*0 •
[1
variation matérielle de 👰 DÉT.	
en clair	\$1

⁽¹⁾ En réalité le faucon a une tête de vache.

Soit: The first of
Il ne reste plus qu'à attendre le déchiffrement conforme à la théorie du principe consonantal.

Étienne Drioton.

^(*) Il est curieux de noter que ce mot libyen, qui, sous les Chechonq, était devenu en Égypte même un titre d'honneur si usuel que le signe avait acquis cette lecture (GARDINER, The Dakhleh Stela, dans le Journal of Egyptian archaeology, XIX (1933), p. 23). s'attache de nouveau ici à la représentation d'un prince ennemi fait prisonuier. La considération pour les grandes familles libyennes avait disparu en Égypte avec la renaissance saîte.

⁽³⁾ Cf. Brugsch, Thesaurus..., p. 766, n° 63 ct p. 809, n° 134 :

⁽¹⁾⁼ Μεσιήσις, Presigre, Namenbuch, Heidelberg 1922, col. 214. La forme masculine de ce nom, Δ, est enregistrée par Ranke, Die ägyptischen Personennamen, I, Glückstadt 1935, p. 164, n° 19. il est à remarquer que la transcription semi-cryptographique a suivi ici l'ordre inversé qui devait être celui de son modèle en clair.

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

LA CRYPTOGRAPHIE PAR PERTURBATION

PAR

ÉTIENNE DRIOTON

Extrait des Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, T. XLIV, p. 17-33

LA CRYPTOGRAPHIE PAR PERTURBATION

En démontant les rouages de la cryptographie égyptienne, on s'aperçoit que les scribes qui l'ont pratiquée sous le Nouvel Empire ont employé une méthode composite, inspirée de principes irréductibles les uns aux autres, dont un seul aurait permis d'atteindre le but envisagé. Il est vraisemblable que cette cryptographie avait déjà derrière elle un long passé et qu'elle synthétisait plusieurs traditions d'écriture secrète distinctes à l'origine.

Le procédé le plus savant, qui exigeait un sérieux effort cérébral, consistait à créer de toutes pièces un syllabaire de fantaisie, parallèle au syllabaire normal, avec signes unilitères et plurilitères obtenus artificiellement par acrophonie et rébus. C'était une cryptographie de scribes.

Un moyen moins ardu, qui faisait appel à l'imagination visuelle, consistait à accepter les signes ordinaires de l'écriture avec leur valeur normale, mais à varier leur aspect de façon à les rendre méconnaissables. On traçait par exemple de profil (>,) ce qu'on était accoutumé à rendre de face (,), ou l'on choisissait, pour représenter un objet, une variété différente du type conventionnel, soit a la place de . C'était une cryptographie imaginée par des artistes.

Enfin de documents analysés récemment (1), on peut inférer qu'il y avait une troisième méthode de cryptographie, plus grossière il est vrai et à la portée des esprits les

⁽¹⁾ Dans Piankoff, Le Livre du Jour et de la Nuit, Le Caire 1942, p. 115.

moins subtils: celle qui consistait à brouiller plus ou moins au hasard les signes d'un texte, de façon à en empêcher la lecture. Le cryptographe du tombeau de Ramsès VI a employé par places cette méthode, bien qu'avec discrétion et surtout pour composer de fausses évidences d'écriture en clair. Il est inconcevable qu'il eût pris cette liberté, incompatible avec l'esprit raffiné de sa cryptographie, s'il n'y avait pas été autorisé par quelque tradition bien établie.

Toutefois on hésiterait encore à attribuer aux anciens Égyptiens une cryptographie de ce genre, qui permet bien de dissimuler un texte mais ne laises aucun point d'appui pour son déchiffrement, si des inscriptions, tracées sur un groupe d'objets encore inédits, ne permettaient d'en établir l'existence d'une façon péremptoire.

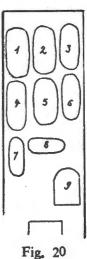
* *

Je veux parler d'une palette et d'un nécessaire de scribe appartenant à l'ancien fonds du Musée Guimet (1), qui ont été de toute évidence en la possession du meme scribe vers les déluts de la XIX^e dynastie.

Si Devéria avait pu terminer son mémoire sur L'écriture secrète dans les textes hiéroglyphiques des anciens Égyptiens et utiliser lui-même les matériaux qu'il avait réunis dans ce dessein, cette palette du Musée Guimet serait depuis longtemps célèbre. C'est elle en effet qui porte le fameux "proscymème", si souvent cité, au début duquel le act rendu par un roi agenoiullé présentant une table d'offrandes. Maspero, qui édita le

mémoire de Devéria en 1897(1), trouva dans les papiers de l'auteur deux estampages de cette inscription(2), et il en publia le texte sans pouvoir en indiquer la provenance. La même année, dans un article de la Revue de l'Histoire des religions(3), il revint sur la curieuse graphie, en l'attribuant par supposition "à une petite statue dont les inscriptions ont été estampées par Devéria"(4). Aussi lorsqu'en 1908 Moret fut amené à signaler la palette inédite du Musée Guimet, il mentionna le groupe du début comme "conforme à l'exemple cité par M. Maspero" (5). Voilà pourquoi

M. Gardiner, dans son étude sur le sens de la formule $\frac{1}{2}$ \frac



⁽¹) Devéria, L'écriture recètte dans les textes hiéroglyphiques des anciens Égyptiens, Premier essai, dans Mémoires et Fragments, II (Bibliothèque égyptologique, V), Paris 1897, p. 49-80.

⁽¹⁾ La palette ne porte pas de numéro d'entrée, mais le nécessaire et son couvercle sont cotés E 1048 et 1049. Il est impossible, dans les circonstances actuelles, d'obtenir des renseignements sur l'origine de ces objets.

^(*) Ibid., p. 80.

⁽⁸⁾ MASPERO, La table d'offrandes dans les tombeaux égyptiens, dans la Revue de l'Histoire des religions, XXXV, p. 275-330 et XXXVI, p. 1-19; réédité dans MASPERO, Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes, VI (Bibliothèque égyptologique, XXVIII), Paris 1912, p. 321-405.

⁽⁴⁾ MASPERO, Études de mythologie..., VI, p. 366.

⁽b) Morer, Varia, dans Sphinx, XI (1908), p. 31.

^(*) DAVIES-GARDINER, The Tomb of Amenemhet, Londres 1915, p. 89.

qu'ils avaient été pris sur l'objet même, d'ailleurs encore inédit.

La palette (pl. VIIa) est en bois clair, longue de 0 m. 387, large de 0 m. 043 et épaisse de 0 m. 011. Elle est creusée à son sommet de neuf godets(1) en forme de cartouches elliptiques, disposés suivant le schéma de la figure 20, et contenant encore les substances suivantes:

- 1. Masse de couleur noire.
- 2. Traces de couleur verte (?). Sur le fond du godet, quelques vestiges d'un petit texte, écrit en rouge au début, en noir à la fin.
- 3. Traces de couleur rouge. Sur le fond, un 🗻 tracé en noir.
- 4. En haut, reste d'une masse de couleur blanche. Sur le fond, en noir, avec prunelle rouge (?).
- 5. En haut, reste d'une masse d'ocre jaune. Sur le fond, en rouge.
- 6. Vide. Sur le fond, a en noir.
- 7. Masse de couleur rouge.
- 8. Masse de couleur rouge.
- 9. Masse de couleur noire.

Les abords des trois derniers godets sont barbouillés par des délayages de rouge et de noir.

La planchette qui recouvre la loge ménagée au centre est en un bois plus rouge et plus foncé que

celui de la palette. Elle porte l'inscription (fig. 21):

((で変して) (ト) とり、 (ト) とり、 (ト) とり、 (ト) とうりょう (ト) とうしょう (ト) ときままれる (ト) というしょう (ト) というし

KKK

Le roi, agenouillé des deux genoux, est coiffé de la couronne . Il tient en mains le plateau __, __; Le signe __ est entouré par un cercle, qui semble avoir été ajouté après coup à l'inscription.

Une offrande que le roi donne à Amon, seigneur des dieux, qui donne une vie heureuse à celui qui agit à son service, longue à celui qui le met dans son cœur, pour le ka du chef d'étable de la maison du chancelier, Rennefer béatifié.

- a) Il est inexplicable qu'ici, aussi bien que sur la stèle du Caire (SETHE, Urkunden IV, p. 46, 1. 6 = LACAU, Stèles du Nouvel Empire, pl. IV, n° 34003, 1.6), le roi soit représenté avec la couronne du Nord et doive être lu \(\begin{align*} \choose \choose \choose \choose \text{tree} \)
- b) nb, le "Seigneur" par excellence. Deux autres exemples du roi debout, avec cette

⁽¹⁾ Une palette de même époque comportant quatorze godets a été publiée par GLANVILLE, Scribes' Palettes in the British Museum, dans le Journal of Egyptian Archaeology, XVIII (1932), p. 56 et pl. VII, 3.

⁽¹⁾ M. Fairman me signale deux passages d'Edfou (I, 368, 16 et 376, 2) qui fournissent aussi avec certitude la valeur $\int \frac{1}{2\pi} e^{-nsw}$. Un texte parallèle au premier (I,

^{369, 9)} lui donne, sur la paroi d'en face, le doublet $\int -nsw$. I.1. Fairman remarque avec raison que dans ce cas les particularités graphiques ont été commandées par la position de textes sur le monument.

valeur, se trouvent dans Drioton, Le cryptogramme de Montou de Médamoud, dans la Revue d'Égyptologie, II (1935), p. 27. Mais en général la figure du roi, prise dans cette acception, est assise: Drioton, Recueil de cryptographie monumentale, dans les Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XL (1940), p. 19, n° 110.

- c) ntr. En réalité le personnage est un roi puisqu'il porte l'uréus au front. Cette signification par antonomase a déjà été reconnue à la figuration royale: DRIOTON, Recueil de cryptographie monumentale . . . , p. 19, n° 111.
- d) $7 = \Lambda 7$ "quelqu'un qui donne la vie", signe figuratif dont la valeur est évidente. L'architrave de Ramsès II, dans la première cour du Temple de Louxor, offre un cryptogramme de construction semblable: un homme portant un mât à voile 7, qui signifie 1 "quelqu'un qui donne un mât", DRIOTON, Recueil de cryptographie monumentale . . . , p. 192, n° 132.
- e) On pourrait interpréter comme le substantif iswi "vieillesse", et traduire avec Maspero(1): "pour qu'il donne une bonne vie à qui agit selon sa volonté, la vieillesse à qui le met en son cœur", Mais dans ce cas la composition de la phrase est un peu boiteuse: on attendrait un qualificatif à vieillesse. Au contraire en le lisant wr, et en le rapportant à ?, on obtient un parallélisme exactement balancé. D'ailleurs la version cryptographique retouchée, étudiée plus loin. confirme cette lecture.
- f) Le cercle qui entoure le déterminatif si est évidemment une adjonction: il n'est pas placé exactement

au milieu de la colonne, et il coupe maladroitement le fléau du personnage assis. C'est apparemment une retouche apportée par le second possesseur de la palette, dans l'intention d'ajouter une énigme de plus à son inscription.

Le dos de la palette porte à l'encre, en large écriture hiératique (fig. 22), une inscription qui commence par un début de lettre, en style de l'ancien Empire(²):



⁽¹⁾ Maspero, Études de mythologie..., VI, p. 367.

⁽¹⁾ QUELQUES EXEMPLES de cet usage, assez rare, sont cités dans les Belegstellen de Wörterbuch, I, 82, 5.

⁽a) Cf. Gardiner-sethe, Egyptian Letters to the Dead, mainly from the Old and Middle Kingdoms, Londres 1928, p. 13, l. 1.

⁽³⁾ Signe commencé, puis barré en rouge.

⁽⁴⁾ Groupe barré en rouge.

et finit en exercices de plume irrégulièrement espacés :

Une autre copie, mais entièrement conservée, de la même inscription de dédicace, se trouve sur le couvercle du second objet, le nécessaire de scribe (pl. VII, B).

Cet accessoire est un auget en schiste, dont un angle brisé a été réparé au ciment gris, peut-être anciennement. Il a la forme d'un Fig. 22 tronc de pyramide renversé, couronné par un mince parallélépipède Sa hauteur est de o m 045, sur o m 09 de largeur et o m 12 d'épaisseur. La face supérieure est creusée de quatre godets, au-dessous de

la glissière du couvercle. Ces godets — deux grands, rectangulaires, et deux petits, carrés d'un côté et ronds de l'autre—sont disposés de facon que leurs séparations affectent l'aspect d'une croix latine (fig. 23).

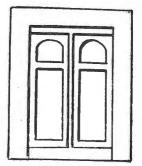


Fig. 23

Le couvercle qui glisse dans la rainure est une planchette en bois, de

o m. 105 sur o m. 06, dont le côté libre est muni d'un arrêt en forme de fronton triangulaire coupé droit aux deux extrémités. Il est blanchi par dessous. Sa face supérieure est décorée par un encadrement bleu, à filet intérieure rouge, qui entoure un champ rectangulaire ocre jaune portant, à l'encre noire, l'inscription (fig. 24).



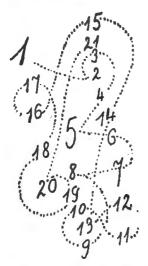
Fig. 24

Il s'agit là — on s'en rend compte à première vue par les signes caractéristiques — d'une dispersion intentionnelle des éléments de l'inscription de dédicace. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs été modifiés. L'équivalence s'établit comme suit :

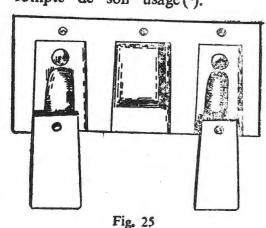
PALETTE.	COUVERCI	E. REMARQUES.
汝	1. 浅	
9	2. 44	$\mathbb{Q} = \mathbb{Q}$, équivalence phonétique.
	3, =	= m, variation matérielle et acrophonie de mr, "bassin".
~~~	4. ~~~	•
烙	5.	
777	6. Å	Le remplacement de la graphie du pluriel par celle du singulier est un procédé normal de cryptographie, Drioton, Essai sur la cryptographie privée de la fin de la XVIIIe dynastie, dans la Revue d'Égyptologie, l (1933), p. 13, 22 et 33. Recueil de cryptographie monumentale, p. 175-176.
	7. \(\frac{\frac{1}{\sigma}}{\sigma} \)	Un indice Δ, variation matérielle de Λ, est ajouté au signe pour aider la lecture. Procédé analogue dans Drioton , Le cryptogramme de Montou de Médamoud, dans la Revue d'Égyptologie, II (1935), p. 29, f.
Į	8.	
****	9	
0	10.	

PALETTE.	COUVERCLE.	REMARQUES.
	11. • 12	w, par acrophonie de w' "un" Piankoff, Le Livre du Jour et de la Nuit, Le Caire 1942, p. 109, g 11. Variation matérielle courante dans l'écriture en clair. I'expression de la langue classique est remplacée ici par la locution n hs. ti. f, tirée sans doute de la langue vulgaire, et correspondant au copte πρατη. (hêt), proteme de lion à la place d'une proteme de canidé. est une équivalence depuis longtemps constatée dans l'écriture des temples ptolémaï ques, Brugsch, Hieroglyphische Grammatik, Leipzig 1872, p. 124, n° 189.

Ce qui donne, en ce qui concerne l'ordre de l'écriture sur le couvercle, le schéma suivant:



Je reviendrai plus loin sur cette étrange disposition. La relation indéniable entre leurs inscriptions oblige à rapprocher les deux objets, et à faire de l'auget un accessoire de scribe, même si l'on ne se rend pas exactement compte de son usage (1).



Il existe au Musée du Caire deux objets similaires (2). L'un surtout (3) présente la même forme d'auget, et les cases creusées dans sa surface (fig. 25) (4), quoique disposées autrement, correspondent assez bien à celles de la pièce publiée ici. La

case de gauche renferme encore, incrustée dans son godet rectangulaire, une pierre noire, à polir ou à aiguiser; le godet hémisphérique qui l'avoisine est enduit d'une substance noirâtre. Les mêmes cases contenant, les mêmes matières(1) se retrouvent dans l'autre objet, en ivoire, qui imite un sac s'ouvrant en deux.

C'est donc avec raison que Bénédite a inclus ces deux pièces dans son catalogue Matériel du scribe et du peintre, dont le manuscrit, encore inédit, est déposé à la conservation du Musée Égyptien.

* *

L'inscription tracée rapidement (2) sur le couvercle de l'auget ne serait-elle qu'un essai de plume? Ne témoignerait-elle que de la fantaisie pas sagère d'un scribe?

On pourrait le croire si l'on ne retrouvait précisement le même procédé, consistant à brouiller arbitrairement l'ordre de l'écriture, dans d'autres documents soigneusement élaborés, en particulier sur certains scarabées.

Voici quelques cas, parmi beaucoup d'autres:

1. Scarabée inédit du Musée du Caire.

£ ₹

Schéma:



Texte rétabli : Khonsou est ma protection.

⁽¹⁾ Il ne devait pas d'ailleurs être indispensable, puisque le matériel de scribe découvert par M. Winlock à Deir el-Bahari (WINLOCK, A set of Egyptian writing materials, dans le Builetin of the Metropolitan Museum of Art, IX (1914), p. 181-182) ne comporte pas d'article semblable.

⁽a) Les numéros 69043 et 69044 du catalogue inédit de Bénédite.

⁽⁴⁾ Dessin exécuté par M. Leibovitch d'après une photographie annexée au manuscrit du catalogue de Bénédite.

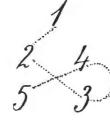
⁽¹⁾ Une pierre à polir, en grès très fin, et des traces de substance noirâtre.

⁽²⁾ Le fac-similé publié plus haut montre que l'inscription a été tracée au courant de la plume : les signes sont plutôt esquissés que dessinés. Certains d'entre eux sont même réduits à de simples indications.

2. Scarabée de la collection Evans (Newberry, Scarabs, Londres 1906, pl. XXVIII, n° 14).



Schéma:



Texte rétabli : Menkhéperrê a restauré le témple de Rê pour l'éternité.

Scarabée inédit du Musée du Caire.



Schéma



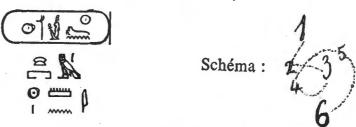
Texte rétabli: Bastet est celle qui donne toutes choses^a!

- (a) = ____. Le a la valeur cryptographique de t, par variation matérielle de __ le pain. Drioton, Essai sur la cryptographie privée..., p. 38, n°39. Piankoff Le Livre du jour et de la Nuit, Le Caire 1942, 100.
- 4. Scarabée de la collection du Duc Northumberland (Newberry, op. cit., pl. XXXIX, n° 11).

Schema:



5. Scarabée 2116 du British Museum (HALL, Catalogue of Egyptian Scarabs, etc., in the British Museum, 1, Londres 1913, p. 212).



Texte rétabli: O Simo Ousimarès-Setepenrêa été couronné dans le temple d'Amon-Rêa.

- (a) Le nom d'Amon-Rê est écrit en direction inverse, ce qui est aussi une façon de déroger à l'ordre normal des signes.
- 6. Scarabée 697 du British Museum (HALL, op. clt., p. 71).

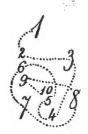


(3) 8)

7. Scarabée 750 du British Museum (HALL, op. cit., p. 67).



Schéma:

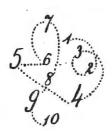


Texte rétabli : • = Amon-Rê. Menkhéperré

8. Scarabée inédit, en lapis - lazuli, de la collection Groppi.



Schéma :

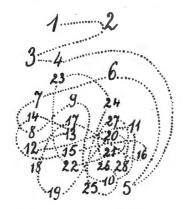


Texte rétabli : On souveraine de tous les dieux.

- (a) Sur la valeur $\bullet = t$. cf. n° 3. \circ semble avoir ici la valeur de i = h, par acrophonie de i = h, "sable"
- 9. Scarabée inédit, en frite émaillée bleu céleste(1), de la collection de S.M. le roi Farouk I er.



Schéma:



C'est^a Amon-Rê le grand Nil^b qui conquiert toutes^c les montagnes^d et qui donne de nombreux gibiers d'eau^c â tous ses enfants^t.

- (a) Bien qu'il puisse être simplement l'article, on peut reconnaître dans avec plus de vraisemblance la copule invariable $\square \ \ pw$, écrite comme le démonstratif variable ps(i), qui l'avait supplantée sous le Nouvel Empire dans l'usage de la langue courante (Erman, Neuägyptische Grammatik, 2º édit., Leipzig 1933, p. 50, 115). Cette écriture ne serait alors qu'un graphique, la langue du document étant purement classique. La même orthographe, volontairement fallacieuse, se trouve dans le texte dramatique de l'Osireion (FRANKFORT, The Cenotaph of Seti l at Abydos, Londres 1933, Pl. LXXXIV et LXXXV), teinté lui aussi de cryptographie. Les copules pw de ce texte ancien sont écrites systématiquement X, mais le défaut d'accord grammatical rend évidente leur vraie nature: * (1.10) sbs. w pw, "ce sont les étoiles" (1.15) Nw.t pw, "c'est Nout".
- (b) Expression qui désigne la crue abondante, en opposition avec h'pi sri ou nels, qui exprime l'inondation insuffisante (Wörterb., III, p. 43).
- (c) est une orthographe simplifiée de A iti
 Il y a ici une intention de cryptographie par simplification,
 comme plus loin dans l'emploi de pour a di.
- (d) e est exprimé trois fois dans cette inscription par , dont la valeur cryptographique w est bien connue.

L'emploi systématique de ce signe dans un texte aussi court et aussi soigne que celui-ci permet de conclure que cette substitution n'est pas accidentelle et qu'elle ne procède pas d'une confusion involontaire (FAIRMAN,

⁽¹⁾ Hauteur : o m. 036.

dans Les Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XLIII (1943), p.224 (=ici p.415) et 267 (=ici p.471-472),

L'affirmation que l'inondation du Nil submerge les montagnes est un lieu commun de la poésie égyptienne du Nouvel Empire. Cf. par exemple dans le grand hymne d'El-Amarna: Tu leur envoies le Nil du ciel : il descend pour eux et fait des vagues sur les montagnes comme la mer (Sandman, Texts from the time of Akhenaten, Bruxelles 1938, p. 95).

(e) Le produit de la pêche et de la chasse au marais (rsf) était à compter parmi les dons habituels du Nil (Wörterb., II p. 449, 6).

L'adu mot est écrit ici, par variation matérielle. Cette variation, comme celle de e en e, a été incontestablement inspirée par la ressemblance extérieure, toute fortuite des deux signes; mais l'une et l'autre ont reçu certainement des scribes, pour la bonne règle, une Justification théorique(1). C'est la raison pour laquelle je persiste à croire que la valeur e w s'appuyait sur le mot mot mot portion de viande (Annales du Service des Antiquités..., XLI, 130 (= ici p. 240), note 1; sed contra Fairman, Id., XLIII, p. 266-268 (= ici p. 470-472); pour l'équivalence = , je proposerais e "territoire", souvent écrit e (Wôrterbuch, II, p. 408).

hymne au Nil, Pap. Anastasi VII, pl. XI, 1.4-5: J. Toutes les plantes sont en possession de ses enfants. Cf. Gardiner, Hieratic Papyri in the British Museum, IIIrd series, Chester Beatty Gift, II, Oxford 1935, pl. 24, recto 4, I. 9.

* *

Il s'avère ainsi que le cas de l'inscription cryptographique esquissée sur l'auget du Musée Guimet est loin d'être isolé ni fortuit.

Il relève donc d'un genre spécial de cryptographie, aussi estimé que les autres par les scribes de la Cour, pui-squils le choisissaient pour composer les légendes de ces souvenirs officiels qu'étaient les scarabées historiques mineurs(1): la cryptographie "par perturbation".

Le principe de cette cryptographie ne consistait pas à changer l'aspect ou la valeur des signes normaux, mais seulement à brouiller leur ordre, à la façon des pièces d'un puzzle à reconstituer. C'était une sorte d'anagramme.

Le jour viendra peut-être où l'on devra reconnaître un emploi de cette cryptographie dans certaines versions de textes religieux emmêlées comme à plaisir, qu'on attribue jusquà présent à l'ignorance ou à l'insouciance des copistes.

⁽¹⁾ Car la cryptographie étant un système artificiel, et par conséquent cohérent, toutes ses manifestations relèvent nécessairement, d'une façon ou d'une autre, de ses principes.

Dans le cas présent, c'est la grande ressemblance des signes et qui a détérminé leur identification; mais on doit tenir pour aussi certain que les scribes ne l'admettaient que parce qu'ils avaient imaginé une raison acceptable de le faire. Le cas de eqq = eqq objecté par M.Fairman(loc. cit., p.267[=ici p.472]), n'est pas une preuve pour sa thèse de la confusion involontaire: le signe q y est pris avec la valeur de (= use "centaine"), par acrophonie de (= use "morceau de viande").

⁽¹⁾ Sur ce genre de scarabées, cf. DRIOTON, Le roi défunt, Thot et la cruc du Nil, dans Egyptian Religion, I (1933), p. 40-44. KEIMER, Un scarabée commémoratif de Mineptah, dans les Annales du Services des Antiquités de l'Égypte, XXXIX (1939), p. 112-120.

En tout cas, combinée avec les autres sortes de cryptographie, comme sur l'auget du Musée Guimet, celle-ci a abouti à composer des énigmes pratiquement insolubles(1). Telle fut sans doute la raison pour laquelle le mélange ne fut pas pratiqué plus fréquemment, Si on le trouve, en particulier, dans certaines combinaisons du Livre du Jour et de la Nuit(2) c'est évidemment parce que les scribes ont voulu porter au maximum la difficulté de déchiffrement, et entourer d'une protection plus sûre des textes déclarés incommunicables (3).

Dans cette cryptographie par perturbation, l'esprit de jeu apparaît sans ambiguïté.

Comment dès lors refuser de reconnaître le même caractère, avec toutes les conséquences qu'il entraîne, aux deux autres variétés de la cryptographie égyptienne, la phonétique et la visuelle(4)? Les anciens Égyptiens eux mêmes, en combinant ces procédés ont donné assez clairment à entendre que dans leur idée l'un renforçait l'autre, et que par conséquent ils étaient également des moyens d'exécution d'un même dessein: proposer des textes sous forme d'énigmes.

Étienne Drioton.

P.-S. J'ai été amené depuis la rédaction de cet article, à étudier la cryptographie du Livre des Portes, pour l'edition en cours de MM. Maystre et Piankoff. Le grand tableau du Jugement osirien qui, dans quatre recensions (tombeau d'Horemheb, sarcophage du Séti I^{et}, Osireion et tombeau de Ramsès VI) a pris place au début de la VI^e division, est surmonté dans trois d'entre elles par l'inscription:

Il faut, pour la déchiffrer, commencer par rétablir l'ordre:

"Livre de protéger Osiris parmi les Infernaux".

Voilà un bel exemple de cryptographie "par perturbation".

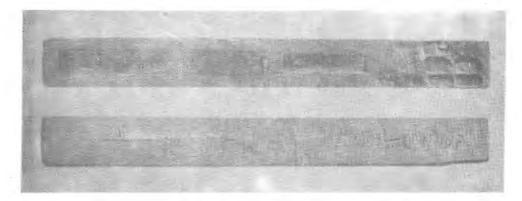
Ét. D.

⁽¹⁾ Sans le secours du texte de la palette, il était impossible en effet d'arriver à un déchiffrement certain du texte tracé sur le couvercle de l'auget.

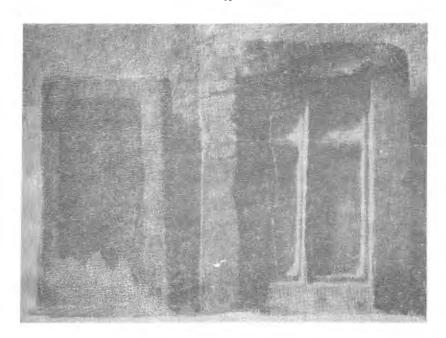
⁽²⁾ PIANKOFF, Le Livre du Jour et de la Nuit, p. 115.

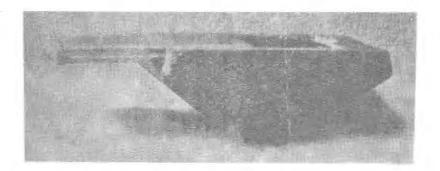
^(*) Ibid., p. 120.

⁽⁴⁾ Sur la controverse ouverte à ce sujet, cf. FAIRMAN, Notes on the alphabetic signs employed in the hieroglyphic inscriptions of the temple of Edfu, dans les Annales du Service des Antiquités de l'Égypte, XLIII (1943), p. 191-310, (=ici, 377-531) DRIOTON, Procédé acrophonique ou principe consonantal? Id. p. 319-349. (=ici, p. 255-289).



A





B
Palette (A) et nécessaire (B) de scribe [Musée Guimot.]

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITES DE L'EGYPTE

TOME XLV

NOTES DIVERSES

[p. 64 - 81, Nos. 7 - 11].

CINQ NOTES DIVERSES Par E. Drioton

1.-Un prisme de Bakenkhonsou

Il est entré dans la collection royale, au mois d'avril 1944, un prisme en ivoire émaillé au nom de Bakenkhonsou, comparable au prisme de stéatite du même personnage publié récemment par Engelbach dans ces *Annales* (1).

Comme la matière et la teinte de l'émail, qui est franchement verte, les dimensions en sont toutefois différentes: o.m. 015 de long sur o.m. 007 de large(2). Les inscriptions sont identiques, à la disposition de quelques signes près:



Le premier prophète d'Amon, Bakenkhonsou, justifié, fils du surveillant des recrues du domaine d'Amon, Amén-émopé.

Comme dans le texte du prisme et de la plaquette de lapis-lazuli, portant la même inscription, publiés par Engelbach, le || est placé à l'envers, le mot nfr-w est

⁽¹⁾ Engelbach, Two monuments of the chief Prophet of Amun Bekenkhons... dans les Annales XL (1941), p. 507 - 516 et pl. XLVIII.

⁽²⁾ Le prisme du Musée égyptien, publié par Engelbach, est en stéatite émaillée bleu-vert. Il mesure o.m. 02 de longueur, sur o.m. 008 de largeur.

déterminé par (1), et du nom d'Aménémopé est tourné en sens inverse de l'écriture. Il n'y a de variante que dans le nom d'Aménémopé, qui est franchement écrit ici(2) en demi-cryptographie, en utilisant le pain rond vu de face à la place du même pain vu de profil .

Les particularités d'écriture de ce texte ne sont donc pas, comme le croyait Engelbach, des erreurs de lapicide. Elles reproduisent en effet fidèlement un original commun.



Fig. 26

Il n'en reste pas moins vrai que la leçon , signalée comme fautive par Engelbach. différait dans ce prototype de l'orthographe normale , employée sur les autres monuments connus de Bakenkhonsou(3). Elle serait conforme à l'usage d'Ancien Empire d'écrire au singulier les éléments pluriels des titres, ce qui est aussi une singularité. Mais il y a plus. Le déterminatif , assuré par les trois recensions de ce petit texte, est lui-même anormal.

Le signe 🐧, employé sans discrimination à la période greco-romaine à la place de 🖈, ne se confond pas avec lui aux époques précédentes: on le confond plutôt pratiquement avec 📆. En réalité, alors qu'une écriture courante les unifiait en 🚮, une écriture plus soignée aurait dû distinguer, et distinguait en fait quelquesois, les déterminatifs 🐧, 🦸 et 🤺. Le premier, 🐧, un homme qui porte la main à sa bouche, est réservé en principe aux mots qui signifient "manger". Le second, (fig. 25) (1), un homme qui élève la main devant son visage, la paume en dehors, est attribué aux termes exprimant l'élocution: c'est ainsi que, sous l'Ancien Empire, les textes du mastaba de Ptahhotep écrivent toujours [] (2), exclamation, et qu'au Nouvel Empire certains textes orthographient \(\sum_{\text{min}} \square^{(3)} \) "louer" et | (1) "chanter". Le troisième déterminatif (3)(3), un homme à la main levée la paume vers son visage, est celui de la douleur : (1) «se lamenter» et and (') "chœur de lamentations".

⁽¹⁾ Engelbach (loc. cit. p. 508) édite : 1 mais la reproduction du prisme (pl. XLVIII C) fait voir clairement 1 .

⁽³⁾ Statue 2082 de Berlin, Roeder, Aegyptische Inschriften aus den staatlichen Museen zu Berlin II, Leipzig 1924, p. 79. Statue 581 du Caire, Borchardt, Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten II, Berlin 1925, p. 132.

⁽¹⁾ D'après Davies, The mastaba of Ptahhetep and Akhethetep, I, Londres 1900 pl. IV, 4. Dans le signe typo-graphique, le bras devrait être relevé verticalement pour amener la main à hauteur du visage.

^(*) Davies, op. cit., pl. III. Quibell, The Ramesseum, Londres 1898, pl. XXXII.

⁽³⁾ Bucher, Les textes des tombes de Thoutmosis III et d'Amenophis II, I, Le Caire 1932, p. 146, 1. 202-203 et pl. XXX b. L'examen de la planche montre que, à la page 146, et doivent être corrigés en et

⁽⁴⁾ Worterbuch, III, 164.

⁽⁵⁾ La main est en réalité beaucoup plus rapprochée du visage, qu'elle semoie

⁽⁴⁾ Lesébure, Le tombeau de Seti I, Ire partie, pl. XXVII, registre insérieur.

⁽¹⁾ Worterbuch, V, 408.

Le déterminatif attribué, sur les trois petits monuments de Bakenkhonsou au mot nfr.w "recrues" est done certainement inadéquat. Les photographies publiées par Engelbach (pl. XLVIII) font voir que la main n'est pas dessinée au bout du bras levé sur les deux pièces du Musée du Caire, et il en va de même sur celle que nous éditons ici: mais qu'on l'interprète tournée ou non vers le visage, ni n ne correspondent au sens de ijeunée recrus" engagées pour les travaux ou la police du domaine sacré(1), et non pour les chants liturgiques ou les lamentations funéraires du temple.

Ce n'est donc pas, je pense, céder à une idée fixe que de reconnaître dans 1 = nfr.w, inexplicable selon les lois de l'écriture normale et de l'orthographe de l'époque, une graphie "de fantaisie", autrement dit cryptographique. L'existence, dans les trois documents, de la position anormale imposée au signe , et sur les deux prismes, de la variation de en , prouve que le texte a été en fait influencé par la cryptographie. Le signe en relève. Le mot pluriel nfr.w est écrit ici phonétiquement, en le prenant dans la valuer de w, par acrophonie de sa définition:

**Mwid*, "quelqu'un qui interpelle". De plus, le choix d'un signe qui peut être pris à première vue pour le déterminatif normal est conforme à une tradition de la cryptographie plusieurs fois déja signalée(*).

2.—La lecture du signe

Le Dictionnaire des noms géographiques de Gauthier cite, sous la lecture âhâ, un mot (1), emprunté à un texte d'Edfou publié par Piehl(2), en lui attribuant la signification : Localité de la région d'Edfou, ou nom d'une partie du temple d'Edfu.

Le même nom de ville se trouve, à ma connaissance, dans un autre passage des textes d'Edfou(3): sur la paroi ouest de la Chambre du Nil, à la première ligne d'une grande inscription définissant les attributions de l'Assemblée qui est dans le Noun et préside à la distribution des eaux. Ses membres sont dits Olimpia de l'édition de Chassinat montre que, là du moins, le signe typographique n'est pas absolument exact : le poisson n'est pas on n'est pas of traverse pas la hampe du mât, mais il passe devant son élargissement d'en haut.

Si d'âutre part on se reporte, pour le texte publié incomplète ment par Piehl, à l'édition de Chassinat, on constate que la mention de s'y trouve aussi en parallèle avec celle de s': \\ \frac{1}{2} \\

On admettra difficilement que cette double mention d'Héliopolis ne soit qu'un effet du hasard. On est donc

⁽¹⁾ Cf. les Belegstellen du Worterbuch, II, p. 374, où le titre de imi-ra, nfr.w est mis en relation continuelle avec des fonctions relatives à l'armée.

⁽²⁾ Drioton, Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 34 et dans Piankoff, Le Livre du Jour et de la Nuit, Le Caire 1942, p. 117, § 30.

⁽¹⁾ Gauthier, Dictionnaire des noms géographiques... I, p. 155.

⁽²⁾ Pichl, Inscriptions hiéroglyphiques recueillies en Égypte, 2 série, Leipzig 1890, pl. LXVI, col. 4, et Commentaire, p. 42.

⁽³⁾ Chassinat, Le Temple d'Edfon, II, p. 255, 1. 17. Nous citons le texte collationné et rectifié d'après la planche CCCCXII (id., XII).

⁽⁴⁾ Id., III, p. 332, 1. 4-5.

fondé à mettre en doute la lecture 'h' qui ne rend pas compte d'ailleurs du poisson, et à se demander si, au lieu de désigner un endroit inconnu, elle ne serait pas simplement une orthographe qui dissimulerait le nom d'une ville en relations courante avec Héliopolis dans les textes religieux.

La solution du problème ainsi posé apparaît aisément. Le set une graphie de (r) et (r) et (r) be (r) a disparu au contact d'un (r) le précédant, selon la règle de phonétique établie par M. Fairman(1). Valant pour (r), a servi à écrire (r)(3).

Le nom de Babylone d'Égypte est bien à sa place dans les deux textes cités. Le premier : Seigneurs d'Héliopolis, éminents en situation à Kher-âhâ, s'applique au mieux aux dieux du Noun, qui étaient l'objet d'un culte spécial à Babylone, où se trouvaient la station fluviale et le nilomètre d'Héliopolis. Le second texte appllerait un commentaire détaillé. En bref, il commence par un oracle divin qui prescrit à toutes les divinités, esprits ou spectres, qu'ils soient mâles ou femelles, de s'incliner devant le roi lorsqu'il sort purifié en tête de la procession. Il se poursuit par des menaces contre les délinquants, entre autres Je ferai que chacun d'eux (tiw s (nb)) navigue avec ces cordages de Kher-âhâ, lorsque les esprits navigueront en pèlerinage (snsi) vers Héliopolis. Ce passage veut dire que, lorsque les Esprits se rendront en pèlerinage à la fête annuelle d'Héliopolis, ceux qui auront manqué de respect au

roi feront le voyage comme prisonniers, chargés des liens, célèbres dans la légende, qui avaient servi à capturer les révoltés au cours du combat mythologique de Kher-âhâ, qui est peut-être même le duel entre Horus et Seth mentionné à la date du 26 Thot dans le Calendrier des jours fastes et néfastes (Papyrus Sallier IV, pl. II, I. 6 et suiv.). Quoi qu'il en soit, la connexion avec Héliopolis est évidente dans les deux cas. Elle plaide fortement en faveur de la lecture que je propose(1).

3.—Le cynocéphale A et L'écriture du nom de Thot.

Au cours de la critique vigoureuse que M. Fairman a faite, dans ces Annales mêmes, de mes vues concernant la cryptographie égyptienne, il écrit(2): Il est fort invraisemblable que puisse avoir acquis la valeur de d (d) par acrophonie de

Il en donne pour raison fondamentale l'improbabilité, selon lui, de l'acrophonie, et comme confirmatur que ni , ni n'ont jamais eu de leur côté, affirmet-il, la valeur de d (d). D'ailleurs, ajoute-t-il, si un signe doit tirer d'un mot une valeur uniconsonantique, que ce soit par principe consonantal ou par acrophonie, il est essentiel que ce signe lui-même soit, ou bien un idéogramme représentant le mot en question, ou bien le déterminatif de ce mot. A ma connaissance, à aucune période, ne sert de déterminatif à Dhwti, et il est très rarement un idéogramme ayant cette valeur.

⁽¹⁾ Fairman, Notes on the alphabetic signs employed in the hieroglyphics inscriptions of the temple of Edfu, dans les Annales, XLIII (1943), p. 250-251. [Voir cl-après p. 447-450].

⁽¹⁾ J'apprends, cette note étant déjà composée, que M. Gardiner avait déjà indiqué cette valeur à M. Fairman en 1943, Fairman, An Introduction to the study of Ptolemaic signs and their values, dans le Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale, XLIII (1945), p. 122.

⁽²⁾ Annales, XLIII (1943), p. 257-258. [Voir ci-après p. 458-460].

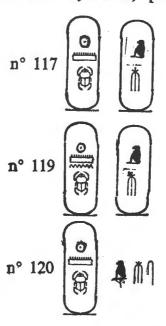
A cet endroit, M. Fairman cite en note les trois seuls cas qu'il connaisse où pourrait être interprété comme servant à écrire le nom de Thot, mais en même temps il s'efforce de démontrer que ce n'est pas certain, et il propose pour chacun de ces cas une autre interprétation. Du reste, ajoute-t-il, ni à Edfou, ni à Dendérah, autant que je le sache, n'a jamais la valeur de Dhwti, et bien que les exemples que je viens de citer montrent que le signe a pu quelquefois recevoir cette valeur, ils sont tout à fait exceptionnels et il est certain que ce n'est pas là la valeur normale.

Sur quoi, M. Fairman conclut, dans le texte: Il est donc invraisemblable, sinon tout à fait impossible, que d puisse avoir été dérivé de Dhwti

Cette démonstration, quoique logiquement construite, a le défaut de se cantonner volontairement dans un cercle fermé, celui de l'écriture normale, dont l'écriture dite cryptographique ne serait, dans l'hypothèse de M. Fairman, qu'un facies.

Si toutefois on consent à sortir de ce cercle et à jeter un coup d'œil, par exemple, sur les scarabées, dont les inscriptions sont si souvent influencées par la cryptographie de leur époque qu'elles constituent une source à ne pas négliger pour se documenter sur sa vraie nature, on découvrira immédiatement une série de faits qui remettent en question les fondements mêmes de l'argumentation que nous venons de résumer, et avec elles les règles édictées sur les relations soi-disant indispensables entre les signes cryptographiques et les idéogrammes ou déterminatifs de l'écriture normale.

Ces faits sont les graphies suivantes : Petrie, Scarabs and Cylinders, pl. XXVIII,



Hall, Catalogue of Egyptian Scarabs, etc. in the British Museum, I, p. 128,

Gauthier, Le Livre des Rois d'Égypte, II, p. 267.

Il est évident que , dans tous ces cas, a bien la valeur de <u>Dhwi</u> et, la concordance des exemples le prouve, d'une façon en quelque sorte régulière. Que cette graphie soit pratiquement inconnue de l'écriture normale, comme le démontre M. Fairman, il n y'a pas lieu de s'en étonner. Mais cela prouve qu'elle appartient à un système d'écriture différent, qui a ses lois propres, et que c'est faire fausse route que s'entêter à ramener ces lois aux conventions de l'écriture ordinaire.

A ces exemples, je puis en ajouter un autre, encore inédit, qui se trouve sur une pierre gravée récemment entrée dans la collection royale. C'est un prisme en jaspe jaune, de o m. 014 de longueur sur o m. 007 de largeur. Une face porte gravée l'image du dieu Ptah, du type M. Deux autres sont couvertes par les inscriptions : To Le dieu bon Menkhéperrê, et l'élu d'Amon. La quatrième enfin est occupée par la composition :



A la différence de l'image de Ptah incisée sur la première face, qui pose réellement les pieds sur son socle, un intervalle sépare le cynocéphale(¹) de l'élément —, sur lequel il est censé être assis. A son tour l'élément n'est pas en contact avec le décor (C). Ce sont là autant d'indices destinés à prévenir un observateur attentif qu'il ne se trouve pas en présence d'une figuration normale, mais d'un assemblage de symboles à considérer séparément. D'ailleurs l'image de Thot accroupi sur le signe royal de l'union des deux Égyptes n'offre pas de sens, ni ne possède d'analogies dans l'iconographie égyptienne. Elle est une de ces "représentations insolites" dont j'ai démontré ailleurs(1) qu'elles constituaient un critère pour déceler les compositions de cryptographie thématique.

Dans ces conditions, la solution du problème ne peut faire de doute: nous avons là, comme il fallait s'y attendre après l'énoncé du prénom royal, une écriture cryptographique de 🏂 🖺, plus complète que celle des scarabées cités, qui n'est cryptographique qu'à moitié.

Le signe — est une forme étirée de \square , le bassin, dont la valeur m a déjà été signalée(2) dans la cryptographie de la XVIIIe dynastie. Quant à \square , il faut bien lui reconnaître ici la valeur s.

Dans ces deux cas, le procédé de signification se révèle identique : la valeur cryptographique n'est autre que le première articulation de la valeur normale de ces signes, m dérivant de mr(3) et s de sm3(4).

Comment trouver une preuve plus tangible de l'emploi que les scribes de la XVIII^e dynastie ont fait du procédé d'acrophonie?

⁽¹⁾ Dont le type n'est pas exactment celui du caractère typographique : il porte en réalité la queue relevée le long du dos. [comme presenté dans cette édition].

⁽¹⁾ Revue d'Égyptologie, I (1933), p. 208. [cf. aussi ibid. 7, p. 9-13 par S. Sauneron et J. Yoyotte].

⁽a) Rev. d'Égypt., I, p. 46, n° 129.

⁽a) Cf. Fairman, Annales, XLIII (1943), p. 237, no 246 a. [= ci-après p. 432].

^(*) Le signe est employé pour sur la stèle rupestre de Ramsès II à El-Kab, près du temple ptolémaïque d'El-Hamâm: All and a copie). Cf. L.D., III, 174 a et Text, IV, p. 40.

4. — Chawabtion à inscriptions cryptographiques,

Du reste la désense que j'avais présentée de la théorie acrophonique, en réponse à l'article précité de M. Fairman, et à sa suite, dans les Annales(1), m'a attiré de sa part, en marge d'un exposé magistral des éléments de l'écriture ptolémaïque, imprimé cette sois dans le Bulletin(2) de l'Institut français, une contre-attaque dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est furieuse.

Il serait vain dans ces conditions d'épiloguer sans fin sur les mêmes faits, de prôner encore les mêmes distinctions et de se relancer mutuellement la balle à propos de défauts dans le raisonnement ou la documenation. Haussée à ce diapason, toute discussion se prive de ce qui est la première condition de la recherche scientifique, en égyptologie comme ailleurs : la sérénité.

Pourtant, parmi les aménités dont m'accable M. Fairman, il en est une, quelque peu déplaisante, dont on me permettra de faire justice en passant : le reproche de charlatanisme, conscient ou inconscient.

En soi, l'idée de M. Fairman est assez drôle, et les pages(3) sorties de sa plume irritée sont de bonne encre. M. Fairman me dépeint prononçant en faveur de l'acrophonie un plaidoyer qui prouve en fait tout le contraire de ce que j'avance, et le résultat en est, dit-il, qu'après l'avoir ouï, il a rayé aussitôt de sa liste de signes la seule

origine acrophonique qu'il y avait inscrite. Il me montre concluant mon boniment en exhibant, tel un prestidiottateur qui tire un lapin de son chapeau (je cite), un texte soi-disant cryptographique que je l'invite à déchiffrer selon ses principes. Mais il a garde d'en rien faire. Le texte, a-t-il jugé, n'est pas cryptographique : c'est tout bonnement la copie, incontrôlable dans les circonstances présentes, d'une inscription en écriture ordinaire. Elle commence clairement et nettement (je continue à citer, en italiques) par un mot bien connu pour désigner la sorte de statuettes sur lesquelles elle est gravée. Elle peut être lue simplement, directement et avec facilité (que ne le fait-il?), à part deux incertitudes peu importantes, et probablement temporaires, qui sont dues peut-être à une erreur du copiste moderne. Il va sans dire que la traduction que j'en propose est déclarée complètement et absolument fausse. Et M. Fairman de conclure que mon essai est un des plus extraordinaires déchiffrements et perversions de la vérité qui soient apparus depuis les jours d'Athanase Kircher.

Le coup est massif, et exige en tout cas une vérification. Par bonheur, depuis que j'ai écrit la page condamnée en me basant sur les copies de Newberry(1), les caisses contenant les statuettes funéraires ont été rapportées au Musée et attendent d'être déballées. M. Mahmoud Hamza, conservateur-en-chef, a bien voulu y faire, sans plus tarder, la recherche nécessaire. Grâce à son obligeance, je suis maintenant en mesure de publier la

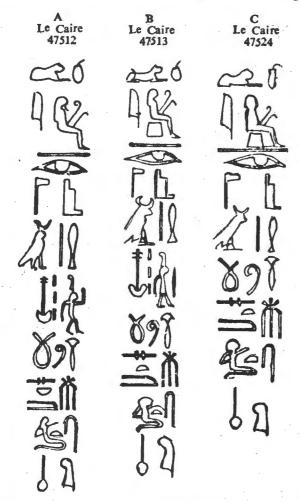
⁽¹⁾ Drioton, Procédé acrophonique ou principe consonantal? dans les Annales, XLIII, p. 319-349. [=ci-devant p. 253-289].

^(°) Fairman, An introduction to the study of Ptolemaic signs, dans le Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale, XLIII (1945), p. 51-138.

^(*) Fairman, loc. cit. p. 51-54.

⁽¹⁾ Newberry, Funerary statuettes and model sarcophagi, p. 155, n[∞] 47512 et 47513; p. 158, n° 47524.

photographie des trois *chawabtiou* en question (pl. VIII) et de donner le fac-similé suivant de leurs inscriptions :



Les améliorations à apporter aux textes précédemment publiés sont donc les suivantes:

1° Le mot initial de la copie de M. Newberry, sur lequel M. Fairman semble avoir fondé son assurance de lecture "directe et facile", s'évanouit, aussi bien d'ailleurs que ma propre explication. Ce qui frappe à première vue, c'est l'aspect raccourci, vraiment insolite

pour un , du premier signe. A y regarder de près, on constate qu'il n'est autre chose qu'un vase (texte A et B) ou (C), dans lequel trempe un siphon courbé (A), droit (B) ou coudé (C), destiné à humer la boisson,

- 2° Le déterminatif présumé doit être corrigé en di. Il en résulte que, même si la lecture etait juste, ce monarque trônant ferait peser une grave suspicion sur son sens probable de "chawabti". Mais, après la rectification du premier signe, la question du mot tr ne se pose plus.
 - 3° β est à corriger en β, simple inversion de β.
 - 4° ∫ doit être remplacé par \(\big| \big|^1\).
- 5° Le faucon à tête de vache de la copie de M. Newberry semble être en réalité un faucon à tête de taureau. Autant en effet qu'on puisse juger du tracé exact des signes, empâtés par l'émail, l'encornure présente la forme semi-circulaire propre aux taureaux, et non pas l'aspect lyriforme caractéristique des vaches.
- 6° Le prince libyen tient ses deux bras en position normale et porte une canne. C'est en réalité le signe de Seulement, sur la statuette A, l'émail a complètement empâté le bas du bâton; il a fait disparaître le bras du personnage sur la statuette B.
- 7° Les deux versions A et B offrent nettement la même leçon : 1/4.

⁽¹⁾ Newberry, op. cit., p. 158, avait donné la leçon (1) pour le texte de la statuette no 47524.

8° La recension A écrit avec retournement du a.

9° Enfin la déterminatif du nom de semme présente le même aspect fantaisiste, plus ou moins empâté par l'émail dans les trois textes. Le signe manque en typographie : c'est une semme 1, mais à perruque courte et aux bras agissant comme ceux de son correspondant masculin 3.

Maintenant que l'information est complète, que peut-on tirer du texte définitif pour ou contre ma première interprétation, pour ou contre les accusations de M. Fairman?

Il faut avouer d'abord que les corrections ne semblent pas à première vue éclaireir notablement le libellé du texte, ni ne le faire apparaître avec plus d'évidence comme rédigé en écriture ordinaire. Au contraire, elles dissipent l'illusion d'un mot par le grâce auquel M. Fairman pouvait, en attendant une collation, entretenir un doute favorable à son opinion.

On doit aussi écarter — la planche VIII en fait foi — le soupçon que l'inscription puisse avoir été composée au hasard et ne rien signifier. Ce n'est que sous la domination romaine, quand la science de l'ancienne écriture était en voie de disparition, qu'on trouve des statuettes funéraires portant des hiéroglyphes d'imitation. Les nôtres datent avec évidence (1) de la période saîte et M Newberry a eu parfaitement raison de les attribuer aux

XXVI·-XXX dynasties. Elles ont été modelées, comme il l'a noté, avec une finesse et un soin remarquables, et leurs différences de dimensions(1) prouvent qu'elles sortent de plusieurs moules. Il faut en conclure que les bizarreries concordantes de leurs inscriptions ne sont pas l'effet du hasard, mais d'une intention De plus la présentation même de ces inscriptions est insolite La large bande écrite qui part du haut de la poitrine et couvre le corps entier de la statuette comme d'un phylactère, en obligeant même le modeleur à loger devant les coudes opposés les mains croisées qui tiennent les instruments agricoles (2), est inconnue des types courants de chawabtiou. Elle apparaît bien comme un cadre ménagé pour mettre en valeur un texte, sur le caractère spécial duquel on a voulu attirer l'attention.

Puisque la lecture en clair est impossible à plusieurs endroits, et qu'il s'agit pourtant d'une véritable inscription il faut bien reconnaître là un cas de cryptographie,

Le problème du reste est posé ici dans des conditions assez simples. Comme il arrive souvent(3), le scribe a jalonné son cryptogramme de signes en clair pour guider une interprétation qui, sans eux, eût été impossible. Soit dit en passant, cet usage ne se justifie que si, dans l'esprit de ses rédacteurs, un cryptogramme égyptien était, non pas une composition qui se lisait comme de l'écriture ordinaire, mais une énigme à deviner selon certaines règles. La présence de signes en clair servait à mettre au point la dissiculté de l'ensemble.

⁽¹⁾ La forme de la houe et du sac dont les statuettes sont équipées sont en particulier caractéristiques à cet égard. Cf. Speleers, Les figurines funéraires égyptiennes. Bruxelles 1923, croquis 3 (en face de la page 37) et 4 (en face de la page 40).

⁽¹⁾ Les statuettes qui portent les textes A et C mesurent o m. 122 de hauteur; mais celle du texte B n'a que o m. 115.

⁽²⁾ A tel point que la main qui devrait tenir le hoyau épousant le contour de l'épaule a dû être reportée entre le manche et la lame de l'instrument.

⁽º) Annales, XL. p. 402. [= ici p. 172].

L'énigme à résoudre s'énonce donc en ces termes :

La vérification de détail vient confirmer cette solution:

$$\begin{array}{ll}
\mathbf{j} = d & \mathbf{x}^{\epsilon} \\
\mathbf{j} = m \\
\mathbf{j} = t
\end{array}$$

$$\mathbf{Moyre}$$

En ce qui concerne le pot muni d'un chalumeau, valant pour \underline{d} , deux explications peuvent être envisagées.

"Un pot à boire" se disait normalement en néo-égyptien which have a sans doute un terme générique qui n'indiquait pas la forme du vase. L'adjonction significative d'un chalumeau pour boire rend presque certaine cette origine par acrophonie, à laquelle les partisans du principe consonantal ne peuvent rien objecter, puisque le mot ha a donné le copte 2ω , 20γ "coupe".

A considérer la forme du vase, on pourrait pencher par contre vers une acrophonie de dwiw "jarre" (1). Mais cette origine, qui ne heurte pas non plus le dogme du principe consonantal, ne donne pas raison de la figuration du siphon. On peut donc estimer que la première est préférable.

"lion", n'offre pas de difficultés.

Il reste M = t. Étant donnée que c'est une image royale, le mot Υ΄ Τογωτ: Θωογτ "statue", qui la définit directement et exactement, fournit par acrophonie la valeur utile. Si toutefois, par scrupule de théoricien, on préférait avoir recours au mot "effigie", qui sert quelquefois à désigner des statues (wb., V, 239, 8), la seule objection que je ferais serait que le terme est moins approprié. Mais M. Fairman, lui, devrait

⁽¹⁾ D'après Petrie, Shabtis, Londres 1935, p.9, ce fut sous la XIXº dynastie que l'on commença à introduire le chapitre VI du Livre des Morts, gravé sur les statuettes funéraires, par la formule N.En réalité cet usage remonte à la XVIII dynastie, Newberry, Funerary statuettes ... nº 46540, 48331 et 48406. Ea même temps, c'est-à-dire sous la XVIII dynastie, on abrégea parfois l'inscription en n'exprimant plus que l'incipit N: Petrie, Shabtis, pl. XXIX, nº 76. Cet usage se répandit à partir de la XXº dynastie : Newberry, Funerary statuettes ..., nº 47521, 47672, 47718, 47794, 47839 et 48399.

⁽¹⁾ Sur la forme et l'emploi de cette jarre, cf. Du Mesnil du Buisson, Les noms et signes égyptiens designant des vases ou objets similaires, Paris 1935, p. 16-18.

^(*) Cf. Revue d'Égyptologie, I (1933) p. 40, nº 61.

à ses théories d'en élever une autre, prohibante : le mot \bigcirc ne reçoit jamais, qui l'on sache(1), le déterminatif dans l'écriture ordinaire.

Dans le groupe suivant, , qui est écrit én clair, ce n'est pas sans intention que l' est tourné à l'envers. Le graveur du texte A, en écrivant plus loin , a usé du même procédé. C'était un petit moyen supplémentaire de corser la difficulté. Dans un texte aussi soigné, il est un indice sûr de l'intention cryptographique.

La collation du texte a montré qu'on devait abandonner la lecture de M. Newberry pour une leçon dans laquelle le grand trait | n'est qu'une variation matérielle du petit, . Quant au faucon à tête de taureau, il faut y voir une autre variation matérielle, celle de de la planète Saturne(2), identifiée à Horus : de la planète Saturne(2), identifiée à Horus : de la planète Saturne(3), dentifiée à Horus : de la planète Saturne(4). Le titre de la planète serviteur d'Horus' est si fréquent qu'il ne semble pas qu'on doive chercher dans cette image autre chose qu'un symbole, artificiellement compliqué, du dieu Horus.

Le groupe poi, que les textes A et B intercalent ici avant le nom du titulaire des chawabtiou, ne peut guère exprimer, on l'a déjà dit, qu'une épithète supplémentaire du dieu. Les valeurs des deux premiers signes, poi et j,

sont connues. In n'est qu'un aspect de p, variante lui-même de (1). A ce dernier signe M. Fairman a reconnu récemment la valeur de passée à i(2) avec, il est vrai, une rétractation qui lui attribue la valeur de ik(3). Il avait toutefois raison, comme le prouve l'orthographe (Edfou, IV, 298, 10) du nom d'Amonrê. In tout comme cet in vaut ici pour i, mais non pas comme le voulait M. Fairman par suite d'une erreur pour in els in "vieillard", inconciliable avec la présence de la plume sur la tête. C'est beaucoup plus naturellement une acrophonie de in un prince".

La valeur | = w est admise(4).

Quant à $\frac{1}{0}$, sa valeur n a déja été signalée en dehors de la cryptographie $\binom{5}{2}$. Évidemment le préjugé dogmatique du principe consonantal empêchera toujours d'admettre que cette valeur puisse être tirée de nfr. Mais c'est tout de même l'évidence.

Ce déchiffrement que je propose aboutit donc à avancer iwn "d'Héliopolis", ou iwny "l'héliopolitain", comme transcription du groupe il. J'avoue toutefoisn'avoir pas d'exemple à proposer d'un o Mais à vouloir lire en clair wr nfrw, ou quelque chose d'approchant, on aboutit, quelle que soit la traduction qu'on en fasse, à supposer des titres tout aussi inconnus et beaucoup

⁽¹⁾ D'après Worterb., V, p. 239.

⁽¹⁾ Brugsch, Thesaurus ..., p. 7, nº 30.

^(°) Id., p. 65.

⁽⁴⁾ Id., p. 67.

⁽¹⁾ Brugsch, Hieroglyphische Grammatik, p. 119, n° 5.

⁽a) Annales, XLIII, p. 206, no 30. [= ci-après p. 395].

⁽a) Id., p. 306. [= ci-après p. 525].

⁽⁴⁾ Fairman, Annales, XLIII, p. 248 n° 314 c. [= ci-ptès p. 445]. Cf. Annales, XL, p. 427 n° 187. [Voir ici p. 197 n° 187].

⁽b) Annales, XLIII, p. 348, note 6. [= ci-devant p. 288].

moins vraisemblables. Force est donc, ce me semble, d'en revenir à la lecture cryptographique, normale en somme dans ce contexte, et celle que j'ai exposée est la plus simple. Il faut d'ailleurs remarquer que l'épithète dont il s'agit ne devait pas être tellement officielle, puisqu'elle fait défaut dans le texte C. D'autre part cette absence ne saurait y être l'effet d'une suppression, dont il était trop clair qu'elle aboutirait au vide disgracieux qui existe en fait au bas de la colonne. Le texte court de C a toutes chances d'être au contraire la leçon primitive. Comme celle-ci n'avait pas suffi à remplir complètement l'espace réservé à l'écriture sur le premier chawabti gravé, le cryptographe a dû, pour ceux qu'il restait à inscrire, allonger sa composition par un mot de remplissage.

l'V voisin. C'était un moyen d'alerter le lecteur en lui imposant l'impression que le signe avait une valeur plus utile que celle d'un simple déterminatif. Dans ce contexte, c'était le signaler comme cryptographique.

On est fondé à supposer, en tenant compte du pourcentage de signes en clair mis en œuvre dans cette courte légende, que par contre l'élément y est pris dans sa valeur normale de wid. Autrement le nom propre aurait été absolument indéchiffrable, ce qui n'était pas dans les intentions du cryptographe. La valeur cryptographique la plus courante de s'étant s(1), le problème est posé dans les termes : wid. X. s. Il ne comporte qu'une solution : c'est wid ms, solution : c'est wid ms, nom propre d'homme fréquent sous le Nouvel Empire. Le signe e a donc nécessairement ici la valeur de m. L'explication par acrophonie de ce mnw "fil" n'est pas irrecevable dans l'hypothèse du principe consonantal, qui s'est ménagé la ressource d'invoquer, dans les cas de ce genre, un phénomène de coalescence(2).

Le reste de la composition cryptographique est beaucoup moins ardu à déchiffrer. C'est un fait déjà signalé à plusieurs reprises(3) que, vers la fin des textes de ce genre, la faculté d'invention des scribes perd de sa vigueur, comme si leur ressource d'imagination était épuisée. Cette particularité, sensible ici, est un indice de plus qu'on se trouve bien en présence d'une légende énigmatique. Le nom de la mère du titulaire de ces chawabtiou est écrit en notation alphabétique, procédé

⁽¹⁾ Ranke, Die ägyptischen Personennamen, I, Glückstadt 1935, p. 74, n° 14.—

⁽¹⁾ Brugsch, Hieroglyphische Grammatik, p. 132, nº 481.

⁽¹⁾ Fairman, BIFAOC. XLIII, p. 64.

⁽³⁾ Annales, XL, p. 329 et 402. [ici p. 75 et p. 171-172].

mineur de cryptographie depuis longtemps noté(1). Il est à lire st-mst, transcription mécanique de la soit Missingue, et il a reçu un déterminatif de fantaisie qui n'est qu'une variation matérielle de la comme on l'a expliqué plus haut.

17.1.31.81.4.1811211-311

Formule dite par l'Osiris serviteur d'Horus heliopolitain, Ouadjmôsé enfanté par Mésiésis, justifié, telle est en définitive, corrections faites après collation du texte, l'interprétation que je propose de la légende de ces chawabtiou. Elle n'est pas tellement différente de celle qui a excité l'ire et la verve satirique de M. Fairman.

Même en admettant, ce qui me semble contre l'évidence, que je me trompe radicalement et que je me trouve ainsi persévérer dans des erreurs foudroyées par M. Fairman, il restera toujours difficile de comprendre en quoi l'essai de traduction, aboutissant d'ailleurs à une formule des plus banales, de ce bout de texte mérite le redoutable honneur d'être déclaré "un des plus extraordinaires déchiffrements et perversions de la vérité qui soient apparus depuis les jours d'Athanase Kircher", célèbre pour ses divagations métaphysiques. Pour donner une suite à la série d'élégantes comparaisons inaugurée par M. Fairman dans son savant mémoire, je crains fort qu'on ne se demande si, tout compte fait, c'est moi qui essaie de faire prendre au bon public des vessies pour des lanternes.

5.—La structure du signe \$\Psi\$

M. Fairman, dans la même étude(1), établit la lecture wid du signe \$\beta\$, qui sert à écrire le nom de la ville de Bouto et celui de sa déesse. Mais il renonce à expliquer cette graphie.

Elle n'a rien pourtant de si mystérieux. Les deux bateaux qui surchargent l'élément (jouissant à lui seul de la valeur wid) ne sont, et ne peuvent être, que sa décomposition en signes unilitères cryptographiés. Le premier a la valeur, déjà connue(2), de w, par acrophonie de wil, "bateau"; le second celle de d, par acrophonie de wil, "ce qui passe l'eau". L'i médian n'est pas exprimé, parce que disparu depuis longtemps en tant que consonne, comme il appert de la confusion entre et depuis le Moyen Empire(3). En somme le signe a n'est que le monogramme semi-cryptographique du mot écrit en clair et lu w (1) d.

L'énigme, qui a si bien tenu en échec M. Fairman qui ne croit pas aux énigmes, est constituée ici par la répétition du même signe sous deux acceptions différentes: l'une tirée de l'appellation propre de l'objet figuré, l'autre de sa désignation par métonymie. On reconnaît là un des ressorts essentiels, selon ma théorie, du "jeu" cryptographique.

⁽¹⁾ Revue d'Égyptologie, I, p. 9.

⁽¹⁾ Fairman, Bulletin de l'Institut français ..., XLIII, p. 130.

⁽a) Junker, Über das Schriftsystem im Tempel der Hathor in Dendera, Berlin 1903, p. 26.

^(*) Sethe, Das aegyptische Verbum, I, p. 43, § 72, 1.

SUPPLÉMENT

AUX

ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

CAHIER Nº 2

PART II

AN EXPLANATION OF THE ENIGMATICAL INSCRIPTIONS ON THE SERAPEUM PLAQUES OF PTOLEMY IV (PLAQUES BILINGUES DE PTOLÉMÉE IV).

BY ÉTIENNE DRIOTON

PLAQUES BILINGUES DE PTOLÉMÉE IV

PAR

ÉTIENNE DRIOTON

Les plaques dédicatoires récemment découvertes à Alexandrie par M. Alan Rowe (1), dans les fondations du sanctuaire d'Harpocrate ajouté par Ptolémée IV au Sérapéum, portent toutes la même inscription bilingue, grecque et égyptienne. Mais la version égyptienne est exprimée en écriture cryptographique.

Sur les plaques de verre, le tracé d'encre a disparu à peu près complètement. Par contre les plaques en or et en argent ont conservé un texte très net, écrit en pointillé, qui se trouve ainsi attesté par les témoins :

A¹ = Plaque en argent du dépôt n° 1 . . Intacte.

A² = - n° 2. . . Brisée, mais complète.

O1 = Plaque en or du dépôt nº 1. . . Intacte.

 $O^2 = - n^{\circ} 2 \dots Intacte$

L'inscription peut donc être établie en toute sécurité:

ΒΑΣΙΛΕΥΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΣ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΒΕΓΕΝΙΚΗΣ ΘΕΩΝ ΕΥΕΡΓΕΤΩΝ ΑΡΠΟΧΡΑΤΕΙ ΚΑΤΑ ΠΡΟΣΤΑΓΜΑ ΣΑΡΑΠΙΔΟΣ ΚΑΙ ΙΣΙΔΟΣ

(-) \! (=1701-X81) (1) \(\pi = \pi \)

17.11日本では、17.11日

アーノール

⁽¹⁾ Voir le rapport de M. Alan Rowe. SASAE, 2, part, 1.

- a) Net sur A1. A2 et O2.
- b) Le premier 2 est cursif sur O^2 .
- c) Le signe est assez mal venu sur A¹ et O¹, mais il est parfaitement reconnaissable sur A² et O². Il a le même tracé que la tête du signe + dans toutes les inscriptions.
- d) Le signe di difficile exécuter en pointillé, n'est reconnaissable que sur les plaques du dépôt n° 2, O²: det A²: A Sur celles du dépôt n° 1, A¹ et O¹ il est simplifié en quatre traits à peu près égaux en hauteur et paralièles:
- e) set mal venu sur O², où on pourrait le lire, mais il est clair sur A¹, A² et O¹.

f), qui avait été omis par le graveur, se trouve ajouté partout au-dessous de la ligne. Une flèche, qui le surmonte, indique la place où il faut le lire, entre la fin du cartouche et .

g) O1 1.

Il n'y a pas de doute que, comme il est d'usage dans cette sorte de documents bilingues(¹), le texte égyptien soit la traduction plus ou moins serrée du libellé grec. Certaines équivalences d'ailleurs sautent aux yeux. Sans parler des trois noms royaux inscrits dans les cartouches, les groupes \(\frac{1}{2}\) et \(\frac{1}{2}\), qu'on trouve deux fois aux places correspondantes, représentent sûrement BAΣIΛΕΥΣ et KAI; \(\frac{1}{2}\) a toutes chances d'être la finale \(\frac{1}{2}\) du nom APΠΟΧΡΑΤΕΙ, et le dernier signe, traduit certainement IΣΙΔΟΣ.

Ces jalons posés, le texte cryptographique se décompose et s'interprète comme suit :

1. $= BA\Sigma I \wedge EY\Sigma$

Le second signe, la plante héraldique du Midi, est une variante matérielle de $\frac{1}{4}$, déjà relevée dans $\frac{1}{4} = \frac{1}{4} \frac{3}{4}$ (Wb., IV, 58). On serait tenté de le transcrire sw, mais son emploi, on le verra plus loin, en finale de la deuxième équivalence de $\Pi TO \Lambda EMAIO \Sigma$ prouve qu'il a simplement, dans ce document, la valeur de s. La finale w n'est pas écrite, suivant un procédé cryptographique depuis longtemps reconnu (Annales, XL, 406 [=ici p. 176]).

Transcription: ns(w) «Le roi».

2.
$$(3)$$
 (3)

Le cartouche est beaucoup plus fourni de signes qu'il n'est nécessaire pour écrire le nom de Ptolémée, dont l'orthographe formation de les constante sous Ptolémée IV. Le second cartouche cryptographique ne renferme, lui, que les sept signes requis.

^{1.} Cf. Tod; A bilingual dedication from Alexandria, dans le Journal of Egyptiant Aichaeology, XXVIII (1942), p. 53-56, et le rapport de M. Rowe.

Par ailleurs le dernier signe, de exprime le nom d'Isis, comme on s'en rend compte par la fin de l'inscription. On se trouve donc. en présence d'une adaptation du cartouche plus développé Ptolémée, rivant éternelement, aimé d'Isis, qui est celui de Ptolémée IV.

On serait tenté de prime abord, pour pouvoir en reconnaître tous les éléments dans la transcription cryptographique, d'admettre que 3 si l'représente la finale Md'autant plus que le aurait alors, comme le sisa valeur normale et que l'équation $\hat{j} = i$ a déjà été établie par M. Fairman, Annales, XLIII, p. 418, nº 179. Mais il faudrait alors supposer un prototype [] [] (), sans w, qui est extrêmement rare à toutes les époques (1) et en particulier n'a jamais encore été attesté pour Ptolémée IV. De plus il est difficile d'admettre une transcription différente du même nom dans deux cartouches si proches l'un de l'autre. A supposer même qu'on soit en présence d'un raccourcissement destiné à gagner de la place pour loger ce qui suit, la fin du cartouche resterait inexplicable. Comme il est certain, dans une inscription aussi homogène dans ses modes de transcription(2), que le signe sert à lui seul à exprimer le nom d'Isis, les quatre signes qui restent ne sont pas assez nombreux pour représenter 'nh d. t mry, mais ils le sont troppour écrire seulement mry.

La façon la plus satisfaisante de résoudre le problème est de poser tout uniment l'équation :

$$| = p$$

$$= u$$

$$| = r(l)$$

$$| = y$$

$$| = S \cdot t$$

$$| = s$$

On verra par la suite que la valeur w de set sûre d'après le second cartouche. Les transcriptions | = y| et | = s| doivent aussi trouver un peu plus loin leur justification.

Ces équivalences appellent lés remarques suivantes : p = p.

L'objet & est certainement la mèche, comme M. Fairman l'a admis sur la suggestion de M. Grdseloff (Annales, XLIII, p. 309, n° 11)*. La comparaison des meilleurs spécimens de cet hiéroglyphe avec les torches trouvées dans la tombe de Toutânkhamon est convaincante. Puisqu'il n'existe pas de mot commençant par p pour désigner cet objet, la valeur ne peut être tirée que d'une appellation par métonymie. La plus vraisemblable est alors of ce qui est consumé» (Wb., 1, 510, 6). Le mot, il est vrai, n'est connu jusqu'à présent que dans la XII° heure de l'Am-Douat, mais l'auteur d'un cryptogramme aussi alambiqué que celui-ci n'a pas dû reculer devant l'utilisation d'un terme rare, si même il ne l'a pas recherchée.

^(1.) D'après GAUTHIER, Le Livre des Rois d'Égypte, IV, cette forme n'a encore été trouvée qu'aux origines de la dynastie, sur la Stèle du Satrape (p. 214), et, plus tardivement, une seule fois sous Ptolémée III (p. 254, n°XL A) et une autre fois sous Ptolémée XIII (p. 397. n°XX).

⁽²⁾ En effect la variété, dans ce document, n'affecte que le choix des signes. Le texte est une transposition systématique en caractères unilitères, interrompue seulement par l'insertion de quatre signes-mots.

^{*} Voir ici p. 529, No . 11

0 == t.

C'est par acrophonie de (τωπε: τωπ) « ge qui goûte), opération caractéristique de la bouche représentée.

20 = W.

Cette valeur, qui est évidente dans le second cartouche « Ptolémée», a déjà été relevée au tombeau de Ramsès VI (Piankoff, Le Livre du Jour et de la Nuit, p. 107, 10). Je l'ai alors expliquée par (wps «le déchirant), épithète du lion (Annales, p. XXXIX, 77): mais on peut aussi songer un autre vocable, w'ty «le solitaire» qui, dans un texte de Philæ, sert à désigner le lion aveo l'orthographe (Wb., 1, 279, 9).

$$Q = r(1)$$
.

On trouve déjà le signe avec cette valeur dans un cryptogramme de la VI° dynastie (¹). Il sert aussi plus loin à exprimer r dans la transcription wsr-hp de Σ ápa π is.

Cette valeur est tirée, par acrophonie, de \mathfrak{L} (ce qui pousse). Pour en saisir la raison, il faut remarquer que, selon une très ancienne convention de l'écriture hiéroglyphique, le signe a été employé pour symboliser la végétation quelle qu'elle fût. Ainsi le mot « steppe » (²), dans Pyr., 486 b et c(P), est déterminé par la chaîne montagneuse \mathfrak{L} qui porte un signe \mathfrak{L} planté sur chacun de ses sommets, bien qu'en réalité ces roseaux à panaches ne croissent qu'au

bord des cours d'eau, dans le fond des vallées. L'hiéroglyphe visait seulement à exprimes que la steppe était couverte de végétation. Le nom du dieu Ti-sp-f (Wb., V, 342, 12) est déterminé par un taureau sur un pavois dont la mangeoire est garnie de deux 1 : ce serait maigre chère pour un dieu s'il ne fallait les prendre pour le signe d'herbages plus frais et plus délicats, mais moins faciles à figurer clairement en quelques traits. De même le signe []], qui sert à écrire sh-t (champ), et la plupart du temps (champ cultivé), ne montre que ces roseaux dont la destruction était le premier objectif de la culture; il en va de même de 1911, sm, qui désigne les plantes fourragères, et même celles dont l'homme se nourrit. Dans toutes ces graphies, le roseau , qui prolifère spontanément sur la terre d'Égypte des qu'il y sourd un peu d'eau, n'est pris que comme emblème de la fécondité végétale, par opposition à l'aridité du désert. On ne pouvait manquer de l'enseigner aux scribes pour peu qu'on leur expliquât la composition des hiéroglyphes. La signification générale de (végétation), attribuée ici au signe (conformément à la pratique des hiéroglyphes, reflète sans doute cet enseignement scolaire.

$$\gamma = m$$
.

C'est par acrophonie de mnh, valeur reconnue du signe (FAIRMAN, Bulletin de t'Institut français, XLIII, 106). Les diverses valeurs attribuées dans ce texte au signe sont toutes fondées sur les épithètes traditionnelles du dieu Thot. Celui-ci reçoit entre autres le qualificatif de (d'excellent conseil), BOYLAN, Thoth, the Hermes of Egypt, p. 214.

Mélanges-Maspero, I, Orient ancien, Le Caire 1935-1938, p. 701.
 SETHE, Uebersetzung und Kommentar zu den altägyptischen Pyramidentexten, II. p. 318.

$$\int = y$$
.

Ainsi qu'on le sait depuis longtemps par la graphie $\int_{-\infty}^{\infty} \int_{-\infty}^{\infty} = \int_{-\infty}^{\infty}

$$Q = s$$
.

$$B = m$$
.

C'est une pars pro toto du signe = m, par acrophonie de mr (taureau) (Cf. FAIRMAN, Annales, XLIII, p. 221, n° 145 a [=ici p. 413]).

La chouette, rapace nocturne, mérite le qualificatif de celle qui reste éveillée). Je suppose qu'il est ici à l'origine da la valeur r.

$$\Re = y$$
.

Les noms des cordes étant nombreux, sans que l'on sache encore quelles différences ils expriment, on peut hésiter, pour l'origine de cette valeur, entre les acrophonies de \ ____ e "corde" ou de \ ____ e "lien", à moins qu'il ne faille la dériver de \ ____ e "ce qui enveloppe", désignation métonymique du lasso représenté.

$$V = S.t.$$

On retrouvera ce signe, avec la même valeur, à la fin de l'inscription. Comme dans la plupart des bas-reliefs de cette époque, c'est le type iconographique d'Hathor qui est devenu celui d'Isis.

Transcription: Ptwlmys mry S.t "Ptolémée, aimé d'Isis".

3. \emptyset + = BA Σ I \wedge E Ω Σ .

Le génitif grec exprimant ici la filiation, c'est un terme de ce genre qui se dissimule sous l'élément cryptographique m.

Une interprétation ms = 10 "enfant" serait séduisante à première vue. En fournissant une équivalence = m, elle redonnerait de la vraisemblance à la transcription = m, que nous avons écartée. Toutefois elle est impossible : le mot ms "enfant" n'est jamais employé dans les libellés de protocoles royaux, et il n'existe guère ailleurs qu'au pluriel.

Au contraire, en harmonie avec l'interprétation

Ptwlmys, la groupe od doit se lire si. C'est
la transcription phonétique de soi-, le mot qui convient
exactement à cette place.

Transcription: si ns (w) "fils du roi".

Les caractères cryptographiques se trouvant au nombre de sept, la correspondance signe par signe avec Ptwlmys est assurée

$$\sim = p$$

Ce n'est certainement pas en vertu du nom de cette vipère, mais par dérivation d'une métonymie Il est alors naturel que ce soit par acrophonie de _____ (celui qui mord», s'il on songe aux multiples conjurations contre toutes «les gueules qui mordent», dont la plus redoutée était sans contredit celle du céraste

$$n = t$$

C'est sans doute par acrophonie du vieux mot

$$2 = w$$
. Cf. plus haut, n° 2.

$$2 = r(l)$$
, en clair.

$$A = m$$
, en clair

$$= y.$$

Si le sens d' «eau (?)» donné à la mai (Piankhi, 102) par le Wörterbuch (I, 106, 3) était assuré, il faudrait sans doute voir dans ce mot l'origine de cette valeur. Mais il ne l'est pas et, d'ailleurs de toute façon, je préfère proposer une dérivation par acrophonie de la vii «ce qui lave».

$$T = s$$
.

Ce signe est la partie supérieure du †, soit une fleur

de lis. Ne jugeant pas avoir la place suffisante pour écrire distinctement en entier le grand signe vertical, le cryptographe a eu recours à la pars pro toto. Sa valeur, on l'a vu au n° 1, est s.

Transcription: Ptwlmys «Ptolémée».

5.
$$\int - = KAI$$
.

Le second signe est en clair. Il s'agit dès lors, sans aucun doute possible, de la préposition conjonctive $\frac{1}{2}$, fréquente dans les textes ptolémaïques, quelles qu'en soient par ailleurs l'origine et la véritable prononciation. Le premier élément $\int a$ évidemment la valeur de h par acrophonie de $\int \int a$ htm-t «un siège», qu'il représente.

Transcription: hr «et».

La dernier signe & est un symbole depuis longtemps connu (BRUGSCH, Thesaurus, p. 942, 8) comme écriture de nsw-biti «roi de Haute et Basse Égypte», cf. FAIRMAN, Bulletin de l'Institut français, XLIII, p. 100.

Mais il sert aussi à exprimer, plus simplement, $\frac{1}{4} = nsw$ «roi», comme par exemple dans ROCHEMONTEIX, Biblioth. égyptol., III, p. 306, 7: Δ $\frac{1}{4}$ $\frac{1}{4}$

On pourrait objecter que, la cryptographie écrivant les mots tels qu'ils se prononcaient — les graphies de si et de nsw en fournissent la preuve dans ce texte —, on comprend mal que le t final du mot hm-t (épouse», lu certainement 21ME, soit écrit ici, Mais si l'on se reporte à la version cryptographique du chapitre LXXXV du Livre des Morts jadis estampée par Devéria dans le tombeau de Khâ-em-hêt (Rev. d'Égyptol, I, p. 4-8), qui use du même procédé et dont par ailleurs la transcription est sûre, on constate que la notation du t final féminin est arbitraire. Elle manque dans les cryptogrammes 52 (ms't) et 103 (isf.wt), tandis qu'on la trouve dans les cryptogrammes 9 et 85 (b.t), 46 (isf.wt) et 140 (rnp.wt). De plus il est probable que le fait d'entrer en composition avec le mot suivant pour former la locution hm.t-nsw a favorisé la conservation du t final du féminin. Les choses ne se sont pas passé autrement en arabe et en hébreu.

Transcription: hm.t-nsw «de la reine».

Les trois derniers signes se laissent facilement identifier. La valeur n du signe sest enregistrée dans le tableau de Junker, Ueber das Schriftsystem im Tempel der Hathor in Dendera, p. 26. Elle dérive de nr. t «vautour», par acrophonie. Cf. FAIRMAN, Annales, XLIII, p. 302-304. = ici p.520-522,

a été signalé par M. Fairman (Annales, XLIII, p. 226, (= ici 418) n° 179) comme ayant la valeur i. Rien ne s'oppose à ce qu'elle dérive, comme il le pense, de $\sqrt{}$ variante graphique du nom de Thot. Toutefois, puisque le cryptographe de ce texte semble avoir varié les valeurs de \sim en utilisant systématiquement les épithètes traditionnelles du dieu, on peut croire qu'une dérivation de \sim \sim (Wb., I, 138, 1) «l'Intelligent», suggérée d'ailleurs par M. Fairman lui-même (Annales, XLIII, p. 257 = ici p. 457-458), est plus vraisemblable.

Le , dont la valeur normale est gm, représente à n'en pas douter le a que certains cartouches attribuent comme finale au nom de Bovisn

ou même simplement

Son origine par acrophonie est évidente.

Quatre caractères correspondent au début du nom propre BEPE, et doivent par conséquent transcrire le nom grec signe par signe. Pour découvrir dans les hiéroglyphes un rendu de ce genre, il faut descendre jusqu'à

⁽¹⁾ C'est le sens retenu par le Wörterbuch, V. 121. 3 et 4. Plus récemment, dans les Annales. XLIII. 236 (=ici p. 460 & note 4). M. Fairman a attribué au mot une signification; "les 5 sépales". Mais, comme en réalité le sin, ou Nymphaea Lotus L., dont il s'agit, n'a que quatre sépales, il vaut mieux, je crois, s'en tenir au sens àdmis par le Wôrterbuch et traduire le texte cité: Le lotus (sin) sacré, prince du grand Lac que milieu de la végétation duquel tu es sorti à Hermopolis.

⁽¹⁾ GAUTHIER, Le Livre des Rois d'Égypte, 1V, p. 260 F.

⁽²⁾ Id., p. 259 B.

⁽³⁾ Id., p. 260 C.

Bérénice III, femme de Ptolémée XI. Un de ses cartouches, relevé on ne sait plus où par Lepsius (1), fournit la variante

Nous avons certainment ici un exemple plus ancien de cette équation.

Il faut dès lors poser les équivalences ;

$$\begin{array}{ccc}
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & & \\
 & & \\
 & & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\
 & & \\$$

=;

La valeur de b pour sest incontestable, mais ce n'est pas en dérivation d'un nom de l'objet. On établi ailleurs (Revue d'Égyptologie II, p. 18-20. Annales, XL, p. 400-401 = ici, p. 169-170) que la cryptographie, tandis qu' elle employait les images des dieux pour signifier leurs qualités, faisait appel, pour écrire leurs noms, à leurs symboles. Ici, en vertu de ce procédé, le fétiche de Mendès, , signifie , b, nb dd.t «le Bouc de Mendès», et b par acrophonie.

Le i = i n'est sans doute qu'une variante graphique de $\{i = i\}$, rencontré plus haut (n°2). Sa valeur s'explique par les mêmes de raisons.

La couronne in ne peut avoir la valeur de 2 que par acrophonie de son nom : **stf.C'est parce que ce signe était presque impossible à graver proprement au pointillé, qu'il a été figuré, de guerre lasse, sur les plaques du dépot n°1. par quatre traits verticaux serrés les uns contre les autres.

Transcription: Biring «Bérénice»

Le — initial représente le *n* du datif. Il a cette valeur par acrophonie de — Nwt (Nout» la déesse-ciel. Ici aussi le nom de cette déesse est exprimé par son symbole.

Étant donné que \mathfrak{P} vaut à lui seul pour hrd «enfant» comme \mathfrak{P} pour S.t et \mathfrak{P} pour nsw, le reste du nom d'Harpocrate doît nécessairement être lu :

1' > jouant ici, comme plus haut, le rôle d'indicateur écrit en clair.

⁽¹⁾ Id.,p. 390 E.

⁽¹⁾ La version primitive en effet semble avoir été

cryptographie

Une faute de copiste ayant altéré le en la la transcription cryptographique a introduit un du mot, au milieu de sa leçon plus ancienne.

le cryptographe ayant alors considéré le panicule de roseau pour lui-même, et non plus comme signe de la végétation.

ne peut valoir pour p que par acrophonie de

Sandman, Texts of the time of Akhenaten,
p. 94, 15. Livre des Morts, LXXVII, 1) « celui qui sort
de l'œuf». L'expression donne en effet la caractéristique
du signe qui, avec , est le seul oisillon en usage dans
les hiéroglyphes.

Transcription: n Hr-p-hrd « à Harpocrate».

La locution égyptienne construite avec m (en clair) qui correspond à la version grecque ne peut être que m $w\underline{d}$ « par ordre de».

Quant à $\int = d$, il faut bien sûr se référer pour l'expliquer au mot $\int d$ «siège, trône (d'un dieu) », attesté pour l'époque gréco-romaine (Wb., V, 574, 2). Sa rareté n'est pas, dans une écriture aussi sophistiquée, une objection à la vraisemblance de son emploi.

Transcription: m wd « par ordre».

10.
$$\Re \sum_{i=1}^{n} \sum_{i=1}^{n} = \sum_{i=1}^{n} \sum_{j=1}^{n} \sum_{j=1}^$$

La lettre initiale f a la valeur w, fréquente à l'époque ptolémaïque, et l'équivalence f = f a déjà été reconnue plus haut (n° 4). Pour obtenir, entre ces deux termes, le nom d'f (f) r-f = f correspondant à f f = f = f correspondant à f = f

$$A = r$$
. Cf. n° 2.

Transcription: Wsr-Hp « de Sérapis».

11.
$$\int \bigcirc \bigvee = KAI \ I \Sigma I \Delta O \Sigma$$

Cf. nos 2 et 5.

Transcription: hr S.t. « et d'Isis».

L'inscription égyptienne de ces plaques est donc la traduction exacte du texte grec, moins la mention dieux Évergètes. Par contre le cartouche de Ptolémée IV régnant est plus développé que celui de son prédécesseur Ptolémée III. Ces légères différences n'affectent pas l'identité substantielle des deux versions.

On possède donc enfin, avec ce document bilingue, un texte cryptographique bien établi dont le sens est indiscutable, et qui de plus est contemporain des inscriptions sculptées dans les temples ptolémaïques, auxquelles il s'apparente par plusieurs graphies:

$$\mathfrak{F} = i, \mathfrak{F} = n, \mathfrak{H} = w.$$

Les conclusions à tirer de son analyse doivent donc éclairer la controverse qui s'est récemment élevée sur la nature de l'écriture dite ptolémaïque et, d'une facon générale, sur la cryptographie plus ancienne avec laquelle elle est en relation.

Ces conclusions sont les suivantes.

L'écriture cryptographique de ce document est artificielle et elle a un caractère de jeu.

Il est impossible en effet d'expliquer autrement les aspects différents donnés, dans deux cartouches voisins, au nom de Ptolémée, qui est d'une orthographe si constante dans l'écriture normale.

La même volonté d'énigme est également évidente dans la multiplicité de valeurs attribuée aux mêmes signes:

aussi bien que dans la multiplicité de signes exprimant les mêmes valeurs :

Ce dernier exemple fait apparaître en plus, dans le choix des signes une prédilection pour l'attribution de

valeurs différentes aux caractères unilitères qui, dans l'écriture normale, ne prêtent jamais à des confusions de ce genre :

$$i = [n, m], e$$

$$w = [n], m$$

$$p = [n], m$$

$$m = [n], m$$

$$t = [n], m$$

De si nombreuses interférences de valeurs ne peuvent pas résulter de l'application normale d'un principe quelconque, consonantal ou autre.

Toute écriture honnête — je veux dire qui vise loyalement à signifier — les éviterait d'instinct. Même si le principe consonantal devait aboutir (ce qui n'est pas) à toutes ces possibilités de signification, le fait de ne pas en élaguer l'exubérance et de se servir délibérément d'un système amenant des confusions aussi inextricables supposerait, chez celui qui s'en sert, une volonté de poser des énigmes.

Mais on doit aller plus loin, et admettre que l'origine de toutes ces valeurs est à chercher, non pas dans l'application du principe consonantal, mais dans l'acrophonie.

Quatre indices clairs en sont donnés. Ce sont les équivalences:

Le fait que la valeur de ces quatre signes est la première articulation de leur lecture normale, htm, gm, hr et etf, vient s'ajouter aux autres constatations déjà faites dans le même sens (1). Leur nombre ne permet plus de décréter que c'est un effet du hasard, ni qu'il faut nécessairement forger une autre explication.

Un second fait crucial est fourni par l'existence des concordances:

$$b = \begin{cases} b \\ \end{cases}$$

$$p = \begin{cases} & \\ \\ & \end{cases}$$

Le nombre en effet de mots commençant par ces articulations est fort restreint et il est plus facile qu'avec d'autres initiales d'en trouver l'explication adéquate. Or celle-ci ne peut pas être fournie par le principe consonantal. L'acrophonie au contraire les explique parfaitement.

Ce sera du reste, bon gré mal gré, le destin de cette publication que de servir de pierre de touche aux deux thèses en conflit. J'avoue ne pas parvenir à expliquer par le principe consonantal la plupart des valeurs indiscutables fournies par ce document bilingue, mais il se peut que d'autres, plus clairvoyants que moi, moins prévenus par leurs recherches antérieures, ou plus désireux d'aboutir, y réussissent Dans tous les cas, ce texte exhumé par M. Rowe au moment le plus aigu de la controverse, va permettre aux égyptologues de décider, pièces en mains, quelle est, des deux explications avancées sur la nature de la cryptographie égyptienne et, par voie de consiéquence, sur l'origine des signes dits ptolémaïques — procédé acrophonique ou principe consonantal ? — celle qui est en faillite.

La question se pose enfin de savoir quel mobilea déterminé la rédaction en cryptographie de la partie égyptienne de ce document bilingue, destiné à rester éternellement enfoui sous terre. Il ne peut s'agir comme dans d'autres cas, ni d'indiscrétion à conjurer puisque le texte grec est explicite, ni de lecture à provoquer par l'intérêt de jeux graphiques inédits. Une seule explication semble plausible: Ptolémée IV a voulu que son inscription dédicatoire fût rédigée dans l'écriture la plus noble, la plus prisée des scribes de son temps, celle qui était à leurs yeux le nec plus ultra de la science des hiéroglyphes et dont ils aimaient faire passer de temps en temps les trouvailles, pour la rehausser, dans l'écriture ordinaire; l'écriture par énigmes.

Étienne Drioton.

⁽i) Annales, XLIII, p. 355. A cette liste d'acrophonies indiscutables, il faut ajouter les valeleurs == s et == s, tirées par acrophonie de snhm «sauterelle» et de shm «casse-tête». Ces signes sont employés dans les mots nhhs et l'alle l'étant superposé au sgb, parfaitement visibles sur la photographie publiée par M. Fairman dans le Journal of Egyptian Archaeology. XXV. pl. XIV. 4. Il y a là, en frise, une courte inscription énigmatique du temps de Ramsès II, dont M. Fairman a bien voulu me rapporter la copie complète de son dernier voyage au site de 'Amārah, au Soudan. J'en fis alors le déchiffrement et le communiquai à M. Fairman, par lettre du 29 décembre 1944, que je lui demandai la permission de publier en la faisant suivre des observations qu'il voudrait bien formuler. M. Fairman n'a pas cru pouvoir autoriser la publication d'un texte appartenant à L'Egypt Exploration Society, commanditaire des fouilles dirigées par lui à 'Amàrah. Je m'incline devant ce scrupule et me borne à citer ici la phrase que tout le monde peut lire sur la planche publiée: nhs-sn m sdm-w sgb ntr pn nfr "Ils restent éveillés d'entendre continuellement le rugise sement de ce beau dieu".

CONTENTS

(Explanation of the Enigmatical Inscriptions on the Scrapeum Plaques of Ptolemy IV; by Étienne Drioton).

Facsimilé des text	de Ptolémée IV · · · tes gree et égyptien (cry	ptographique) sur les
plaques de Ptolér	née IV · · · · · · · ·	345-346
Cryptographie	:	
ns (w)	$= BA\Sigma I \Lambda E Y \Sigma$	= Le roi 347
Ptwlmys [mry S.t]	= TITOVEWNIOZ	= Ptolémée, [aimé
		d'Isis] · · · 347-353
si ns (w)	$=$ $BA\Sigma I \Lambda E \Omega \Sigma$	= fils du roi · · 353-354
Ptwlmys	= TITONEMAIOY	= Ptolémée 354-355
ķг	= KAI	= et 355
hm-t-nsw	$= BA\SigmaI\LambdaI\Sigma\SigmaH\Sigma$	= de la reine · · 355-356
Biranig	= BERENIKHS	= Bérénice · · · 356-358
n Ḥr-p- <u>h</u> r.l	= APTIOXPATE	= à Harpocrate 359-360
m w <u>d</u>		= par ordre · · 360
Wsr-Ḥp	= ΣΑΡΑΠΙΔΟΣ	= de Sérapis · 361
hr S.t		= et d'Isis · · · 361
Conclusions		361—365

TABLE DES MATIÈRES

	Preface Dr., Diat Abou-Ghazi p. III
-	Portrait: É. Drioton (1889-1961) P. VII
	I, ÉTIENNE DRIOTON
	Introduction. Drioton and the enclosure of the Enigmatic inscriptions' Scals (Dia' Abou-Ghazi) p. 1—3
*****	Note Sur un Cryptogramme récemment découvert à Athribis
_	Deux cryptogrammes de Senenmout p. 15-29+2pls (III-IV)
apad	Cryptogrammes de la reine Nesertari , p. 31—42+2pls. (V-VI)
	Recueil de cryptographie monumentale p. 43-199
-	La Cryptographie du Papyrus Salt 825 p. 201-244
-	A propos du cryptogramme de Montoumhêt p. 245-252
	Procédé acrophonique ou principe Consonantal p. 253-289
_	La Cryptographie par perturbation p. 291—313+Ipls (VII)
	Cinq notes diverses : p. 315-341 t
	1. Un prisme de Bakenkhonsou p. 317—320
	2. La lecture du signe p. 321-323
	3. Le Cynocéphale A et l'écriture du nom
	de Thot p. 323—327
	4. Chawabtiou à inscriptions Cryptographiques . p. 328-340
	5. La Structure du signe 😝 p. 341
•	Plaques bilingues de Ptolémée IV p. 343-366
	II. HERBERT W. FAIRMAN: p. 367—565
_	Portrait-Herbert W. Fairman 1907-1982
	Introduction, Herbert W. Fairman and the Ptolemaic
	script (Dia' Abou-Ghazi) p. 369—372
	Notes on the alphabetic signs employed in the hier-
	oglyphic inscriptions of the temple of Ediu with an
	_ \$43_565 :
	Ptolemaic notes p. 545—551 I. An epithet of Isis and Nephtys p. 545—551
	II. A name of the Urgus p. 551—560
	III. The meaning of \$2 w p. 560—565.
-	- Table des matières



Organisme Général des Imprimeries Governementales

140 - 89 - 802

R.A.E. La Bibliothéque National Dépot Légal No. 4941/75

Le Président Ramzy El-Sayed Shaaban